This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

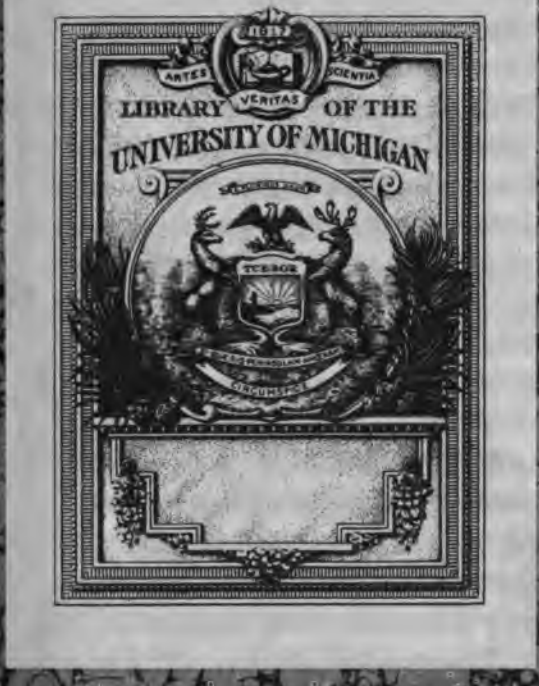
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

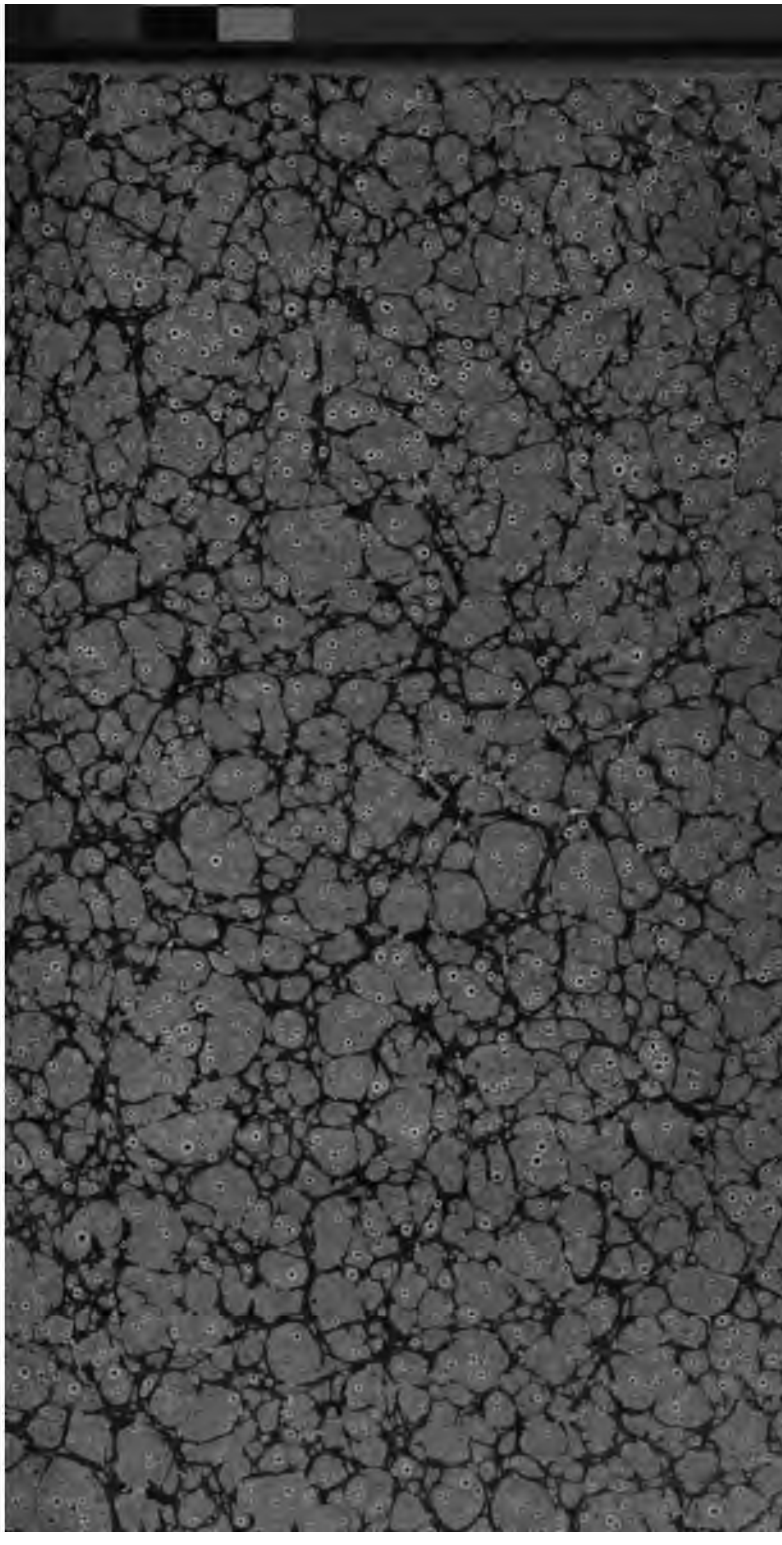

m9 $40.00

VOYAGE

DANS

L'ARCHIPEL INDIEN

VOYAGE

DANS

L'ARCHIPEL INDIEN

PAR

V. FONTANIER

ANCIEN CONSUL A SINGAPOUR,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

PARIS

LEDOYEN, ÉDITEUR-LIBRAIRE

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 31.

1852

DS
507
.F68

1225428-234

PRÉFACE.

Ce livre était écrit, et on avait même commencé à l'imprimer avant le 2 décembre. Le grand acte qui marqua cette journée fit suspendre la publication et me force à altérer la préface que j'avais préparée et qui avait eu l'approbation de plusieurs de mes amis. Sans doute la relation d'un voyage entrepris il y a plusieurs années, la narration de faits qui se sont passés dans les derniers temps de la monarchie, n'ont pas des rapports immédiats avec les événements qui ont suivi et ne devraient pas varier avec eux. Mais je cherche, comme dans mes précédentes publications, à apprécier notre politique dans les contrées que j'ai visitées, et cette politique ne saurait être indépendante de

l'état intérieur de notre pays, de la forme de son gouvernement. Tous ceux qui m'ont lu savent que j'avais combattu l'intervention perpétuelle des Chambres dans les questions extérieures ; que j'avais voulu montrer comment les discours prononcés en pareille occasion, — qu'ils fussent éloquents ou misérables, sincères ou perfides, qu'ils fissent briller le savoir des orateurs ou qu'ils dévoilassent, comme il arrivait souvent, hélas ! leur profonde ignorance, — avaient pour résultat de paralyser l'action du Gouvernement et de nuire à nos intérêts. La Révolution de Février n'avait pas dû modifier mes idées à cet égard, et je croyais pouvoir les exprimer aussi librement que sous la monarchie. La portion de souveraineté dont la Révolution m'avait gratifié, à dose homéopathique, il est vrai, ne diminuait pas mes droits d'écrivain, et j'en avais usé. Je n'ai pas pu effacer de mon livre tout ce qui indiquerait mes sentiments, mais j'en ai adouci l'expression, et il me paraîtrait aujourd'hui aussi inutile qu'inconvenant d'insister en les résumant dans ma préface. Je n'ai pas fait d'autres changements et

n'ai pas retiré un mot des éloges que j'ai pu adresser à des puissances tombées si grandes qu'elles fussent. J'ai toujours respecté les Gouvernements qui se sont succédé dans mon pays, et j'insulterais celui qui vient de naître si, croyant le flatter, j'étais infidèle à la reconnaissance ou à l'amitié.

J'avais été appelé vers la fin de 1846, par suite de ma nomination au consulat de Singapour, à suivre mes études sur la politique et sur le commerce britanniques dans des circonstances différentes, en apparence du moins, de celles dans lesquelles je m'en étais occupé pendant ma mission dans l'Inde. Les raisons qui avaient ainsi modifié les rapports de la France et de l'Angleterre ont été exposées dans un ouvrage récent par M. le comte d'Haussonville avec plus d'autorité et de talent que je ne le pourrais faire. Il nous montre comment le gouvernement issu de la Révolution de Juillet, après un labeur de dix-huit ans, était sur le point d'entraîner tout le continent dans son orbite et de laisser l'Angleterre isolée. Ne serait-ce pas une preuve que la politique des nations

est dictée par la nécessité, tandis que la volonté des hommes a sur elle peu d'influence? Qu'avons-nous vu en effet sous le dernier règne, sinon l'alliance anglaise recommandée, recherchée par nos hommes d'État les plus illustres, inaugurée par le doyen de la diplomatie européenne, M. de Talleyrand, célébrée par les plus grands esprits, par les plus grands orateurs? Les tribunes de la France et de l'Angleterre retentissent encore de ces magnifiques discours en honneur de la paix et de l'amitié des deux pays. Puis nous avons vu des pompes royales, tantôt le plus glorieux de nos soldats reçu chez nos voisins en triomphateur, tantôt une jeune et puissante reine abordant sur nos côtes et échangeant les plus vives démonstrations d'amitié avec notre souverain. Je ne crois à la duplicité de personne et suis convaincu que tous ceux qui soutenaient l'alliance, princes ou sujets, la considéraient comme avantageuse et comme praticable. Le roi, ses ministres, la plupart de ceux qui marquaient dans la politique, en proclamaient l'excellence. Et pourtant cette alliance se brisait alors même que

son plus ardent, son plus éloquent défenseur, M. Guizot, était ministre! Nul ne l'accusera, sans doute, d'avoir désiré cette rupture, et, si peu que j'aie de sympathie pour celui qui dirigeait alors la politique britannique, lord Palmerston, je ne l'en accuse pas davantage. Il obéissait, lui aussi, à la nécessité.

Je voudrais, sans emprunter des formes dogmatiques peu séantes à un voyageur, sans invoquer l'histoire dont la lumière éblouit parfois autant qu'elle éclaire, faire pour ainsi dire toucher au doigt comment l'Angleterre, précisément parce qu'elle est libre, industrieuse, commerçante, éclairée au plus haut degré, est nécessairement ambitieuse et envahissante; comment elle doit, sans scrupule, varier sa politique, changer ses alliances, invoquer des principes opposés, porter ici le trouble et là la tranquillité selon l'intérêt du moment. Supposons donc ce qui dans la pratique arrive chaque jour : qu'un particulier ait fait un projet peu conforme à la justice, au droit international, à des traités même, mais que ce projet soit essentiellement avantageux à l'indus-

trie, au commerce, à la gloire de l'Angleterre. Le Gouvernement ne pourra à la longue en empêcher l'exécution, parce que l'auteur s'adressera aux corporations, aux sociétés, provoquera des souscriptions, convoquera des assemblées. Si mauvaise que soit une cause, elle ne manque jamais d'avocats dont les raisons sont jugées excellentes par la multitude quand elles défendent un intérêt national. C'est en suivant ce procédé que l'on a forcé (et j'en ai été témoin) le Gouvernement anglais à ouvrir la route de Suez, à conquérir la Chine et l'Afghanistan, à prendre en quelques jours des résolutions opposées dans la législation sur l'émigration des Indiens. Ces grandes choses avaient parfois pour auteurs des personnes vulgaires, médiocres et même peu sensées. Sans doute les hommes éminents, probes et éclairés, comme il s'en trouve tant en Angleterre, résistent d'abord aussi bien que le Gouvernement; mais leur opposition finit par se briser devant la volonté ou plutôt devant l'intérêt populaire. Aussi le ministre qui comprendra mieux cette nécessité, qui sera le

moins scrupuleux, qui subira le plus facilement, le plus promptement ces volontés ou même ces caprices, qui les flattera et les défendra le plus habilement, sera-t-il le ministre le plus national. Lord Palmerston a mieux que personne compris cette situation ; souvent il n'a pas attendu que l'opinion publique excitât son zèle ; il l'a devancée quelles que pussent devenir ses exigences et ses injustices.

Si les observations qui précèdent sont vraies, il en résulte, et c'est bien ce que je veux montrer, que la politique anglaise est indépendante des personnes qui la dirigent officiellement et aussi qu'elle doit devenir hostile à toute nation qui s'élève par le commerce, par l'industrie, fruits de la paix et du travail. Chacune de ces nations, en effet, lui devient rivale, lui oppose une concurrence. Sans entrer dans l'examen de ce qui se rapporte à des États étrangers, un aperçu rapide montrera que ce sentiment s'est manifesté envers la France sous tous les ministères, quelle que fût leur origine, et sans acception des principes qu'ils prétendaient défendre. Je ne remonterai pas aux luttes de

sous la direction absolue du ministre, du chef de l'État, en un mot du Gouvernement. Cette opinion peut trouver des contradicteurs, mais, à coup sûr, elle serait soutenue par d'autres que moi. Comment donc se fait-il que chez nos voisins si prompts à applaudir à toutes les révolutions, la plus récente ait rencontré un blâme général? Pourquoi, comme ils faisaient en 1840, en 1847, se préoccupent-ils d'augmenter l'armée et la flotte, d'élever des batteries et des forteresses, de tracer des camps ? C'est, qu'on n'en doute pas, parce que la France a recouvré sa liberté d'action, et Dieu veuille qu'elle en use sagement, loyalement, pacifiquement.

J'ai cru devoir émettre ces réflexions générales parce qu'on verra la facilité avec laquelle s'y rattachent les faits spéciaux que je raconterai. Ces faits se rapportent à l'Europe aussi bien qu'à l'Asie, car, avant de me rendre à mon poste, j'avais été chargé de missions qui m'avaient conduit en Hollande, en Angleterre, puis à Trieste à travers l'Allemagne. Ce fut dans ce port que je m'embarquai pour me

rendre, par la Grèce, à Alexandrie ; puis je traversai l'isthme de Suez pour prendre le paquebot des Indes. Nous touchâmes à Aden, aux îles Maldives, à Ceylan, à Poulo-Pinang et arrivâmes enfin à Singapour. Après m'y être installé, des motifs de service me conduisirent dans la belle colonie de Java. Je revenais à peine que nous apprîmes la Révolution de Février. La santé de ma famille et la mienne, des raisons d'intérêt public, peut-être aussi un peu de ce découragement, de cette pudeur, qui durent atteindre les agents à l'étranger lorsqu'en les laissant à leur poste on ne leur donnait que le choix du parjure, m'engagèrent à rentrer en France. Mon retour s'effectua par le Cap, et ce fut après une longue et pénible navigation que nous arrivâmes à Nantes, car nous fûmes plus de six mois en mer et ne prîmes terre que deux fois, à Java et à Bourbon.

C'est de ces voyages, qui durèrent depuis le milieu de 1846 jusqu'au commencement de 1849, que j'offre aujourd'hui la relation au public. Peut-être quelques lecteurs me con-

naissent-ils déjà, et, à défaut d'autre mérite, m'ont-ils accordé celui de la sincérité. Je tâcherai de l'allier à la discrétion, qui est aussi un de mes devoirs, et j'espère réussir aussi bien que dans mon précédent voyage. Rien de plus simple d'ailleurs que la méthode que je suis pour cela : j'ai dû à la confiance de plusieurs de mes chefs la faculté de lire les correspondances et de bien connaître les faits. Mais je n'use de ces connaissances que pour éviter des erreurs, et m'abstiens de puiser dans les lettres de nos agents, fût-ce dans les miennes, tout ce qui ressemblerait à une divulgation quel que pût en être l'intérêt. Je ne rapporte que ce qui m'est personnel comme voyageur et ne discute que ce qui est entré dans le domaine public. Si j'ai quelques doutes sur la convenance de parler sur certaines matières, je ne le fais qu'après avoir consulté les autorités compétentes. Ce cas s'est présenté à propos d'un passage relatif à l'Algérie. J'étais allé dans ce pays en 1844, curieux de comparer notre domination sur les Arabes avec celle des Russes sur les peuplades du Caucase et celle des An-

glais sur les Indous. Grâce à l'obligeance du colonel Daumas, les renseignements ne m'avaient pas manqué ; mais, par des raisons toutes patriotiques, M. Guizot jugea inopportune la publication de mon travail, et je le supprimai. Les circonstances ayant changé et le directeur des affaires arabes n'y voyant pas d'inconvénient, je l'insère aujourd'hui en y joignant ce que je viens d'observer sur la domination hollandaise à Java.

Après avoir résumé les opinions politiques qui m'ont inspiré en écrivant ce livre ; après avoir indiqué les parties dont il se composera, ce m'est un devoir de dire que bien que je ne loue pas toutes choses, je n'y trouverai pas un moyen de satisfaire des ressentiments personnels. Grâce à Dieu, je n'ai à me plaindre que de la Révolution de Février, et tant de gens sont dans le même cas, que je passerai légèrement sur mes griefs. J'insisterai au contraire sur les obligations nombreuses que j'ai contractées pendant mon absence. J'ai reçu, en effet, le meilleur traitement du colonel Butterworth, brave et brillant officier qui gou-

VOYAGE

DANS

L'ARCHIPEL INDIEN

CHAPITRE I.

Voyage en Hollande. — Relations avec la Hollande.

Il est nécessaire, pour apprécier la situation politique de la Hollande en 1846, de se rappeler les principaux événements des années qui avaient précédé. La Révolution de Juillet avait déterminé le soulèvement de la Belgique et disloqué le royaume des Pays-Pas créé après la paix de Paris. Le roi Guillaume en avait appelé à ses alliés, et une conflagration générale ne fut arrêtée que par la fermeté de M. le comte Molé, puis par l'habileté de son successeur, M. le duc de Broglie, qui opposa une coalition des puissances occidentales de l'Europe à celle qui se formait dans le Nord. Enfin, un traité fut signé en 1838, qui sépara définitivement la Belgique de la Hollande.

Ceux qui se préoccupent du bon droit dans les relations politiques n'hésiteront pas à dire que celui de la Hollande fut singulièrement méconnu dans ces transactions, et j'honore trop les deux ministres que j'ai nommés pour ne pas penser qu'ils obéirent à la nécessité. Pour eux, la loi suprême était le salut du pays, et ils ne pouvaient permettre que des armées étrangères et bientôt hostiles vinssent s'établir dans les places fortes qui ceignent nos frontières. Ce fut avec beaucoup d'énergie que, pour l'empêcher, ils s'appuyèrent sur un principe très-douteux de droit public, celui de non-intervention, et qu'ils parvinrent à le faire triompher. Quant à l'Angleterre, qui ne craignait pas pour la sécurité de son territoire, on prétend qu'elle ne prit part à ces conventions que par philanthropie, pour assurer la paix et la sécurité de l'Europe. Quelques observations pourraient cependant jeter du doute sur de si nobles sentiments.

Par le même traité qui donnait la Belgique à la Hollande, l'Angleterre avait retenu plusieurs colonies hollandaises. Il était juste, puisqu'on réduisait le nouveau royaume à ses anciennes limites, qu'on lui rendît ses anciennes possessions; on eut garde même d'y penser. D'un autre côté, la séparation des Pays-Bas en deux royaumes n'était-elle pas avantageuse à l'Angleterre sous le rapport qui la touche le plus, celui de son commerce? L'examen le plus superficiel

ne permet pas d'en douter. Toutes les colonies néerlandaises n'étaient pas tombées aux mains des Anglais; la Hollande conservait, surtout dans la mer des Indes, de vastes possessions que les traités lui permettaient d'étendre encore; elle y dominait des populations riches et nombreuses, dont elle échangeait les produits contre ceux de l'Europe. De là un immense commerce que le roi Guillaume, l'un des plus habiles administrateurs de son temps, se plaisait à diriger. Les produits des manufactures belges trouvaient de cette manière un débouché, et étaient protégés par les tarifs contre la concurrence anglaise. Il était évident que la protection cesserait dès que la Belgique serait indépendante, et que ce marché s'ouvrirait à l'Angleterre. C'est ce qui est arrivé et ce qui explique d'une manière moins honorable, mais plus vraie, la conduite du cabinet britannique.

Ce sera un éternel honneur pour la France et pour la Hollande que de s'être soumises au rôle que leur imposait la Providence, celle-ci subissant avec résignation l'envahissement de son territoire, et celle-là forcée à l'envahir, sans interrompre leurs relations diplomatiques. Un tel fait prouve plus pour la civilisation, mérite plus d'être glorifié, que ceux que célèbrent les deux nations, l'une sa résistance à Louis XIV, l'autre l'injuste conquête d'une République prospère.

On comprend cependant qu'un si bel exemple n'a pu être donné au monde sans de grandes difficultés, bien que ce fût sous le règne de deux princes nommés Louis-Philippe et Guillaume, célèbres l'un et l'autre par leur expérience et leurs lumières, bien que la prudence et la probité de leurs ministres fussent connues de tous. La position du ministre hollandais à Paris, comme celle du représentant de la France à La Haye, était surtout délicate. Tous deux traversèrent heureusement cette crise : le général baron de Fagel, ami du roi Guillaume, grâce à la haute considération, au respect qu'on avait pour son caractère ; M. Drouyn de Lhuys, bien jeune encore, par son tact, sa réserve, par la solidité de son instruction ; il réussit non-seulement à se faire admettre à la cour hollandaise, mais encore à y conquérir une véritable faveur. Il posa les premières bases de cette intimité si bien développée plus tard par son successeur, M. de Bois-le-Comte. Pendant la résidence de ce dernier, les traces de mauvais vouloir entre les deux nations disparurent peu à peu ; quand, en 1840, presque toute l'Europe se laissa entraîner, avec tant d'aveuglement et à propos du Grand-Turc, dans la politique anglaise, la Hollande ne nous abandonna pas ; elle ne prit pas contre nous des mesures de précaution, et fit au contraire avec la France un traité de commerce ; puis son souverain échangea le

premier avec le roi Louis-Philippe les décorations des pays qu'ils gouvernaient. En dix ans, on le voit, la Hollande, malgré la tradition, malgré la communauté de religion, s'était détachée de l'Angleterre et rapprochée de la France.

Cependant les affaires continentales ne faisaient pas oublier au Gouvernement français celles que nous avions dans les contrées les plus éloignées. Le marché de la Chine s'ouvrait au monde entier, et une mission avait été confiée au baron de Lagrené pour étudier dans ces régions nos intérêts politiques et commerciaux. Il eut à visiter les possessions espagnoles et hollandaises, et ses rapports, joints à ceux qu'adressait M. de Bois-le-Comte, dirigeaient dans cette partie du monde la conduite de notre ministère. Les avis de M. de Bois-le-Comte, en effet, étaient d'un grand poids en ce qui touchait aux choses extérieures; instruit, laborieux, initié dès sa jeunesse aux affaires d'État, il s'était attaché, pendant son séjour en Hollande, à la recherche des intérêts coloniaux de ce pays. Je dus me pénétrer de la correspondance de ces agents supérieurs, lorsque je fus désigné pour occuper le consulat de Singapour; ce n'était pas toutefois chose facile, car leurs travaux étaient appréciés par d'autres que par moi; plusieurs des mémoires de M. de Bois-le-Comte avaient été prêtés par le département, et comme il était d'ailleurs utile

que je connusse la métropole d'un pays dont je toucherais de si près la plus importante colonie, le ministre prit la résolution de m'envoyer à La Haye et me chargea de dépêches pour notre envoyé.

Ce fut au mois d'août 1846 que je partis pour ce voyage. Habitué que j'étais à la ponctualité avec laquelle les Anglais suivent leurs programmes, je m'étais laissé séduire par l'annonce, plusieurs fois répétée, du départ d'un paquebot du Havre pour Rotterdam. Ce devait être le 4, et à six heures du matin; j'arrivai en conséquence le 3 et descendis à un hôtel où je rencontrai M. Duval-Pirou, ingénieur à Pondichéry, que j'avais connu dans l'Inde. Nous accomplîmes les nombreuses cérémonies voulues pour sortir de France et allâmes au bureau de la marine, puis chez M. le commissaire de police pour avoir son visa sur mon passe-port; il était au théâtre, où je dus le rejoindre; puis nous vînmes au bureau de l'agence où, disait l'annonce, on devait retenir sa place; ce bureau était fermé. Enfin, pour plus de sécurité, je résolus d'aller coucher à bord; nous n'y trouvâmes qu'un matelot endormi. Il nous fut assez difficile de le réveiller; mais, enfin, nous apprîmes de lui que le paquebot ne partait pas le jour désigné. On avait trouvé à frêt des marchandises qu'on chargerait le lendemain; si bien que le départ était remis de vingt-quatre heures. C'était sans doute un très-

petit malheur; mais je ne supporte pas patiemment, je l'avoue, les mystifications que nos grandes administrations infligent sans trop de scrupule au public. La ville du Havre a beaucoup d'agréments ; son port, ses canaux, ses promenades, le nombre de ses vaisseaux, l'activité de son commerce et, enfin, les paysages pittoresques que présentent ses environs sont dignes d'attention. Mais ceux surtout qui connaissent ces merveilles ne sont pas toujours satisfaits qu'on les impose à leur admiration pendant toute une journée. J'étais, d'ailleurs, peu disposé à l'indulgence à la suite d'une aventure dont la veille j'avais été témoin, et que je vais rapporter.

Je descendais au bureau des messageries royales, quand je vis un homme de figure cuivrée qui paraissait vivement agité. Bien qu'entaché, grâce à mon long séjour dans les colonies, du préjugé très-peu philosophique du sang, je daignai m'informer des griefs de ce fils du Nouveau-Monde qui, d'ailleurs, ne savait pas un mot de français. Il m'expliqua, en assez mauvais anglais, qu'il était Brésilien, négociant, venu à Paris pour ses affaires et sous la protection d'un de ses correspondants. Ses opérations terminées, on avait retenu pour lui une place à la diligence, et, son bagage étant dûment enregistré, ses amis avaient fermé la portière en lui souhaitant bon voyage. Il devait arriver au Havre le lendemain et s'embar-

quer aussitôt sur un navire qui le reconduirait dans son pays. Il était, de sa personne, venu à temps; mais l'administration des messageries, trouvant plus économique d'envoyer les bagages par eau, avait expédié par cette voie ceux de ses voyageurs. Or, à cette époque, la Seine ayant cessé d'être navigable, les paquebots étaient arrêtés, et l'infortuné Brésilien devait opter entre l'abandon de ses malles, qui renfermaient de grandes valeurs, et celui de son passage. Je dois rendre à l'employé du bureau des diligences, représentant de l'administration, cette justice qu'il accueillit les plaintes du voyageur avec une parfaite indifférence. C'était, disait-il, un accident, et il développa très-bien les raisons qui avaient engagé ses patrons à suivre une méthode contraire à la loyauté, à séparer ceux qu'elle conduit des objets qu'ils supposent porter avec eux. J'engageai mon Brésilien à invoquer une autorité qui, en France, ne fait défaut à personne, même contre les grandes administrations, les tribunaux. Je le conduisis même pour cela chez un praticien de l'endroit, mais j'ignore s'il suivit mon conseil et ce qui en résulta. Quant à moi j'eus, pendant la journée qu'on me fit passer au Havre, le temps nécessaire pour me rendre, mon passe-port à la main, chez les directeurs du paquebot qui avait été si pompeusement annoncé. Je les menaçai de partir en poste à leurs frais, et ne renonçai à ce projet que sur

les instances d'un de leurs confrères que je connaissais. Je ne les obligeai pas moins à m'indemniser des frais inutiles causés par leur annonce.

Le paquebot qui nous conduisait était un superbe navire construit pour faire des traversées régulières à Saint-Pétersbourg, mais qui n'allait plus qu'à Rotterdam depuis l'ouverture du chemin de fer du Nord. Il est en effet plus commode et plus prompt, pour se rendre en Russie, d'aller s'embarquer sur les côtes allemandes de la Baltique. Pour arriver à Rotterdam même, la voie par la Belgique est préférable, et nous n'étions, pour cette raison, que deux passagers. Le capitaine était poli et obligeant; il nous expliqua sa curieuse navigation dans le détroit que nous remontâmes de nuit, nous dirigeant d'après les nombreux fanaux qui bordent les côtes de France et d'Angleterre, puis il nous montra la difficulté de manœuvrer dans la mer du Nord, à travers les bancs de sable qui se forment à l'embouchure des fleuves. Nous arrivâmes en peu de temps à notre destination, et nous partîmes le lendemain pour La Haye.

Je n'ai pas sans doute l'intention de décrire un pays si bien connu que la Hollande ; tous les voyageurs ont probablement été aussi frappés que moi de la différence qu'elle offre avec les autres parties de l'Europe. Cette population à la fois tranquille et affairée, vivant en partie sur l'eau comme les Chinois,

l'encombrement des magasins et la solitude des rues où l'on ne voit presque pas de voitures, le tumulte des ports et le nombre prodigieux de navires, attirèrent surtout mon attention. Je remarquais aussi la propreté des maisons, même les plus humbles, ces habitudes de bien-être, qui faisaient une nécessité de ce qui chez nous serait du luxe. Mais ce que je ne soupçonnais pas, c'était la beauté du climat pendant cette saison. Habitué au soleil de l'Inde, qui desséchait toutes les plantes, qui torréfiait le sol, j'éprouvais un charme indéfinissable à voir tomber ses rayons sur cet immense tapis de verdure qui forme la campagne hollandaise; j'aimais ces jours où l'aurore suit immédiatement le crépuscule, moi qui les avais si longtemps vu tomber et naître à la même heure. M. de Bois-le-Comte avait son hôtel sur la place principale de la ville, en face d'un parc délicieux nommé le Bois. Quelquefois je l'accompagnais dans ses promenades, ou bien nous allions à quelque distance, à Schevelingue, où il prenait des bains de mer.

Cependant je n'étais pas venu précisément pour admirer les beautés de la nature, mais pour étudier les intérêts coloniaux de la Hollande. M. de Bois-le-Comte, qui avait fait, comme j'ai dit, de profondes recherches à ce sujet, voulut bien mettre sa correspondance à ma disposition. Sa conversation, celle des

personnes qu'il me fit connaître, contribuèrent surtout à m'éclairer. Si donc on remarquait plus tard quelque esprit de suite, un système préconçu, soit dans ce que j'ai pu faire, soit dans l'approbation qu'on me donnait, ce serait à lui et à M. de Lagrené qu'il faudrait en faire honneur. Alors la Hollande avait à se plaindre de la violation de son traité de 1824 par les Anglais qui s'appropriaient Laboan; des intrigues d'un agent anglais, M. Brooke, à Bornéo; d'autres intrigues aux Célèbes et à Bali. Ces diverses questions, livrées à la polémique des journaux, portées même devant les Parlements des deux pays, commençaient à émouvoir l'opinion publique et à agiter le peuple. Pendant toute une nuit, à La Haye, je fus empêché de dormir par un rassemblement qui chantait, d'une façon déplorable d'ailleurs, la strophe de Charles VI : *Jamais en France l'Anglais ne régnera.*

Le Gouvernement néerlandais fut accusé de quelque hésitation, de quelque mollesse dans sa défense contre les agressions britanniques. Je crois que si on considère la situation de l'Europe à cette époque, on ne verra dans sa conduite que de la prudence. L'antagonisme de la France et de l'Angleterre se réveillait à l'occasion du mariage de la reine d'Espagne; de la solution de cette grande affaire pouvait dépendre le sort du continent, si bien que toutes les autres

questions devenaient des appendices de celle-là. Il fallait donc les ajourner. Ce n'est pas qu'en Hollande, comme partout où l'on appréciait les motifs de l'Angleterre, on ne fît des vœux pour le succès de la France; mais ce succès était dans le principe assez douteux, soit à cause du nombre des personnages intéressés, soit à cause des partis politiques en Espagne. Là, surtout, une lutte était engagée entre le parti national et le parti révolutionnaire. Là, aussi, suivant son usage, l'Angleterre appuyait ce dernier, non par tendresse, car au même moment elle laissait s'organiser bien tranquillement à Londres une conspiration carliste, mais parce qu'elle cherchait des instruments de trouble et de désordre dans la Péninsule. Le trouble et le désordre, en ruinant le commerce et l'industrie du pays, faisaient beau jeu aux cotonnades anglaises et pouvaient fournir l'occasion d'imposer enfin un traité commercial sollicité depuis longtemps. Puis la révolution dominant en Espagne, ne pourrait-elle pas descendre des Pyrénées et donner à la France elle-même les bienfaits de l'anarchie! Il est triste, sans doute, qu'on puisse expliquer ainsi la conduite d'une grande nation; mais si des explications semblables s'appliquent à tous ses actes, dans toutes les parties du monde, il faut bien y voir un système ou une nécessité.

Ce fut après m'être renseigné aussi bien que je

pus sur tous les points que je viens d'indiquer, que je revins en France par la Belgique, et ma nomination eut lieu peu après mon retour.

CHAPITRE II.

Voyage en Angleterre. — Relations avec l'Angleterre. — Les Journalistes anglais.

Trois consuls compris dans la même promotion devaient résider dans les possessions britanniques, M. de Ratti-Menton à Calcutta, M. Gautier à Gibraltar, et moi-même à Singapour. Nous attendions tous trois l'*exequatur* de la reine d'Angleterre, et comme on ne mettait pas grand empressement à nous l'envoyer, on supposa que, grâce à mes publications, on se souciait médiocrement de ma présence en pays anglais. En thèse générale, je crois qu'il ne convient pas d'envoyer un agent public parmi ceux-là même dont il a critiqué les actes, et, s'il se fût agi de toute autre nation que de l'Angleterre, j'aurais sollicité mon changement, d'autant plus volontiers que je désirais ne pas trop m'éloigner de l'Europe. J'avais le sentiment de m'être exposé autant et aussi longtemps que personne dans des contrées barbares, au

milieu de circonstances difficiles et sans qu'on m'eût tenu grand compte de cet éloignement de ma famille et de mon pays. Je comptais parmi les plus anciens employés du département et pouvais sans indiscrétion réclamer de sa justice que de plus jeunes fussent à leur tour placés aux avant-postes. Mais, dès qu'on soupçonnait chez l'autorité britannique de l'hésitation à m'admettre, je tenais à honneur qu'on insistât. Tous ceux qui ont rempli des fonctions publiques à l'étranger comprendront mes motifs; car l'obligation de soutenir la dignité nationale les rend, sous ce rapport, plus susceptibles que les personnes qui vivent à l'intérieur. Je l'étais d'autant plus qu'appelé à suivre de près les actes du Gouvernement anglais soit comme agent, soit comme écrivain, ils m'avaient plus profondément blessé; je pensais que ses prétentions près des cours de l'Europe avaient été trop timidement repoussées; qu'on n'avait pas réprimé avec assez d'énergie son intervention dans les affaires qui ne la regardaient pas et son esprit de prépotence. Pour citer des exemples qui se rapportent à la France, je ne comprenais pas qu'on eût permis à M. Bulwer de continuer de représenter l'Angleterre à Paris, après qu'on eut publié officiellement les lettres dans lesquelles il se moquait du maréchal Soult, alors président du Conseil dans un pays près duquel il était accrédité. Je n'admettais pas que lord Palmers-

ton, après sa conduite en 1840, dût, quelques années plus tard, venir chez nous d'une façon si dégagée et y recevoir une espèce d'ovation; qu'il fût bien digne de se disputer à qui lui ferait les honneurs de la capitale. J'avais ressenti quelque honte quand j'avais vu les princes de la parole se succéder à la tribune, parler marine, sujet que la plupart ne connaissaient pas, comme pour l'amusement de cet insulaire; ignorant ou oubliant que nos formes oratoires, si différentes de celles de l'Angleterre, dans lesquelles domine surtout l'invective, appelleraient ses moqueries plus que son admiration. Enfin, quand les impertinences du nouvel ambassadeur anglais, après la conclusion des mariages espagnols, étaient connues de tous; quand ses menées avec les principaux chefs de l'opposition n'étaient un secret pour personne, j'avais vu de la faiblesse à ne pas lui donner ses passeports. Je pensais donc que, dans les petites comme dans les grandes affaires, nous devions peu nous préoccuper des sentiments de l'Angleterre, qui ne songeait pas aux nôtres; de peur cependant que sur un sujet si peu important que ma nomination on agît autrement, je priai M. le prince de Joinville, chez lequel il était si facile de faire vibrer la fibre nationale, d'intervenir pour empêcher une permutation.

Tous les consulats français placés sur le territoire britannique dépendent, pour les affaires contentieu-

lui expliquai. Puis, la conversation étant venue sur les mariages, comme il savait que j'avais des amis en Angleterre et quelque pratique de ce pays, il m'engagea à prendre connaissance des notes que lord Palmerston commençait à lui envoyer à ce sujet et des réponses qu'il méditait. Ces pièces étaient encore secrètes, mais le ministre voulait que, l'occasion se présentant, je pusse parler avec quelque certitude. Chacun a pu les lire depuis, et on sait combien les étrangers ont été étonnés, combien les Anglais ont été humiliés quand eut lieu la publication. Après cette lecture, M. Guizot voulut bien me demander mon sentiment; je n'avais garde d'en exprimer aucun sur des matières qui demandaient de profondes études historiques. Je n'osai parler que sur la forme et remarquer combien la traduction française adoucissait l'original anglais; comment l'injure, de cyniques jeux de mots, avaient presque disparu. Le ministre en convint, car il savait trop bien l'anglais pour ne pas avoir fait ces observations; mais il n'avait voulu répondre que sur le fond, sans se prévaloir des inconvenances de la rédaction.

J'appris à Londres la prochaine expédition de nos *exequatur*, qui n'avait pas été retardée à cause de moi. Quant aux confidences politiques que j'avais reçues, je n'eus point à m'en servir, d'abord parce que notre chargé d'affaires, M. le comte de Jarnac,

jugeait le silence plus convenable ; puis à cause de la profonde indifférence que le public anglais montrait pour cette affaire, bien qu'elle fût le sujet quotidien de la polémique des journaux. Personne ne m'en parla quoique je visse beaucoup de monde parmi ceux même qui sont appelés à s'occuper de choses publiques. J'étais d'autant plus frappé de ce phénomène, que, peu d'années auparavant, dans des circonstances qui me paraissaient identiques, j'avais fait une observation contraire. C'était lors du renvoi de Taïti du consul Pritchard, à propos duquel la presse ne ménageait pas les commentaires. A cette époque, un Français ne paraissait pas sans qu'on lui demandât son opinion sur ce sujet ; on ne parlait pas d'autre chose dans les clubs ; on organisait des assemblées pour s'en entretenir ; l'irritation était patente, et on la trouvait partout. Une guerre fut plus imminente qu'on ne croit généralement, et ne fut évitée que par l'impassibilité de M. Guizot et la prudence de l'ambassadeur anglais, lord Cowley, qui s'entendirent pour laisser passer l'orage. Elle serait devenue inévitable si lord Palmerston eût été ministre. Certes, pour tout homme de sens, et ils ne manquent pas en Angleterre, les mariages espagnols, c'est-à-dire le triomphe du parti national sur le parti révolutionnaire et anglais, avaient une tout autre importance que l'arrivée ou le départ d'un méchant consul. Et

on restait froid devant un fait très-grave, quand l'émotion avait été si grande pour une misère! Je ne pus m'expliquer cette anomalie que par le genre d'action que la presse exerce en Angleterre.

Chez nous, les journalistes sont le plus souvent des hommes considérables dans la politique, ou qui aspirent à le devenir; leur journal repose sur leur nom, leur réputation, leurs opinions. En Angleterre, un journal est surtout une entreprise industrielle; qui voudra débourser tant, lui fera soutenir telle cause; qui aura tant d'actions, lui fera suivre telle ligne politique. Je sais un avocat anglais qui, chargé de très-grands intérêts, ne put jamais en faire parler dans un journal important, parce que ce journal était pensionné par la Compagnie des Indes. J'ai connu intimement de ces correspondants que les principaux journaux de Londres entretiennent dans les divers pays. On leur recommandait sans cesse de supprimer tous commentaires, mais de rassembler le plus grand nombre de nouvelles, que le journal habillerait à sa guise, exploiterait d'après son intérêt. Cela explique comment un journal anglais peut être très-puissant, quoique sans considération, et un journaliste du même pays être parfaitement honorable sans qu'on l'honore beaucoup. Cela explique aussi comment le premier peut changer d'opinion du jour au lendemain, souffler le froid et le chaud, sans

qu'aucune honte s'attache à l'écrivain: celui-ci travaille pour le journal, mais ne le fait pas.

Le *Times*, de Londres, donnait alors un exemple remarquable de ces tergiversations effrontées. On sait combien il était prodigue d'éloges envers Louis-Philippe, et qu'un jour ce prince ayant été mis, par sir Robert Peel, autant au-dessus de Napoléon que le bien l'est au-dessus du mal, le journal trouva moyen d'enchérir encore sur la louange. Je ne sais si le roi méritait cet excès d'honneur, mais je sais qu'il ne méritait pas les indignités qui suivirent sans transition lorsque les mariages furent conclus, et encore ces premiers articles furent-ils en faveur de la politique française! Il n'était pas étrange qu'un public, facile à s'irriter quand il croyait son honneur et sa religion menacés, restât froid devant des attaques si imprévues, devant des allégations si opposées à ce qu'on lui avait dit la veille. Je me rendais ainsi compte de l'impassibilité du peuple anglais, et soupçonnais que la polémique n'était pas engagée pour son édification. Vivement blessé de l'accueil fait par les divers cabinets et par le public à ses appréciations du traité d'Utrecht, lord Palmerston cherchait dès lors à se venger et ne dédaignait pour cela aucun moyen. Il inspirait et écrivait lui-même des articles injurieux à Louis-Philippe, non pour agir sur l'opinion de son pays, où ils étaient aussitôt

réfutés, mais pour les répandre sur le continent.

Il préparait dès lors les troubles de l'Italie et menaçait l'Autriche du haut de la tribune parlementaire. Alors aussi s'organisait cette conjuration carliste dont j'ai parlé, conjuration qui devait éclater avant le 25 décembre, conjuration si publiquement connue à Londres et à Paris qu'il était impossible à un ministre anglais de l'ignorer; conspiration enfin qu'il tolérait, tandis que le traité de la quadruple-alliance lui faisait un devoir de l'empêcher.

Comme je ne négligeais pas de rapporter au ministre celles de mes observations que je supposais pouvoir l'intéresser, peut-être celui-ci en parla-t-il au roi; car, à mon retour, je trouvai des ordres réitérés pour me rendre près de Sa Majesté. J'ai eu plusieurs fois l'honneur d'approcher le roi Louis-Philippe, et je me suis fait un devoir de me taire sur ce qu'il a bien voulu me dire. Ce devoir me paraîtrait plus étroit encore depuis qu'il n'est plus, si l'indiscrétion était possible; mais la correspondance du roi a été, pour sa plus grande gloire, livrée à la publicité; et qui voudra connaître sa conversation, n'a qu'à lire la lettre qu'il adressait à sa fille, la reine des Belges. Mon émotion fut grande quand, à Singapour, lorsque la catastrophe de février nous plongeait dans la stupeur, je vis surnager parmi les débris du naufrage cette preuve de la probité de mon

souverain. Honnête homme, en effet, celui qui si haut placé n'avait pas tenu à ses plus humbles sujets un autre langage qu'à ses enfants les plus chers! Cette lettre si connue disait les mêmes choses, usait souvent des mêmes expressions que j'avais entendues; mais elle ne pouvait rendre la parfaite bonhomie, le naturel, les vivacités de l'auguste interlocuteur. L'irritation du roi était très-grande parce qu'on avait osé suspecter sa bonne foi; parce que la reine d'Angleterre, probablement blessée par la déconvenue de son parent, le prince de Cobourg, s'était rangée à cette opinion avec la légèreté de son âge. « Mais! s'écriait-il, pourquoi ne publient-ils pas leurs documents, puisque le Parlement est assemblé? Savez-vous quand ils le feront? Ah! s'ils ne se hâtent pas, nous les devancerons; je n'ai jamais manqué à ma parole, et ne permettrai pas à la calomnie de faire son chemin! Et ce lord Aberdeen qui est l'honnêteté même, qui sait les choses, et va en Écosse, à son *Trait-Fishing*, probablement pour ne pas se rendre impopulaire en disant la vérité, car il ne mentirait pas celui-là! » Telles étaient ses principales réflexions. Je lui rapportai cependant ce que j'avais observé à Londres, mais il prêtait peu d'attention à ces détails; il avait de l'Angleterre et des Anglais une telle intelligence, les nombreuses informations qu'il recevait de ce pays étaient si bien

appréciées, si bien classées dans son esprit, que je ne lui apprenais probablement rien de nouveau. Sa principale préoccupation était le soin de son honneur, de hâter le moment où le monde entier reconnaîtrait qu'il n'avait trompé personne.

Je dus présenter à M. Guizot des rapports semblables à ceux que j'avais faits au roi, et les accompagnai de preuves qu'il ne m'est pas permis de rendre publiques. Je souhaitais ardemment, je l'avoue, que l'on montrât quelque ressentiment de la conduite du Gouvernement britannique. L'occasion s'en présentait, car on préparait une protestation contre l'occupation de Cracovie par la Russie, la Prusse et l'Autriche. A une de ses réceptions, j'osai suggérer au ministre de laisser l'Angleterre protester seule, parce que l'occupation était une démonstration contre elle, et non contre nous; parce que cette occupation, comme je le ferai voir plus tard, était nécessaire; parce que, enfin, c'était une occasion d'isoler l'Angleterre, comme elle nous avait isolés en 1840. Le ministre répondit par un coup d'œil qui montrait que j'étais compris, mais que je demandais l'impossible. On n'eût, en effet, pu suivre cette politique, si raisonnable qu'elle fût, sans soulever d'effroyables tempêtes de tribune.

Cependant nos *exequatur* ou, comme on dit en style officiel, nos provisions étaient enfin expédiées,

et je faisais mes préparatifs de voyage. Jean de Witt écrivait que de son temps une ambassade à Paris était un exil doré; de nos jours une ambassade et, à plus forte raison, un consulat sont demeurés un exil, mais on a eu soin d'en enlever la dorure. Ce n'est donc pas une chose si simple qu'on le croirait au premier abord, que de transporter une famille à de grandes distances, sous un nouveau ciel, pour y résider pendant des années. On comprendrait mieux les regrets que doivent éprouver, en quittant leurs parents, leurs amis, leur patrie, ceux auxquels l'âge a laissé peu d'illusions, et qui savent par expérience qu'on ne les remplace pas. Je ferai grâce au lecteur des mille incidents dont se compose la veille d'un départ, et des scènes d'adieux. Il est pourtant une circonstance qu'aujourd'hui je ne saurais taire sans ingratitude.

Un de mes anciens camarades, M. de Boismilon, avait surveillé l'éducation du duc d'Orléans, et était devenu son secrétaire et son ami. Il faisait, pour ainsi dire, partie de la famille royale; et, dans son affection pour ses jeunes membres, il nous parlait souvent de leur caractère, de leurs études, de leurs progrès. J'avais donc, comme beaucoup d'autres, suivi pour ainsi dire les princes dès leur enfance, et je prenais à leurs succès un vif intérêt. Quand je revins de l'Inde, le duc d'Orléans n'était plus, mais son au-

guste veuve voulut bien le remplacer dans la bienveillance qu'il me montrait. L'éducation de son fils était sa principale, sinon son unique occupation; et, comme il faisait de rapides progrès, on songea à varier ses études. Sous prétexte de le récompenser, on lui formait un petit musée, pour apprendre les éléments de l'histoire naturelle et pour l'instruire dans la géographie. Tout indigne que je sois, je cultive moi-même ces sciences, et il fut convenu que, pour exciter l'intérêt du jeune prince, je lui enverrais les collections que je pourrais former, et qu'il offrirait lui-même aux divers établissements publics ce qu'elles renfermaient d'utile. Devenu de cette façon correspondant du prince royal, je dus solliciter l'honneur de prendre congé de lui, et, quoiqu'elle fût très-avare de cette faveur, Mme la duchesse d'Orléans daigna me l'accorder. J'allai en conséquence à Saint-Cloud; mais, au moment d'entrer, mon introducteur m'arrêta, et me dit ces remarquables paroles : « Monsieur, il est une condition que Mme la duchesse d'Orléans impose à tous ceux qu'elle admet à voir son fils en particulier : c'est de ne jamais faire allusion au sort auquel il paraît appelé; les desseins de la Providence sont impénétrables, et si la fortune devenait contraire, les regrets seraient d'autant plus vifs que les espérances auraient été plus élevées. » Une telle allocution peut être adressée de la meilleure grâce du

monde, avec un naturel parfait ; elle ne produit pas moins une certaine impression, et d'autres en auraient été affectés aussi bien que moi. Quant au jeune prince, il ne se doutait guère de la sollicitude dont sa mère l'entourait, et n'était pas pour le moment en veine de philosopher. Il venait d'attraper dans le parc un affreux crapaud dont il cherchait le nom. Je lui promis des animaux plus agréables à la vue, de ces oiseaux et de ces insectes aux mille couleurs qui vivent dans les régions équatoriales. Puis, la conversation ayant pris une certaine gravité à propos de cartes nouvelles que nous montrait M. Régnier, son précepteur, il les suivait avec beaucoup plus d'attention et de curiosité que je n'aurais espéré.

Le comte de Paris avait alors environ huit ans, et, s'il n'eût été prince, on eût plus souvent célébré sa remarquable beauté, l'intelligence de son regard, la finesse de ses traits. Quelques années, et l'infortune prévue par sa mère, et à laquelle son éducation l'avait si bien préparé, n'ont point altéré cette heureuse physionomie ; sa santé est devenue plus robuste, sa taille s'est élancée ; son teint animé, ses cris joyeux, la vivacité de ses mouvements, tout présage une brillante jeunesse. Tel je l'ai vu dans l'exil, car j'ai présenté depuis mon retour mes hommages à cette royale famille, et peut-être ai-je été pénétré pour elle de plus de respect que lorsque je l'avais

vue dans les solennités publiques se presser autour du trône de son chef. Je fus, certes, plus touché quand je dus, avant d'être reçu par le grand et vénérable Louis-Philippe, attendre qu'il eût traduit à ses nombreux petits-enfants les facéties de *Punch*, débitées par un artiste ambulant, que quand il daignait me reconnaître dans la foule, et m'adresser sa phrase célèbre : « Surtout ne nous faites pas d'affaires. »

CHAPITRE III.

Comparaison des deux routes pour Alexandrie, l'une par Trieste, l'autre par Marseille. — État politique de l'Allemagne. — Les Musées en Allemagne et en Angleterre.

J'avais mis un grand soin à ne négliger aucune des précautions qui pouvaient faciliter ma mission. Des lettres nombreuses de recommandation, des avis très-minutieux m'avaient été donnés par M. de Lagrené, sur lequel pesait la responsabilité morale de notre conduite dans l'extrême Orient. M. de Bois-le-Comte m'avait, de son côté, assuré la protection du Gouvernement hollandais près de ses colonies et y avait joint la sienne. Je partis vers le commencement de 1847, bien que je ne dusse m'embarquer pour l'Inde que plusieurs mois après. J'étais chargé de comparer le mérite respectif des deux routes pour Alexandrie, l'une par Trieste, l'autre par Marseille, et de contrôler les projets de l'Angleterre à ce sujet. Comme cette question est assez mal connue, bien qu'elle ait été traitée plusieurs fois ; comme, récem-

ment encore, une commission de l'Assemblée ne paraît pas en avoir eu une parfaite intelligence, je vais la soumettre au lecteur, dussé-je répéter certains faits que j'ai exposés ailleurs.

La ridicule importance que l'on attachait aux affaires de l'Orient avait exagéré, outre mesure, nos frais de correspondance avec Constantinople, Athènes, Alexandrie et les autres Échelles du Levant. M. Conte, directeur des postes, eut, en 1834, l'idée de substituer aux courriers qui traversaient l'Europe, aux Tartares qui sillonnaient l'Asie, des paquebots partant régulièrement de Marseille et chargés spécialement du service postal. Les avantages qu'il en espérait étaient d'abord de soustraire nos dépêches à des indiscrétions réelles ou supposées dans les pays qu'elles traversaient, puis d'ajouter à l'efficacité de nos forces navales, parce que le service devait être fait par dix paquebots armés en guerre, portant chacun dix caronades, et représentant ensemble un vaisseau de 100 canons; enfin, de donner quelques bénéfices à l'administration par le prix des places qu'on réserverait aux voyageurs. Tel était le programme principal auquel je fus invité à coopérer par suite de la pratique que j'avais du Levant. M. Conte divisa le service en deux lignes principales, l'une allant de Marseille à Constantinople et l'autre de Constantinople à Alexandrie; le point d'intersection était Syra.

Cet établissement fut fait vers 1836, et n'embrassait, comme on voit, que la Méditerranée.

En 1839, les Anglais, après des essais plus ou moins heureux, finirent par établir, pour le transport des correspondances et des passagers, un service entre Suez et Bombay. Dans le principe, l'itinéraire était ainsi : la malle pour l'Inde, partie de Marseille, touchait à Malte, allait à Syra, où, prise par le paquebot venu de Constantinople, elle allait à Alexandrie ; on lui faisait traverser l'Égypte tant bien que mal, et elle était reçue à Suez par un paquebot du Gouvernement indien. On opérait en sens inverse, et d'après le même itinéraire, pour venir de l'Inde. Je résidais alors à Bombay, et j'écrivais lettres sur lettres pour dire que cette espèce de caravane qu'on imposait à des correspondances si pressées, si importantes (il s'agissait des correspondances de l'Inde et de la Chine, dont on évaluait le commerce à 1,200,000,000 fr. !), était trop absurde pour que l'Angleterre ne l'abrégeât pas. Mes avis furent inutiles. L'Angleterre ne manqua pas d'abord de prendre sur nos paquebots arrivés à Malte ses malles de l'Inde et de les porter droit à Alexandrie pour leur éviter l'inutile voyage de Syra ; puis, pour leur épargner la contemplation non moins inutile des côtes d'Italie, elle alla les chercher à Marseille pour les transporter à Malte. J'ignore et ne veux pas savoir qui laissa ainsi enlever à la France,

et en deux fois, le transport le plus important sous le rapport financier, bien plus important encore sous le rapport politique, qu'elle pût espérer sur la Méditerranée. Cette mer eût été, en effet, un lac français si nos paquebots eussent porté directement à Alexandrie les malles de l'Inde, si les Anglais n'eussent pas eu une raison très-légitime de venir se substituer à notre administration des postes dans notre port de Marseille, et d'étendre par suite leur compagnie péninsulaire dans les parages du Levant. M. le duc de Montebello eut le malheur de signer, en 1840, un traité qui consacrait cet état de choses, et je ne le lui pardonnerais jamais s'il n'avait été un ministre provisoire complétant les actes de ses prédécesseurs.

Plus tard, cependant, quand tout était consommé, l'administration des postes trouva opportun d'établir un service direct de Marseille à Alexandrie. Une affaire si gigantesque ne fut pas adoptée sans bien des fleurs de rhétorique; on invoqua la puissance de la France, ses intérêts séculaires en Orient; on adressa les compliments usités au vieux marchand de tabac, alors maître de l'Égypte, et qu'un académicien avait transformé en prince magnifique; enfin, on obtint de la munificence des Chambres six bateaux à vapeur. Mais on eut soin de fixer les jours de départ si heureusement que, ne pouvant comme navires de guerre porter des marchandises, ils n'avaient aucune

chance de recevoir ni lettres ni passagers. J'ai vu ce que je dis parce qu'en 1844-45, j'ai été chargé d'une mission à Naples, et que je devais en outre m'occuper de ces affaires de correspondance. Au commencement de novembre je me trouvais donc à Marseille, où entra le paquebot anglais venu de Malte. J'allai le visiter sous prétexte d'y prendre passage. C'était un navire médiocre ; mais ses dispositions étaient faites pour recevoir la malle de l'Inde dès qu'elle arriverait, et, en effet, un ou deux jours après, on voyait charger sur des embarcations les caisses destinées pour ce pays; de nombreux voyageurs se rendaient à bord. A côté se trouvait un superbe paquebot français ; il devait, comme son voisin, toucher à Malte et se rendre à Alexandrie ; toutefois, il attendait respectueusement que celui-ci eût enlevé tous les passagers, toutes les correspondances ; il ne partait que quand c'était inutile, quand il n'avait à recevoir que quelques voyageurs attardés et quelques *duplicata* de lettres. On peut se faire une idée de ce qu'avaient pour nous de désastreux ces combinaisons, si on considère que le nombre de passagers qui traversent mensuellement l'Égypte est d'environ six cents, que la route par la France est pour eux la plus naturelle, et que cinq ou six à peine prenaient nos paquebots. C'est qu'en effet le service anglais au delà de Suez se lie à celui qui est en deçà, et par une combinaison de ta-

rifs il est très-facile de rançonner ceux qui auraient suivi la ligne française. Comme la plupart des voyageurs ne s'arrêtent pas en Égypte, mais s'embarquent sur la mer Rouge, où la compagnie anglaise est sans concurrence, des représailles nous sont impossibles, et son monopole du côté de l'Inde entraîne celui de la Méditerranée. A cette cause principale d'infériorité s'en joignaient d'accessoires : les quarantaines, la gêne imposée à bord de navires de guerre, le désir très-naturel des commandants et des subordonnés civils et militaires, désintéressés dans l'entreprise, d'avoir à transporter le moins possible de voyageurs et de bagages. Toutes ces causes avaient si bien opéré que déjà, en 1844, nos paquebots, qui étaient incontestablement supérieurs sous tous les rapports à ceux qui parcourent la Méditerranée, avaient la plus détestable réputation.

Cependant, des réclamations de plus en plus vives s'élevaient contre cet état de choses, mais elles ne portaient pas sur le point principal, sur le monopole anglais. Chacun se plaignait de ce qui l'avait touché : celui-ci de la nourriture, celui-là des quarantaines. Le prince de Joinville seul, à ma connaissance, suivait cette affaire dans son ensemble ; malheureusement il était forcé à tant de discrétion que son intervention était à peu près nulle. Ceux qui croient que les fils du roi avaient un grand crédit

sous le dernier règne, ont trop bonne opinion de nos administrations. Supposons que le prince de Joinville se fût adressé à M. Conte pour lui montrer les vices de son système, les conséquences de son obstination à le suivre, voici ce qui serait arrivé : M. Conte eût écrit une lettre de remerciements très-respectueuse assurant qu'il étudierait l'affaire ; d'autre part, il se serait plaint à son chef de l'intervention du prince-amiral, de la pression exercée sur lui. Le public n'aurait pas tardé à être informé, et tandis que le prince, parfaitement abandonné par les feuilles ministérielles, aurait été dénoncé comme un brouillon par l'opposition, M. Conte aurait reçu une couronne pour avoir résisté aux *influences de la cour*. Aussi le prince se renfermait-il dans les affaires qui dépendaient directement du département de la marine et dont son service l'appelait à connaître. Il n'étudiait d'autres questions que pour lui-même, et celle-ci était du nombre ; tantôt il blâmait avec douleur l'insouciance du Gouvernement, l'incurie des Chambres, où nul ne voulait étudier cette affaire ; tantôt il tombait dans le découragement. Enfin, M. Fould, après un voyage en Orient, s'empara de la question, et comme il était membre de la commission du budget, il fit insérer dans le rapport l'invitation au Gouvernement de s'en occuper. Je portai au prince cette bonne nouvelle : « Hélas ! me dit-il tristement, je

crains fort que vos espérances soient vaines; cette administration est liée par trop d'entraves pour pouvoir se mouvoir, même pour faire le bien. » Six années se sont écoulées depuis lors, et sous le ministère de M. Fould, on a fait ce que nous demandions en livrant le service à une compagnie particulière intéressée à sa prospérité.

Malgré tous les avantages qu'on leur avait concédés, malgré le soin qu'on mettait à ne pas leur faire ombrage, à s'abstenir de toute concurrence contre eux, les Anglais n'étaient pas satisfaits. Soit que la route par Trieste leur convînt mieux, soit qu'ils voulussent obtenir de nous de meilleures conditions, ils menaçaient d'abandonner la voie par Marseille. Ils avaient même, contrairement au traité, envoyé une fois leur correspondance par Trieste. Quelles chances de succès avait ce projet, quelles seraient ses conséquences probables, voilà ce que je devais étudier.

Je manquai être arrêté dans mon voyage avant d'être sorti de France et fus près de rentrer à Paris. Nous arrivions au débarcadère de Lille lorsque le conducteur du convoi, se présentant à la portière, demanda à qui appartenaient les bagages portant le n° 2. C'étaient les miens, et j'appris qu'une de mes caisses était tombée et s'était brisée sur la route ; elle contenait précisément tous mes papiers, aussi bien mon

ordonnance de nomination que les lettres qu'on m'avait données; elle renfermait également quelques objets de prix. La perte de ces derniers n'était pas irréparable, mais un consul réduit à son simple passe-port peut très-bien passer pour apocryphe. J'étais donc dans une grande perplexité, et la parfaite indifférence avec laquelle les employés accueillaient mes plaintes, me renvoyant de bureau en bureau, de dignitaire en dignitaire, ne me tranquillisait pas. Le lendemain cependant on m'apporta ma boîte brisée, dûment accompagnée du procès-verbal du commissaire de police. Rien ne manquait, mais plusieurs objets étaient en morceaux. Ceux qui m'apportèrent ces débris, bien loin de regretter l'accident, paraissaient croire que je devais remercier leur administration; elle avait mis, suivant eux, toute l'obligeance, tout l'empressement possible à restituer. Je répondis à leurs remarques par un bon procès. Un avoué de la ville prit ma procuration, évalua la caisse, les objets brisés, les frais de séjour, et le tout avec un tel luxe de détails, qu'il me prouva à moi-même que l'administration me devait 1,000 fr. Sur l'étonnement que j'en montrais, il m'assura que le tribunal saurait assez réduire cette somme sans que je prisse ce souci. Je le laissai faire à sa guise et continuai mon voyage; mais quelque temps après, je reçus une somme qui, après en avoir distrait les frais, était très-

exactement égale à la perte que j'avais éprouvée. Les juges étaient ceux du tribunal de commerce.

Je ne m'arrêtai à Bruxelles que pour recueillir, sur les chemins de fer de la Belgique, des informations que, sur la demande de M. de Rumigny, notre ambassadeur, les directeurs me donnèrent avec une grâce parfaite; puis je suivis jusqu'à Cologne, où nous dûmes prendre les voitures ordinaires. Nous retrouvâmes à Hanovre la voie ferrée qui nous mena jusqu'à Dresde. Nous eûmes une autre lacune entre cette ville et Prague; enfin, nous arrivâmes à Vienne. Nous étions au fort de l'hiver et la terre était couverte de neige. Une fois arrivés, nous avions plus de dispositions à nous renfermer qu'à nous promener. Le mode de voyage par les chemins de fer prête d'ailleurs si peu à l'observation qu'une valise s'y instruit à peu près autant que son propriétaire. Nous visitâmes cependant les principales curiosités des lieux où nous nous arrêtions; mais il est inutile d'en parler, car elles sont partout décrites. Et pourtant cette excursion, qui devait être si ennuyeuse pour moi dans une pareille saison, quand je ne savais pas un mot de la langue, se place dans mes souvenirs d'une manière bien plus agréable que de longs et périlleux voyages dans des pays barbares, que le séjour dans les plus belles parties du monde. Tel est le pouvoir de la civilisation; si peu nombreux que fussent les

incidents de la route, si rares que fussent les objets qui attiraien tnotre attention, nous trouvions aussitôt à satisfaire notre curiosité, grâce à l'esprit sociable des Allemands, grâce à la connaissance qu'ils ont généralement du français. J'apprenais plus de choses utiles, raisonnables, en une demi-heure de conversation avec le premier venu, que je n'eusse fait en interrogeant pendant un an tous les mollahs et tous les brahmes de l'Asie.

Mon ignorance n'était pas telle cependant que je ne fisse quelques-unes de ces remarques par lesquelles on apprécie la condition des peuples, l'état de la civilisation. Il était impossible, par exemple, quand on passait d'une douane à l'autre, de celle de la Belgique à celle de la Prusse, de ne pas remarquer combien celle-ci était mieux ordonnée que la première; de ne pas en inférer que si, sous ce rapport, la supériorité restait à la Prusse, il était probable qu'il en serait de même pour les autres parties de l'administration. On ne perdait pas cette opinion quand, à mesure qu'on avançait vers les provinces allemandes, on voyait successivement diminuer le nombre des mendiants. Et qui aurait douté qu'un sentiment, une préoccupation politique profonde était au fond des cœurs, quand partout, dans les chaumières comme dans les lieux publics, en Saxe, en Autriche, en Hanovre comme en

Prusse, était le portrait du roi de ce dernier pays?

J'ai, depuis cette époque, résidé assez longtemps en Prusse; j'ai même eu l'honneur d'être admis près du roi Frédéric-Guillaume, et je m'explique, je crois, assez bien la situation où était alors l'Allemagne. Après une longue défiance, l'éclat du règne de Louis-Philippe, la sagesse de ce prince, les attentats qui menaçaient la vie du père de famille et du souverain, la conduite récente du Gouvernement anglais à son égard, avaient appelé sur lui l'intérêt général, tandis que les splendeurs de la tribune française séduisaient les esprits éclairés de l'Allemagne. C'est ce qu'on entendait dire de toutes parts; quant aux souverains, ils étaient en général bien plus des patriarches que ces despotes qu'on nous dit, et leurs peuples ne les considéraient pas comme des ennemis. Le roi de Prusse surtout, prince du plus heureux caractère, instruit, versé dans les arts, dans les sciences, chef d'une nation chez laquelle les lumières sont universellement répandues, ne demandait probablement pas mieux que de lui donner un gouvernement représentatif, si elle en désirait un. Il avait donc préparé une Constitution, et on s'attendait à la voir paraître. Telle était la principale cause de sa popularité, qu'augmentait encore un patriotisme très-exalté, un sentiment jaloux de la nationalité de l'Allemagne. Certes, le désir de réunir

en un faisceau les forces germaniques et de les opposer à la France ou à la Russie, car c'est ainsi que le comprenait le public, n'était pas une ambition vulgaire et pouvait séduire une âme élevée, un esprit généreux. Voilà l'événement qu'on attendait, et qui eut lieu pendant mon séjour. Je ne puis dire si l'œuvre royale était bonne, si elle méritait les critiques qu'on lui adressa; car, bien que chacun semble appelé aujourd'hui à fabriquer des constitutions et des lois, je ne suis pas expert en pareille matière. Cependant je ne m'étonnais pas qu'on ne l'eût pas faite à l'image de notre Charte dont les vices étaient assez évidents. L'une et l'autre furent renversées par l'esprit révolutionnaire, ennemi naturel des progrès et de la liberté; et, après quelques années, ce même prince que j'avais vu entouré de l'adoration des peuples, connut les retours de la fortune. Comme Louis-Philippe, il vit sa capitale s'insurger contre lui et dut craindre plus tard la balle des assassins. Consul dans ses États dans cette seconde circonstance, j'eus même à rédiger une de ces adresses qui deviennent périodiques, et par lesquelles on félicite les souverains d'avoir échappé à l'assassinat. Et pourtant, telles étaient la conviction et la loyauté de ce prince, qu'après une si triste expérience, il ne renonça pas à ses projets. Plusieurs fois encore il voulut rétablir la Constitution prussienne, organiser

la nationalité allemande; la démagogie ne le permettait pas, car là, comme ailleurs, elle s'introduisait pour renverser les meilleures institutions.

Je fis, en visitant les collections publiques et celles de Dresde surtout qui sont si remarquables, une autre observation dont je désirerais bien que nos musées tirassent parti. Ainsi qu'en Angleterre, on paie pour entrer, mais d'une façon plus convenable; on achète des billets à l'administration; puis, au lieu d'être un rustre en livrée récitant toujours le même refrain, celui qui conduit les étrangers est un homme instruit qui fait remarquer les choses dignes d'attention, qui peut répondre aux observations qu'on lui adresse. Le produit des entrées sert en partie à l'entretien de l'établissement et en partie à la rémunération des employés. Rien de plus agréable pour des voyageurs qui, ne pouvant s'arrêter longtemps dans une ville, peu curieux de s'en rapporter aux bavardages d'ignorants *cicérone*, ne savent ce qu'ils doivent étudier et sortent sans avoir tiré de ce qu'ils ont vu grand bénéfice pour leur instruction. A Dieu ne plaise que je désire voir la porte de nos musées fermée à ceux qui ne peuvent payer; mais pourquoi ne pas user de l'une et de l'autre méthode? Il y a certes bien des gens qui, réduits à bayer au milieu de la foule dans nos interminables galeries, seraient heureux que, pour un certain prix, on leur montrât ce

qu'ils désirent, et pour qui ce serait une économie. Pourquoi ne pas leur donner, à certains jours, cette faculté? Les employés ne croiraient probablement pas déroger en les dirigeant. La plupart aspirent à remplacer leurs chefs dans le professorat, et je ne crois pas que des démonstrations, des explications privées, des leçons au petit pied, fussent inutiles pour les préparer à des leçons publiques. Enfin ce serait un acte de justice; sans doute nos musées sont une partie de la richesse et de la gloire nationales, et les dépenses qu'ils occasionnent doivent être supportées par tous; mais pourquoi se priver des moyens de les alléger? Pourquoi un pauvre hère qui ne les verra jamais, qui ignore qu'elles existent, devra-t-il contribuer à leur entretien dans une proportion d'autant plus grande qu'on aura refusé l'argent que beaucoup donneraient volontiers?

CHAPITRE IV.

La Police à Vienne. — Bals publics et Concerts. — M. le prince de Metternich. — La vérité sur les Massacres de la Gallicie. — Comment l'opinion publique en France a été faussée à ce sujet par les journaux. — Mission providentielle de l'Empereur de Russie. — Proclamation de la Constitution prussienne.

Je fis à Vienne un plus long séjour que dans les autres villes, parce que le paquebot sur lequel je devais m'embarquer à Trieste ne partait pas pendant l'hiver, et aussi parce que j'avais apporté des recommandations pour plusieurs personnes et y avais rencontré d'anciennes connaissances. M. de Lagrené m'avait remis une lettre pour le baron de Heckeren, ministre de Hollande, et M. Garcin de Tassy m'en avait donné une autre pour le savant baron de Hammer. Un de mes anciens compagnons de voyage dans le Levant, le général baron Prokesch, aujourd'hui ministre d'Autriche à Berlin, arrivait de Grèce ; une autre personne que j'avais vainement attendue dans l'Inde, et n'était pas descendue de l'Hymalaya quand

je partis, le baron Hugel, était depuis rentré dans son pays. Dans le même hôtel où je logeais, au faubourg de Léopoldstadt, à côté de ma chambre était celle de S. A. R. le prince de Wurtemberg, voyageur intrépide, colosse qui avait dû à la force de ses bras de descendre dans les mines du Mexique, naturaliste distingué, auteur de livres superbes sur l'ornithologie et, par dessus tout, véritable prince allemand. Il allait comme le dernier bourgeois au café voisin, prenait une des pipes publiques, lisait les journaux, saluait tout le monde et causait avec chacun. Si j'ajoute que M. le comte de Flahaut, alors notre ambassadeur, voulait bien me recevoir chez lui, on comprendra que mon séjour n'était pas sans agrément : je pouvais, avec les uns, m'entretenir du temps passé, avec d'autres de sciences et avec tous des affaires du jour; car tous, le prince excepté, s'y intéressaient.

Il n'est pas plus dans mon intention de décrire Vienne que les autres villes d'Europe que j'ai pu nommer; mais je manquerais aux devoirs du voyageur, obligé de dire la vérité, si je ne commençais par démentir les accusations si souvent répétées sur l'esprit tracassier de la police autrichienne. On m'avait averti à Vienne même qu'elle ne me laisserait pas en repos, qu'elle me surveillerait, qu'elle m'obligerait à des démarches perpétuelles. Bien que j'eusse

dû me défier de ces avis, car ils n'étaient pas nouveaux et je les avais reçus en 1828 dans des temps plus difficiles, quand je traversais la Lombardie, où pourtant j'avais joui de plus de liberté que dans la plupart des États de l'Italie, je ne laissais pas d'être un peu inquiet. Je dois donc dire, afin que d'autres soient prévenus, qu'après avoir, comme on fait partout en Europe, remis mon passe-port au maître de l'hôtel, je n'entendis parler de cette redoutable police que quand il fallut aller le reprendre. Je n'eus pas de plus grandes démarches à faire dans les autres villes de l'Empire. J'ignore si on m'épiait ; mais comme je ne m'en apercevais pas, je ne m'en souciais guère ; enfin je remarquai que dans le café où je lisais les journaux, on parlait très-librement politique ; les nouvelles importantes y étaient connues plus tôt, plus exactement qu'elles ne le sont dans les cercles et dans les réunions publiques à Paris. On y avait lu la Constitution de Prusse, les aventures de la danseuse Lola Montès à Munich, avant que le prince de Metternich s'en fût entretenu avec le corps diplomatique.

La plus grande liberté, la sécurité la plus complète, une disposition générale aux plaisirs, surtout à la danse et à la musique, voilà ce qui distinguait l'heureuse et gracieuse Vienne ; il y avait bien quelque chose de sombre quand on pénétrait à travers de

vieilles murailles dans la ville proprement dite; on voyait bien çà et là quelques soldats, soit aux portes, soit auprès de la résidence impériale; mais ce n'était évidemment que pour l'étiquette. On ne s'enquérait pas de ceux qui entraient même dans le palais des Césars, et à peine se serait-il trouvé quelque domestique pour les empêcher de pénétrer dans les appartements du souverain. Quelquefois le tambour battait aux champs, la garde se rassemblait et on voyait l'empereur lui-même monter sans suite dans sa voiture pour se promener au Prater, ou, un jonc à la main, se rendre à pied sur les remparts. On s'éloignait respectueusement pour le laisser libre, et il en était quitte pour rendre quelques saluts.

Tels j'ai vu plusieurs souverains de l'Europe, à commencer par le gracieux grand-duc de Toscane. Qui était curieux de l'approcher n'avait qu'à aller dans les galeries du palais Pitti, où on l'aurait souvent trouvé remplissant pour ses amis l'humble rôle de démonstrateur; et si ses sujets étaient en veine de révolution, il leur disait : « Dame ! la chose vous regarde; réfléchissez-y, et si vous la trouvez avantageuse, faites-la; je n'y tiens pas autrement. » J'étais allé au théâtre de Dresde, et la loge principale était ornée de deux bougies. Un homme un peu chauve, d'un air distingué, y entra avec une dame de moyen âge mise avec simplicité, puis un domestique vint

discrètement placer devant eux une lorgnette et se retira. C'était le roi et la reine de Saxe; on ne fit à leur entrée aucune démonstration; on ne les couvrit ni d'applaudissements ni de huées comme des acteurs; on ne les regardait pas la bouche béante et l'œil étonné. Ils étaient venus à pied comme des voisins, des amis, et on les recevait comme tels. Perdu dans le château de Postdam, où je cherchais M. de Humboldt, en ce moment hôte du roi de Prusse, je parcourus presque tout ce palais avant de trouver quelqu'un qui m'indiquât son appartement. Quant à la retraite de Sans-Souci, les souvenirs qui y sont attachés autorisaient sans doute l'absence d'un grand appareil, mais quand j'eus l'honneur d'y être invité, le roi souffrait encore d'une blessure faite par un assassin. Il n'y avait là pourtant ni corps de garde, ni sentinelle, ni garde municipale à pied ou à cheval, ni sergent de ville, ni agent de police plus ou moins mal déguisé. Louis-Philippe avait voulu introduire chez nous cette noble et touchante simplicité, et on sait comment il réussit.

Tel était le despotisme à Vienne, et je ne le trouvais pas assez dur pour qu'il m'empêchât de parcourir la ville et les environs, de visiter les palais, les collections, cette magnifique galerie de peinture surtout où sont tant de tableaux de Rubens et de Raphaël. J'allai aussi dans les lieux où la population se réunissait

pour ses plaisirs, et, n'étant initié ni à la langue ni aux usages des Allemands, je ne compris pas quel attrait ils pouvaient offrir. Je ne vis que d'immenses salles resplendissantes de lumières; des femmes généralement belles et vêtues avec élégance dansaient avec des hommes d'une mise recherchée, aux sons d'une excellente musique, d'une musique allemande. Une certaine nonchalance, une trop grande familiarité entre les danseurs, que je supposais venus des diverses parties de la ville et se rencontrer là par hasard, me donnèrent, je l'avoue, une assez mauvaise idée de la moralité de ces divertissements. Des tables dressées dans une tribune circulaire, l'appétit des convives, l'odeur des sauces jointe à celle du tabac qu'il était permis de humer, à ma grande satisfaction, ne diminuaient pas mes soupçons. Et pourtant cette foule si nombreuse se comportait avec la plus grande décence : pas un mot, pas un geste, qui eussent été déplacés dans la meilleure société. En me faisant expliquer ce que j'avais vu, j'appris qu'il n'y avait entre ces bals et les nôtres aucune analogie. A Vienne, des familles entières tenant à la classe des plus respectables habitants s'y rencontraient, étaient même abonnées, et y prenaient leurs repas. Le sans-gêne et la familiarité qui me choquaient étaient donc très-naturels.

Plus tard j'ai trouvé à Dantzig, ville qui n'a pas

un caractère cosmopolite comme Vienne, mais qui a conservé le type primitif, des usages analogues et qui font comprendre le goût national des Allemands pour les réunions de ce genre. Rien n'est frais et riant comme les environs de cette ville pendant l'été. Dans toutes les directions on trouve, à peu de distance, des sites charmants, des vallées pittoresques, propriétés de la ville et qui sont un but de promenade. On voit flotter des bannières qui indiquent où on entendra la musique, car il y a de nombreux cafés publics, les uns cachés dans les bois, d'autres placés en évidence sur le penchant des collines, d'autres enfin sur le bord de la mer. Les musiques sont des entreprises particulières, et si elles ne sont pas assez nombreuses, les chefs militaires permettent à celles des régiments de les remplacer. L'entrée est ouverte à tous moyennant une modique rétribution ; mais chacun va où sont ses habitudes, ses amis. Quand on entre, on remarque une multitude de tables chargées de tasses à café et de gâteaux. Des familles sont rangées autour, les dames occupées à quelque travail d'aiguille et à surveiller leurs enfants. Puis elles présentent le café absolument comme dans leur salon. Pendant que la musique se tait, on se lève et on va de table en table saluer ses connaissances. On observe très-bien qui fait ces visites, qui les reçoit, qui les rend. Là, on entend des propos

malins, les nouvelles du jour; là aussi pénètre la politique; là, en un mot, est la société. J'y ai vu, non pas accidentellement mais d'habitude, les premières autorités du pays, les officiers du grade le plus élevé, et jusqu'à une charmante cousine du roi, la princesse Marie de Hohenzollern. Elle y conduisait sa vieille mère, travaillait comme les autres dames, prenait comme elles son café, et allait comme elles régler sa dépense au comptoir. Le clergé seul s'abstenait les jours de réunion. Dans les cafés où se rendait la classe inférieure, les choses se passaient de même; on usait très-peu de liqueurs fortes, et on entendait rarement parler de ces rixes, de ces désordres, de ces querelles si fréquents dans nos cabarets. Encore, quand ils avaient lieu, fallait-il le plus souvent en accuser quelque marin anglais ignorant les usages, et qui se croyait dans une taverne de son pays.

Rien n'était plus difficile à connaître que ce qu'on nomme la politique autrichienne, et il y avait à cela diverses raisons. La principale était que le Gouvernement ne faisait pas parade de ses actes; quand il avait pris une détermination, il ne permettait pas qu'on embouchât la trompette pour célébrer sa gloire et sa sagesse, et évitait par là d'appeler la contradiction; puis ses ministres étaient de véritables hommes d'État parvenus par leurs services au sommet de la hiérarchie; ils ne ressemblaient guère à ceux qui

prennent le timon des affaires à la suite d'un tumulte et d'une mêlée parlementaires, brouillent tout pendant cinq ou six mois, puis se servent du peu qu'ils ont appris pour entraver leurs successeurs. Les premiers, dès qu'un fait se présentait, pouvaient l'apprécier par la connaissance des précédents; les seconds, ignorants des choses, étaient forcés de prendre des avis souvent contradictoires. Heureux encore quand ils savaient se décider! Heureux surtout si, par suite d'opinions énoncées étourdiment, ils ne s'étaient pas interdit d'avance les résolutions les plus sages et les plus utiles. En Autriche, l'action silencieuse, ailleurs des paroles; ici l'indiscrétion, là le mystère. M. le prince de Metternich, archichancelier, passait aux yeux de l'Europe pour faire mouvoir ce vaste Empire; mais on assurait que son chef réel était un des archiducs, oncles de l'Empereur.

J'avais un grand désir de voir ce Nestor de la diplomatie, à cause de sa renommée et aussi parce que j'avais vu son rival, le prince de Talleyrand, dans des circonstances aussi délicates que celles où il se trouvait lui-même en ce moment. M. de Talleyrand suivait, quand je vins à Londres, son traité de la quadruple alliance, et voici quels soucis avait probablement le prince de Metternich : la protestation de la France et de l'Angleterre au sujet de Cracovie était attendue ou arrivée; la Porte cherchait querelle à la Grèce au

sujet d'un prétendu ambassadeur turc, et lord Palmerston, n'ayant pas réussi à brouiller le monde à propos de l'Espagne, espérait être plus heureux en profitant de cet incident; il avait envoyé une escadre au Pirée tandis que le prince appelait près de lui le baron Prokesch. M. de Flahaut voulut bien solliciter pour moi une audience, et je l'accompagnai un jour chez le ministre. Je ne vis en entrant à la Chancellerie d'État ni gardes ni encombrement d'employés. Le suisse nous dit de monter, et un valet de chambre nous introduisit dans le salon, puis alla prévenir son maître qui était en conférence dans la pièce suivante. Après quelques instants, le ministre vint recevoir l'ambassadeur, lui serra affectueusement la main, et nous entrâmes dans son cabinet, où se trouvait déjà M. O'Sullivan, envoyé de Belgique. Les détails de la conversation me paraissent trop intéressants pour que j'en prive le lecteur.

On sait quelle était sous le dernier règne la position d'un journal important, celui des *Débats*, près du Gouvernement. Il recevait de celui-ci les informations qu'on jugeait utile de lui donner, et soutenait d'ordinaire sa politique. Ce journal n'était pas pour cela sous les ordres ni sous le contrôle du Gouvernement; il avait sa politique propre sur plusieurs points et réservait son indépendance. De là résultaient à la fois un inconvénient et un avantage. Bien que per-

sonne n'ignorât les rapports du journal avec le ministère, il était impossible de distinguer ce qui appartenait à la rédaction de ce qui lui était inspiré. Ainsi le Gouvernement était soupçonné de toutes les attaques contre les puissances étrangères et on s'en plaignait souvent, tandis que, coupable ou non, sa réponse invariable, stéréotypée pour ainsi dire sur nombre de dépêches, était qu'il ne répondait pas de la rédaction des *Débats*. Or, un article venait de paraître sur les différends entre les Anglais et les Hollandais, et tout à l'avantage des premiers. C'était sans doute dans la ligne d'un journal qui avait célébré outre mesure les avantages de notre alliance avec l'Angleterre; mais, au moment où cet article parut, il aurait été par trop maladroit que le ministère l'eût inspiré. M. O'Sullivan, en bon Belge, ne négligea pas cette occasion de parler contre la Hollande, et je cherchais inutilement à démontrer d'abord que le Gouvernement français n'était pour rien dans la publication, puis aussi que les Anglais avaient tort pour le fond. Le prince intervint, cita de mémoire et sans hésitation un traité fait en 1824 entre les puissances adverses, et en tira les mêmes conclusions que moi. Puis, comme on savait qu'un bon juge, M. le duc de Broglie, avait dit du vieux roi de Hollande qu'il serait dans l'histoire une des grandes figures de son temps, qu'on vantait son génie

financier, M. O'Sullivan cherchait à amoindrir ces éloges. Le prince répondit en rappelant les créations de ce souverain, et surtout celle de la Société générale de commerce, expliquant son mécanisme, ses règlements, donnant le chiffre de ses produits, évaluant les bénéfices qu'en avait tirés la Hollande. A mesure que j'entendais faire avec tant de précision le même historique que j'avais lu depuis si peu de temps chez M. de Bois-le-Comte, tant de remarques analogues, que je reconnaissais à peu près les mêmes chiffres, j'admirais cette vaste mémoire, cette lucidité d'exposition, et je comprenais comment le chancelier était digne de sa grande renommée. Il finit par une épigramme : « Messieurs les Anglais, dit-il, ont en matière coloniale tant de principes, qu'ils peuvent toujours en appliquer un à leur usage. » Je demandai la permission d'amender, comme on dit dans le jargon parlementaire, cette proposition et de la poser ainsi : « Les Anglais n'ont qu'un principe : mettre le feu où ils peuvent et écouler des cotonnades pendant l'incendie. » Cette boutade le fit rire, et il répondit : « C'est un peu dur, mais vraiment vous pourriez bien avoir raison contre moi comme contre M. O'Sullivan. » Là-dessus M. de Flahaut prit congé de lui et nous nous retirâmes. Comme j'exprimais ma reconnaissance à l'ambassadeur pour le plaisir que je lui devais, il me dit que M. de Metternich n'était pas

moins distingué dans ses relations privées que dans ses fonctions; il se louait de son caractère, de sa courtoisie, et paraissait lui porter une vive affection. Un autre de nos ambassadeurs les plus illustres, M. le comte de Sainte-Aulaire lui a rendu publiquement le même témoignage. Pour moi qui n'ai pas la prétention de juger les chefs des nations quand je les ai à peine entrevus, je me borne à raconter. J'ai, depuis, visité plusieurs fois à Bruxelles cette puissance tombée mais non déchue, et elle n'était pas changée. Le prince de Metternich, comme tous les hommes supérieurs renversés par les dernières révolutions, n'était pas plus superbe après qu'avant sa chute. Il conservait la même simplicité, la même sûreté de jugement, le même calme qu'à Vienne.

Ce que je viens de dire s'accorde peu, objectera-t-on, avec cette politique qui, précisément au temps dont je parle, inspirait les massacres de la Gallicie et envahissait Cracovie. Beaucoup de personnes savent à ce sujet la vérité, pourraient la dire avec plus d'autorité que moi; mais je ne la tairai pas parce qu'elles se sont abstenues. Quant au public, il a été trompé et le sera toujours tant que la presse ne sera en mesure de lui présenter qu'un côté des questions, et c'est ce qui arrive chaque fois qu'il s'agit de l'Europe orientale et surtout de la Pologne. Lorsque la Russie eut étouffé la révolution qui, dans ce pays,

avait suivi la nôtre, nombre de personnes furent obligées de fuir et trouvèrent un asile en France; parmi elles beaucoup étaient distinguées par leur mérite. On sait que chez les peuples du Nord, surtout chez les Russes et les Polonais, l'éducation consiste en grande partie dans la connaissance et surtout dans la pratique des langues étrangères. L'usage où l'on est de les leur apprendre dès le berceau fait qu'ils les parlent aussi bien que la leur, tandis que chez nous les études de ce genre ne sont considérées que comme accessoires. Si nous avons appris une langue, nous la savons assez pour comprendre de travers ce qu'on nous dit, pour dire le contraire de ce que nous voulons. Les réfugiés avaient en outre, soit pour leur plaisir, soit pour gagner les lieux de l'exil, visité une partie de l'Europe avec d'autant plus de fruit qu'ils avaient pu s'exprimer. Grâce à ces avantages, bon nombre d'entre eux entrèrent dans la presse périodique à laquelle ils rendaient de grands services, parce qu'au lieu de plusieurs rédacteurs français traduisant péniblement chacun une feuille étrangère, un seul réfugié les traduisait toutes rapidement et, connaissant les divers pays, pouvait encore les commenter. Les principaux journaux de Paris avaient donc des rédacteurs polonais chargés de trier, de traduire pour eux les nouvelles étrangères. On ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'ils pré-

sentassent à leurs lecteurs ce qu'ils jugeaient désavantageux à leur patrie ; ils choisissaient de préférence ce qui leur semblait favorable, et ce système répété tous les jours avait nécessairement donné un certain biais à l'opinion publique. Je ne les en blâme pas ; j'estimerais très-peu celui d'entre eux qui aurait agi autrement ; j'énonce seulement un fait qui prouve mon assertion.

Je viens maintenant à la Gallicie, que je ne connais pas, non plus qu'aucune autre partie de la Pologne ; mais je connais pour les avoir parcourus certains gouvernements de la Russie ; je sais qu'il y a des serfs et des nobles ; je sais qu'il en est de même en Pologne, avec cette différence que les droits des nobles polonais sur leurs serfs sont plus étendus que ceux des nobles russes. Sans insister sur l'histoire, très-possible d'ailleurs, de l'esclave polonais éventré pour réchauffer les pieds de son maître, comme de nos jours on en a ouvert un autre en Égypte pour voir s'il avait volé et bu du lait, j'ai vu traiter d'une singulière façon les paysans russes, mieux traités cependant que les paysans polonais. De plus anciens que moi me disaient que de leur temps c'était pis encore. Bien que les améliorations ne soient jamais très-rapides dans un pays, que le despote le plus absolu ne puisse d'un coup de baguette changer les mœurs et les institutions d'un peuple, j'espère que

les anciens qui me parlaient disaient vrai; que le régime des paysans russes était meilleur de mon temps que du leur; j'espère que ce régime s'est encore amélioré depuis moi, qu'il s'est amélioré en Pologne aussi bien qu'en Russie. La noblesse polonaise n'a pas, je suppose, la prétention d'avoir fait ces améliorations; je ne parle pas d'actes individuels, mais elle a eu le pouvoir, elle a été le gouvernement après l'expulsion des Russes. A-t-elle songé à alléger le joug des serfs? a-t-elle diminué leurs jours de corvée, les droits des seigneurs? En aucune façon. Si donc la condition du peuple est devenue moins misérable en Pologne, il le doit aux gouvernements qui se sont partagé ce pays, à l'empereur d'Autriche, à celui de Russie et au roi de Prusse. Et on croirait que ce peuple, ici affranchi par des souverains, là trouvant des tribunaux pour le protéger contre ses maîtres, une police qui les empêche d'abuser de leurs droits, d'éventrer les gens, par exemple, pour se chauffer les pieds; que ce peuple, dis-je, prendra, contre ses protecteurs, parti pour ceux dont il est la propriété, qui le tiennent à la glèbe! Cela est impossible, parfaitement opposé à la nature humaine, positivement contredit par l'histoire. Sans doute les seigneurs polonais et russes n'ont ni forteresses ni châteaux crénelés; ils ne sont pas moins légalement des seigneurs féodaux. La mission pro-

videntielle de l'empereur de Russie surtout est précisément celle qu'ont remplie nos rois et, après eux, tous les souverains de l'Europe; pour lui comme pour eux, elle n'est pas de convenance, de bonne politique; elle est forcée. Qu'il le veuille ou non, il faut qu'il protége son peuple contre ses nobles. Cette tâche accomplie par lui ou par ses successeurs, sa dynastie pourra être poursuivie, chassée, persécutée parce qu'on n'aura plus besoin d'elle; mais, jusque-là, le czar sera en Europe le seul prince vraiment populaire, celui dont son peuple ne pourra se passer.

La Gallicie n'est point dans les domaines de l'empereur Nicolas et les améliorations y avaient été probablement plus promptes parce que le Gouvernement autrichien n'ayant pas, comme celui de la Russie, à appliquer des réformes à tout un empire, mais à une seule province, pouvait marcher plus rapidement. Ce serait ne pas connaître la nature humaine que de penser avoir pu par les réformes les plus urgentes apaiser le désir du peuple d'en obtenir d'autres, avoir effacé chez lui le souvenir d'anciens griefs. Hélas! chez nous que la féodalité n'opprimait pas autant en 89 que les Russes ou les Polonais; chez nous qui avons été broyés et réduits en poussière par soixante ans de révolutions, ces griefs ne sont pas effacés, et on sait combien il serait facile de renouveler les haines contre les nobles et les prêtres. En Gallicie, le peuple

était donc ennemi de ses anciens maîtres, soit parce qu'ils voulaient retenir ou reprendre le plus possible de leurs priviléges, soit en souvenir d'anciennes injures, et il était disposé à défendre le gouvernement qui le protégeait. Ces dispositions n'auraient pas dû être inconnues à la noblesse polonaise; mais, si petite que fût sa part de souveraineté, elle avait la faiblesse des princes, elle se croyait aimée, et tandis qu'elle affichait le libéralisme dans l'Europe occidentale, tandis que ses comités en France et en Angleterre répandaient à profusion des catéchismes et des écrits socialistes, des flatteurs lui faisaient croire qu'on désirait sa domination. Des bruits d'un soulèvement prochain vinrent cependant à Vienne, et le gouvernement en écrivit à l'archiduc qui le représentait en Gallicie. Celui-ci répondit que c'était absurde, que la noblesse polonaise, dénoncée chaque jour par les paysans, assaillie de procès et de réclamations, n'aurait pas la folie de soulever contre elle les populations. Par précaution cependant, le plus puissant seigneur du pays fut appelé et on lui dit ce qui se passait; on le prévint de l'impossibilité où on serait de le défendre en cas d'insurrection. L'insurrection commença sur les terres mêmes de ce seigneur; des nobles, le pistolet au poing, firent marcher leurs paysans contre l'Autriche, et des récalcitrants furent tués. L'autorité fit appel à la population, et les chefs

du mouvement furent massacrés par ceux-là mêmes qu'ils avaient soulevés. Il y eut malheureusement bien des victimes innocentes, et on en eût compté beaucoup d'autres, on eût vu une nouvelle jacquerie sans l'intervention des troupes impériales. Voilà ce que des témoins dignes de foi m'ont appris sur cette triste affaire; voilà l'explication qui m'en paraît la plus plausible, et je ne vois pas comment on mêle à ces scènes sanglantes M. de Metternich qui était à Vienne. Telle est la vérité, et si je la dis sans détour quand il s'agit des partis révolutionnaires, je ne veux pas la taire à une aristocratie qui a effacé sa patrie de la carte du monde par son orgueil et sa turbulence.

Quant à l'occupation de Cracovie, n'est-il pas évident que cette ville était le centre des insurrections dont la dernière venait de faire couler des flots de sang? Le désir de revoir sa patrie, de lui faire recouvrer son indépendance, si aveugle qu'il soit, tient aux plus nobles sentiments; croyant être appelés par les populations, les exilés conspiraient partout pour rentrer, et s'ils conspiraient à Paris, comme personne ne l'ignore, ils n'étaient probablement pas assez simples pour s'en abstenir chez eux. Je ne sais jusqu'à quel point le Gouvernement français connaissait ces conspirations, mais j'avais des amis qui en étaient, et bien que je ne partageasse pas leurs illu-

sions, je ne les honorais pas moins. L'amour de la patrie, une conviction ardente, le courage, l'infortune noblement supportée, commandent le respect. Mais les puissances gardiennes du repos public dans les provinces polonaises ne pouvaient, après ce qui venait de se passer, s'abstenir de précautions, et éteindre le foyer qui brûlait à Cracovie était un impérieux devoir. Le salut du pays était pour elles la loi suprême, comme il l'avait été pour MM. Molé et de Broglie quand il s'agissait de la Belgique, et lorsqu'on présenta les protestations des cabinets de Londres et de Paris contre l'occupation, il ne dut pas être difficile de leur répondre par leur correspondance antérieure. Voilà pourquoi j'aurais désiré que nous n'eussions pas fait cette démarche, qui d'ailleurs, a été inutile.

Deux événements de nature bien différente sans doute, mais qui se produisirent simultanément, émurent beaucoup la population de Vienne, et je crois aussi le Gouvernement autrichien; la proclamation de la Constitution prussienne et les honteuses folies du roi de Bavière. La royauté s'avilissait comme pour rendre plus éclatant le triomphe de la liberté, et chacun était frappé du contraste. M. de Metternich, dont on cherchait à découvrir les sentiments, ne se laissa pas d'abord pénétrer. « C'est la montagne qui est accouchée d'une souris, » disait-il aux membres

du corps diplomatique en parlant de la Constitution prussienne. Mais des paroles plus graves qu'on recueillit firent bientôt après comprendre qu'il appréciait la situation. Le baron de Heckeren, qui était plein d'esprit et de malice, ne se lassait pas d'ailleurs de la lui montrer. « C'est heureux, lui disait-il, très-heureux pour la Hollande et pour les autres États constitutionnels; cette Prusse allongée comme un serpent en touchait plusieurs et les gênait dans l'exercice de leur liberté. Aujourd'hui, outre l'adjonction d'un royaume qui n'est pas à dédaigner, voilà toute l'Europe libérale réunie en faisceau, et cela va, vraiment, du Niémen à Cadix. »

Je partis de Vienne reconnaissant des bontés dont m'avaient comblé ceux que j'ai nommés. Là encore j'avais trouvé des sympathies pour la France dans la population et avais cru en reconnaître des signes patents chez le Gouvernement. Je savais, par exemple, que M. de Metternich, éclairé par le baron Prokesch sur l'état des choses en Grèce, n'était pas disposé à laisser recommencer la mystification de 1840.

CHAPITRE V.

Séjour à Venise. — M. le duc de Raguse. — Supériorité de l'administration autrichienne. — Attitude des Italiens vis-à-vis des Allemands.

Le chemin de fer qui va de Vienne à Trieste s'arrêtait alors à Graëtz, et encore fallait-il le quitter pendant quatre milles d'Allemagne pour franchir une chaîne des montagnes de la Styrie. Nous étions au milieu de l'hiver, la neige était épaisse et il fallut nous servir de traîneaux, ce qui nous fit souffrir beaucoup du froid pendant ce trajet. Comme la déclivité de ces montagnes est dans tous ces pays très-grande, que l'on admire même le chemin de fer pour avoir vaincu les difficultés qu'elles présentaient, on a beaucoup descendu pour arriver à Graëtz, et, le 25 février, la neige avait déjà disparu et la nature semblait renaître. Cette ville est dans une jolie vallée, et son apparence est très-pittoresque. Là me parut commencer la transition des deux races si dis-

tinctes et pourtant si enchevêtrées l'une à l'autre, la race latine et la race germanique. J'entendais parler l'italien presque autant que l'allemand. Le gouverneur de la Styrie était alors l'archiduc Jean, plus grand minéralogiste que profond politique. On l'avait placé, ce semble, dans cette superbe région géologique plus pour le mettre au centre de ses études que pour gouverner. Les habitants, qui d'ailleurs sont fort paisibles et paraissent attachés à la maison d'Autriche, prétendaient ne le connaître guère que comme savant et l'aimaient peut-être pour cela. Mais s'il administrait peu, il faisait, il faut l'avouer, de furieuses collections. Il avait encombré le musée de la ville de pierres, de roches, de minéraux, de fossiles de toute espèce. Tout était bien classé par provinces, et si le prince en a fait, comme m'assura le gardien, un catalogue complet, ce n'est pas un travail sans importance.

Nous prîmes à Graëtz les voitures publiques ; puis, ayant traversé la Drave, nous entrâmes dans des défilés formés par le prolongement d'une chaîne des monts Carinthiens; là encore le froid était intense, mais nous commençâmes à trouver à Cilly le climat des contrées méridionales. La transition était pour ainsi dire visible, car sur leur versant du nord les montagnes étaient couvertes de neige et il n'y en avait pas trace au versant du sud. Elle avait disparu

sur les Alpes Juliennes, que nous eûmes encore à franchir, et à plus forte raison sur le petit rameau des monts Illyriens qui domine Trieste. Nous avions beaucoup souffert des variations de la température, si bien qu'ayant vu les personnes que je désirais, et devant attendre un mois mon embarquement, je résolus de le passer à Venise, où, d'ailleurs, j'aurais dû faire une excursion.

Le lecteur n'a point à craindre que j'ajoute un mot aux descriptions, aux amplifications et aux lamentations dont, à propos de Venise, on ne l'a pas moins fatigué que moi. Si elle est une des plus belles villes de l'Italie, elle est une des plus désagréables à habiter; si elle regorge de palais, on n'y trouve pas un logement commode; si ses musées sont beaux, elle n'a ni établissements littéraires de quelque valeur, ni réunions publiques bien organisées; ses cuisiniers sont ou des artistes trop distingués ou d'indignes et sales gargotiers. Si elle est la reine de la mer, elle est certes la délaissée de la terre; pas un arbre, pas un paysage, si ce n'est quelques peupliers bâtis sur pilotis et à travers lesquels, ô merveille! on voit deux ou trois chevaux de manége. Des rues solitaires et sombres pendant la nuit et, sur les canaux, des gondoles lugubres dans lesquelles on chante peu de barcaroles, mais où chaque coup de rame est accompagné d'un soupir semblable à ceux que pousse un bûcheron fendant du

bois. Telle est *Venezia la bella*, et si j'ajoute que bien que toutes choses y soient à assez bon compte, on les fait énormément payer aux étrangers, qu'ils ne peuvent sortir sans être pris à la gorge par des *cicerone*, que le climat est détestable, on comprendra qu'après quelques jours on sente se refroidir l'admiration. Pour moi, je regrettai vivement de ne pas en être parti aussitôt, parce que mon fils, fatigué du voyage, fut pris des fièvres endémiques du pays, et que sa vie fut plusieurs jours en danger.

Sans cet accident j'aurais trouvé dans les relations privées un ample dédommagement à l'ennui qu'inspire Venise. Je rencontrai d'abord un peintre que j'avais connu dans l'Inde et que j'ai plusieurs fois cité ailleurs, M. Schoefft. Il avait employé sa fortune à l'achat d'un palais converti en hôtel, où j'allai loger; j'avais pour voisin le maréchal duc de Raguse, que je visitais à titre de collègue de l'Institut et comme ayant visité l'Égypte en même temps que lui; un autre collègue demeurait aussi dans le voisinage, c'était le consul M. Limperani. Enfin je voyais souvent M. Adrien Balbi, le célèbre géographe. M. Limperani alla bientôt après vivre à la campagne, mais je rencontrais chez le maréchal et chez M. Balbi la plupart des personnes distinguées de la ville. Une seule porte m'était fermée, celle de Mme la duchesse de Berry, à laquelle j'aurais d'autant plus désiré pré-

senter mes hommages que j'étais fonctionnaire français et que je ne faisais pas mystère de mon attachement au roi et à sa famille. En m'abstenant de solliciter cet honneur recherché par tous les Français qui venaient à Venise, je savais parfaitement prêter au ridicule; tout consul que j'étais, je ne représentais en effet la France ou le roi ni là ni ailleurs, et rien ne s'opposait à ce que je fisse comme tout le monde. Je n'étais pas empêché davantage par mon dévouement au roi et à sa famille, qui eussent été peu flattés probablement d'apprendre qu'en ne rendant pas hommage au malheur on croyait leur être agréable. Je connaissais mieux leurs sentiments, car une mesure devant être prise qui aurait pu contrarier Mme la duchesse de Berry et être attribuée à Mme la duchesse d'Orléans, je fis prévenir cette dernière princesse qui y mit ordre aussitôt. Mais le consul ne s'étant pas présenté comme j'aurais fait chez la royale exilée, je dus suivre son exemple sans scruter ses motifs. Nous n'avions pas ces scrupules dans ma jeunesse, et j'en appelle à M. de Bellocq et à M. Desmousseaux de Givré, chargés de notre ambassade à Rome quand j'y passai en 1828. Alors aussi il y avait là d'augustes exilés précipités du trône, mais nous nous faisions un honneur de les courtiser comme s'ils eussent été encore au faîte des grandeurs.

Il me serait facile, après avoir nommé le duc de Raguse, de parler seulement de mes rapports avec lui, de célébrer son esprit, son instruction, son hospitalité; mais fuir, pour ainsi dire, l'occasion d'exprimer mon sentiment sur une série d'actes qui m'ont humilié et dont je n'ai pourtant jamais entendu parler au maréchal, me semblerait très-peu honorable. Je tiens d'autant plus à dire la vérité qu'il dédaigne de la faire connaître lui-même. Le nom du duc de Raguse est lié à deux des plus grands événements contemporains, à la capitulation de Paris et à la chute de la monarchie. Comme une armée n'a jamais été vaincue, comme un gouvernement n'est jamais tombé sans qu'on ait crié à la trahison, il en fut de même dans ces deux cas. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, oubliant que la même accusation avait été portée contre lui, dénonça dans une proclamation le maréchal comme un traître; mais il est fort possible qu'il ait inséré cette phrase par politique, pour affermir le courage de ses soldats. Il est possible aussi qu'il ait été trompé, car il est avéré aujourd'hui, je crois, que lorsque le maréchal Mortier envoya son aide-de-camp, M. de Bourgoing, près de Marmont pour l'inviter à le joindre, celui-ci était venu secrètement à Paris, et que son corps d'armée se mit en marche sans ses ordres et au mépris de ceux qu'adressait Mortier. Ceux qui ont

connu cette époque, qui ont vu en quel nombre nos soldats fatigués abandonnaient leurs drapeaux, rentraient dans leurs foyers, laissant l'Empereur seul avec sa garde, s'expliquent très-bien nos malheurs autrement que par la trahison. Outre qu'une enquête, qu'un jugement, n'ont jamais, comme il eût été nécessaire, autorisé cette allégation, elle n'est d'autre part appuyée sur aucune preuve de quelque valeur. Quant à ce qui se passa lors de la Révolution de Juillet, il est parfaitement impossible de comprendre comment le mot trahison put être prononcé. On vit un général qui reçut l'ordre de prendre un commandement et il le prit; il prévit qu'il n'aurait pas assez de troupes pour faire ce qu'on attendait de lui et il le fit remarquer; on ne lui en envoya pas, mais on lui dit d'attaquer et il attaqua. Puis on lui ordonna de se retirer et il se retira. Enfin on lui ôta son commandement et il le rendit. Certes, voilà un militaire qui remplissait son devoir; il obéissait. Le roi qui pour obtenir de la popularité abolit la censure et donna la liberté de la presse, qui chassait pendant l'insurrection, le dauphin qui ne donna pas d'ordres à l'armée, M. de Polignac qui entreprit cette grande aventure sans avoir pris les précautions les plus simples, auraient pu être accusés de trahison à plus juste titre que le maréchal. Aucun de ces faits ne peut être nié.

Cependant, après juillet, tous les fonctionnaires

civils et militaires durent prêter un nouveau serment sous peine d'être considérés comme démissionnaires, le maréchal prêta serment ; un officier ne doit rester à l'étranger qu'avec l'autorisation du roi, le maréchal sollicita et obtint cette autorisation. Ainsi il était en règle sur tous les points. D'autre part, le maréchalat est une dignité à vie à laquelle est attaché un traitement voté par les Chambres et qui ne dépend pas de la volonté ministérielle. Eh bien ! sans que rien fût survenu qui eût altéré la position du maréchal Marmont, lorsqu'un ministre attestait à la tribune la régularité de cette position, d'une part on lui retirait son traitement, de l'autre on rayait son nom de la liste des maréchaux ! Je suis fâché qu'une telle conduite ait été tenue par le dernier gouvernement et soit continuée par celui-ci. Le maréchal est-il coupable de quelque méfait, jugez-le ; enlevez-lui son grade et ses dignités, mais dites clairement vos raisons. Si, au contraire, vous effacez sournoisement son nom, si vous supprimez son traitement en déclarant sa position régulière, vous l'injuriez tout en lui ôtant la faculté de se plaindre. Après votre déclaration, ira-t il réclamer pour paraître demander de l'argent et l'insertion d'un *erratum* dans l'Almanach ? De cette manière vous échappez, et c'est peut-être votre but, aux questions qu'on pourrait vous adresser si ce nom était en évidence. Celui envers qui on se conduit

ainsi est le premier dignitaire de la Légion-d'Honneur et, depuis la mort de l'illustre maréchal Soult, le doyen de nos maréchaux, à moins qu'on ne lui préfère le duc de Wellington; c'est un soldat de tous nos champs de bataille qu'il a arrosés de son sang. On ne peut ensevelir de tels hommes dans un dédaigneux oubli, et l'honneur national exige qu'on apprenne au monde s'ils ont mérité nos respects ou notre mépris.

Comme j'avais le temps et les moyens d'observer de près l'administration de Venise, je ne négligeai pas cette occasion. J'interrogeai le maréchal sur les points que je ne comprenais pas bien, et surtout M. Quadri qui avait servi du temps de la République, puis sous les Français, puis sous les Autrichiens; l'administration des derniers, probablement parce qu'elle a été exercée pendant une longue paix, était incontestablement préférable à celle de leurs prédécesseurs. Le mouvement politique manquait, il est vrai, mais la prospérité était évidente. On apportait un soin extrême à la justice, à la police; on n'entendait guère parler de passe-droit et de faveur dans l'avancement et la distribution des fonctions publiques. Comme un jour je faisais ces remarques à M. de Metternich, il me répondit que ce n'avait pas été, comme on disait, par système qu'il avait tenu la main à ce qu'il en fût ainsi; qu'il ne connaissait pas

de système administratif et n'avait jamais été chargé ni d'en inventer ni d'en appliquer; que, pour lui, notre devise « l'ordre et la liberté » était une niaiserie, car qui pouvait dire où commence l'ordre, où finit la liberté? Que sa devise à lui avait toujours été : « L'ordre, c'est la liberté. » On l'avait, disait-il, accusé de ne pas avoir préparé les populations aux changements que le temps amène, comme si le temps avait besoin de l'aide des hommes, comme si, chargé de la bonne administration d'un pays, de la conduite de ses affaires au dehors, il avait dû contribuer à ce qu'on altérât ce dépôt. « Préparer les peuples aux révolutions, ajoutait-il, mais c'est leur dire d'en faire, et assez d'autres prenaient ce soin. » Administrer avec application, maintenir l'ordre, avaient donc été son principal souci; car d'une bonne administration naissait une bonne justice, et de l'ordre, la liberté. Bons ou mauvais, il me semble que ces principes étaient appliqués à Venise, mais les habitants n'en étaient pas satisfaits.

Il y a dans l'âme humaine des sentiments qui dominent la raison, et je le reconnaissais chez moi-même. Quand à Vienne, le soir, les tambours des régiments italiens battaient les marches françaises, pourquoi les entendais-je avec plaisir? Pourquoi ne plaignais-je pas ces pauvres Viennois d'être ainsi gardés par des étrangers? Si des militaires parlaient

l'italien, que je comprenais, je m'en réjouissais. A Venise, au contraire, le son du tambour autrichien m'irritait, et j'étais offusqué de voir l'uniforme blanc. Ceux qui le portaient étaient pourtant de bien bons, de bien honnêtes soldats ; leurs officiers étaient pleins de courtoisie, d'élégance et de bonnes manières. Et si moi, qui ne suis pas Italien, moi qui n'ai pas de préventions contre l'Autriche, qui professe une grande estime pour son gouvernement, qui aime les populations allemandes, j'éprouvais ces sensations; quelles devaient être celles des Vénitiens? Aucun parmi les plus éclairés, si on l'interrogeait avec quelque soin, n'apportait des griefs bien positifs, mais aucun ne cachait sa haine ou son éloignement. Ainsi au théâtre, un Italien allait rarement dans la loge d'un Autrichien. Le dimanche, après la musique sur la place Saint-Marc, lorsque la promenade commençait, les Allemands et les Italiens marchaient par groupes séparés. Un jeune archiduc, modeste et simple comme ceux de sa famille, fils du grand capitaine l'archiduc Charles, avait été mis à la tête de l'armée de mer, commandée presque en totalité par des officiers italiens; on le saluait quand il passait, mais ses camarades ne lui parlaient ni volontiers, ni avec affection. Quant au peuple, son aversion perçait en toute occasion, et elles étaient fréquentes pendant mon séjour à cause des réformes dans les États du

Saint-Siége. Je parlerai plus bas de ces réformes qui commençaient. A chaque bulle nouvelle, et elles se succédaient rapidement, une nuée de crieurs publics se répandait partout, et on entendait ces mots, précurseurs du tocsin : « *Ecco la bolla del santissimo padre Pio Nono.* » Avec quelle verve, de quel air goguenard, de quelle force de poumons surtout ne lançait-on pas ces paroles quand passait un Autrichien, un officier ! Puis les marchands de figurines ne vendaient plus que des portraits en plâtre du pape et ne manquaient pas de les offrir à ces Autrichiens, à ces officiers ! Comme la patience m'aurait manqué, j'admirais avec quel sang-froid ces provocations étaient reçues. Les portraits n'étaient pas moins dans toutes les maisons, dans les cafés, dans les cabarets, partout.

CHAPITRE VI.

Griefs et jalousie de Venise contre Trieste. — Le lloyd de Londres et le lloyd de Trieste. — M. de Bruck. — Tentatives des Anglais pour établir en Italie le transit des malles de l'Inde. — Aspect politique des États du Saint-Siége. — Difficultés de la position de M. Rossi à Rome.

Ce qui distinguait surtout Venise était sa jalousie contre Trieste, qui la lui rendait bien. On accusait le Gouvernement de se préoccuper des intérêts de cette dernière ville au détriment de ses possessions italiennes ; d'avoir, malgré la nature et par d'injustes faveurs, développé le commerce et augmenté la prospérité du port allemand. Ces reproches n'étaient pas fondés, ce me semble, car si Trieste était un port franc, Venise avait le même avantage, et il suffit de considérer les conditions géographiques des deux villes pour comprendre que leur prospérité tenait à des causes parfaitement indépendantes de la politique et du Gouvernement. Remontez, sur la rive gauche du Pô jusqu'à la frontière du Piémont, cette vaste plaine qui est bornée du côté du Nord par les Alpes de toutes les dénominations, et vous parcourrez le

pays le plus riche du monde : c'est le royaume Lombardo-Vénitien, auquel Venise se rattache par un chemin de fer. Le port de cette ville est appelé à lui fournir tout ce qu'il tire de l'étranger. Mais ce pays, précisément parce qu'il a tout ce qui lui est nécessaire, a peu de besoin de l'extérieur ; s'agit-il de denrées coloniales, il les tire, malgré des droits plus élevés, avec plus de facilité de certains ports de la Méditerranée que du fond de l'Adriatique, où elles ne parviennent qu'après un long détour. Ce n'est donc pas là un élément considérable de commerce et de navigation. Il n'y a pas dans ce royaume de riches mines de houille, ni par conséquent de grandes manufactures, de grands établissements industriels. La richesse est dans le sol, et ce qu'il produit au delà de la consommation se distribue dans les pays plus pauvres, c'est-à-dire dans les régions montagneuses du Nord. Sortez de Trieste, au contraire, vous traversez aussitôt des montagnes ; vous trouvez une population qui creuse les entrailles de la terre, qui y cherche la houille, le fer, qui travaille dans des manufactures de tout genre. Trieste est appelée à subvenir à tous ses besoins, à fournir le grain pour la nourrir, le coton pour ses métiers, puis les denrées coloniales pour tout le Nord, car Vienne ne peut pas, comme Milan, tirer son sucre et son café de Gênes ou de Marseille. La prospérité commer-

ciale s'explique facilement, comme on voit, sans accuser la partialité du Gouvernement.

Un autre grief contre Trieste et le Gouvernement était le peu d'activité qu'on mettait aux travaux du chemin de fer qui devait joindre Venise à Milan comparée à l'empressement d'achever celui de Vienne à la mer. Dans ce cas encore il était évident que le chemin de fer qui alimenterait la plupart des industries de l'Empire, qui devait rayonner sur toute l'Allemagne, devait inspirer plus de sollicitude que celui qui relierait des pays essentiellement agricoles. On n'attribuait cependant pas exclusivement les retards à la sollicitude du Gouvernement pour Trieste, mais aussi à la politique; on ne se souciait pas, disait-on, de voir ses deux capitales italiennes à si petites distances, pouvant communiquer en quelques heures de façon à ce qu'on entendît, pour ainsi dire, dans l'une des villes le tocsin qu'on sonnerait dans l'autre pour l'affranchissement de la patrie. Ces motifs m'étaient donnés par des personnes qui devaient être assez bien informées des vues du Gouvernement; car, comme lui, elles étaient actionnaires dans l'entreprise. D'après ce qui s'est passé depuis, je ne le blâmerais pas de sa méfiance, dussé-je renoncer à mon explication.

Puisque j'ai été conduit à parler de chemins de fer, je saisirai cette occasion d'en finir sur cette partie

vais eu l'honneur de le voir, de lui parler du transit des malles de l'Inde par Trieste, des projets des Anglais, dont M. Waghorn était l'agent le plus actif, et voici, sans entrer dans de fastidieux détails, ce que j'appris par ces conversations. M. de Bruck se souciait très-peu de voir passer par Trieste la fameuse malle de l'Inde dont notre direction des postes était si jalouse. Il se souciait moins encore de voir aboutir à Trieste une ligne des paquebots de la Compagnie orientale, afin que, grâce à leur monopole dans la mer des Indes, ils vinssent, comme à Marseille, écrêmer ce qu'il y avait de plus lucratif en passagers et en correspondance. Pour ne pas les encourager à venir à Trieste, il ne voulait pas que les paquebots autrichiens qui parcouraient la Méditerranée touchassent à Malte : « Je ne veux pas, disait-il, qu'on approche l'antre du lion. » Enfin, il avait éconduit M. Waghorn parce qu'il ne désirait pour Trieste que des marchandises et des voyageurs, et non des engagements avec le Gouvernement anglais ou des compagnies. Il calculait, en effet, que la traversée d'Alexandrie à Marseille ou à Trieste étant à peu près égale, tout dépendait de la promptitude avec laquelle on achèverait les chemins de fer. Si ceux de l'Autriche marchaient plus vite, ce serait un avantage de quelque temps, mais celui qui traverserait la France obtiendrait la préférence quand il serait terminé. D'a-

près ces considérations, les avances de M. Waghorn relatives au passage des malles de l'Inde devaient être rejetées, et le chemin de fer se terminant avec des fonds autrichiens seulement, on restait dans une parfaite indépendance des Anglais.

Les offres repoussées pour Trieste étaient faites à Venise, sur la rivalité de laquelle on comptait. On aurait fait un chemin de fer qui, de cette ville, aurait, par la basse Allemagne, gagné les bords du Rhin, puis traversé la Belgique sans passer par la France. Des capitalistes anglais se seraient chargés de l'avance des fonds, toujours à condition que les paquebots de leur pays se trouveraient au bout de la ligne et, sous prétexte de porter les malles, s'empareraient des transports les plus lucratifs. On n'accepta pas, soit que le Gouvernement, qui ne pouvait ignorer les raisons qui dirigeaient M. de Bruck, les adoptât et crût devoir prendre la même résolution pour Venise que pour Trieste, soit par une prévision assez facile de ce qui arriverait si on les eût reçues.

Le transport par chemins de fer a sur tout autre un tel avantage que le point où ils aboutissent acquiert nécessairement une grande importance. Pendant qu'on discutait les mérites réciproques de Trieste et de Marseille, comme si l'industrie humaine devait rester stationnaire, les Anglais ouvraient une carte d'Italie et voyaient que si un chemin de fer pouvait conduire

jusqu'à l'extrémité de la Péninsule au golfe de Tarente, leurs communications seraient d'autant plus promptes avec l'Inde. Ils voulaient en venir là et cherchaient à s'attacher, dans ce but, tous les États intéressés. Pendant qu'à Venise ils offraient une communication entre cette ville et le Rhin, ils poussaient le Gouvernement pontifical à relier Ancône à Venise par un chemin dont ils auraient fait les frais. Ainsi, on le voit, Marseille devait être abandonnée pour Trieste si on y eût trouvé le moindre avantage, puis Trieste pour Venise, puis Venise pour Ancône, puis Ancône pour Tarente, et chacune de ces villes, enchaînée à l'Angleterre par quelque emprunt pour ses chemins de fer, eût vu successivement échoir à sa voisine les magnifiques profits qu'on lui avait fait espérer par le passage de la malle des Indes, profits soigneusement réservés à l'Angleterre.

Ce plan n'avait rien que de naturel, et je ne fis pas en le pénétrant une merveilleuse découverte; je ne le dénonçai pas moins partout où on pouvait l'entraver, insistant surtout sur ce qu'il y avait de dangereux à accorder aux paquebots anglais le droit de faire le service postal dans les différents ports. Il suffisait, pour qu'on fût convaincu, de voir ce qui se passait à Marseille. Pour reconnaître jusqu'à quel point l'agitation causée en Italie par les chemins de fer avait pénétré dans les populations, je résolus de

la traverser en me rendant à Livourne ; mon fils était en convalescence et je voulais mettre à profit le temps nécessaire à son rétablissement.

Je fus très frappé, quand j'eus passé du territoire autrichien sur celui du Saint-Siége, de l'attitude et des dispositions du peuple et surtout du terrain que l'influence française semblait avoir perdue en Italie depuis mon dernier séjour dans ce pays, en 1844. Alors, j'avais été à Civita-Vecchia, à Rome, à Naples, à Livourne et à Gênes, où j'avais vu nos agents consulaires, dont les chancelleries sont le meilleur thermomètre de notre influence. Est-elle en progrès, les affaires, les réclamations de toute espèce qu'elles traitent avec l'autorité locale, marchent avec facilité ; diminue-t-elle, au contraire, on ne rencontre qu'embarras et obstacles. Nul ne se plaignait, et à Naples, par exemple, le consul, M. de Montigny, était tout honteux de sa position. Il y avait là près de 4,000 petits industriels français, et par conséquent grande quantité d'affaires; toutes étaient résolues aussitôt, et on ne donnait même pas à cet agent l'occasion de les discuter.

En 1847, au contraire, voici ce qui se passait. Le Pape avait fait quelques réformes, aux acclamations de ses sujets, et en avait promis d'autres qu'il était pourtant bien difficile d'accorder. Je n'ai pas à discuter ici ces réformes, mais elles avaient produit la

plus vive effervescence, agité le peuple et désorganisé l'administration. A Ferrare, où les Autrichiens tenaient garnison, la plus grande prudence leur était imposée; ils ne se montraient pas en public sans être insultés, menacés, et on les consignait dans le château ; nulle police dans les rues, ou elle semblait abandonnée à la plus vile populace. Quand nous arrivâmes à Bologne, le départ de la diligence avait été avancé de deux heures, parce que des bandits l'arrêtaient chaque jour aux portes de la ville. Ils auraient pu tout aussi bien venir la piller au bureau, car il n'y avait plus, ce semblait, d'autorité debout. Comme j'avais fait porter ma malle à l'hôtel par un commissionnaire, celui-ci ne permit pas que je le fisse payer par le maître du logis, qu'il menaça d'un coup de couteau s'il intervenait. L'hôtelier demanda vainement protection à la garde suisse placée près de sa maison et qui paraissait aussi effrayée que lui. Il fallut en passer par ce que voulut le portefaix, et il disait effrontément devoir profiter de l'ignorance des étrangers. Nul n'aurait osé recourir à la police, et on n'osa pas davantage m'indiquer où je pourrais me plaindre. Tel était le désordre dans les villes, et il s'accrut tellement qu'on dut former des gardes nationales sans l'autorisation du Gouvernement. Il n'était pas moindre dans les campagnes, dans lesquelles des bandes de pillards attaquaient les habitations

isolées ou les hameaux, ce qui forçait les paysans à se réunir sur certains points pour se défendre.

Sans doute je ne parle pas assez bien italien pour qu'on ne me reconnaisse pas à mon accent pour un étranger, mais on ne peut pas dire aussitôt que je suis Français. Souvent donc des gens honnêtes et timides, justement effrayés de cette anarchie et voyant que je venais du Nord, me disaient faire des vœux pour l'entrée des troupes autrichiennes dans les États du Saint-Siége. La France, au contraire, grâce à la haute influence de son ambassadeur à Rome, aux marques de considération que lui donnait le Saint-Père, subissait les reproches de tous; pour les uns, elle n'était que l'alliée des révolutionnaires, le principal promoteur des désordres; pour les autres, elle empêchait le progrès, et on lui attribuait le peu d'ardeur que le Pape mettait à tenir ses promesses.

Les publications officielles ont montré depuis combien peu ces reproches contraires étaient mérités; à Rome comme ailleurs le Gouvernement français conseillait des améliorations, mais il les voulait modérées, et la modération est importune dans les grandes commotions publiques. Puis, notre influence était diminuée par la politique anglaise et par la position même de notre ambassadeur. On sait les troubles et l'état de l'Irlande ; le cabinet britannique s'en était légitimement préoccupé et avait, pour les apaiser,

pris le parti très-sage d'user de l'intervention du Saint-Père. Rien ne s'accordait mieux avec les devoirs spirituels de ce dernier et ne pouvait davantage toucher son cœur. Pour réussir, il eût fait sans doute de grandes concessions ; mais les Anglais étant protestants, ignorant quelles limites l'Église ne pouvait dépasser, conseillaient leur panacée usuelle, un gouvernement parlementaire semblable au leur. La chose étant impossible, ils attribuaient leur peu de succès aux menées de la France et l'accusaient de s'opposer aux progrès. Cette opinion avait pénétré dans bien des esprits, tandis que l'opinion contraire, celle qui nous représentait comme révolutionnaires, semblait justifiée par le choix même de notre ambassadeur, M. Rossi. Sans doute l'éminence de son esprit, la sûreté de son jugement, sa connaissance des hommes et des choses, l'empêchaient, et ses lettres l'ont bien montré, de tomber dans aucun excès. Sa conduite ne différait pas de celle de son prédécesseur, M. de Latour-Maubourg ; il donnait les mêmes conseils, avait les mêmes prévisions, mais son origine et sa vie politique n'excitaient pas moins la défiance chez ses anciens compatriotes. Le cabinet français devait trouver d'amples compensations à cet inconvénient, car il ne pouvait l'ignorer, tant il était bien informé des choses d'Italie. Outre les rapports de M. Rossi, il en recevait de ses nombreux agents diplomatiques et

consulaires, dont plusieurs n'étaient pas dans leur correspondance inférieurs à l'ambassadeur. Les lettres d'un de nos consuls-généraux, par exemple, passaient pour ce qu'on écrivait de mieux sur l'Italie. Mes remarques ne tendent donc à signaler aucune négligence, aucune faute, mais à montrer deux des causes d'une situation peut-être inévitable.

J'avoue que lorsque je faisais sur l'Italie les réflexions contenues dans ce chapitre, je ne m'étais pas rendu un compte bien exact de la situation particulière de l'État pontifical. L'expédition de Rome, résolue par le Gouvernement et l'Assemblée constituante, m'ayant été une occasion de mieux étudier ce sujet, je n'ai rien voulu ajouter à ce que j'avais remarqué dans le moment, mais je n'ai rien à en retrancher. Qui prendra la peine de lire dans l'introduction de Pufendorff le chapitre qu'il consacre à la monarchie spirituelle du Pape, reconnaîtra l'impossibilité d'y établir les institutions modernes sans saper les bases du catholicisme, et par conséquent de la civilisation. Je suis donc moins porté qu'auparavant à louer les conseils libéraux donnés au Saint-Siége à l'époque dont je parle, et je crois qu'ils n'auraient pu être appliqués sans danger qu'aux Légations.

CHAPITRE VII.

Ancône. — Corfou. — Patras. — Les nobles de la Grèce. — Le chef de bandes Grivas. — Athènes et le Pirée à vingt ans d'intervalle.

Nous étions revenus de Venise à Trieste au commencement de mai, et nous nous embarquâmes quelques jours après sur le paquebot autrichien. Son organisation était à peu près la même que celle de nos paquebots de la Méditerranée ; un officier de la marine impériale le commandait, et l'ensemble du service était très-satisfaisant. Le lendemain de notre départ, nous arrivâmes à Ancône après avoir été assez rudement secoués par la mer. L'Adriatique, par sa forme allongée, par les hautes montagnes qui la bordent à l'ouest, se trouve dans les meilleures circonstances pour être perpétuellement houleuse et agitée. Comme je ne souffre pas du mal de mer, je n'avais pas à me plaindre ; mais il n'en était pas de même de mes compagnons de voyage. Il y avait des Italiennes, et elles ne ressemblent nullement aux An-

glaises, qui ne sont malades ou effrayées que d'après les règles de l'étiquette de la *fashion*. Nos compagnes poussaient des cris, se répandaient en doléances très-naturelles sans doute, mais qui n'étaient pas moins incommodes, et auxquelles nous étions peu sensibles, car il n'y avait pas l'ombre de danger. Aussi, à peine eûmes-nous jeté l'ancre, qu'elles s'élancèrent hors du navire pour remercier le ciel de leur heureuse arrivée. C'est à une chapelle de la forteresse qu'il est, dit-on, d'usage d'accomplir ce devoir, et nous les vîmes s'y rendre.

Ancône ne paraissait pas aussi agitée que les autres villes des Légations que je venais de traverser, ce que j'attribue sans hésitation à ce qu'elle a un commerce maritime assez considérable pour la distraire un peu de la politique. La tranquillité n'y était cependant pas parfaite ; il y avait bien de temps à autre quelque assassinat, *qualché stilletate*, et on ne laissait pas de prendre des précautions. Quand j'allai chez le consul M. Douault, il ne suffit pas que je frappasse à sa porte pour qu'elle s'ouvrît ; on vint reconnaître comme dans une forteresse, et je ne pénétrai qu'après bien des circuits. C'est qu'en effet, et M. Douault en fit plus tard l'expérience, on envahissait parfois les maisons.

Après quelques heures employées à prendre du charbon et à recueillir des passagers, le navire se

remit en route et nous quittâmes définitivement la terre d'Italie. Je n'étais point en veine d'enthousiasme et ne me serais point écrié : *Salve, magna parens rerum, saturnia tellus, magna virûm.* Je ressentais au contraire les plus vives appréhensions sur ce pays que j'aimais et dont l'avenir me paraissait si sombre. Mais les réflexions d'un voyageur, tristes ou agréables, ont l'avantage de ne pas être longues. Nous approchions de Corfou, qui devait d'autant plus m'intéresser que j'avais vu cette île quelque vingt années auparavant. Alors la nation grecque, de chez laquelle je venais, se composait de quelques malheureux habitants des îles, de quelques marins, de quelques villageois du Péloponèse vivant de racines, d'écorces d'arbres, et fuyant les hordes d'Ibrahim-Pacha. Sur le rivage de Paros, où il s'était réfugié, j'avais pris tristement mon dernier punch avec le prince Mavrocordato, aujourd'hui ministre à Paris. J'avais porté de la part du général Fabvier 20 fr. à un ministre de la marine qui en fut bien reconnaissant; j'avais vu les coffres de l'État qui renfermaient trente sous. Corfou m'avait paru bien brillant après ces misères; je me rappelais des vaisseaux dans le port, des troupes anglaises, le luxe des voitures, la beauté des routes, le mouvement de la cité. A quel degré de prospérité n'avait pas dû atteindre depuis cette île si heureusement située entre la Grèce et l'Italie et baignée par trois

mers! A l'arrivée, je fus complétement déçu dans mon attente. Nous vîmes seulement quelques petits navires ioniens dans le port; nous entrâmes par un marché assez sale; les rues étaient presque désertes; les maisons moins bien entretenues qu'à mon premier passage; je comptai peu de voitures, et la garnison, au lieu des airs triomphants d'autrefois, paraissait se plaire médiocrement sur ce rocher. Je dirai plus tard les causes de ce changement, que j'attribuai d'abord à l'influence du caractère britannique. Partout où ils étendent leur domination, les Anglais communiquent en effet aux indigènes les formes guindées, les habitudes moroses qui caractérisent leur *joyeuse* patrie. Je croyais qu'ils avaient supprimé les cris étourdissants, les chants perpétuels, les danses spontanées, auxquels on est accoutumé dans ces pays. Mais ils n'avaient pu changer la nature, et je retrouvai la campagne aussi belle, le paysage aussi pittoresque, que je les avais vus.

Notre paquebot prenait, partout où nous nous arrêtions, comme une teinte des localités. L'élément italien, ces femmes peureuses et criardes, avait disparu, et nous l'avions remplacé par des Franco-Grecs dont le caractère est bien connu de tous ceux qui ont la pratique du Levant. Ils abondent surtout dans ces parages, mêlés qu'ils sont aux nombreuses intrigues ourdies par le Gouvernement ionien, et à

celles plus nombreuses encore que font spontanément les habitants de la terre-ferme et des îles. Nous avions le bonheur d'en posséder un des plus divertissants; lui eût-on parlé chinois, il aurait, je crois, compris et répondu. Personne ne lui en ayant fourni l'occasion, il se restreignait aux huit ou dix langues dont les voyageurs des divers pays se servaient à bord. Et quelles contrées n'avait-il pas visitées, quels personnages ne connaissait-il pas? Il était comte, disait-il, portait le nom d'un des hommes les plus considérables de la Grèce, et avait par conséquent frayé avec toutes les puissances. Pour le moment, il venait d'Angleterre, où il s'était entendu avec lord Palmerston, dont il apportait les dépêches. Il avait conféré avec M. Guizot, mais il était moins satisfait de lui que de Sa Seigneurie; aussi appartenait-il au parti anglais que, sur ses avis, M. de Metternich s'était décidé à appuyer. Il était chargé, comme ami du baron Prokesch, ministre d'Autriche, de l'avertir à ce sujet. A mesure que nous découvrions les îles de l'Ionie, il nous faisait leur histoire et, par supplément, celle de tous ceux qu'on nommait. Il fit jusqu'à la mienne, et on comprend si je fus ébahi, car je ne l'avais jamais vu. En un mot, il nous rendit le voyage très-agréable; quelques jours après, malheureusement, j'entrais chez le baron Prokesch lorsqu'il s'y trouvait, et sur ce que je le saluais en bon compa-

gnon, notre hôte me demanda qui il était, car il ne le connaissait pas plus que moi. Il avait fait assez exactement mon histoire parce qu'un médecin romain, que j'avais autrefois rencontré en Grèce et qui servait dans l'armée, revenait d'un congé en compagnie de son frère et avait dit qui j'étais.

Nous étions arrivés à Patras, où nous trouvâmes réunie dans les rues toute la population de la ville et des environs. On attendait à chaque instant le roi et la reine; chacun avait mis ses habits de fête et, sous ce soleil toujours éclatant, on voyait briller l'élégant costume des Klephtes mêlé aux uniformes des troupes régulières, tandis que les gens de mer se distinguaient par leurs larges pantalons de couleur foncée et leurs jambes nues. Aux coups de pistolet, aux courses furieuses, aux chants, au bruit des guitares, il était facile de reconnaître que nous n'étions plus sous la domination anglaise. Le pavillon hellénique flottait en effet glorieusement sur une ville nouvelle élevée sur un monceau de ruines. Patras est à l'entrée du golfe de Lépante, et, du côté opposé, se trouve Missolonghi, dont les romanciers et les dramaturges ont tant célébré la chute. Ces deux villes forment ce qu'on nomme les Petites-Dardanelles et avaient été illustrées de mon temps par un fait d'armes important. Occupées l'une et l'autre par les Turcs, elles protégeaient une partie de la flotte

ottomane réfugiée dans le golfe. Elles ne purent empêcher cependant qu'elle fût incendiée par une escadrille grecque. Patras était alors, comme toutes les cités turques, dans le plus misérable état, et avait souffert en outre de la guerre et du blocus. Mais, sous l'administration grecque, bien que la tranquillité fût précaire, des rues avaient été tracées, on avait élevé des maisons, planté des avenues, et tout avait un aspect riant et animé.

Comme je ne comptais pas beaucoup sur les ressources du pays, j'étais peu disposé à aller me loger à terre; mais, à ma grande surprise, nous vîmes plusieurs hôtels et fûmes beaucoup mieux traités qu'à Corfou dans celui que nous choisîmes.

Nous partîmes sans avoir vu arriver le roi; mais en longeant le littoral, nous aperçûmes à distance une cavalcade nombreuse se pressant sur la route tracée à travers les coteaux de vignobles qui entourent Patras. C'était le soir, et les fustanelles blanches se détachant sur le fond vert du paysage produisaient un très-agréable effet; nous couchâmes cette nuit à bord et, le lendemain, des voitures appartenant au Lloyd autrichien nous firent traverser l'isthme de Corinthe et nous conduisirent à une station qui lui appartient également et semblable aux établissements de ce genre en Europe. La chaleur était intense, ce qui n'empêcha pas plusieurs de nos compagnons

d'aller, en attendant le paquebot d'Athènes, visiter les ruines de Corinthe. Nous étions au port de Loutraki, et le village qui lui donne ce nom se trouvant très-rapproché, nous y allions à chaque instant, soit pour tromper l'ennui de l'attente, soit parce qu'il offrait un spectacle curieux. Une foule nombreuse y était rassemblée sous prétexte de rejoindre l'escorte royale; ceux-ci cherchaient des moyens de transport, ceux-là partaient à cheval ou à pied, mais rarement sans avoir, par prudence, mangé et bu copieusement. Le médecin italien et moi nous entrions volontiers chez les restaurateurs du lieu, tandis que nos compagnons, moins aguerris, s'enfuyaient avec dégoût. Dans de sales tavernes, assis sur le sol nu et humide ou sur leur bagage, les nobles de la Grèce se régalaient de poisson sec, d'ognons, d'ail, d'olives et de biscuit qu'ils arrosaient avec cette mauvaise eau-de-vie nommée *raki*. Ils se passaient parfaitement de couteaux et de fourchettes, mais n'abandonnaient pas les armes brillantes attachées à leur ceinture. Le docteur passait d'un de ces bouges à l'autre, trouvant et embrassant parfois des connaissances, devoir que je m'estimais heureux de n'avoir pas à remplir. Cependant nous vîmes assis sur ses talons et fumant une petite pipe, un individu remarquable par ses allures pastorales. Au lieu d'une calotte rouge, il avait sur la tête un chapeau de paille attaché sous le menton

par des rubans roses. Une mandoline était suspendue sur son dos et son costume était irréprochable; outre sa veste et ses guêtres brodées d'or, sa tunique était d'une blancheur parfaite et ses armes d'un grand luxe. Ce nouveau Tircis n'était autre que Grivas, l'un des chefs de bandes qu'on avait eu le plus de peine à réduire; pillard avant tout, il s'était montré à ses heures de ce qu'on nommait le parti français, et nous nous donnâmes l'accolade; il allait, disait-il, rejoindre le roi; mais nous apprîmes bientôt qu'ayant trouvé l'occasion favorable, il avait excité un soulèvement et que, poursuivi pour ce fait, les Anglais l'avaient, suivant l'usage, accueilli et protégé dans une de leurs îles. Aux yeux de ses compatriotes, il avait seulement par là passé à l'opposition; il était du parti anglais.

On va en quelques heures seulement de Loutraki au Pirée, et c'est fort heureux, car cette traversée, fort divertissante parce qu'elle dure peu, serait insupportable à la longue. Il avait été impossible, et le capitaine nous en prévint très-galamment, d'obtenir à bord quelque ordre et quelque discipline. Les Grecs qui forment la presque totalité des passagers n'ont jamais voulu admettre qu'il s'en trouvât de diverses classes. Ils se précipitent sur le pont, s'assoient sur leur bagage, et peu leur importe de s'être mis à une des premières ou des dernières places; ils

ont soin cependant de ne payer que pour celles-ci. On imagine par conséquent le tumulte et la confusion de l'embarquement et la bigarrure que présente cette foule pressée sur le pont. C'est pour cette raison peut-être que nous n'avions pas d'Anglais parmi nous; le rôle de *gentleman* eût été impossible à remplir. Mais c'est à l'arrivée que le désordre fut à son comble. Les derniers rayons du soleil avaient éclairé le temple de Jupiter à Égine; une tiède vapeur qui couvrait la mer perdait peu à peu sa teinte rougeâtre et ne paraissait plus que vers le couchant; les collines, les promontoires près desquels nous étions semblaient fuir avec la clarté du jour; puis la nuit nous avait enveloppés. Tout à coup des masses énormes paraissaient sortir de la brune; c'étaient les vaisseaux des escadres française et anglaise, alors à l'ancre devant le Pirée, que nous longions successivement. Nous nous dirigeâmes ensuite vers le fanal, et quand nous nous arrêtâmes, nous crûmes avoir à repousser un assaut, tant le nombre d'aubergistes, de garçons d'hôtel, de commissionnaires, de bateliers qui s'élancèrent à bord, était prodigieux. Mais les passagers n'étaient pas en moindre nombre et défendaient vaillamment leur personne et leur bagage contre ceux qui voulaient les entraîner. Cette scène se passait dans l'obscurité, et ceux qui connaissent la vigueur de poumons, la variété de notes contenues dans une poitrine grec-

que, peuvent se faire une idée du vacarme qui l'accompagnait. Comme je savais où je logeais, je laissai mon hôte futur s'arranger à sa guise pour nous et nos effets, et il s'en tira parfaitement. Il nous installa dans un bon canot, et aussitôt débarqués, une calèche nous conduisit à Athènes. J'ignore comment il s'y prit avec la douane, mais je reçus mon bagage parfaitement visité, bien que j'eusse gardé mes clefs dans ma poche, et je n'eus pas trop à payer le lendemain.

J'aurais quelque droit de parler de mes impressions quand je fus arrivé dans un hôtel aussi somptueux que ceux qui ornent les capitales de l'Europe; quand je vis de larges rues, de belles maisons, des magasins, des voitures, et que je savais me trouver à Athènes. Ce n'était pas cependant les classiques souvenirs de cette cité, les débris de sa splendeur qui me touchaient. En 1827, assis sur les ruines de ce temple d'Égine dont je viens de parler, j'observais à l'aide d'une lunette cette ville alors occupée par les Turcs. C'était là que, quelque temps auparavant, nos marins, ayant à leur tête M. de Rigny, étaient venus délivrer les débris du corps grec conduit par Fabvier. Un de mes amis, l'amiral Le Ray, portait le drapeau de la France à l'ombre duquel ils s'embarquèrent. Ils laissaient debout derrière eux une trentaine de chaumières, tandis que, sur le Pirée, il

ne restait qu'une masure. A peine vingt années avaient passé que sur les mêmes lieux on comptait ici quatre mille maisons et là quinze cents, puis des palais, des monuments et de délicieuses retraites semées dans la campagne. Si le nombre de maisons que j'indique paraissait exagéré, je ferais remarquer que des familles étrangères ne demeurent pas, dans ce pays, sous le même toit. En attribuant cinq personnes à chacune des maisonnettes dont je parle, on trouverait que la population s'élève à 27,500 âmes, et ce chiffre me paraît répondre au mouvement qu'on observe.

J'admirais le triomphe de la civilisation sur la barbarie, du christianisme sur le croissant, et ce triomphe me pénétrait d'orgueil, car la gloire en revenait surtout à mon pays.

CHAPITRE VIII.

Séjour à Athènes.—Affaire Mussurus.— Coletti.— Les ambassadeurs turcs. — Syra. — Causes du mauvais vouloir du Gouvernement ionien et de l'Angleterre contre la Grèce.

Comme il fallait attendre le départ du paquebot qui d'Athènes allait rejoindre à Syra celui d'Alexandrie, j'eus le temps de parcourir la ville, d'y voir plusieurs de mes anciens amis, tandis que, grâce aux circonstances politiques, je dus renoncer au plaisir d'en rencontrer d'autres. Sans entrer ici dans des détails si bien présentés par d'autres, et auxquels je ne pourrais rien ajouter, il suffira de rappeler qu'en 1847 le chef du Gouvernement grec était Coletti, chaudement appuyé par la France, que représentait M. Piscatory, tandis que le ministre anglais lui était hostile et soutenait son rival, M. Mavrocordato. La flotte française, commandée par l'amiral Turpin, semblait surveiller celle de l'Angleterre qui menaçait le Pirée. La mésintelligence était patente, et comme je n'étais chargé d'aucune mis-

sion, je ne voulais pas paraître en remplir une en voyant les hommes éminents du parti opposé au nôtre. Le ministre français habitait près de la ville une maison élégante, dont Mme Piscatory faisait les honneurs avec toute la grâce parisienne et dans laquelle on voulut bien m'admettre plusieurs fois; aussi était-ce le rendez-vous de la société et y ai-je vu les salons aussi remplis de visiteurs que dans les autres capitales. Coletti était parmi les plus assidus, et il a sans doute trouvé là bien des consolations, bien des encouragements pour supporter le fardeau sous lequel il devait succomber. Chez M. Piscatory, les soucis diplomatiques paraissaient s'accommoder assez bien avec la vivacité de son esprit et ses goûts d'artiste; c'était chez lui qu'on méditait et les fouilles et les réparations d'anciens monuments. Le baron Prokesch, en sa qualité d'Allemand, suivait les travaux d'érudition; il déchiffrait les médailles, les inscriptions, et avait converti en un musée une belle maison qu'il avait fait construire. Parmi les philhellènes mes anciens amis, j'avais retrouvé M. Dumont, devenu médecin en chef des armées grecques; nous avions mené ensemble une vie assez vagabonde dans l'archipel que nous visitions, surtout à Naxos, dont nous fîmes le tour à pied, vivant du produit de la chasse et couchant où nous pouvions. Le commandant Thouret avait trouvé des

souliers et un bel uniforme dont il manquait, aussi bien que son camarade le général Mollière, lorsqu'au siége de Chio il s'était rendu à bord de l'amiral Canaris. Enfin, quelques visites au vaisseau de l'amiral Turpin, à notre École grecque, faisaient passer rapidement le temps. J'eus aussi l'honneur d'entretenir le ministre Coletti, que j'avais connu à Nauplie; il ressentait déjà les premières attaques de la maladie qui l'emporta, et la conversation tomba sur une des difficultés qu'on lui faisait. Les puissances chrétiennes avaient permis au Grand-Turc de leur envoyer des ambassadeurs à résidence, comme elles font entre elles, et il avait choisi un nommé Mussurus pour l'établir en cette qualité près de la cour de Grèce. Ce Mussurus avait épousé une des filles de Vogoridès, ancien drogman de la Porte, et, suivant l'usage, avait probablement acheté sa nomination. Outre qu'à peine arrivé à Athènes il s'était fait le satellite de sir Edmund Lyons, rien n'était choquant comme de voir un Grec représenter le Sultan à Athènes. Nous avons tous connu un sujet français, M. Pozzo di Borgo, résidant à Paris en qualité d'ambassadeur de Russie. Croit-on, malgré les qualités éminentes de son esprit, que cette position pût être bien digne pour son Gouvernement et pour lui, que les souverains près desquels il était accrédité fussent bien flattés? La Russie devait être représentée par un Russe et non par un

propriétaire corse. Elle ne manquait certes pas de gens capables de remplir dignement ce rôle, et le choix qu'elle fit montrait ou le désir d'intriguer ou la puérile vanité de faire recevoir un si étrange représentant. L'envoi de M. Rossi avait eu un caractère analogue. Quant aux Turcs, c'est pis encore; sans doute s'ils emploient dans leurs légations près des cours européennes des Grecs instruits, aimables, distingués, ce ne peut que leur être agréable. On n'a pas crainte alors, si on va les visiter, de frapper à un harem de modistes, d'entremetteurs, de marchands de foulards, d'industriels de toute sorte. Un plaisant ne peut pas parier, comme j'avais fait avec mon ami M. Baude, qu'il irait proposer à Son Excellence l'ambassadeur de la Sublime-Porte d'empoisonner le maréchal Soult et M. Guizot, parce qu'ils ne voulaient pas abandonner l'Algérie. Et cette proposition n'avait rien de bien osé, car Sa Hautesse avait écrit peu de temps avant à son délégué à Paris, à Reschid-Pacha, aujourd'hui ministre libéral, dit-on, de faire empoisonner je ne sais quel aventurier. Il est vrai que ces ambassadeurs grecs, pour expliquer leur conduite, doivent avoir avec Constantinople de singulières correspondances. Mais en Grèce, là où la guerre de l'indépendance a été surtout une guerre religieuse, l'envoi de M. Mussurus était une insulte. Après s'être retranché dans ses priviléges diplomati-

ques, il était retourné à Constantinople. Sur les conseils de l'ambassadeur anglais, la Porte avait répondu en mettant des entraves à la navigation grecque, et de là de nombreux embarras étaient résultés. Comme Coletti, élevé à la cour du pacha de Janina, connaissait aussi bien les Turcs que les Grecs, je lui fis remarquer combien il était absurde d'admettre des ambassadeurs ottomans sur le même pied que les autres, de les prendre au sérieux : « Hélas! me répondit-il, vous avez raison et je le sais de reste; mais, outre que nous sommes une jeune nation et que par conséquent nous ne pouvons avec convenance poser des principes de droit public, on ne nous comprendrait pas; l'Angleterre est contre nous, et, seule avec la Russie, elle a l'intelligence des Mahométans. La France, l'Autriche et les autres États du continent sont à ce sujet dans la plus complète ignorance. » J'ai bien peur que cette sentence peu flatteuse n'ait le mérite de la vérité.

Le paquebot qui nous conduisait à Syra était encombré, comme celui qui nous avait amenés de Loutraki, de passagers entassés pêle-mêle; mais, à notre départ, le Pirée n'offrait pas un spectacle si imposant qu'à notre arrivée, car les vaisseaux anglais s'étaient retirés la veille. J'aurais pu parodier ce vers :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Nous n'avions de voyageurs remarquables que la veuve de Karaïskaki, femme célèbre dans son temps pour sa beauté; le fils de Colocotroni, chargé pour Syra de quelque mission du Gouvernement, et enfin le médecin du roi Othon, qui profitait pour se promener de l'absence de son auguste client. La traversée se fit sans incident et nous ne tardâmes pas ni à arriver ni à débarquer. Nous ne trouvâmes pas un hôtel comparable à celui d'Athènes; on y était même fort mal logé et plus mal nourri, mais ce n'était pas moins un palais si on comparait à ce qui existait autrefois. J'avais habité, pendant que cette île était le centre de mes excursions, la plus belle de ses maisons. Elle appartenait à un ancien courrier de notre cabinet, M. Manaraki, et tandis que des fenêtres on voyait la rue, le côté opposé donnait sur une place. Je cherchai vainement cette ancienne demeure, et bien qu'elle existât, je ne pus la reconnaître tant elle était misérable à côté des constructions nouvelles. La place sur laquelle elle donnait avait été couverte de maisons. Un beau club appartenant au commerce avait remplacé un pauvre café semblable à ceux de la Turquie, d'où nous allions observer l'arrivée des navires. Les huttes et les hangars qui formaient l'unique rue sur le rivage avaient fait place à de grands magasins. La population avait monté de 6 à 40,000 âmes. Tels avaient été les progrès de

cette ville, dont j'avais pour ainsi dire vu jeter les fondements, et que je retrouvais semblable aux petites cités mercantiles de l'Italie.

J'ai le plus profond respect pour les actes diplomatiques, pour les explications qu'ils donnent de la conduite des gouvernements ; mais leur gravité même les empêche souvent de signaler d'autres causes de conduite qu'on ne pourrait prouver et qui seraient peu honorables. Comme je n'ai jamais vu le Gouvernement britannique prendre une mesure sans qu'on pût indiquer l'intérêt actuel, mercantile, matériel, qui le faisait agir, j'ai recherché s'il n'en était aucun de ce genre qui motivât ses rigueurs contre la Grèce, et il ne m'a pas été difficile d'en trouver. La prospérité de ce pays ruinait les îles Ioniennes par plusieurs raisons politiques et économiques. Il est facile de comprendre que la Grèce continentale étant tranquille, ses habitants ne sont plus poussés à transporter leur fortune et leur industrie dans les îles protégées par le pavillon britannique. Il y a mieux ; la plupart des hommes n'aiment guère à obéir à des gens étrangers par la langue, l'éducation, les habitudes et la religion. Telle est la position des Ioniens par rapport aux Anglais, et le mode de domination de ceux-ci, si bonnes qu'ils supposent leurs lois, ne la rend pas plus agréable. Si la bonhomie autrichienne ne triomphait pas de l'antipathie des Italiens, on peut comprendre

de quel œil les Grecs regardaient les Anglais. Ceux qui le pouvaient venaient donc se placer sous un gouvernement national plutôt que de supporter un joug étranger.

Par là s'explique l'état stationnaire dont j'avais été frappé à Corfou. Puis, les bénéfices agricoles étaient bien plus grands sur des terres presque vierges que dans des îles depuis longtemps cultivées. On ne pouvait se flatter de quintupler en quelques années les produits du sol de Corfou comme on avait quintuplé ceux de Patras. La décadence commerciale suivait nécessairement celle de la population et de l'agriculture. Avant que la Grèce fût libre, une bonne partie de ses produits s'écoulait sous le pavillon ionien, qui protégeait aussi ce qu'elle recevait en retour. Le commerce grec était en réalité et dans une grande proportion entre les mains des Anglais. Mais depuis l'émancipation, le pavillon national avait pris une incroyable extension. Lorsque la sotte querelle à propos de Mussurus se fut élevée, la France et la Russie permirent à leurs agents de donner leurs pavillons aux Grecs repoussés des ports turcs. Or, je tiens de M. Piscatory qu'une petite île qui n'avait naguère que quatre navires dut demander deux cents expéditions. La jalousie du Gouvernement ionien est, comme on voit, assez facile à comprendre, et elle explique beaucoup mieux que les documents publics l'amertume

des discours officiels, l'insolence des procédés employés envers la Grèce par le lord haut-commissaire et par le ministre britannique à Athènes. Sans doute ces personnages, à cause de leurs préoccupations, à cause surtout du peu d'aptitude qu'ont les Anglais à connaître les nations au milieu desquelles ils vivent, pouvaient être facilement dupes d'intrigants. Le ministre, sir Edmund Lyons, qui, pour avoir conduit sur son navire le roi Othon, avait cru devoir gouverner la Grèce, pouvait montrer quelque dépit de son peu de crédit. Mais ils n'étaient des idiots ni l'un ni l'autre, et pourtant ils se montrent dans leurs rapports disposés à admettre toutes les accusations contre Coletti, et leur eût-on dit qu'il avait mis la lune dans sa poche, ils en auraient probablement transmis la nouvelle. Une irritation si vive et si constante ne naît pas de causes secondaires et accidentelles et ne me paraît pouvoir s'expliquer que par celles que j'ai données. Les îles Ioniennes ne peuvent vivre à côté de la Grèce prospère, et seront absorbées par elle ; donc il faut pour l'Angleterre que la Grèce soit troublée, qu'on y excite la crainte, la sédition et, au besoin, des révolutions.

Et s'il fallait une preuve plus évidente de ce que j'avance, croit-on que, s'il ne s'agissait d'un grand intérêt et presque d'une question d'existence, on eût osé couvrir de si ridicules prétextes les querelles faites

à la Grèce ? Si léger, si peu scrupuleux que soit lord Palmerston, se serait-il exposé aux huées du continent et de son propre pays pour recouvrer de la façon qu'il a fait tantôt de minimes arrérages de rentes, tantôt l'argent de quelques pots cassés ? On comprendrait encore qu'une première fois il n'eût pas calculé la portée de ses démonstrations ; mais il avait vu, en 1847, l'Europe indignée se réunir à la France pour appuyer le Gouvernement grec ; il avait été forcé de reculer devant cette manifestation. Et il aurait recommencé en 1850 sans raison pressante, sous un prétexte, s'il se peut, plus misérable que le premier ! Sans doute il comptait sur les troubles du continent ; il pensait que, cette fois, la France, divisée à l'intérieur, fuirait de nouveaux embarras. Il espérait aussi qu'elle ne trouverait plus chez les autres puissances les sympathies qui avaient accueilli la monarchie. Il s'est trompé, au grand honneur de notre Gouvernement, dont la résolution doit être plus louée encore que celle du Gouvernement qui le précédait, car sa route était semée de plus de dangers. Le président, le loyal général de La Hitte, notre ambassadeur en Angleterre, M. Drouyn de Lhuys, notre envoyé en Grèce, M. Thouvenel, tous ont offert au pays une de ces consolations que les malheurs publics rendent encore plus précieuses. J'étais alors à l'étranger, et je sais que le succès y a été salué par des acclama-

tions aussi vives que chez nous. Lord Palmerston ne se serait pas exposé à ces échecs, ne se serait pas exposé surtout à l'humiliation qui l'attendait devant les pairs de l'Angleterre pour de futiles motifs.

CHAPITRE IX.

A qui l'on doit la Vénus de Milo. — Alexandrie. — Méhémed-Ali et la grande-croix de la Légion-d'Honneur. — Funérailles d'un fils du pacha. — Le Caire. — Une Caravane dans le désert. — Du Caire à Suez.

Quand on voit flotter aux mâts d'un navire un pavillon jaune et de forme carrée, il faut s'éloigner, car c'est le signal de quelque contagion vraie ou présumée. Le paquebot autrichien qui faisait le service entre Alexandrie et Syra portait toujours cet ornement, et on ne lui permettait pas de communiquer à terre. Le temps n'était plus où un voyageur pouvait à Syra faire appeler quelque ami influent, se rendre avec lui en ville et laisser ses compagnons achever tristement leur quarantaine. Nous n'avions, on le conçoit, aucun empressement de nous rendre à bord avant l'heure, et nous n'arrivâmes que lorsqu'on levait l'ancre. Bien que nous entrions définitivement dans le monde oriental, dans le monde de la peste, nous retrouvâmes les habitudes européennes. Le paquebot n'étant plus des-

tiné à recevoir toute la population d'un port pour la verser dans un autre, les passagers étant peu nombreux, nous retrouvâmes et nos cabines et nos places distinctes, enfin le *comfort* assez restreint du bord. Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, je rendis grâce à la navigation à vapeur. Il est une route que les navires suivent éternellement pour traverser cet archipel ; ils reconnaissent l'île de Milo, passent à sa pointe orientale, et, si ce sont des navires de guerre, le consul M. Brest, dont la maison est perchée au sommet le plus élevé, daigne échanger avec eux quelques signaux ; puis, suivant qu'on monte ou qu'on descend, on va passer entre Tino et Myconi, ou on gagne la pleine mer. La prudence le veut ainsi ; mais, si intéressante que soit cette route, je l'avais suivie trop souvent pour ne pas désirer en prendre une autre. Je vis donc avec plaisir notre paquebot sortir aussitôt des Cyclades en passant à l'est de Siphanto, longer Nio et Sikino, puis entrer en pleine mer par la pointe orientale de l'île de Crète. Je n'eus pas même le regret d'avoir perdu l'occasion de revoir le père de la Vénus de Milo, car je venais de le quitter à Syra, où il était momentanément.

Nous appelions M. Brest le père de la Vénus à cause du rôle important qu'il eut dans les transactions qui donnèrent cette statue à la France. Comme on n'a pas été très-prompt à lui rendre justice, que les

marins et les voyageurs ont attribué sans trop de cérémonie cet honneur à l'amiral Dumont d'Urville, les diplomates au duc de Rivière et à M. de Marcellus, la version des habitants de Milo ne paraîtra peut-être pas sans intérêt. La statue avait été trouvée près des ruines d'un amphithéâtre, et elle était là gisante lorsque M. Brest la montra à des officiers de marine qui allaient à Constantinople, et parmi lesquels se trouvait M. Dumont d'Urville. Le futur amiral ne fit dans cette circonstance ni plus ni moins que ses camarades : tous vantèrent à M. de Rivière, alors ambassadeur, la beauté de ce marbre, qu'il acheta de la Porte moyennant dix mille francs. Il fallait cependant l'emporter, et M. de Marcellus, qui, comme premier secrétaire, voyageait dans l'archipel, fut chargé de cette mission. Il vint sur un petit bâtiment de guerre; mais encore fallait-il négocier avec les habitants pour que, malgré tous les firmans du monde, ils permissent l'enlèvement. Outre, comme on dit dans le Levant, qu'un firman chasse l'autre, qu'il n'était pas difficile de faire révoquer celui qu'avait obtenu l'ambassadeur, on ne se serait guère gêné pour vendre la statue une seconde fois ou pour la transporter ailleurs. M. de Marcellus et nos marins, étrangers au pays, sachant à peine s'exprimer, devaient employer un intermédiaire. L'intermédiaire fut M. Brest; il caressa l'un, séduisit l'autre, puis, moitié de gré, moitié de force, il fit enlever la statue

par les matelots français. A peine fut-elle à bord que M. de Marcellus l'emporta et fit bien, car un navire anglais était chargé, comme lui, de l'obtenir. Mais tout n'était pas fini par là; les habitants de Milo, gens grossiers, disaient crûment qu'on les avait volés, et n'osant s'attaquer à l'ambassadeur ni au secrétaire, ils prenaient à partie M. Brest. Il fallut encore négocier, empêcher les réclamations, apaiser les plus ardents, et tous les frais, si j'ai bonne mémoire, s'élevèrent à six mille francs environ. M. Brest les paya, et reçut sur sa conduite force compliments. Mais ce fut autre chose quand il demanda à être remboursé. L'administration de la Liste civile et le Ministère de l'intérieur, qui se divisaient les beaux-arts et avaient l'un et l'autre qualité pour payer, se renvoyèrent la balle. Le marquis de Rivière était rentré en France, avait offert sa statue; elle était installée au Musée, fêtée, décrite, copiée, que le pauvre M. Brest attendait toujours son argent. Cela dura tant qu'on n'osait plus lui en parler de peur de paraître le railler. J'ignore si cette affaire est terminée aujourd'hui, mais si elle ne l'était pas, la qualification donnée par ceux de Milo à notre acquisition me semblerait assez méritée. En tout ceci, je n'affirme rien, je rapporte seulement ce que j'ai entendu sur les lieux.

Nous arrivâmes à Alexandrie le 20 du mois de mai, c'est-à-dire quand la chaleur commençait à se faire

sentir. Je n'avais pas vu cette ville depuis dix ans, mais j'étais bien sûr à l'avance que je n'y trouverais pas, comme en Grèce, des signes de prospérité. Le passage des étrangers par Suez avait cependant ajouté un élément de richesse à celui que l'Égypte tire de sa fécondité. Mais le Gouvernement est trop avisé pour que le peuple profite d'aucun des avantages que donnent la nature et l'industrie. Ce gouvernement n'avait ni changé ni pu changer. Je ne reviendrai pas sur les raisons que j'ai données dans mon Voyage dans l'Inde pour expliquer cette condition fatale et commune à tous les gouvernements mahométans. Bien que chacun d'eux trouve facilement moyen de se faire louer par des journaux, de faire célébrer de soi-disant améliorations, je déclare n'avoir été jamais frappé que de la décadence de ces contrées quand je les ai vues deux fois, même à des périodes assez rapprochées.

C'était toujours le vieux Méhémed-Ali, ce prince magnifique, comme on disait en 1840, qui gouvernait l'Égypte ; il était seulement devenu, avec l'âge, plus capricieux et plus ivrogne. En vain avait-il cherché à appeler sur lui l'attention de l'Europe ; M. Guizot l'avait parfaitement enseveli en signant le traité du 13 juillet 1841, qui fixait sa position, et par là le condamnait au repos. De temps à autre cependant il mettait les divers cabinets sur le qui vive. Un jour que j'étais allé au ministère des affaires étran-

gères, je remarquai dans les bureaux une assez grande inquiétude. Notre consul, M. de Lavalette, venait d'envoyer la nouvelle que, fatigué du gouvernement, le Pacha l'abandonnait, allait se retirer à la Mecque pour y finir tranquillement ses jours, et que son fils Ibrahim lui succéderait. Il était fort naturel qu'on se préoccupât de ce qu'amènerait une pareille détermination, et je fus assez mal accueilli quand je dis qu'elle n'était pas sérieuse, qu'un pacha n'avait pas la faculté, comme un prince de l'Europe, d'abandonner le pouvoir, et qu'Ibrahim ne serait pas assez sot pour succéder à son père de son vivant. Les craintes durèrent jusqu'au courrier suivant. Le prince magnifique avait, d'après les uns, bu deux bouteilles de rhum, et, d'après d'autres, pris une forte dose de ce tonique appelé *mandjioun*, dont usent les débauchés; puis il s'était livré à toutes sortes de folies. Jetant çà et là sa coiffure, sa ceinture, son manteau, il s'était rendu chez sa fille, et, comme on avait en toute hâte appelé ses médecins, il avait, dès qu'ils s'étaient présentés, ordonné qu'on leur courût sus à coups de bâton. Puis il avait annoncé sa résolution, dont il ne se souvenait plus après avoir cuvé son vin. Son bien aimé fils se fût trouvé dans une position peu enviable s'il eût déféré à l'invitation paternelle, si Méhémed-Ali, revenu à la raison, l'eût trouvé à la tête du Gouvernement. Une autre fois, le roi Louis-Philippe eut

l'avantage d'exciter son courroux au plus haut degré. Voulant reconnaître les politesses faites en Égypte à un de ses fils, le duc de Montpensier, il adressa à Méhémed Ali la grande-croix de la Légion-d'Honneur en attendant que de magnifiques présents qu'il lui destinait eussent été préparés. On porta en grande pompe à Son Altesse brevet, ruban et décoration; il écouta avec patience les commentaires dont on les accompagna; puis, la cérémonie terminée, quand il fut seul avec ses courtisans, il tourna en tous sens la décoration, s'étonnant de n'y voir aucun diamant; comprenant que le cadeau ne valait guère plus de cinquante francs, il exhala sa colère : « *Bog iedim*, *bog iedim* (j'ai été attrapé), disait-il; on a bien raison de dire que Louis-Philippe est un vieux avare. J'ai fait manger à son fils plus de cent mille francs, et il m'envoie une pancarte, un joujou que je ne donnerais pas à mes domestiques, et un morceau de soie trop petit pour faire même un pantalon ! »

Les Européens qui faisaient fortune à Alexandrie avaient cependant élevé de beaux hôtels dans le quartier qu'ils habitent, et les Gouvernements étrangers s'étaient mis de la partie en y construisant des consulats. Il en était résulté une sorte de place assez belle le soir ou le matin et les jours de pluie ; mais quand le soleil avait bien dardé ses rayons sur le sable dont elle était couverte, quand le vent lançait

ce sable brûlant à la figure des passants et le faisait pénétrer partout par les moindres fissures, il n'était pas certes agréable d'habiter de ce côté. Les maisons des naturels, des Arabes, des fellahs, étaient tout aussi misérables, tout aussi sales qu'à mon premier passage. Deux innovations me frappèrent cependant : il y avait quelques voitures, et la ville était entourée de fortifications. A dire vrai, voitures et fortifications sont parfaitement inutiles à Alexandrie, car le désert commençant au delà de l'enceinte, on n'a probablement pas plus de plaisir à se faire traîner dans le sable que besoin d'aller en équipage voir des gens qui ne demeurent pas à cent pas ; quant aux fortifications, qui sont dirigées vers l'intérieur, elles ne pourront servir qu'aux Anglais dès qu'ils auront trouvé un prétexte pour s'emparer de la ville ; alors le chef de l'Égypte ne pourra plus les rejeter dans la mer comme on a fait une fois. Mais le pacha avait désiré imiter Paris pour l'une et l'autre chose, et rien ne lui était si facile que de se satisfaire. Si des fonctionnaires, de riches marchands, venaient chez lui, ou plutôt s'il les faisait venir, il leur disait : « As-tu une voiture? » et s'ils répondaient affirmativement, il s'écriait : *Aferim*, et les faisait asseoir ; autrement, ils restaient debout. On savait ce que cela voulait dire, et qui pouvait prenait carrosse, sauf à y faire une figure assez grotesque et à essuyer les moqueries du

peuple pour cette imitation des infidèles. Quant aux fortifications, c'était plus facile encore; une chasse faite aux habitants procurait aussitôt des travailleurs, et, à défaut d'instruments, ils pouvaient toujours creuser la terre avec les ongles. Ils avaient bien nettoyé ainsi le canal près d'Alexandrie, et cela n'avait coûté la vie qu'à dix mille individus.

Cependant une cérémonie se préparait à Alexandrie pendant notre séjour. Le pacha d'Égypte avait envoyé, pour faire à Paris son éducation, un de ses fils qui y était mort; comme il ne pouvait pas être enterré dans le pays des infidèles, on rapporta son corps à Alexandrie, où il arriva précisément le jour où Méhémed-Ali était attendu. Celui-ci s'arrêta, plongé, disaient ses flatteurs, dans la douleur la plus vive; ce dont je doute fort, car il y a dans les familles de potentats turcs à peu près autant d'affection que dans un nid de ramiers. La tendresse conjugale et paternelle ne peut être très-vive quand on la divise entre une centaine de femmes et autant d'enfants. J'attribue donc le retard du pacha, qui, d'ailleurs, se divertissait dans un jardin, d'abord à la crainte du mauvais augure, puis à l'étiquette qui ne lui permettait pas d'assister aux funérailles. Voici comment elles se passèrent : le paquebot français porteur de la dépouille mortelle salua de son artillerie, puis tous les navires de guerre, tous les forts de la ville, répondirent

comme à l'envi ; le cortége partit du rivage pour se rendre près du canal, lieu désigné pour la sépulture. On avait rassemblé là une immense quantité de chaudières, du riz, du beurre; car le pacha devait, pendant trois jours, donner à manger à qui voudrait. Nous vîmes passer d'abord le corps porté par des hommes de toute condition, qui se relevaient et marchaient d'un pas assez précipité en s'écriant : *J Allah! J Allah!* Puis venaient les notabilités du pays, les beys dans leurs riches costumes, des habitants dans leurs robes les plus somptueuses. Au milieu d'eux, je ne comprends guère ce qu'était venu chercher à cette cérémonie mahométane le corps consulaire, qui certes devait entendre les mots mal sonnants de *Kiafir*, de *Giaour* qu'on nous adresse dans toutes les prières. Il faisait d'ailleurs une assez pauvre figure dans cette foule bariolée et à travers les nuages de poussière qu'elle soulevait. Derrière, on voyait une troupe d'hommes portant en cage des oiseaux auxquels ils devaient donner la liberté ; puis, spectacle lamentable ! plusieurs centaines d'aveugles qui se tenaient par le bras. Un homme à cheval, entouré d'estafiers et remplissant les fonctions de hérault, formait l'arrière-garde; il tenait d'une main un sac de menue monnaie, et de l'autre la jetait au peuple à certains intervalles. Il était suivi d'une masse compacte de gens en haillons qui se précipitaient pour profiter de

ses largesses, et se les disputaient en dépit des coups de bâton dont les accablait l'escorte.

Nous avions vu tout cela des fenêtres de notre hôtel, car cette fois il y avait un hôtel à Alexandrie aussi bien qu'au Caire et à Suez. Il est vrai que ces établissements paraissaient indépendants de l'Égypte et avaient une destination spéciale, celle de servir aux voyageurs qui traversaient l'isthme; ils étaient du ressort de ce que l'on nommait le *Transit-company*. Une société s'était formée dans l'Inde pour ériger entre Suez et Alexandrie des maisons de relais, puis elle les avait confiées à M. Waghorn et enfin à une administration anglaise. On avait vainement représenté au pacha qu'il était dangereux d'abandonner ainsi à des étrangers le droit de faire le service postal sur son territoire, d'y fonder de vastes établissements indépendants de son autorité; il était peu touché de ces raisons abstraites. Mais quand on lui eut dit que s'il s'en chargeait, il réaliserait probablement un beau bénéfice, il s'en empara aussitôt. Un cuisinier qui avait été à son service entreprit de loger et de nourrir, pour une somme fixe, tous les voyageurs aussi bien dans les villes que pendant la route. On lui concéda en conséquence les hôtels et les stations. Quant au transport des voyageurs et des dépêches, le *Transit-company*, qui ne daigna pas changer son titre bien que passant sous la dépendance du pacha,

eut mission d'y pourvoir en son nom, après une indemnité convenable payée à ses fondateurs.

Le but même qu'on s'était proposé en érigeant ces hôtels leur donnait un singulier caractère. Un bateau à vapeur arrivait-il soit du Nil, soit de la mer, ils étaient encombrés ; partait-il, ils devenaient déserts. Ainsi un jour, au lieu de cinq ou six personnes réunies à dîner, nous nous trouvâmes quarante : le steamer du Nil était arrivé ramenant du Caire ses voyageurs, parmi lesquels se trouvaient MM. de Blacas et de Nicolaï, il nous emmena nous-mêmes quelques jours après. Nous nous embarquâmes un soir sur le canal le Mahmoudié et nous arrivâmes le lendemain à Atfé, où on nous transborda sur un paquebot plus grand qui nous conduisit à Boulaq, d'où une voiture nous mena à l'hôtel de la Compagnie au Caire. Nous n'eûmes aucun embarras ni pour nous ni pour nos bagages. Il est vrai que nous avions payé assez cher pour cela, puisque le transport d'une mer à l'autre devait nous coûter 12 livres sterling par personne, c'est-à-dire 300 fr. J'avais dépensé environ le quart de cette somme pour remonter jusqu'aux cataractes.

Si le Caire avait gagné le bel hôtel où on nous logea, une manière de promenade et quelques jolies maisons sur la place de l'Usbequié, si on y voyait quelques voitures, les décombres et les ruines y

étaient en revanche plus nombreux qu'auparavant, les rues étaient moins animées ; plusieurs quartiers paraissaient déserts. Il est vrai que depuis mon passage la peste avait visité cette capitale et que le pacha, dans son vaniteux désir d'avoir une grande armée, avait décimé la population. Mais ce qui restait d'habitants devant toujours payer au moins le même impôt, était d'autant plus maltraité. La bastonnade florissait, et un prêtre italien, fort au courant des détails administratifs, qui me racontait toutes les misères infligées aux paysans, me disait qu'ils avaient fini par devenir presque insensibles. Ils ne payaient jamais sans avoir été frappés, et, comme ils cachent le peu qu'ils ont d'argent dans leur bouche, prêts à l'avaler s'il le faut, ce qui en rend la découverte assez difficile, ils se vantaient du nombre de coups qu'ils avaient pu supporter avant de s'exécuter. L'armée, très-diminuée d'ailleurs, était employée à ces exactions. Une autre partie s'occupait, à quelque distance du Caire, au barrage du Nil, et nous l'avions vue à l'œuvre quand nous avions remonté ce fleuve. Ibrahim-Pacha dirigeait l'opération et venait de poser la première pierre, cérémonie plus souvent accomplie dans ces pays que la pose de la dernière. J'avais vu déjà poser une première pierre dans le même but lorsque les Saint-Simoniens, auteurs du projet, étaient en Égypte. Bientôt on abandonna les travaux, et je pen-

sais que ceux qu'on entreprenait pour la seconde fois ne seraient pas menés à meilleure fin que les premiers. En attendant, on annonçait que la peste avait paru parmi les soldats condamnés à cette construction.

Quant à ce que je vis des environs, rien n'était changé; je retournai aux pyramides et j'appris que, comme autrefois, la route n'était pas toujours sûre; mais pour ce qui touchait au pacha et à ses fils, ils s'étaient passé bien des fantaisies. Le palais de Choubra et celui d'Ibrahim à Rhoda avaient été meublés à l'européenne avec beaucoup de magnificence, et on y voyait des cadeaux de Louis-Philippe, plus estimés que ses décorations. Il est vrai que tout cela ne servait à rien, car la gêne d'user de chaises, de fauteuils et de tables est, pour les Asiatiques, plus grande qu'on ne peut imaginer. Les Européens eux-mêmes, et je l'ai éprouvé, quand ils ont longtemps été forcés à s'astreindre à la vie orientale, ne reprennent pas tout-à-coup les habitudes de leur pays. Souvent on les verra plier les genoux et s'asseoir sur leurs talons, et quand on servira quelque plat devant eux, ils seront parfois tentés de l'attaquer avec leurs doigts plutôt qu'avec une fourchette.

Je n'eus pas occasion de reprendre ces agréables coutumes, parce que je connaissais trop ces populations pour rechercher leur société; j'avais déjà vu

tout ce que le Caire présente de curieux, et je ne sortais que pour visiter d'anciennes connaissances. Le soir la maison du colonel Mary, que j'avais rencontré jadis à Djeddah, servait de rendez-vous à quelques compatriotes, parmi lesquels se trouvait cet aimable M. Lubbert, devenu ministre de l'instruction publique ; enfin je m'occupais d'une collection que je formais à l'aide d'un naturaliste du Havre qui se trouvait en Égypte. Ce voyageur avait été, par suite d'une souscription entre divers Européens de l'Égypte, engagé à faire une excursion dans la mer Rouge et à en rapporter les objets curieux qu'il trouverait; ils devaient être, sous certaines conditions, divisés entre les souscripteurs. Le voyage eut lieu ; mais des difficultés d'intérêt s'étant élevées avec ses commettants, le naturaliste gardait ses collections et cherchait à s'en défaire. Nous choisîmes ensemble des échantillons de ce qu'il possédait et qui nous paraissait le plus intéressant ; ce fut le premier envoi que je fis au nom du comte de Paris, qui l'offrit au Muséum d'histoire naturelle. Je n'eus pas le temps de l'expédier moi-même, mais le gérant du consulat, M. Belin, eut l'obligeance de se charger de ce soin.

Un matin, en effet, nous avions appris par le télégraphe que le paquebot de l'Europe arrivait à Alexandrie, et que nous devions être prêts à partir aussitôt que le convoi en arriverait, ce qui ne tarda pas. On

assembla à la hâte des chameaux pour porter les bagages, et on nous fit monter dans des voitures assez semblables à des omnibus et traînées par d'excellents chevaux arabes. La route était tracée par quelques cailloux qui la bordaient, et comme elle ne présentait aucun obstacle, nous allions avec une grande rapidité. Nous nous arrêtâmes au plus fort de la chaleur pour prendre notre déjeuner envoyé à l'avance du Caire; puis nous vîmes deux cavaliers qui couraient ventre à terre pour donner avis de l'arrivée du paquebot de l'Inde. Cela nous fut très-agréable, car nous eûmes la certitude de ne pas attendre longtemps à Suez. A la station pour le dîner, nous eûmes le spectacle intéressant d'une caravane dans le désert. Nos chameaux partis avant nous, mais que nous avions devancés, nous rejoignirent, et on les fit agenouiller pour les reposer. Leurs conducteurs, le soir étant venu, firent leurs ablutions et leurs prières, puis s'occupèrent de leur repas; comme la nuit approchait, ils allumèrent des torches, et l'ensemble produisait un effet très-pittoresque. Nous nous arrêtâmes encore une fois, mais là nous fûmes témoins d'un triste accident. Nous nous étions rencontrés avec ceux qui arrivaient de l'Inde, et parmi eux était un jeune homme près d'expirer et auquel il était impossible de porter aucun secours. Débarqué à Suez, il avait dû suivre son chemin, car il n'aurait trouvé ni médecin ni médica-

ment. A la station où nous le vîmes, on lui criait : « Partons, » et il ne pouvait se soutenir ; si au contraire on le laissait en arrière, la maison allait rester vide et ne verrait d'habitants qu'après un mois. Il mourut avant qu'on partît, et, le dirai-je ? ce fut un soulagement pour tous les témoins de cette agonie. Nous aimions mieux abandonner là un cadavre qu'un malade qui se serait trouvé dans une si triste position. Chevaux de la station, domestiques, ustensiles, meubles, nous emmenions tout à Suez et ne laissions que les murs. Nous arrivâmes le lendemain au point du jour.

Suez est certainement, même parmi les villes arabes, une des plus abominables. Il est vrai que ses habitants n'y restent que quand ils y ont affaire et s'enfuient dès qu'ils peuvent au Caire ; il n'y a pas d'eau, pas un arbuste ; on ne voit que de mauvaises baraques et quelques maisons de commerce. Nous y possédions cependant un agent consulaire, homme du pays, et qui ne savait pas un mot de français. J'ignore qui avait eu l'ingénieuse idée de planter là un fonctionnaire si apte à rendre service à nos compatriotes. Comme je pouvais lui parler turc, que j'avais même eu à lui écrire de l'Inde, je n'eus qu'à me louer de lui, et mon observation n'est pas, on le voit, dictée par l'égoïsme, mais par le bon sens. Aussi les Français passaient-ils à Suez sans soupçonner même

qu'il existât. Une oasis se trouve cependant à Suez comme au Caire, et a été fondée par les Anglais; c'est l'hôtel tenu par un de leurs compatriotes. J'ignore ce que ce digne aubergiste peut faire chez lui quand les deux caravanes de voyageurs du Nord et du Sud se sont rencontrées et sont parties; car personne ne s'arrête certes dans ce gracieux pays. Peut-être va-t-il au Caire, comme font, je crois, et l'agent des bateaux à vapeur et les gens du *Transit-company*. Je les trouvai cependant tous à leur poste, et comme M. Benedetti qui, en l'absence de M. Barrot, gérait notre consulat-général d'Alexandrie, avait bien voulu me recommander, l'agent de la Compagnie orientale, le capitaine Lindquist, me traita très-bien. Il me fit obtenir une bonne place sur le paquebot et me donna tous les avis qui pouvaient m'être utiles. En revanche, je payai à sa Compagnie 120 livres ou 3,000 fr. pour mon passage qui devait durer dix-neuf jours; cela faisait à peu près 160 fr. par jour, et si je devais être traité en prince, j'avais certes payé comme tel. J'avais quelques craintes cependant, d'après ce que nous racontaient les voyageurs qui nous croisaient. Le désir du gain était très-ardent chez la Compagnie, et elle considérait un peu ses passagers comme des balles de marchandises; à tel point que, dans le convoi dont M. de Nicolaï avait fait partie, elle en avait pris plus qu'elle n'avait de places à

donner. On s'était arrangé comme on avait pu, mais on avait été un peu à court de vivres, et des plaintes publiques, solennelles comme les Anglais savent seuls les faire, les lire, les commenter, avaient été signées. Un *clergyman*, un évêque, dois-je dire, était même parmi les mécontents!

Si les compagnies anglaises mettent dans leurs opérations plus de ponctualité que les nôtres, elles ne donnent pas avec autant de complaisance des renseignements aux voyageurs. A l'hôtel où nous logions à Alexandrie nous rencontrions à dîner un des principaux employés de la Compagnie péninsulaire; je demandai vainement, soit par son intermédiaire, soit directement, quel était le prix du passage de Suez à Singapour; la réponse invariable fut qu'on l'ignorait et qu'on ne s'occupait que de la Méditerranée. Les deux divisions appartenaient cependant à la même Compagnie. Quant à celle du transit, dont les employés étaient Anglais, comme elle dépendait du pacha, elle me dit que la chose ne la concernait pas. Enfin j'étais arrivé à Suez sans qu'on m'eût appris exactement ce que j'aurais à payer. Il en résulta que si le capitaine Lindquist n'eût pas consenti à recevoir 1,500 fr. à Singapour sur les 9,000 fr. que je devais compter pour ma famille et moi, j'aurais été forcé d'attendre le paquebot du mois suivant.

Un plaisir m'attendait cependant à Suez; un homme

à habits fatigués, à chevelure inculte, s'adressa à moi en français. C'était le premier de ces dignes missionnaires dont je parlerai souvent pour louer leur courage, leur résignation et leur vaste instruction; il arrivait de l'Inde, du pays des Birmans, après un long exil. Ma femme était la première Française que M. Barbe eût rencontrée depuis dix ans, et il était ému, car ce lui rappelait la patrie, des sœurs et le foyer domestique. Il était venu de l'Inde par le paquebot et l'avait quitté pour aller visiter le mont Sinaï. Un petit bateau l'avait depuis amené à Suez, et il repartait aussitôt.

CHAPITRE X.

La vie à bord des paquebots de la Compagnie orientale. — Luxe excessif pour les passagers de première classe ; insuffisance pour les passagers de deuxième classe. —Aden ; une de mes prophéties réalisée. — Incendie ; avarie à la machine du *Précurseur*. — Les Maldives. — Ceylan. — Poulo-Pinang.

Notre agent consulaire, qui était d'ailleurs un riche négociant, m'avait cédé quelques livres d'un café excellent qu'on ne connaît pas en Europe, café bien supérieur à celui de Moka et qui croît dans de petites vallées près de la Mecque ; il avait de plus mis à mes ordres son bateau pour me conduire à bord. Ce dernier service n'était pas à dédaigner, car il s'élevait partout de furieuses discussions pour l'embarquement ; quand l'industrie des bateliers ne peut s'exercer qu'une fois par mois, il faut qu'ils la rendent lucrative. J'eus le plaisir d'offrir le passage à plusieurs de mes compagnons dans l'embarras, et nous gagnâmes le paquebot qui était amarré à une grande distance. Il se nommait le *Précurseur*, et nous admirions ses proportions colossales à mesure que nous approchions. Nous montâmes à bord, puis on y hissa notre bagage,

et, fidèle aux recommandations qu'on nous adressait, je ne gardai près de nous que ce qui nous était nécessaire; le reste fut déposé dans le magasin. Pendant cette opération, aucune surveillance n'était exercée par les officiers; on ne prenait aucune note des effets apportés par les voyageurs; on n'apposait aucun signe pour les reconnaître. Le *purser*, ou commissaire du bord, qui parlait très-bien français, nous montra notre cabine, nous indiqua ceux à qui nous devions nous adresser si nous avions quelques besoins, et tout fut dit.

Le *Précurseur* était certes un magnifique paquebot, bien construit pour un service dans les mers de l'Inde; à la poupe se trouvait une dunette traversée par une galerie sur laquelle donnaient des deux côtés les cabines destinées aux voyageurs; ces cabines recevaient l'air par des persiennes, et comme la nôtre était précisément au fond, nous avions l'avantage de posséder de plus une fenêtre. Sous cette dunette étaient une longue salle à manger et quelques cabines encore, mais moins aérées que les premières. Quelques autres se trouvaient non loin de la machine et complétaient les chambres de première classe; celles de la seconde était sur l'avant; là aussi se trouvaient le carré des officiers, et, tout à fait à la proue, logeaient les matelots, d'ailleurs assez nombreux. Nous portions des animaux de toute espèce; ici des vaches laitières,

là des porcs, puis un troupeau de moutons, des oies, des dindons, de la volaille de tout genre, une cave bien fournie d'assez mauvais vin, de la bière, des liqueurs; il ne manquait que de l'eau de Seltz, mais la chaleur avait été si forte que les voyageurs venus de l'Inde avaient tout consommé et qu'il n'en restait plus! Tels étaient et l'installation du navire et ses moyens de soutenir nos forces physiques. Quant au moral, il y avait une assez bonne bibliothèque, la conversation avec bon nombre de passagers et la consolation, plus grande qu'on ne croirait, d'observer la marche du navire et de voir bondir les vagues. Nous avions pour compagnons de voyage le général commandant les troupes de Ceylan et sa famille, puis des jeunes gens, la plupart marchands, qui devaient se répandre sur divers points de l'Inde ou de la Chine. Tous étaient Anglais, à l'exception de six ou sept Français, Espagnols ou Américains. Le capitaine était un homme de fort bonnes manières, sans prétentions, mais sans l'autorité réelle nécessaire à bord d'un navire de cette importance. Pour l'administration, le *purser* était l'homme de confiance de la Compagnie, celui qui était chargé du premier de ses intérêts, de ses intérêts d'argent. Pour la navigation, l'administration des postes s'était réservé le droit de placer à bord un de ses agents sans l'autorisation duquel on ne pouvait pas faire un mouvement. Cet

agent était choisi parmi d'anciens officiers de la marine royale, et son rang était supérieur à celui du capitaine. Celui-ci se trouvait donc amoindri par ses deux acolytes, mais comme tous trois avaient une conduite très-convenable, aucun inconvénient ne résulta de cette organisation.

Les habitudes pendant la traversée étaient celles de la société anglaise à terre. Nous nous levions de bonne heure pour prendre un bain, et on nous servait une tasse de thé ou de café. Vers neuf heures, les dames, en toilette du matin, sortaient de leurs cabines et on procédait au déjeuner; seconde toilette à deux heures et second repas, le *lunch;* troisième toilette pour dîner, et après on se rendait sur la vaste poupe, où les uns se promenaient, d'autres causaient ou dansaient, car nous avions quelques musiciens portugais engagés à Bombay; puis on servait le thé, ce qui est encore un repas, et enfin on rentrait. C'étaient des festins de Balthazar, une bombance perpétuelle, et encore trouvait-on moyen de faire des *extrà*. Deux fois par semaine on tuait à la boucherie, et ces jours-là on servait du champagne, c'est-à-dire qu'on ne buvait pas d'autre vin. Pendant cette traversée, j'ai vu, à ma grande surprise, quelques Anglais se relâcher de leurs habitudes. Ils boivent, comme on sait, du thé au déjeuner; mais comme on servait du vin pour les étrangers qui n'avaient pas la même cou-

tume, beaucoup se rangeaient à la méthode du continent. J'avoue que j'aurais mieux aimé qu'on m'eût fait payer moins cher et être traité avec plus de simplicité; ces toilettes sans fin étaient fatigantes au delà de toute expression, et la bonne chère n'a de prix que si on n'en fait pas une habitude. Mais l'exagération du luxe et des dépenses entre précisément dans les combinaisons de la société britannique, et il suffisait pour s'en convaincre de considérer ce qui se passait aux secondes places.

Un Arménien de Bombay était allé en Égypte pour ses affaires, après avoir jeté sa robe et pris l'habit européen; il revenait avec nous, mais je ne le rencontrai qu'après plusieurs jours, car il était aux secondes places, ce qui lui interdisait toute communication avec ceux des premières. Il ne pouvait, bien que l'espace ne manquât pas, respirer l'air sur la poupe, et se tenait avec trois ou quatre compagnons d'infortune tout auprès de la machine, jouissant de la chaleur qu'elle ajoutait à celle d'un soleil équatorial. Le lieu où il couchait, situé dans les mêmes régions, mais enfoui dans le navire, était un véritable trou à salamandres. Pour les repas, la desserte de la première table servait d'abord aux nombreux domestiques des deux sexes appartenant au paquebot et aux passagers; on les voyait, quand les maîtres avaient fini, couvrir la table de nouveau et, sous la prési-

dence du maître d'hôtel, personnage important, recommencer ce que d'autres venaient de faire. Restait-il quelque chose, on le faisait passer aux passagers de second ordre. Pour eux le champagne ne coulait pas à flots; on leur mesurait tout, et les douceurs du bord, le lait, le beurre frais, les fruits, leur étaient inconnus. Il fallait qu'ils rongeassent leurs os et leur frein en silence, car ils n'auraient jamais osé réclamer près du purser, et le maître d'hôtel même ne les écoutait pas; ils n'étaient pas *gentlemen*. On comprend qu'un Anglais, se contentant d'une seconde place, se résignant devant ses compatriotes à ce rôle de paria, aurait été montré au doigt, repoussé de leur société si loin qu'il allât la chercher : il aurait compté parmi les anges déchus. Ces mœurs aristocratiques servent merveilleusement les intérêts de la Compagnie qui exploite les paquebots, car personne n'ose prendre de secondes places; elles flattent les passagers des premières, assurés qu'ils sont de ne pas rencontrer ce qui leur est le plus odieux au monde, la pauvreté.

«*Well, Sir*, m'avait dit, dès mon arrivée, l'aubergiste de Suez, auquel ses loisirs mensuels permettaient de méditer sur la politique, j'approuve ce que les Anglais et les Français viennent de faire les uns en Chine, les autres en Cochinchine; on a traité ces coquins comme ils méritaient; je regrette seulement qu'on n'en ait pas tué davantage. Ce qu'avaient fait

les Anglais se devinait assez, et d'ailleurs les journaux de l'Inde le rapportaient. Ils avaient de nouveau attaqué et rançonné Canton ; mais on se taisait sur nos exploits en Cochinchine, et l'hôte répétait d'une façon peu intelligible ce qu'il avait entendu des passagers débarqués la veille par le *Précurseur*. J'étais très-curieux d'apprendre ce qui était advenu, parce que la Cochinchine était un peu de mon ressort, mon consulat se trouvant plus près que tout autre de ce pays. Une occasion favorable s'étant présentée, je demandai à ce sujet quelques détails, et le commissaire voulut bien me les donner. On ne s'étonnera pas que son rapport fût empreint de l'esprit de jalousie et de malveillance ordinaire envers nous. Mais je vais d'abord exposer les faits. Des édits très-sévères avaient été publiés contre les chrétiens, et un évêque catholique français, Mgr Lefebvre, avait été persécuté aussi bien que d'autres missionnaires. On l'avait déjà chassé une fois, mais il était revenu, avait été découvert, fait prisonnier, menacé de la mort, et n'avait eu la vie sauve que parce que des navires de notre station s'étaient, sur l'ordre de l'amiral Cécille, présentés à Tourane, capitale de ce pays. Renvoyé une seconde fois, on l'avait mis à bord d'un navire et expédié à Singapour en le recommandant au gouverneur. On disait à ce dernier que c'était à sa considération qu'au lieu de couper le cou à Mgr Lefebvre,

on l'expulsait du pays, et que s'il y rentrait, ce serait à ses risques et périls; on invitait le gouverneur à s'opposer à son départ. C'était placer le colonel Butterworth dans une position bien délicate : d'une part, il n'avait aucun droit pour empêcher l'évêque d'aller où il voudrait; de l'autre, si l'évêque rentrait dans son diocèse, on ne manquerait pas de le lui attribuer, et cela pouvait amener une suspension des rapports entre les deux pays. Mais M. Segovia, consul d'Espagne et qui était chargé du consulat de France, n'aurait pas permis qu'on gênât la liberté de l'évêque. Celui-ci, sachant très-bien ce qui l'attendait, s'était cependant résolu à partir et restait sourd à toutes les remontrances. Enfin le gouverneur, soit pour le mieux protéger, soit dans un but politique, lui avait proposé de le faire conduire par un bâtiment de guerre. L'évêque avait répondu qu'il n'acceptait que la protection de son pays ou de ses ouailles, et il était parti sur une barque cochinchinoise montée par des chrétiens. C'était à la suite de ces faits que le capitaine Lapierre, investi du commandement après le départ de l'amiral Cécille, s'était rendu à Tourane. Il conduisait avec lui un autre évêque, Mgr Foucade, qui connaissait les lieux, et on sait comment, menacé d'un guet apens, il fut forcé d'attaquer et de détruire une flottille cochinchinoise. Après cette opération, Mgr Foucade avait été

dépêché à Paris pour en expliquer les circonstances et il les avait racontées à bord du *Précurseur*, où il était passager. Le *purser* expliqua la chose autrement : suivant lui, le capitaine Lapierre avait, sans motif, égorgé des hommes sans défense ; malgré les supplications de l'évêque qui s'offrait pour tout arranger, il avait fait une inutile boucherie ; on espérait bien qu'il serait désavoué et rappelé par le Gouvernement français. Telle est la justice des nations. Les Chinois et les Cochinchinois se ressemblent fort ; protéger par les armes chez les premiers le commerce de l'opium est une œuvre pie ; protéger par les mêmes moyens chez les seconds la vie de ses compatriotes et le christianisme s'appelle cruauté !

En six jours nous avions effectué le même passage qui, quelques années auparavant, m'avait pris quatre mois, et nous jetions l'ancre devant Aden. Cette façon de voyager n'est pas, à vrai dire, la plus instructive ; car, suivant toujours la route tracée pour éviter les nombreux écueils de cette mer, nous ne vîmes que les sommets du mont Sinaï, puis ceux de l'Ararat, et enfin la chaîne plus élevée qui est à l'orient et dont l'île de Bab-el-Mandeb paraît avoir été détachée. L'aspect d'Aden n'est pas riant, et on ne voit s'élever de toutes parts que des rochers d'un rouge noirâtre entassés comme au hasard les uns sur les autres. Ils sont formés de pumite et de basalte ; on voit aussi

des débris d'obsydienne, mais je ne les ai pas trouvés en place. Ainsi partout où j'ai touché en Arabie, soit sur le côté oriental, à Mascate, soit le long de la côte occidentale, et cette fois au sud, je n'ai jamais vu que des terrains volcaniques. Il y a cependant aussi du calcaire, à en juger par des échantillons que j'avais vus à Bombay et dont plusieurs contenaient des fossiles. Malheureusement, excepté pour ceux qui étaient venus de l'île des Frères, leur gisement n'était pas indiqué. Quant à ce qu'on veut bien appeler la ville, je l'ai vainement cherchée, et comme j'ai un certain intérêt à prouver ce que j'avance, je vais dire en quoi elle consiste. Vers l'est, sur une colline, on voit une assez belle maison, ou plutôt un *bengalau* de l'Inde entouré d'autres plus petits. Là demeurent le résident, commodore Haines, son assistant et quelques officiers. Sur le rivage, on voit une jetée pour embarquer et débarquer la houille qui est en partie sous des hangars et en partie exposée à l'air. Puis on arrive à la station qui sert de refuge aux passagers obligés de s'y rendre s'ils veulent échapper à la poussière du charbon dont on s'approvisionne à bord ; enfin l'habitation des Parsis de Bombay qui exploitent cette espèce d'hôtel et tiennent en outre un magasin. Suit-on la route qui, en prenant à gauche, franchit l'entonnoir formé par les rochers, on arrive à un camp de Cipayes composé

de huttes en nattes et où on remarque deux cafés assez solidement construits et une mosquée qu'on élève. Il n'y avait aucun navire dans le port, et il n'y vient guère que ceux qui apportent du charbon et les paquebots qui le consomment. Du côté de la mer, je n'ai rien remarqué qui pût faire prendre Aden pour une place de guerre, mais elle est mieux défendue du côté de la terre ; en un mot, cette ville était bien restée ce que j'avais dit qu'elle serait, un trou à charbon.

On avait eu d'autres espérances, et les rapports sur les belles destinées de ce pays n'avaient manqué ni au gouvernement de l'Inde, ni à celui de l'Angleterre, ni même au nôtre. Comme je les avais toujours combattus, j'étais flatté d'avoir réussi une fois dans la difficile mission de prophète. J'avais quelque tentation d'aller m'en vanter près du capitaine Haines, contre lequel j'avais rompu bien des lances à ce sujet ; mais comme les visites ne lui manquaient pas à l'arrivée des paquebots, je crus plus discret de m'abstenir et résolus de rester à l'hôtel. Nous n'y allâmes pas cependant aussitôt, car il fallait se préparer auparavant ; il fallait, par exemple, emporter de l'eau du navire, car celle du pays est si saumâtre que si on peut la payer on la fait venir de Bombay, et elle est alors à peu près aussi chère que le vin. En attendant que les préparatifs fussent faits, les nègres employés

au transport du charbon nous donnèrent le spectacle très-amusant d'une bataille dans l'eau. Ils avaient entouré notre navire de leurs canots, se jetaient à la mer, et là se lançaient avec une grande adresse de petites courges sauvages. Ils se baissaient pour éviter les projectiles, se dressaient pour attaquer, fuyaient, avançaient avec une agilité merveilleuse, et si on laissait tomber une pièce de monnaie, elle n'arrivait certes pas jusqu'au fond. Ces nègres venaient de la côte d'Afrique, de cette partie que les cartes indiquent comme appartenant à l'Abyssinie; ils n'avaient pourtant pas cette physionomie si caractérisée des Abyssiniens, mais semblaient un intermédiaire entre eux et les Nubiens. Ils portaient une chemise bleue, et bon nombre avaient les cheveux teints en jaune, ce qui les rendait horribles. Comme je ne leur vis pas faire la prière aux heures voulues, je crois qu'ils n'étaient pas mahométans; du reste, et sans doute par crainte de quelque trahison, on ne laissait pas ces derniers s'établir parmi eux.

Nous passâmes à Aden une journée aussi étouffante qu'ennuyeuse, et après avoir employé la nuit à combattre d'innombrables légions de rats, nous reprîmes la mer. Nous n'étions encore que par le travers de Socotra que le feu se déclara à bord; on se hâta de faire jouer les pompes, et comme nous avions notre chargement complet de charbon, il fut très-

difficile de trouver le foyer de l'incendie, que l'on parvint à éteindre. A ce danger en succéda peu après un autre tout aussi sérieux, car nous n'étions plus couverts par les terres et, la mousson s'étant faite, le vent du sud-ouest soulevait la mer en vagues furieuses. Au milieu de la nuit nous sentîmes une secousse comme si le navire eût frappé sur un rocher. Tout le monde fut aussitôt sur pied; un boulon unissant les deux montants de la machine qui, en tournant, soulève et abaisse les pistons, s'était brisé, et la masse de fer n'étant plus retenue était tombée, ce qui avait produit la secousse. On ne pouvait songer à réparer ce boulon qui avait un pied de diamètre ni à bord, ni même, disait-on, à Calcutta. En attendant, les roues n'étant plus unies, si on en faisait tourner une, comme il était possible, l'autre faisait obstacle, et en tout cas il était difficile de manœuvrer le navire. Comme nous n'avions pas à choisir, après un conseil tenu entre l'agent de la poste et le capitaine, nous continuâmes notre route non sans péril; au lieu de 240 milles par jour que nous faisions auparavant, notre marche fut réduite à 180, mais enfin nous atteignîmes le groupe des Maldives, où nous nous réfugiâmes pour réparer ce qu'on pourrait des avaries, et on réussit en effet à diminuer la résistance de la roue qui ne manœuvrait pas. Nous étions en face d'une grande île nommée Attomate et

sur laquelle nous descendîmes ayant à notre tête le commissaire du navire. Elle était habitée et on y voyait un village semblable à ceux de la côte de Malabar; les habitants devaient être de la secte des Maplais de l'Inde, c'est-à-dire des mahométans Chiites dégénérés, si on en jugeait par leur cimetière, dont toutes les tombes tournées du même côté étaient surmontées de petits pavillons blancs. Ils ne cultivaient que des cocotiers, mais devaient s'adonner à la pêche et au commerce, car nous vîmes plusieurs embarcations. C'est pour cela probablement que notre présence ne parut ni les étonner ni les alarmer. Ils acceptèrent sans cérémonie des cigares, nous offrirent des cocos, et firent avec nous le tour de l'île, où nous passâmes le temps à chasser des crabes et à ramasser des coquilles très-abondantes et très-variées. Ma femme, qui nous avait accompagnés, excita seule leur curiosité, car elle était en effet la première Européenne qui eût mis le pied dans cet archipel.

En une journée nous arrivâmes des Maldives à Point-de-Galles, où M. Rey, mon chancelier, venu directement par Marseille, m'attendait, et où les voyageurs devaient se disperser. Les uns, ceux qui se rendaient à Calcutta, restaient sur notre paquebot boiteux et destiné à entrer à l'hôpital, c'est-à-dire dans les chantiers. Un autre attendait les passagers pour la côte occidentale de l'Inde, et un troisième, *le Pekin*,

était destiné à ceux qui, comme moi, allaient vers la Chine. Mais la séparation n'eut pas lieu sans confusion, sans malentendus. On jetait pêle mêle sur le pont les caisses de la poste et les effets des passagers. Je cherchai vainement une malle dans laquelle j'avais renfermé le plus pesant de mon bagage, et ne pus la trouver. Le capitaine et le purser étaient allés les premiers à terre, et le lieutenant qui les remplaçait, outre que ses amis étaient venus le féliciter, ne considérait pas de la dignité d'un gentleman de s'enquérir de telles misères.

Étant descendu au magasin pour faire des recherches, comme elles étaient inutiles, les gardiens me dirent que rien ne se perdait chez eux et que je n'avais certainement rien déposé; enfin je dus me résigner et transporter le reste de mon bagage à bord du *Pékin*, prendre ma place; puis je me rendis à terre, où on me vola mon manteau; je l'avais laissé dans le canot qu'un aubergiste chez qui logeait M. Rey m'avait dit lui appartenir et dont il m'avait prié de disposer. Ce manteau fut perdu; mais ma caisse embarquée pour Calcutta me fut renvoyée de là à Singapour; comme on ne s'inquiéta pas cette fois de la mettre à terre, elle alla à Hong-Kong; je ne la reçus que quatre mois après; mais, je dois le dire, elle était en fort bon état. L'île de Ceylan est, dit-on, la plus belle partie de l'Inde, et M. Rey, qui était

allé à Colombo, la capitale, faisait un pompeux éloge de la végétation, de la variété des fleurs et de la magnificence des arbres. Je ne pus juger que du lieu où nous étions : le paysage était assez frais, et je reconnus une ville semblable à toutes celles des Portugais dans l'Inde, à laquelle les Anglais avaient ajouté quelques-unes de leurs confortables habitations. Nous étions d'ailleurs pressés, car le navire partait le soir même; puis nous devions exprimer nos félicitations et nos regrets aux voyageurs que nous quittions et qui avaient été pour nous pleins de politesse. Nos félicitations étaient à propos d'un mariage conclu à bord, comme il arrive souvent pendant les traversées de l'Inde, et qu'on nous avait officiellement annoncé. La nièce du général commandant à Ceylan allait épouser un négociant de la Chine, et le futur, au lieu de venir à Canton, se rendait à Calcutta. Pendant tout le temps que nous fûmes à terre, des marchands nommés Banians nous assaillirent de leurs offres : ceux-ci voulaient nous vendre des objets d'ivoire, ceux-là des meubles en ébène ou en d'autres bois rares dont l'île abonde. Les plus nombreux montraient des pierres précieuses, parmi lesquelles on voyait surtout des rubis, des opales et des saphirs. Bien que plusieurs fussent probablement fausses, comme on nous en avertissait, il devait y en avoir de vraies, car on en a toujours trouvé dans l'intérieur.

Je n'omettrai pas un fait qui eut lieu pendant notre court séjour à Ceylan. Le commandant en chef des troupes de Java retournait en Hollande et avait été conduit jusqu'à Point-de-Galles par un paquebot chargé de prendre et de porter directement à Batavia les correspondances venues avec nous. Je ne sais quelle circonstance commerciale donnait un grand intérêt à la prompte arrivée des dépêches. L'agent de la poste anglaise refusa net, et comme on n'avait pas pu prévoir un refus, on n'avait pas envoyé prendre au lieu ordinaire, c'est-à-dire à Singapour, des lettres qu'on attendait par une voie plus prompte. Il en résulta un retard dont les négociants anglais ne manquèrent pas, dit-on, de profiter. Cet exemple montre comment, par des réglements postaux seulement, l'Angleterre tient la Hollande dans une espèce de dépendance.

Le *Pékin* était beaucoup plus petit que le *Précurseur* et n'avait pas une dunette pour loger les passagers ; mais les cabines disposées autour de la salle étaient très-commodes et avaient de grandes fenêtres pour la circulation de l'air. On ne perdait rien pour la promenade parce qu'elle avait toute la longueur du pont. Malheureusement ce navire était nouvellement arrivé dans l'Inde, et, obligé d'attendre tantôt ici, tantôt là pendant sa longue traversée, des mollusques et des plantes marines s'étaient attachés à ses flancs

et retardaient sa marche. On nous disait qu'il avait épuisé ses provisions, et Point-de-Galles n'était pas, il faut l'avouer, un lieu bien choisi pour les renouveler. C'était peut-être un prétexte pour opérer des économies toujours agréables à l'administration, et nous le soupçonnions en voyant que son agent principal, le purser, trouvait souvent moyen de se faire servir à part un bon repas. Nous fûmes donc très-mal nourris, et, pour des gens qui payaient si cher, on ne nous donnait même pas ce qu'on trouve à bord des navires de commerce, du pain frais. Il fallut se quereller pour qu'on ne forçât pas les passagers du continent, qui n'y sont pas habitués, à boire du thé ou plutôt de détestable eau chaude sans lait à leur déjeuner. Peut-être la mauvaise chère agissait-elle sur le tempérament, mais parmi les nouvelles figures que nous voyions à bord nous ne trouvions de gracieuse que celle d'un négociant anglais qui allait, accompagné de sa femme, rétablir sa santé sur les montagnes; ils avaient, eux, emporté des provisions. L'agent de la poste, vieillard qui n'avait pas dépassé le grade de lieutenant, était morose et grondeur; le capitaine était pompeux, affectait les manières d'un officier de la marine royale, et avait pour principal souci de démontrer qu'il était *gentleman*. Les officiers, excepté un très-aimable docteur, se mêlaient peu à nous, et nous évitions le *purser*.

Chacun d'ailleurs avait ses préoccupations, et des incidents désagréables se succédaient. Je doute, par exemple, qu'une jeune personne à laquelle était advenue une aventure pareille à la mienne pût être bien gaie. Elle allait se marier en Chine, où la conduisait, de l'Écosse, un des amis de son futur. Sa corbeille et ses habits de noces, soigneusement enfermés dans une malle, avaient été dirigés sur Calcutta, et, fût-elle la plus belle du monde, une fiancée n'aime pas à se produire en robes de voyage. Puis, un jour on volait les rasoirs d'un Espagnol, des ajustements de femme, ce qui tenait tout le monde sur le qui-vive. J'avais eu deux sujets de contrariété d'une autre nature; comme le *Pékin* avait à bord les journaux de Singapour, j'y avais lu une relation de l'affaire de Tourane accompagnée de commentaires plus offensants encore que ceux du commissaire du *Précurseur*. Ils contenaient aussi une proclamation inconvenante de la nomination de M. de Ratti-Menton et de la mienne. Elle était conçue d'après la formule usitée quand il s'agit de personnes subordonnées au Gouverneur. La voici : « Le Gouverneur-Général annonce que c'est son bon plaisir que M. ..... soit consul de France à ..... » Le colonel Butterworth avait, comme il y était d'ailleurs obligé, publié la même nouvelle en usant des mêmes expressions. Que dirait l'Angleterre si on faisait connaître en termes sem-

blables l'existence de son consul à Alger? J'étais peu flatté d'avoir avant tout à adresser des remontrances à ce sujet, et je ne pouvais cependant m'en dispenser. Je fis remarquer que j'étais nommé par le roi Louis-Philippe et autorisé par la reine Victoria; que je n'avais nul besoin de l'agrément du Gouverneur-Général; que son devoir comme le mien était d'obéir, que ce fût ou non son bon plaisir. Quelque temps après je reçus un accusé de réception, et on ajoutait que M. de Ratti-Menton n'avait pas jugé utile de se plaindre, ce qui ne me regardait pas. J'avais, pendant la traversée, préparé ces observations, et elles devaient être transmises en France par le paquebot qui allait nous croiser dans le détroit. Ce fut avec un grand plaisir que nous arrivâmes à Poulo-Pinang, et que nous vîmes s'approcher le terme de notre voyage.

Je commençai là à user des recommandations de M. de Lagrené qui m'en avait remis une pour le résident, M. Garling. Comme il ne logeait pas en ville, j'allai d'abord aux informations chez un missionnaire fort distingué, M. l'abbé Bigandet, où vint bientôt me joindre un autre compatriote, M. Donnadieu, que j'avais connu dans l'Inde. Il se chargea de ma famille pendant que je faisais ma visite. Comme la population ressemble à celle de Singapour, est un composé de Malais et deChinois, je la décrirai plus

tard. L'île elle-même est très-petite et forme un cône très-élevé au sommet duquel se trouve l'hôtel du gouverneur, qui y était dans ce moment. Autour de la base le terrain est plat, marécageux et envahi parfois par la mer. C'est là-dessus qu'est bâtie la ville, dont l'aspect est d'ailleurs assez misérable. Les maisons sont pour la plupart en bois et souvent sur pilotis. La campagne, cette partie du moins que je suivis pour aller chez M. Garling, est à peine cultivée. Aussi les véritables affaires de l'île ne sont-elles pas dans l'île même, mais de l'autre côté du détroit, sur le continent. Là se trouve un sol très-riche et très-approprié à la culture du sucre. C'était une industrie de ce genre que dirigeait M. Donnadieu, qui y employait des Chinois. Il y allait souvent, mais vivait dans l'île avec sa femme et un associé, M. Barban, qui se chargeait spécialement des opérations commerciales.

M. Garling me reçut avec beaucoup de bienveillance et me retint à déjeuner. Il vivait là dans une de ces belles maisons de l'Inde si renommées par le luxe et l'élégance, et qu'il aurait quittée avec plaisir pour quelque temps, disait-il, s'il avait pu la retrouver au retour. Il voulait se rendre en Europe, mais comme un congé entraîne la perte des emplois et que les fonctionnaires sont peu nombreux dans ces établissements, il aurait été obligé d'attendre longtemps qu'on le replaçât. Malgré ses instances, je refusai d'aller

dans sa compagnie visiter quelques établissements publics, et bien m'en prit. A peine étais-je entré chez M. Donnadieu qu'un coup de canon annonça le départ, et nous dûmes regagner le port à la hâte.

En deux jours nous fûmes à Singapour, et ils avaient suffi pour qu'on volât le manteau de ma femme. Je le dis au purser avant l'arrivée, mais il laissa les domestiques soupçonnés se rendre à terre sans avoir fait de recherches; j'écrivis même au capitaine, qui ne me répondit pas.

CHAPITRE XI.

Singapour. — Position géographique. — Organisation administrative et judiciaire. — Devoirs d'un consul, difficultés de sa mission. — Constante bienveillance de M. le colonel Butterworth, gouverneur des Etablissements-Unis de l'île de Galles, Singapour et Malacca. — Cherté de la vie à Singapour, incommodité des habitations; le consulat de France. — Les Missionnaires français dans la Malaisie.

M. Edan, chancelier du consulat d'Espagne, avait eu la bonté de venir au-devant de nous, si bien que nous fûmes reçus par un compatriote, et il donna les ordres convenables pour notre débarquement. Nous n'eûmes qu'à nous rendre à terre, où nous rencontrâmes M. Segovia qui nous conduisit à l'hôtel tenu par un Français. C'était le meilleur que j'eusse vu dans l'Inde, mais comme il ne recevait guère de voyageurs que par les paquebots, c'est-à-dire une fois par mois, sa maison était encombrée pour un jour, puis la solitude y régnait. Nous dûmes y rester jusqu'à ce que nous eussions trouvé un logement, chose qui nous paraissait difficile et ne l'était guère cependant, car il n'y en avait qu'un à louer, ce qui simplifiait beaucoup le choix. Nous courûmes cependant de

tous côtés, espérant trouver mieux, et nous y trouvâmes l'occasion de voir la ville en tous sens.

Singapour est à peu près sous l'équateur, au sud de l'île de ce nom et à l'extrémité de la presqu'île de Malacca, dont elle n'est séparée que par un bras de mer très-étroit. Sa position en fait le rendez-vous de tous les navires qui vont de l'Inde en Chine, de ceux qui, pendant certaines saisons, y vont de l'Europe, de ceux enfin qui entrent par le nord dans l'archipel Indien. C'est aussi le centre de la navigation à vapeur dans ces parages; le paquebot venant de l'Europe y rencontre celui qui arrive de la Chine, et on y débarque la correspondance, qui est ensuite répandue dans l'archipel par les Hollandais, dont les paquebots attendent son arrivée, et les Espagnols qui entretiennent des messagers chargés de ce service. Toutes ces circonstances font de Singapour un vaste marché, et, bien que sa population ne soit pas évaluée à plus de soixante mille âmes, son commerce s'élevait par an à cent vingt-cinq millions de francs.

Nous étions arrivés après un orage, et la pluie ayant rafraîchi l'atmosphère, quelques nuages arrêtant encore les rayons du soleil, la ville nous était apparue sous son plus bel aspect. De la rade les regards se fixaient d'abord sur une colline élevée nommée colline du Gouvernement, parce que le gouverneur réside à son sommet, et où nous voyions flotter à un

mât les signaux annonçant notre arrivée. D'autres collines gracieusement ondulées entouraient celle-là et étaient plantées de muscadiers, arbustes délicats qui exigent autant de soins que chez nous l'oranger et dont la fraîche verdure donnait à la campagne l'apparence d'un vaste jardin. Plus bas on voyait quelques-uns de ces arbres gigantesques de l'Inde dont la couleur d'un vert sombre tranchait sur un rideau formé par des palmiers de tout genre. La ville est traversée par une rivière à la droite de laquelle on voit ses maisons basses et rapprochées, tandis qu'à la gauche des pavillons épars semblent reposer dans un nid de fleurs et de verdure. Ces pavillons sont la résidence des Européens; là le calme de la vie domestique. De l'autre côté sont l'activité et le tumulte des affaires; là les comptoirs, les marchandises, les magasins; là se rangent des centaines d'embarcations par lesquelles la ville communique avec les nombreux vaisseaux dans le port. Tous les matins, les Européens sont, après déjeuner, appelés dans cette Babylone et s'y rendent, comme à Londres ils vont à la Cité. Ils y rencontrent les Chinois, les Malais, les Siamois, les Indous et les Juifs; puis, le soir, ils vont à la promenade en voiture ou à cheval, et se donnent rendez-vous sur l'esplanade comme ils feraient en Europe, et la nuit venue chacun se retire pour le dîner. On est négociant de dix heures du

matin à cinq heures du soir, puis on reprend son rôle de *gentleman*, rôle assez monotone, il faut l'avouer. Bien que des routes en fort bon état partent de la ville dans plusieurs directions, comme elles n'ont guère qu'un mille ou deux de longueur, on les a bientôt parcourues. Au delà elles s'arrêtent devant des forêts vierges que des lianes, des plantes parasites, rendent impénétrables, et habitées par des tigres, des singes et quelques Chinois qui s'y réfugient. La chaleur étant trop forte pour qu'on se promène à pied, la plupart des habitants se servent d'une petite voiture à deux places nommée palankin. Elle est attelée d'un seul cheval et conduite par un cocher qui le tient au mors et court à côté de lui. Si peu agréable qu'il soit de se faire voiturer de cette façon chaque jour, à la même heure et sur les mêmes lieux, il faut s'y résigner, car un peu d'exercice est nécessaire à la santé. Il y avait pendant mon séjour une assez bonne musique militaire qu'on entendait une ou deux fois par semaine, ce qui faisait une très-agréable récréation.

Je suis bien aise d'avoir rapporté ailleurs la manière dont l'Angleterre s'est emparée de Pinang et des provinces Wellesley, car je n'ai pas à faire ici cette triste histoire. Ils acquirent Malacca et Singapour par un traité fait en 1824 avec les Hollandais. Un acte du Parlement intervint pour l'organisation de ces pays qui restèrent une dépendance de la Compagnie des

Indes sous le titre officiel d'Établissements-Unis de l'île de Galles (*Poulo-Pinang*), Singapour et Malacca. Le Gouvernement se composait d'un gouverneur, puis au-dessous de lui d'un résident et d'un aide pour chaque localité. Le gouverneur passait, suivant le besoin, de l'une à l'autre. Par lettres patentes, la reine avait établi là une cour de justice, cour ambulante suivant l'usage anglais. Le gouverneur en était le président nominal, et le résident en faisait partie ; toute l'autorité, autorité excessive aux yeux d'un Européen du continent, était en réalité exercée par un *recorder*, c'est-à-dire par un robin quelconque choisi d'après le caprice, l'*interest* du chancelier d'Angleterre. Cette cour avait son cortége ordinaire de barristers, d'attorneys, etc. A côté d'elle, Singapour possédait des juges de paix, un schériff, un magistrat de police. L'administration comprenait le service médical, celui de la poste, celui des impôts, la garde des condamnés et l'entretien des routes, les travaux du génie. Il y avait aussi un établissement ecclésiastique, et nous étions gardés par un détachement de troupes venues de Madras ; bien qu'il n'y eût aucune espèce de fortifications, quelques pièces d'artillerie, sous les ordres d'un officier de cette arme, étaient rangées pour rendre les saluts. On comptait très-peu sur cette garnison pour la sécurité de la colonie, et elle ne servait guère qu'à la tranquillité intérieure ; la véritable

force était dans les vaisseaux de guerre affectés à son service spécial et sur ceux que la navigation à vapeur lui permettait d'appeler de toutes parts.

M. Segovia avait attendu avec impatience mon arrivée pour me remettre le consulat avant d'aller à Manille, comme il en avait le projet. Une occasion de départ s'étant trouvée, il s'embarqua deux ou trois jours après, non sans m'avoir, en l'absence du gouverneur, présenté au résident, puis à nos collègues, assez nombreux d'ailleurs. Nous comptions deux consuls-généraux honoraires, M. Balestier pour les États-Unis, et M. d'Almeïda pour le Portugal; l'un et l'autre étaient négociants, sujets des pays qui les avaient nommés. Un consul de Hambourg, M. Ben, était dans le même cas. Les autres puissances avaient choisi pour ces fonctions divers marchands anglais. Le départ de M. Segovia me donnait trois fois le titre de consul, car avec mon consulat j'héritais du sien et de celui de la Belgique dont, depuis plusieurs années, se chargeait tantôt la France, tantôt l'Espagne. J'avoue que si j'avais pu le faire décemment, j'aurais refusé cet honneur, et comme je n'ai trouvé qu'avantage et plaisir à l'avoir accepté, je puis émettre à ce sujet une opinion désintéressée et conforme d'ailleurs à nos réglements. Bien des gens, à commencer par lord Palmerston, qui l'a déclaré devant un comité du Parlement, pensent que rien n'est si facile que de

conduire un consulat; que chacun, s'il est d'une intelligence ordinaire et *gentleman*, peut s'en tirer facilement; chez nous, la légèreté avec laquelle les nominations sont faites depuis plusieurs années tend à accréditer cette opinion, et on n'est pas fâché d'ailleurs de se croire bon à tout. Peut-être est-elle vraie pour les Anglais, qui nomment pour exercer ces fonctions tantôt des banqueroutiers, tantôt des officiers de terre ou de mer, mais qui ont soin de les décharger d'une foule de devoirs imposés aux consuls français, et de leur accorder des émoluments toujours supérieurs à ceux des autres pays. Pour nous, pour toute nation qui ne prétend pas enlever les choses par la force, comme les Anglais et les Américains, pour qui consulte la raison, cela n'est pas vrai. Sans affecter une fausse modestie, sans dire que j'étais au-dessous de mes collègues lorsque je n'ai jamais encouru ce reproche de mes supérieurs, je déclare qu'une application constante m'était nécessaire pour remplir mes devoirs, bien que je ne manquasse pas d'expérience. Un consul français à l'étranger ne rencontre guère que des adversaires avec lesquels il doit guerroyer. Il faut qu'il défende ses compatriotes et lui-même contre les agents de l'autorité locale qui ne lui pardonnent guère s'il a du succès; il exerce une police parmi les Français dans les affaires maritimes, et doit s'interposer entre les capitaines et

les matelots; il intervient dans les querelles de ceux qui sont à terre, et, quoi qu'il fasse, il ne peut manquer de blesser une des parties. Autrefois ses alliés, ses amis naturels étaient les négociants de son pays, mais on a pris soin de les lui enlever. Par la pression qu'exerce sur le ministère des affaires étrangères celui du commerce, nos agents sont devenus de véritables espions pour les négociants. Un marchand en effet découvre-t-il à ses risques et périls quelque nouvelle spéculation, quelque source de fortune, que le consul doit en donner avis; puis le ministre du commerce se charge de publier la chose et de lui procurer par là des concurrents. Il en résulte de fausses expéditions, de faux connaissements, inspirés par le désir très-naturel de cacher ses opérations, et que le consul est appelé à scruter. Toutes ces mesures sont accompagnées de formules nombreuses rédigées à Paris par des ministres ou par des bureaux dont la plupart des membres, n'ayant jamais quitté la capitale ou l'Europe, n'ont aucune expérience de l'étranger. Supposez en outre, et comme il arrive souvent, qu'on envoie les agents sans trop s'inquiéter de leurs antécédents; qu'on les lance d'un pôle à l'autre, qu'ils ignorent les langues et les mœurs du pays, et il sera facile de reconnaître que leur tâche est assez arduc. Voilà pourquoi la mienne me paraissait suffisante sans lui en ajouter d'autres; mais M. Segovia nous avait rendu le ser-

vice qu'il réclamait trop longtemps pour n'avoir pas droit de l'exiger de nous. Comme je ne sais pas l'espagnol et ne connais pas les lois de la Péninsule, je laissais M. Edan, resté comme chancelier, suivre les affaires courantes et je ne figurais qu'officiellement.

Mon premier devoir était de faire les visites d'usage aux autorités et aux habitants, et pour cela M. Segovia et le résident, M. Church, voulurent bien me diriger. Je ne pouvais, ô douleur! me présenter, conformément aux ordonnances, en costume complet, car mon chapeau d'uniforme, plus heureux que moi, allait dans ma caisse de Calcutta en Chine. Je tournai la difficulté en le remplaçant par une casquette ornée d'un galon, et dans cet équipage nous allâmes, devant les naturels étonnés, frapper de porte en porte. Nous ne réussîmes pas cependant partout et nous eûmes le malheur d'offenser notre collègue portugais. Il avait un double domicile, sa maison et son magasin, et comme nous étions allés au premier tandis que de sa personne il était au second, une discussion très-approfondie, très-intéressante surtout, s'engagea pour savoir si la visite était valable ou non. Ce collègue susceptible était un excellent vieillard, mais comme il s'était marié à une femme du pays, son titre de consul-général, ses décorations, sa richesse et son hospitalité même qu'il étendait très-généreusement, ne le protégeaient pas contre les préjugés des colo-

nies; il était *half-caste*, et de temps à autre on le lui faisait sentir, ce qui le rendait facile à offenser. Aussi tandis que chacun me rendit ponctuellement mes visites, me fit-il attendre la sienne pendant dix jours, et, sur ce que je ne parus pas m'en apercevoir, nous devînmes les meilleurs amis du monde. Puis succédèrent les invitations dont M. Church donna le signal et que suivit le corps d'officiers commandé par le major Carthew. Le gouverneur étant arrivé sur ces entrefaites, sa présence anima davantage la société, et partout nous trouvâmes un accueil gracieux et bienveillant. Je demande pardon de m'appesantir sur ces détails, mais en les supprimant je manquerais à la reconnaissance. Beaucoup de voyageurs ne savent pas assez qu'à la longue leur présence doit fatiguer des étrangers; ils ne parlent pas ou parlent mal la langue, ne sont point mêlés aux affaires de la communauté, ne s'accommodent pas facilement des mœurs et des coutumes, et représentent des intérêts divers et quelquefois contraires. Si donc on leur montre des bontés soutenues non-seulement dans le monde mais dans les affaires, si on traite avec indulgence les fautes que leur ignorance rend inévitables, ils n'ont pas droit de croire qu'on remplit avec eux une obligation, mais ils doivent comprendre que les bons traitements sont envers eux plus méritoires qu'envers des compatriotes. M. le colonel Butter-

worth et bien d'autres qui parlaient avec peine le français pouvaient parfaitement s'en tenir à des invitations rares et officielles, sans nous prier chez eux à chaque occasion, sans nous faire connaître les étrangers qui les visitaient, sans admettre ceux que nous présentions. Il eût été surtout très-facile au gouverneur, quand quelque difficulté se rencontrait, d'employer des moyens dilatoires au lieu de la résoudre aussitôt. En des cas pareils je n'avais qu'à le chercher à son bureau, où il était très-assidu, ou à lui écrire un mot en particulier pour lui exposer les faits, et je laissais la solution à sa loyauté qui jamais n'était en défaut. Bien que vif et résolu, renommé par sa bravoure, et pour cela compagnon du Bain, le colonel ne tombait pas dans la brusquerie et conservait toujours des formes élégantes rehaussées encore par une belle prestance et une figure distinguée. Je ne pouvais passer sous silence une telle conduite.

La première fois que j'eus à recourir à lui fut précisément à propos d'un bâtiment de commerce espagnol, et le cas était fort grave. Un ordre d'arrestation, ou *warrant*, avait été décerné par un des juges de paix contre une personne du bord et remis pour l'exécution à un constable. Celui-ci se transporta d'abord chez le consul de Portugal, consignataire du navire, qui le désigna et engagea la justice à se rendre à bord. Elle y alla en effet, saisit et amena à terre le

prévenu. Tout cela s'était passé sans l'intervention de l'autorité consulaire, et il y avait eu violation du pavillon, ce dont le capitaine ne manqua pas de se plaindre comme c'était son devoir. Fort heureusement le fait s'était passé un samedi soir, et je pus, sous prétexte d'attendre le lundi pour m'enquérir, retarder la rédaction d'un procès-verbal. Mais j'avertis aussitôt le gouverneur de ce qui avait eu lieu et dont je n'étais pas encore informé officiellement. Dès le lendemain, bien que ce fût un dimanche, le prisonnier était relâché, le magistrat qui l'avait fait arrêter réprimandé, le surintendant de la police venait me faire des excuses que je n'acceptai pas et le pavillon espagnol flottait au mât du Gouvernement. Voulant reconnaître tant de courtoisie, j'allai aussitôt rendre la visite du surintendant qui interrogea devant moi les témoins, et il résulta de leurs dépositions que le magistrat et la police étaient innocents, tandis que la faute restait sur le consul portugais. Je sollicitai et j'obtins de la justice du gouverneur qu'il retirerait le blâme infligé aux premiers et le transporterait sur celui qui l'avait mérité. Sans la promptitude de ses décisions, j'aurais été forcé d'amener le pavillon espagnol, la querelle serait devenue nationale, et j'aurais mécontenté le gouverneur pour des affaires qui n'étaient pas celles de mon pays. Une autre fois, le gouverneur

partait pour Poulo-Pinang, d'où l'agent consulaire se plaignait d'avoir été empêché par les magistrats de remplir ses devoirs à propos de désertion de matelots. Je remis tout simplement la lettre au colonel, le priant de s'informer, et, après quelques jours, je recevais les remercîments de l'agent et les excuses du magistrat. A Singapour même la conduite de nos marins était en général si bonne que mon intervention devenait à peu près nulle; quelquefois cependant il y eut des tentatives de désertion, mais aucune ne réussit tant la police mettait de zèle à ramener les fuyards à bord.

Nos rapports les plus fréquents n'étaient cependant pas avec les Anglais; nous avions loué près de l'esplanade une maison située au milieu d'un vaste jardin et appartenant à un marchand chinois; puis nous avions cherché à l'organiser tant bien que mal, et ce n'était pas très-facile, ignorants que nous étions et de la langue et des naturels. En revanche, c'était fort cher et on ne saurait imaginer la série de désagréments que nous rencontrions dans notre intérieur. Au rez-de-chaussée se trouvaient trois ou quatre grandes chambres toutes inutiles, excepté une qu'habitait M. Rey; les autres servaient de magasins. Au premier, une salle sans fin, terminée par un petit salon, puis une pièce où l'on mangeait et deux chambres à coucher; à la façade un grand balcon sur le-

quel des châssis empêchaient le soleil de donner et où nous nous tenions volontiers pour avoir de l'air. La cuisine, une salle de bain, une écurie, étaient, suivant l'usage, des constructions séparées; une petite maison chinoise servait pour la chancellerie devant laquelle s'élevait le mât de pavillon. Le desservant de l'église anglicane avait occupé avant nous cette habitation que l'on disait fréquentée par des revenants et avait été forcé de l'abandonner. Le propriétaire, en effet, sous prétexte de venir s'y promener de temps à autre et de veiller au jardin, y avait conservé un pied à terre où ses parents, ses amis et ses domestiques venaient loger; puis, étendant peu à peu leurs priviléges, ils avaient si complétement bloqué le révérend M. Maule dans la maison qu'il avait été forcé de déguerpir. Le caractère du locataire rendant cet asile presque inviolable, les Chinois en profitaient pour s'y réunir pendant la nuit, y jouer, fumer de l'opium malgré la police, dont les bureaux n'étaient séparés que par la rue. Tels étaient les esprits familiers du lieu, et j'eus toutes les peines du monde à les chasser. Mais un inconvénient d'un autre genre résultait de leur absence; nous avions fait la solitude, et qui voulait venir se promener chez nous, n'avait qu'à franchir un mur peu élevé. Comme aucune porte ne se fermait solidement, rien n'eût été plus facile que de nous dévaliser entièrement, ce-

pendant on ne nous prit que des bagatelles. Nous n'étions pas moins sur le qui vive et obligés de changer à chaque instant de domestiques, ce qui arrivait du reste aux autres Européens comme à nous. Le nombre qu'il en faut suffit pour les rendre embarrassants. Nous devions avoir un cuisinier, un palefrenier, un *cipaye*, un homme de peine ou *couli*, et une servante ou *ayah;* et par là nous nous bornions au strict nécessaire, une couturière, notre voisine, n'en avait pas moins. Le nombre ne faisait rien à l'affaire, et nous ne pouvions nous faire servir; parfois nous n'avions pas à manger tant étaient mauvais les mets qu'on apprêtait. Point de légumes, de verdure, de ces fruits auxquels nous étions accoutumés. La viande même était rare, et comme on ne la vendait que par quartiers, il fallait à cause de la chaleur jeter la plus grande partie de ce qu'on achetait. La dépense était donc excessive pour vivre d'après nos habitudes, et on n'y parvenait que dans les grands ménages. Du riz, des poulets étiques, de mauvais poissons, étaient notre nourriture ordinaire. Du reste, l'élévation constante de la température débilitait les organes et ôtait l'appétit aussi bien que le sommeil. Ce n'est pas que le thermomètre s'élevât aussi haut que dans l'Inde ou que la sécheresse durât plusieurs mois comme dans ce pays. Loin de là, des orages se formaient soudainement quand le vent, très-variable dans ces

régions, venait à changer. Alors la montagne du Gouvernement se couvrait la première de nuages, puis la foudre et les éclairs se succédaient sans interruption, et la pluie poussée par un vent impétueux tombait à torrents. Dès que ces orages se préparent, il faut se hâter de fermer les persiennes qui, à défaut de vitres, ferment les portes et fenêtres, non-seulement pour éviter l'inondation, mais encore pour empêcher que les meubles des appartements soient enlevés.

Tel était le consulat français, et avec ce soleil qui se levait et se couchait toujours à la même heure, cette chaleur toujours à 23 degrés, l'existence eût été bien triste sans la succession des voyageurs, l'arrivée des paquebots et des correspondances, sans l'étude des pays environnants et des événements dont ils étaient le théâtre; elle eût été plus triste encore sans la présence de plusieurs compatriotes. Nous avions été assez heureux en effet pour en trouver là plusieurs réunis : M. Edan, que nous avions vu le premier et qui était fort distingué par son instruction et par la gaieté de son caractère; puis M. l'abbé Beurel, chef de la mission, et ses deux collègues, MM. Issaly et Mauduit; un voyageur, M. Choppin d'Arnouville, et le maître de musique, M. Van Guilder. C'était déjà le noyau d'une petite colonie que mon collègue M. de Montigny doubla presque lorsqu'il vint avec

sa famille se rendant à son poste de Shang-Haï. Mes arrangements n'étaient pas complets quand il se présenta, mais je trouvai moyen de pendre, comme on dit, la crémaillère en son honneur, et nous nous trouvâmes réunis au nombre de vingt Français. Comme il a beaucoup de vivacité et que la musique est très-cultivée dans sa maison, nous pûmes, grâce à lui et à Mme de Montigny, croire que nous étions dans un salon de Paris. Puis nos navires se succédaient et pendant l'année il nous en vint seize, ce qui accusait un mouvement d'environ huit millions; les commandants étaient le plus souvent des personnes très-agréables et fort bien élevées. J'étais heureux de les voir réunis sur mon balcon; et s'ils y venaient assez assidûment, c'était sans doute pour m'être agréable, plus que pour le plaisir qu'ils pouvaient y trouver.

Mais il était des hommes rebelles à mes invitations et que je ne voyais jamais aussi souvent que j'aurais désiré. C'étaient les missionnaires, et principalement M. Beurel, qui, observateurs de leurs devoirs, s'éloignaient du monde et se rapprochaient de l'autel. Plusieurs fois j'ai eu occasion de parler d'eux, de dire comment ils soutenaient la dignité du nom français soit dans le Levant, soit dans l'Inde, de rappeler quels services ils rendaient à la civilisation. Ils se montraient dans la Malaisie dignes de ce qu'ils étaient

ailleurs. Voici quelle était l'organisation de la mission, composée presque entièrement de Français appartenant à l'établissement des Missions-Étrangères de Paris. A Poulo-Pinang, le chef était l'évêque, Mgr Bouchot, et sous lui M. Bigandet, que j'ai nommé et qui dirigeait un séminaire composé de sept professeurs et de cent cinquante jeunes gens qui étudiaient les langues et *recevaient les ordres* pour aller desservir les diverses paroisses, suivre les communautés dans les pays orientaux. On en envoyait jusqu'à la frontière de Chine. A Malacca résidait M. Fabre, missionnaire instruit, parcourant souvent le pays, qui, de mon temps, venait de rectifier plusieurs parties de la carte de la presqu'île, et me permit de copier ses travaux ; qui, plus tard, donnait dans une revue scientifique de Singapour un mémoire très-intéressant sur les populations qu'il avait visitées. A Singapour nous avions, comme j'ai dit, M. l'abbé Beurel et MM. Issaly et Mauduit. Le premier était l'agent de l'établissement de Paris ; il recevait et faisait parvenir les modiques salaires des missionnaires répandus dans toutes les directions. C'était à lui qu'on adressait ceux qui arrivaient de France ou qui y rentraient, et la besogne n'était pas aisée soit à cause de leur nombre, soit par la difficulté de faire accorder sur les paquebots quelques égards à des hommes qui à la qualité de catholiques et de prêtres joignaient, pour la plupart, celle

d'être mal garnis d'argent. Mais l'ambition de M. Beurel ne se bornait pas à exécuter de son mieux ces diverses commissions. Chargé de l'église catholique de Singapour, c'était avec peine qu'il célébrait les offices dans un abominable taudis couvert en feuilles, et il résolut, à ses risques et périls, d'élever une église. Comme sa famille jouissait d'une certaine aisance, il commença par prélever tout ce qu'il pouvait sur son patrimoine, puis il fit un appel à la charité publique, frappa à toutes les portes, ne craignit pas de remonter jusqu'à la reine Marie-Amélie, entreprit des voyages; puis s'étant, à travers mille obstacles, fait concéder un terrain près de la vieille église, il en éleva une nouvelle, le plus beau monument de Singapour. Elle est plus vaste que l'église protestante, et comme l'une n'est pas très-éloignée de l'autre, on peut les comparer aisément. La grâce et l'élégance de la construction française, la hardiesse de son clocher, font ressortir le mauvais style et la lourdeur des formes de sa voisine. L'abbé Beurel est à bon droit fier de sa création, et quand il me pria d'intervenir pour obtenir de notre Gouvernement quelques objets d'art qui manquaient, j'y mis bien de l'empressement, mais j'ignore si mes démarches ont eu quelque succès. M. Issaly était vicaire de M. Beurel, et faisait en même temps un apprentissage difficile. Un vieux prêtre chinois avait été appelé pour les besoins des

chrétiens ses compatriotes, très-nombreux à Singapour. Il tombait dans l'enfance, et M. Issaly devait lui succéder; il s'appliquait donc à l'étude de la langue, était sans cesse entouré de ses catéchumènes, ne se servait pas d'autre idiome que du leur, et, avant que nous eussions quitté le pays, il avait déjà pu s'exprimer en chaire devant eux. Quant à l'abbé Mauduit, il vivait dans les bois, sur la pointe la plus élevée de l'île, à Boukat-Tima, au milieu d'une colonie de cinq cents Chinois, dont il était le pasteur. Il y manquait d'abord de tout, ne mangeait que du riz cuit à l'eau, et sa santé était si faible qu'on craignit pour ses jours et qu'on dut le ramener en ville. A peine rétabli, il partit de nouveau et nous invita à la fête patronale de son église qui commençait à prendre quelque forme. La civilisation suivait, car on remarquait déjà certaines maisons assez bien construites et même des boutiques là où quelque temps avant on n'eût pas trouvé un habitant.

Si M. Beurel ne prodiguait pas ses visites, il me présentait ceux de ses collègues qui passaient, et j'eus ainsi l'honneur de les connaître presque tous; plusieurs étaient jeunes et pleins d'ardeur, d'autres avaient de l'âge et de l'expérience ou s'étaient déjà distingués; ils étaient animés par le zèle et le courage religieux sans que l'amour de leur pays fût diminué. Un jour que j'avais sur ma table la carte de la pres-

qu'île par M. Fabre, l'évêque de Mantchourie, M. Verolles, se mit, en la voyant, presque en colère: « Comment, disait-il, un missionnaire français corrige une carte et écrit ses corrections en anglais? Mais c'est aux Anglais qu'on attribuera ces travaux. » Cette crainte le dominait tant qu'il fit connaître son mécontentement au pauvre abbé Fabre, qui en fut très-mortifié. Cet évêque avait, il est vrai, un motif légitime d'irritation : ce n'était pas son chapeau qu'on avait envoyé à Calcutta, mais bien la caisse contenant ses vases d'église et ses habits sacerdotaux. Comme la mousson finissait vers l'Est, il n'espérait les recevoir qu'après un an. Une autre fois, un de ces missionnaires, après un transport au cerveau, était renvoyé en France, et ses idées, encore incohérentes, se tournaient vers sa patrie. Comme on m'avait désigné devant lui, il s'élança vers moi, et redressant sa haute taille : « Monsieur, me dit-il, vous êtes consul de France et je suis ancien officier de dragons, si j'en avais besoin, je réclamerais votre protection, et, si elle était inefficace, je vous passerais mon sabre à travers le corps. Le nom de la France doit être respecté partout. » Et les paroles de ce pauvre aliéné étaient prononcées avec une dignité et une conviction qui causaient une satisfaction douloureuse. Puis je vis M. Thomine-Desmazures conduisant pour ainsi dire une académie; il était archéologue, et ses jeunes

compagnons étaient versés les uns dans les sciences naturelles, d'autres dans les arts et tous dans la connaissance des langues. Oh ! j'ai eu raison de dire que nous tous, voyageurs, agents diplomatiques ou consulaires, étions bien petits en comparaison de ces missionnaires, si on considère ce qu'ils ont répandu de lumières et de civilisation sur la terre, donné de gloire à leur pays ! Quand j'observais d'un œil mondain, je le confesse, tant d'abnégation et tant de zèle; quand je voyais ceux-ci aller chercher le martyre en Chine, ceux-là poursuivre les plus malheureux dans leurs chaumières; quand je voyais l'abbé Beurel, aidé du vieux prêtre chinois, attendre à Singapour des condamnés au pied du gibet pour leur prodiguer des consolations, je ne m'étonnais pas que pauvres, sans appui, ils eussent sur la population une influence que le clergé anglican ne pouvait acquérir par ses manières aristocratiques et par sa richesse. D'autres que moi le voyaient, en gémissaient et n'osaient le dire. Le plus célèbre et le dernier des missionnaires qui passèrent à Singapour fut l'archevêque de Shang-Haï, Mgr de Bézi. Celui-ci était Italien et gouvernait huit cent mille chrétiens, il avait dans le pays une grande importance et un pouvoir très-étendu. Le Pape, qui le connaissait, le rappelait pour le placer à la propagande à Rome.

CHAPITRE XII.

Géologie et Agriculture de Singapour. — Eléments qui composent la population. — Commerce. — Tentatives des Anglais sur l'île Soulou. — Sir John Davis offre inutilement au roi de Cochinchine un traité de commerce. — Les naufragés de la *Victorieuse*.

Le premier devoir d'un agent consulaire est d'étudier le pays où il réside et ceux avec lesquels il a les rapports les plus suivis; cette étude était très-facile à Singapour, grâce aux ressources intellectuelles qu'offre cette ville. Sous la présidence du gouverneur, une bibliothèque publique avait été établie par souscription; on publiait deux journaux et une revue fort intéressante exclusivement consacrée à l'archipel Indien. Tout le monde s'empressait de donner des notes à ce dernier recueil, et le colonel Butterworth stimulait pour cela le zèle des contributeurs; elle était dirigée par un homme de loi, M. Logan, bien connu comme géologue. Là, dans deux Mémoires, l'un du colonel Low, l'autre du consul des États-Unis, M. Balestier, se trouvent décrites la géologie

boutiquiers. On n'en compte que deux mille qui soient mariés, la plupart avec des femmes indigènes. Comme les agriculteurs ne se trouvent que parmi les Chinois et les Malais, leur nombre ne peut être très-considérable, car il faut retirer de la population totale la moitié au moins qui est employée en ville. On ne doit donc pas regarder les produits du sol comme un grand élément de la prospérité du pays; cette prospérité est toute dans le commerce.

L'industrie est aussi aux mains des Chinois; ils exercent presque tous les métiers, tiennent la plupart des boutiques, et sans eux on serait fort embarrassé pour vivre, car ils sont bien plus industrieux que les Malais, et leur religion ne leur interdit aucune des choses défendues à ces derniers. On les emploie dans les maisons des Européens; ils font pour eux le pain, la cuisine, procurent de la viande, services que d'autres ne rendraient pas volontiers. Ils font même des robes de femmes, et c'est pour cela sans doute qu'un auteur moderne a dit qu'ils leur servaient de valets de chambre. C'est bien peu tenir compte vraiment du décorum qui n'abandonne jamais les dames anglaises, même quand leur conduite n'est pas parfaite, que de lancer une pareille imputation. Je connais *toutes* les dames de Singapour, et probablement leurs femmes de chambre, ou *ayahs*, qui, si pareille nouvelle eût été vraie, n'auraient pas manqué de nous en régaler;

car elles colportent très-bien les commérages. En tout cas, l'assertion ne contribuera pas à faire accueillir avec plus d'empressement et de confiance les Français qui iront plus tard dans ce pays.

Beaucoup de Chinois apprennent promptement l'anglais, et un jour j'en trouvai un qui parlait français; il avait été conduit à Paris par un missionnaire. Malheureusement il s'était adonné, comme la plupart de ses compatriotes, à fumer de l'opium, et je ne pus le garder. Grâce aux qualités de ces Chinois, Singapour est bien une ville du Céleste Empire plus qu'une colonie anglaise; ils y gardent les mœurs, les coutumes et, malgré la police, jusqu'aux lois de leur pays. Ils ont élevé à l'extrémité de la ville une très-belle pagode dans laquelle on peut entrer librement; elle est remplie d'images et de statues grotesques et horribles à voir, devant lesquelles brûlent des bougies odoriférantes. Ils ont tout près un théâtre où l'on fait un étrange vacarme pour appeler les spectateurs. Plus loin est leur cimetière, beaucoup moins triste que les nôtres. Ils n'enfoncent presque pas leurs cercueils en terre, mais ils les ornementent et les colorient avec beaucoup de goût; ils mettent aussi toute la pompe possible dans leurs cérémonies funèbres, accompagnant le mort du bruit des instruments et formant, dans leurs plus beaux habits, d'interminables processions précédées de lan-

pour ceux-là. C'étaient des vaisseaux assez semblables aux *baglos* arabes qui naviguent dans la mer Rouge et le golfe Persique avec une énorme voile, difficiles à manœuvrer et qui ne peuvent avancer contre le vent. Les voiles chez les Chinois étaient remplacées par des nattes. Ainsi nous recevions tous les produits de l'Archipel et de la Chine, produits dont je donnerai la nomenclature à la fin de ce livre, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ceux de Siam nous venaient également sur des vaisseaux à l'européenne et appartenant au roi. Ce concours était dû à la franchise du port; mais les Hollandais ayant accordé la même franchise à Macassar, il tendait à diminuer. Ce dont on ne saurait trop s'étonner, c'est qu'en retour de ce qu'ils vendaient, le Gouvernement anglais permît qu'ils achetassent en grande partie des armes et des munitions de guerre. La plaie de ces mers est la piraterie, et tel navire qui aujourd'hui fait le commerce l'exercera le lendemain. L'Angleterre et la Hollande ont des traités pour entretenir des croisières, se renvoient le reproche de manquer de surveillance; on enlève des bateaux jusque dans le port de Singapour, et on fournit aux pirates, sauf à les détruire après, le moyen d'exercer leur industrie! Ce commerce de *buguis* ne s'élève pas moins à plusieurs millions de francs, et qui saurait la langue, qui pourrait aller à la recherche, trouverait à leur bord de

bien curieuses choses. J'y ai vu des variétés de quadrupèdes et d'oiseaux dont la description n'était nulle part; un singe de deux pieds de haut, d'une couleur rousse, et dont les bras avaient trois fois la longueur des jambes; au lieu de reposer sur celles-ci, il était toujours suspendu par ceux-là. Puis des lori et d'autres perroquets de couleurs très-variées; des pigeons de couleur jaune avec le tour des yeux rouge. Malheureusement il n'était facile ni de garder ni d'envoyer ces animaux, et les conserver en peau était presque impossible à cause de l'humidité et des fourmis. Le gouverneur avait cependant formé une ménagerie et une volière assez considérables et très-curieuses. On y remarquait surtout une superbe panthère noire et un sarigue de la Nouvelle-Hollande.

Un Chinois nommé Wampou avait aussi des curiosités très-remarquables. Il était fournisseur de la plupart des navires, qu'ils fussent de guerre ou de commerce, et aussi de la plupart des maisons européennes. Il faut confesser notre ignorance, nous qui sommes si fiers de notre civilisation. Sans Wampou nous n'aurions jamais eu ni de la viande, ni du beurre, ni même du pain. Il remplissait pour nous les fonctions d'intendant, et chacun avait chez lui un registre sur lequel on portait les dépenses, qui, on le conçoit, n'étaient pas réduites. Outre qu'il était fort

riche, avait de grands magasins remplis des plus beaux, des plus riches articles de la Chine, il était encore très-gracieux de sa personne, très-poli, très-obligeant. Comme il avait élevé à quelque distance de la ville une maison tout à fait de son pays, car de là étaient venus le bois, les portes, les fenêtres et l'ameublement qui la composaient, il nous invita à la visiter. Nous passâmes par des ouvertures rondes fermées avec des portes à coulisses et contemplâmes toutes ces merveilles. La plus grande était certainement un orang-outan habillé en Malais et peut-être plus civilisé que beaucoup d'entre eux. Wampou le faisait parfois manger à sa table, et il s'y comportait si bien que les officiers de la garnison furent jaloux. Ils possédaient un ours et l'invitèrent aussi à partager leur repas; peut-être lui auraient-ils appris à se comporter aussi convenablement que le singe si leur chef, le major Carthew, n'avait expulsé le nouveau convive. Ce singe ressemblait parfaitement à celui que j'ai vu vivant au jardin zoologique de Londres, à d'autres qui sont empaillés à Leyde et, quoi qu'on dise, à celui bien plus grand qu'on vient d'apporter à notre Muséum. Il a avec un vilain Malai une telle ressemblance que ma femme, qui a une grande horreur pour ces animaux, ne fut point effrayée en le voyant. Wampou possédait encore un singe blanc qui était évidemment un papion.

Mais des relations commerciales naissent nécessairement des rapports politiques, et ils étaient assez compliqués à Singapour. Je donne à la fin de ce livre le traité conclu en 1824 entre la Hollande et l'Angleterre, et il ne signifie rien ou il veut dire que la seconde de ces puissances se réserve d'étendre sa domination sur le continent, mais renonce à toutes les îles excepté Singapour. Comme d'un autre côté la Hollande n'a qu'un pouvoir nominal sur la plus grande partie de l'Archipel, il eût été bien difficile d'en appeler à elle dans la plupart des contestations, et il fallait s'adresser à une multitude de chefs. De là des correspondances multipliées et quelquefois des ambassades. Il en vint une quelque temps après mon arrivée et avait la piraterie pour origine. Sur la mer de Chine et à l'est de la presqu'île de Malacca, se trouve ce qu'on nomme le royaume de Tranganon. Des bateaux de Singapour y avaient été arrêtés, et quand le gouverneur le sut, il envoya des personnes chargées de les réclamer. Parmi elles se trouvait un Malai nommé Abdullah, qui écrivit la relation de son voyage, livre qu'a traduit le savant M. Dulaurier. De là naquirent de bonnes relations; le gouverneur fit quelques cadeaux au rajah pour avoir rendu les barques, et celui-ci vint remercier ou plutôt chercher à obtenir davantage. On le fit débarquer en grande pompe au bruit de l'artillerie; puis on le

logea dans un hôtel retenu pour lui, où il fut traité aux frais du Gouvernement, et enfin il fut reçu par le gouverneur entouré des autorités. Il resta ainsi plusieurs jours, et j'engageai M. Rey, qui parlait très-bien malai, à aller le visiter. Il le trouva accroupi par terre, presque nu et fort occupé à mâcher du betel. Quand il sut que M. Rey était Français, son premier soin fut de demander des nouvelles de Banapouti (Bonaparte) et de garder le silence sur son propre pays. Nous n'en apprîmes donc rien, et j'eus une fois encore la mortification d'entendre représenter Napoléon comme un géant ou comme un farfadet, car les Asiatiques se le figurent ainsi. Je me plaignis au colonel Butterworth de ne m'avoir pas fait connaître son hôte tandis qu'il savait que je cherchais des curiosités d'histoire naturelle. « Ah ! répondit-il, vous auriez voulu voir un pareil animal ? Regardez le plus sale Malai passant dans la rue ; il est mieux que lui. » Et le gouverneur disait vrai, comme je pus m'en assurer plus tard.

Les rapports de l'Angleterre avec le rajah de Tranganon n'avaient certes rien que de conforme aux traités, mais j'ignore s'il en était de même de ceux qu'on voulait entretenir avec le chef de l'île Soulou, une des plus importantes de l'Archipel. Un jour M. Segovia, qui était revenu occuper son poste de consul d'Espagne, nous adressa une note à ce sujet.

Il disait qu'à la suite d'attaques des gens de Soulou contre des habitants de Manille, on avait, en 1836, exercé des représailles, et qu'un traité avait été conclu qui conférait à l'Espagne certains priviléges. Cependant le consul de Portugal, en sa qualité de négociant qui connaissait parfaitement le pays, avait expédié à plusieurs reprises à Soulou un navire sous pavillon anglais, et l'aurait chargé d'obtenir des avantages qui auraient annulé ceux de l'Espagne. M. Segovia dénonçait le fait au gouverneur, et demandait si son intention était d'appuyer ces menées. Le colonel répondit négativement; mais comme les rajahs de Soulou n'avaient pas moins été excités et espéraient être soutenus par les Anglais, ils attaquèrent encore les possessions espagnoles. Il fallut préparer contre eux une expédition. Pareille chose se répétait sur d'autres points de l'Archipel et inquiétait les Espagnols et surtout les Hollandais, dont le premier poste n'est qu'à quelques heures de Singapour. Le retour du grand agitateur de ces pays, M. Brooke, qu'on appelait sérieusement rajah et qu'on venait de nommer gouverneur de Laboan; l'annonce de la prochaine arrivée de bâtiments de guerre chargés de se présenter en Chine et dans l'Archipel, des menaces assez publiques de lord Palmerston, n'étaient pas faits pour rassurer.

Pendant que le capitaine-général Claveria se pré-

occupait de ses préparatifs d'attaque, j'avais eu l'honneur, comme gérant du consulat d'Espagne, de recevoir et de présenter la mission de S. M. C. en Chine, dont le chef, M. Sinibaldo de Mas, est connu comme voyageur et comme sinologue. Il était chargé de conclure un traité semblable à celui de l'Angleterre et de la France. Ce fut une addition précieuse à notre petite colonie continentale, et elle dura quelque temps, car il demeura assez en attendant qu'un paquebot fût venu le chercher de Manille. Nous profitâmes de ce séjour pour visiter les forêts vierges de l'île, et partîmes un matin en canots pour une petite crique nommée Shang-Haë, située à quatre ou cinq milles, mais d'où, quand on venait par mer, on apercevait très-bien et le canal qui sépare Singapour du continent et l'île élevée d'Obin qui est située au milieu. Toute cette partie semble inhabitée et est couverte de forêts; c'est de la province de Johore, qui forme l'extrémité de la presqu'île, que viennent même, dit-on, les tigres qui infestent nos environs. Il y a cependant à Shang-Haë une petite maison où on a placé quelques gardes et qui servent aux Européens; une route va, par terre, jusqu'à Singapour, mais elle est rarement fréquentée. Quant aux bois, ils sont impénétrables; on alla cependant à la chasse où on vit bon nombre de singes et où mon fils tua deux galéopithèques. C'est un rongeur fort curieux sem-

blable à une énorme chauve-souris qui a de doubles mamelles et de véritables ailes au lieu de se soutenir seulement à l'aide d'un allongement de la peau comme les polatouches. L'un d'eux était une femelle avec deux petits qui restaient attachés à leur mère et poussaient des cris assez graves. Ils n'avaient encore ni poils ni dents bien que déjà assez gros.

Tandis que toutes les puissances qui y avaient quelque intérêt semblaient se préparer dans les mers de Chine à des événements inattendus, le capitaine Lapierre avait conduit vers le Nord la frégate *la Gloire* et la corvette *la Victorieuse*, qui composaient notre station. Un troisième bâtiment, qui devait conduire M. Forth-Rouen, notre ministre, semblait destiné à un voyage interminable. Je n'ai certes pas la pensée de blâmer le commandant Lapierre d'avoir suivi cette direction après l'affaire de Terouane, car je ne sais ni quels ordres ni quelles intentions il avait ; mais je puis dire que sa résolution me contraria vivement. Directement ou indirectement par Batavia, les Français sont toujours, depuis que M. Chaigneau était mandarin en Cochinchine, demeurés en relation avec ce pays. Un négociant de mes amis m'a même, en passant à Singapour, montré de magnifiques joyaux qu'il était chargé de faire monter à neuf pour le roi. Je craignais donc une interruption de ce commerce et surtout que les Anglais, profitant de l'absence de nos

navires, ne vinssent offrir leurs services. Ils n'y manquèrent pas. A peine le capitaine Lapierre avait-il passé devant Hong-Kong, que le gouverneur, sir John Davis, se rendit à Terouane sur un bateau à vapeur. Là il offrit au roi un traité de commerce et renouvela en quelque sorte le parjure qu'on attribue aux Hollandais. Comme la religion avait été la cause de l'attaque, sir John, dans la lettre qu'il écrivit, voulant dire que les Anglais n'étaient pas catholiques, affirmait qu'ils n'étaient pas *fils du ciel*, c'est-à-dire chrétiens. Il ne réussit pas cependant, car le roi fit une réponse publique qu'on afficha avec la demande du gouverneur. Ces nouvelles et ces affiches nous vinrent de la Cochinchine et furent transmises à Paris. Nous apprîmes en même temps que, lors de l'attaque du capitaine Lapierre, des missionnaires français avaient vu l'action et entendu le feu. Transportés dans des cages par des chrétiens du pays, ils avaient été cachés dans les montagnes des environs. Enfin cette affaire se termina, et les choses purent reprendre leur cours habituel, car nous reçûmes presque en même temps la nouvelle que, par suite d'un changement de règne, la persécution contre les chrétiens avait cessé en Cochinchine, et que nos deux vaisseaux s'étaient perdus.

On sait quel fut ce désastre; on sait comment le lieutenant Lapeline alla dans un simple canot en don-

ner avis à Shang-Haï, et comment les Anglais s'empressèrent d'aller recueillir les naufragés. J'avoue franchement que je fus très-sensible à ce malheur et que de belles allocutions sur la fraternité des marins, que des phrases ronflantes sur la bonne conduite de chacun, sur l'amitié, la générosité des deux plus grandes nations du monde, ne me consolaient pas. Ces fleurs de rhétorique s'épanouissent à chaque occasion, que le maréchal Soult aille à Londres, que la reine Victoria ou le roi Louis-Philippe se rendent, l'une en France, l'autre en Angleterre, que les bourgeois de Paris visitent l'exposition anglaise ou que ceux de Londres dansent à notre hôtel de ville. Mais sortez de ces capitales, si vous passez les mers, si vous restez même sur le continent, partout vous verrez l'intérêt anglais opposé à l'intérêt français, partout sera non une louable rivalité, mais l'antagonisme; qu'il s'agisse de politique, d'industrie et même d'arts et de sciences. Voilà cinq navires français réunis à Singapour, et ce sont d'honnêtes marchands; ils font leurs affaires par l'intermédiaire de négociants anglais; vous n'entendrez pas moins ces négociants s'écrier : « Mais les Français veulent donc s'emparer de notre commerce! » Soyez sur un paquebot des mers de Chine et qu'on découvre une voile française, on s'écriera : « Mais qu'ont donc à faire les Français dans ces mers? » Comme je connais ces sentiments, que je savais de

quels quolibets, de quels commentaires notre perte était le thème, j'en étais vivement affligé. Peut-être y aurait-il eu moyen non de réparer le désastre, mais de faire bonne contenance jusqu'au bout, de ne pas voir la flamme française disparaître entièrement de ces mers. Un armateur français, M. Barban, offrait de mettre un fort joli brick à la disposition du commandant Lapierre; on l'eût armé en guerre et pu attendre ainsi l'arrivée de la corvette confiée au capitaine Jurien de Lagravière. Malheureusement quand cette proposition fut faite, des navires avaient déjà été frétés, et les naufragés devaient rentrer en France. Le capitaine restait pour attendre son successeur, et je reçus l'invitation d'arrêter à Singapour les lettres destinées à la station.

Les navires qui ramenaient nos compatriotes ne devaient pas s'arrêter à Singapour et je fus assez surpris un soir de recevoir du maître de l'hôtel l'avis qu'un bâtiment de guerre français avait été vu aux environs; le lendemain un élève venait me prévenir qu'une grande partie de l'équipage de la *Victorieuse* était dans le port. On l'avait mise à bord d'un Américain, d'un véritable *Yanky* qui, après avoir changé vingt fois de nom, était tranquillement ancré dans la rivière de Canton, où il servait de magasin pour l'opium. On le remplissait de ce poison, que les contrebandiers venaient ensuite enlever en échange de

bonnes piastres d'Espagne, et si la malheureuse douane chinoise osait s'en mêler, on avait de quoi lui répondre. Le navire était grand, spacieux, bien armé, avait un équipage nombreux et se trouvait en mesure d'envoyer au fond de l'Océan toutes les jonques chinoises et toutes les autorités du Céleste Empire. Les Américains, comme on voit, ne sont pas moins sévères que les Anglais sur la morale commerciale et sur les droits des nations. Mais à ce noble métier, le vaisseau, toujours stationnaire, avait pourri et ne pouvait plus tenir la mer; dans la traversée, un coup de vent s'étant fait sentir, il avait éprouvé des avaries et avait dû entrer à Singapour pour les réparer.

Je dus à ces circonstances l'honneur de voir M. Rigault de Genouilly et ceux qu'il était chargé de conduire. Personne n'ignore, car trop de preuves en ont été fournies, qu'il existe le plus souvent quelque rivalité entre les officiers de marine et les agents politiques et consulaires, les uns voulant empiéter sur les autres, et chacun croyant défendre ses prérogatives. Comme je trouve ces sentiments honorables, qu'ils aident, je crois, à un meilleur service parce qu'ils introduisent une surveillance réciproque, qu'ils ne nuisent pas à l'estime personnelle, je ne me défends pas de les partager. Mais voir de braves gens qui, quelques jours auparavant, montraient si honorablement

notre uniforme et le pavillon de la France, changés en de simples passagers conduits par un capitaine américain toujours ivre ! Remarquer la joie secrète avec laquelle les considéraient les Anglais qui naguère les avaient vus si brillants, et ne pas en être profondément blessé m'était impossible. Je me serais mis à leurs pieds pour les élever. On eut besoin d'argent pour le service, mais à cause de la situation anormale, on doutait du pouvoir du commandant pour engager le ministre de la marine, et on voulut que je souscrivisse les traites sur mon crédit particulier. J'y consentis sans hésiter, bien que ce fût contraire aux réglements, et n'en dis rien aux nouveaux arrivés. Je profitai de leur présence pour rendre le dîner que m'avait offert la garnison. Enfin, je fis de mon mieux pour que personne pût penser que leur infortune les avait amoindris, et je gagnai à cette conduite. Nous eûmes une aimable société, et des dessins et des récits pleins d'intérêt sur le naufrage et, nous l'espérons du moins, quelques amis. Je pensais que nous pourrions retarder le départ de ces visiteurs au delà des dix jours qu'ils croyaient nécessaires à leurs réparations, et je faisais pour cela mon possible ; mais j'avais affaire à M. Lapeline, lieutenant du bord, qui me battit complétement. Il fut sourd à mes remontrances ; son navire fut réparé dans le temps indiqué, et ces messieurs mirent à la

voile emportant pour le comte de Paris un très-beau coq sauvage que je lui envoyais et qui mourut de phthisie au dire du savant et spirituel docteur qui en fit l'autopsie.

CHAPITRE XIII.

Excursion à Java. — Causes de la splendide réception que me fit le gouverneur-général M. Rochussen. — Le palais du Gouvernement à Buitenzorg. — Dîner chinois, soupe aux nids d'oiseaux. — Chanior. — Divertissements javanais : mangeurs de fer, marionnettes, danses, comédie

Les Hollandais avaient un grand désavantage dans leurs discussions avec les Anglais; tandis que les griefs de ces derniers étaient proclamés par de nombreux journaux, la Hollande était mal défendue et souvent même ne l'était pas. Voici pourquoi : après la séparation de la Belgique, des maisons de commerce de Singapour avaient fondé des branches à Batavia et à Manille; chaque mois la correspondance de Java venait à Singapour par un bateau à vapeur pour rencontrer le paquebot allant de Chine en Europe et attendait la malle arrivant d'Europe en Chine. Les journaux de Singapour avaient le temps de connaître et de commenter à leur guise toutes les nouvelles de l'Archipel et de les répandre en Europe, où on ne pouvait les démentir que le mois suivant. Encore les

rectifications, écrites en hollandais que savent peu de personnes, n'éclairaient-elles que quelques érudits. Le journal français de La Haye et une revue publiée par le baron Melvill sous le titre de *Moniteur des Indes* étaient seuls d'utiles mais tardifs défenseurs des intérêts néerlandais. Comme j'avais été recommandé au gouverneur-général, M. Rochussen, et que je m'étais mis en rapport avec lui, il m'invitait à aller le voir et je désirais vivement faire cette visite. Outre que Java est une des colonies les plus importantes, on me recommandait de rapporter exactement les actes et les projets de l'Angleterre et de la Hollande; il était nécessaire que je m'en entretinsse avec le gouverneur. Dès qu'il n'y eut plus de navires français dans le port de Singapour, je résolus de faire mon excursion.

La malle d'Europe étant arrivée, nous nous embarquâmes sur le paquebot le *Batavia*, et, après quelques heures, nous nous trouvâmes dans le détroit de Rio, où nous touchâmes. C'est le poste le plus avancé des Hollandais vers Singapour; on y entretient quelques soldats, de bons bateaux pour poursuivre les pirates, très-nombreux dans ces parages, assurés qu'ils sont de trouver un refuge dans les nombreuses îles des environs. Le capitaine Amenaët, commandant du *Batavia*, me disait avoir été chargé de leur donner la chasse lorsqu'on les savait réunis près de Lingam;

mais qu'il lui avait été impossible de les atteindre, parce qu'ils se réfugiaient dans de nombreux canaux inconnus aux Européens dès qu'ils voyaient la fumée des paquebots. Nous n'eûmes que le temps de visiter le résident de Rio, mais nous ne pûmes présenter nos devoirs au rajah ; je sais pourtant qu'il y en a un, et il est de la connaissance du roi de Prusse. S. M. m'a dit qu'il avait fort bien accueilli un missionnaire allemand, et, qu'à cette occasion, elle avait reçu elle-même du potentat de cette île des curiosités qui l'avaient vivement intéressée. Comme le roi avait envoyé quelques cadeaux en retour, je suis certain que l'insulaire n'a rien perdu à cet échange et est très-disposé à recommencer.

De Rio nous allâmes à Banca, où nous restâmes encore, ce qui nous donna occasion de visiter la ville européenne, qui est assez belle et très-bien défendue par un fort qui domine les environs et menace le palais du rajah et les maisons des naturels. Il y avait là, à côté du rajah, un résident, et l'un et l'autre prirent passage pour Java. Je remarquai en outre un fonctionnaire d'un nouveau genre ; c'était le capitaine chinois qui se distinguait par une mise assez soignée et un chapeau européen. Enfin nous jetâmes l'ancre devant Batavia à la fin du troisième jour et nous préparâmes au débarquement qui n'est pas toujours facile. A l'embouchure d'une rivière qui traverse la

ville, il s'est formé un banc de sable sur lequel la mer très-houleuse se brise avec fracas; parfois il est si dangereux de passer que l'autorité ne le permet pas et l'annonce par un signal. Les passagers d'une embarcation renversée sont infailliblement perdus, soit par la violence de la vague, soit par les caïmans et les requins qui, attirés par ce qu'entraîne la rivière, se tiennent là en grand nombre. Le jour même de notre arrivée, la communication avait été interrompue; mais l'amiral m'ayant offert un canot et celui de la poste étant venu chercher les dépêches, les deux embarcations purent franchir la barre non sans avoir reçu beaucoup d'eau. La vieille ville est fort avant dans l'intérieur, et il faut se faire remorquer dans le canal qui y conduit. Nous arrivâmes enfin au débarcadère, où nous trouvâmes des voitures pour nous rendre à la ville nouvelle distante d'une lieue et où il y a un excellent hôtel.

Je dois expliquer d'abord, afin qu'on ne suppose pas que je l'attribue à mon mérite, pourquoi il entrait dans les convenances du gouverneur de me faire une splendide réception et pourquoi il me convenait de m'y prêter. M. Rochussen, renommé pour son esprit, ancien ministre des finances dans son pays, négociateur de plusieurs traités, savait très-bien ce qu'était un simple consul, et je ne l'ignorais pas. La magnificence déployée à mon occasion ne trompait

certes ni moi ni aucun Européen. Elle s'adressait, ou je m'y suis grandement mépris, aux naturels, et on la leur traduisait ainsi : « Ne croyez pas qu'il n'y ait qu'une nation au monde, l'Angleterre ; ne croyez pas ceux qui vous la montrent comme un appui contre la Hollande. Il y a un autre pays tout aussi puissant et notre allié, la France. » Le gouverneur avait donc un but très-politique, très-rationnel et l'atteignit, car, comme il est d'usage dans les colonies, où les événements sont rares, mon voyage fut le sujet de bon nombre de commentaires. Je jouais d'ailleurs, comme je devais, un rôle tout-à-fait passif. J'étais venu, non pour étudier la colonie, m'immiscer dans son administration ou son commerce, mais simplement pour faire ma cour au gouverneur, entendre et rapporter ce qu'il lui plairait de me dire. J'étais donc à ses ordres et il les donnait clairs et précis. C'était à la suite de ses instructions que l'amiral m'avait fait mettre à terre. Je devais alors trouver la voiture du résident qui me conduirait chez lui et m'accompagnerait le lendemain au palais de Buitenzorg, qu'habitait le gouverneur. Tel était le programme écrit dont il fallut s'écarter un peu. Au lieu de venir seul j'avais dû amener ma famille, et craignant d'incommoder le résident M. Van Rees, je m'étais rendu à l'hôtel.

M. Rochussen changea aussitôt ses dispositions, et

le lendemain un charmant messager, son fils âgé d'une dizaine d'années, se présentait pour m'inviter de sa part à m'établir dans le palais du Gouvernement, en ville, et à l'y attendre le jour suivant. Il vint, en effet, et je lui remis une lettre de recommandation dont le colonel Butterworth m'avait chargé, car ces deux antagonistes s'estimaient réciproquement et ne manquaient jamais de faire acte de courtoisie. Puis ce fut pendant trois jours une suite d'invitations et de réceptions. Je profitais des intervalles pour voir la ville et visiter ceux pour lesquels j'avais des lettres. Fort heureusement on avait amené peu de chevaux de Buitenzorg et sur le nombre il y en eut de malades; je fus donc bientôt dispensé de me servir de l'équipage du gouverneur et de voir à tous les corps de garde les soldats, croyant qu'il s'approchait, se précipiter pour lui rendre les honneurs militaires. Il avait voulu cependant qu'à sa table je fusse assis en face de lui de façon que je paraissais partager le soin d'en faire les honneurs. Comme l'étiquette est très-sévère à Batavia, où l'on doit tenir grand compte des préjugés de la population, ce simple fait était significatif. M. Rochussen n'était pas militaire, mais, investi du commandement des troupes, il portait l'uniforme de maréchal. Il représentait le roi des Pays-Bas et avait certes plus d'autorité que son maître; bien qu'il fût le premier à en plaisanter, il n'était pas

moins obligé à garder les formes du pouvoir souverain. Partout il prenait le pas même sur les dames; on le servait à table avant elles, il se mettait à la place d'honneur s'il les conduisait en voiture. On n'était admis en sa présence qu'en uniforme ou dans un costume convenable, et nos pauvres vestes blanches de l'Inde étaient interdites. Du reste, le Gouvernement hollandais donnait à son gouverneur-général les moyens de soutenir sa dignité. Ses appointements atteignaient presque quatre cent mille francs; il avait en ville, outre le palais du Gouvernement, où sont les bureaux et les grandes salles de réception, un autre palais plus commode et meublé avec luxe; à la campagne, la résidence vraiment royale de Buitenzorg, où il nous conduisit après quelques jours.

Buitenzorg est à vingt-huit milles de Batavia, et on y arrive par une route excellente que l'on parcourt en voiture. Comme il faut se munir pour voyager d'une autorisation, la poste a soin de prévenir aux divers relais, de sorte que l'on n'est pas obligé d'attendre les chevaux. Étant à la suite du gouverneur, on comprend déjà que nous n'éprouvâmes aucun retard. Je ne connais pas l'hôtel du Gouvernement de Calcutta, mais ceux de Bombay et de Madras sont de beaucoup inférieurs à Buitenzorg. C'est un château couvert d'une espèce de dôme sur lequel flotte le drapeau hollandais. De chaque côté sont des pavillons; quand

on a dépassé la grille, on trouve un vaste tapis de verdure au centre duquel est un grand bassin et où l'on voit paître des centaines de cerfs et de daims. Il y a pour les jours de cérémonie un escalier d'honneur qui conduit à un vestibule pavé en marbre; derrière est un corridor divisant les appartements du gouverneur de ceux où il reçoit et qui comprennent les salons, les salles à manger, les billards. Dans les deux pavillons logent les aides de camp et les étrangers invités par le gouverneur. Le beau côté du palais n'est pas cependant celui par où on arrive, mais vers la façade opposée. Là les invités ont un vaste péristyle donnant sur un admirable jardin et voient s'élever plus loin deux montagnes majestueuses, le Mérapi et le Guédé, volcans dont l'un est éteint et dont l'autre lance encore des nuages de fumée. La vie dans ce château est à peu près comme partout dans l'Inde : on va au bain le matin et on prend du café; on déjeune vers dix heures, puis on sert quelques fruits l'après-midi; on dîne après la promenade du soir. Les Hollandais se distinguent des Anglais par l'habitude de faire la sieste de trois à quatre heures, mais leurs séances à table sont beaucoup moins longues. Je ne parle, d'ailleurs, que de ceux qui sont oisifs, car bon nombre, et le gouverneur entre autres, travaillent du matin au soir.

Nous n'avions pas été invités cependant pour rester

enfermés, et le gouverneur voulait que nous vissions un peu l'intérieur. Il avait fixé un jour pour recevoir l'hospitalité chez un riche Chinois, adjudicataire d'une caverne à nids d'hirondelles. Le résident de Buitenzorg donna les ordres convenables pour cette excursion, et nous partîmes un matin suivant la vallée qui longe le Mérapi. J'ai rarement vu un pareil spectacle ; à chaque village où nous arrivions nous trouvions des guirlandes, des arcs de triomphe; la musique javanaise, les tam-tams se faisaient entendre, et des chanteuses improvisaient des strophes en notre honneur. Tous les hommes montaient à cheval la lance à la main, et il y avait de singuliers accoutrements. Les Javanais portent, pour se garantir de la pluie, une espèce de cuvette renversée faite de bambous et qu'ils savent dorer; ils avaient qui une veste, qui une chemise, qui des pantalons à l'européenne, mais rarement deux articles de notre costume. Cela formait donc une troupe très-bariolée, et comme ces braves gens ne brillent pas précisément par la beauté, qu'ils ont les pommettes saillantes, la bouche large, une couleur de cuivre et des formes assez grêles, on peut dire que, montés sur de vilains petits chevaux, ils paraissaient très-grotesques quand on les voyait de près. De loin, au contraire, cette coiffure brillant au soleil, les banderoles des lances qui flottaient et la variété des couleurs et des costumes produisaient

un bel effet. Ces troupes nous conduisaient jusqu'aux limites de leur territoire, où d'autres les remplaçaient. Mais elles nous manquèrent quand nous eûmes atteint la colonie chinoise. Nous la trouvâmes à pied, attendant le gouverneur, qu'elle salua respectueusement, et elle le conduisit dans une salle où on avait préparé des rafraîchissements. Pendant ce temps on prenait les dispositions nécessaires pour notre ascension à la montagne où est la caverne. Tous les voyageurs furent placés dans des fauteuils portés à bras, et une foule d'individus nous firent, à travers un bois épais et d'impraticables sentiers, parvenir à notre destination. La caverne que nous visitâmes était circulaire, d'une trentaine de pieds en diamètre, fort propre ; on en avait couvert le sol avec du sable. La voûte, taillée en dôme, était tapissée de nids dont, à certaines époques, on enlevait environ le tiers pour ne pas effaroucher les oiseaux. Nous ne pûmes saisir aucun de ces derniers ; ils ressemblaient assez à l'hirondelle, surtout à cette petite variété d'un gris roux et qu'on voit en nombre si considérable sur les bords du Nil. Les nids étaient formés d'une substance gélatineuse et seraient pareils à ceux qu'on ferait en les tressant avec du macaroni. On sait que cette substance très-chère est estimée des Chinois, qui en consomment la plus grande partie, et qu'ils lui attribuent des qualités médicinales. Peut-être n'est-ce pas à tort, car l'abbé Beurel m'a assuré qu'un

de ses collègues, fort épuisé par les maladies, ne s'était rétabli qu'en en mangeant.

Nos observations faites, nous descendîmes comme nous avions monté, puis nous nous rendîmes au lieu choisi pour le dîner et où notre escorte ordinaire nous suivit. Deux vallées se rencontrent sur le flanc d'une montagne et les eaux qui les arrosent se réunissent pour tomber au fond d'un précipice abrupte, ce qui forme une belle cascade et procure de la fraîcheur. C'était près de là que notre Chinois avait fait dresser une tente sous laquelle nous devions dîner. Si riche cependant que fût notre hôte, je ne m'attendais pas à ce qu'il eût pu réunir, à une si grande distance de la ville, tant d'objets de luxe, de bons fauteuils, de belle porcelaine, des cristaux, de l'argenterie, tout enfin ce qu'on aurait pu trouver dans les meilleures maisons des capitales. M. Rochussen me dit que partout où il allait à Java, s'il acceptait une invitation, il était traité de la même manière. J'étais pourtant plus curieux du dîner que des accessoires, car on nous avait annoncé une soupe aux nids d'oiseaux. Elle avait été préparée, disait-on, avec un soin extrême par l'amphitryon et aurait coûté cinq cents dollars ou deux mille cinq cents francs, ce qui ne nous empêcha pas de la trouver assez fade et, pour continuer ma comparaison, semblable à de mauvais macaroni. Bien que flatté de cette expérience gastronomique, je ne désire pas la recommencer

et ne le ferai certes jamais à mes frais. Après dîner nous revînmes à Buitenzorg avec le même cérémonial.

Quelques jours après, il s'agit de franchir le mont Guédé et d'aller par delà visiter un régent et le résident placé près de lui à Chanior. Les régents sont, à Java, les chefs indigènes, et le résident représente l'autorité hollandaise ; il les conseille et les surveille. Cette fois nous n'étions pas en compagnie du gouverneur, mais il nous avait donné sa voiture. Comme avant, des cavaliers nous escortaient ; nous trouvâmes les mêmes chants et le même bruit. Mon fils, cependant, qui commençait à parler malai, me dit que les compliments adressés aux voyageurs sont fort obscènes ; ce qui ne m'étonne pas, car il semble en être ainsi dans toute l'Asie. Les femmes qui les débitent se tiennent sur le devant de leur maison, un mouchoir à la main, avançant et reculant de quelques pas. Quant aux hommes qu'on rencontre sur la route, ils s'accroupissent et tournent le dos en signe de respect. Il est impossible de voir un plus beau pays, des terres mieux cultivées que celles que nous traversions en gravissant les montagnes ; c'étaient des rizières arrosées avec une grande intelligence. L'eau est abondante, mais comme il en faut beaucoup pour ce genre de culture, on la ménage avec soin ; on la faisait passer, par des espèces de gouttières en bambou, des plantations supérieures à celles qui étaient plus bas, et comme toutes étaient d'une

forme régulière, le pays entier paraissait disposé en terrasses. Nous ne nous élevions cependant pas d'une façon continue, car nous passions des collines successives; quelquefois les vallées qui les divisaient étaient profondes et la côte opposée ardue; le plus souvent de rapides cours d'eau se précipitaient au fond. Dans ce cas nous traversions sur des ponts bien entretenus, et pour nous aider à gravir du côté opposé on tenait prêts plusieurs couples de ces buffles de couleur rose que je n'ai vus qu'à Java. Nous montions cependant et les rizières disparaissaient pour faire place aux végétaux des climats tempérés. Nous nous approchions du jardin potager du Gouvernement et nous réjouîmes de voir de vastes plantations des légumes d'Europe et des vergers où croissaient les fruits de notre pays. La fraîcheur était assez vive dans ces régions supérieures, et, après avoir souffert des chaleurs constantes de la plaine, on a grand plaisir à se trouver dans un nouveau climat. Aussi les jardins qu'on voit ne sont pas tous à l'Etat et ne servent pas à parer de leurs produits la table seule du gouverneur. Des particuliers s'y établissent, les uns pour réparer leur santé, d'autres pour se livrer à l'agriculture; on y voit un assez grand nombre de jolies maisons. Tout-à-fait au sommet de la montagne on remarque plusieurs arbres et des fleurs qui croissent sans culture semblables à ceux de nos pays; enfin on descend pour entrer dans la vaste

plaine qui commence à Chanior et où le gouverneur avait décidé que nous resterions trois jours.

La résidence est entourée d'un jardin et présente toutes les commodités qu'on recherche dans ces contrées. On nous donna un appartement dont l'ameublement avait le caractère plus européen que ceux de l'Inde, et nous continuâmes l'existence de Buitenzorg. Le résident était marié, et les deux époux, en vrais Hollandais, parlaient très-bien le français et étaient d'une extrême bonté pour nous. Comme nous étions arrivés le soir on remit au lendemain pour visiter le régent et pour parcourir les environs, ce que nous fîmes ponctuellement. Soit de son propre mouvement, soit à l'instigation du résident, le régent répondit à notre politesse en nous invitant à une soirée pour le lendemain; il devait se montrer dans toute sa pompe et je n'osai refuser, car habitué aux grandeurs orientales, je les déteste de tout cœur et je croyais qu'il s'agissait de quelqu'une de ces stupides *notché* de l'Inde. Nous fûmes exacts et le régent ne l'avait pas été moins. Dans le jour j'avais remarqué, de distance en distance, de petits fagots de bois préparés artistement et confiés chacun à un garde spécial; je ne comprenais guère quel usage on en ferait, mais l'heure sonnée, lorsque les voitures du résident parurent, on mit le feu à tout cela et nous marchâmes inondés de lumière et de fumée jusqu'à la régence, qui était assez éloignée. Nous y fûmes reçus

par le régent, sa femme et leur suite. La régente était une grosse commère fort couverte d'or, d'argent et de joyaux. Son époux, suivant l'usage, mâchait du betel et salivait; il était mis assez simplement, se montrait accueillant et jovial, et pour tout signe de sa dignité, je ne remarquai, comme j'avais fait la veille, qu'un domestique ou plus probablement un esclave qui tenait constamment devant lui son *cris* ou poignard à manche d'or. Quand il parlait à ses suivants ou qu'ils passaient devant lui, ils touchaient le sol de la main. La maison où il nous reçut était, comme toutes les maisons javanaises, un peu élevée au-dessus du sol, formée d'une espèce de salon ouvert et de quelques cabinets dans les encoignures. Pendant un entr'acte des réjouissances qu'il nous donna, la régente ouvrit mystérieusement à la femme du résident et à la mienne un de ces réduits et leur montra une jeune personne qui venait d'accoucher sur une natte. C'était sa fille, qui n'avait pas voulu être privée du spectacle et, ne pouvant cependant se présenter, regardait par les fissures laissées entre les planches.

Les divertissements étaient variés; on nous conduisit d'abord dans une maison adjacente où se trouvaient réunis les fanatiques du lieu, et ils étaient en grand nombre. Une manière de faquir, de derviche et bien certainement un pèlerin de la Mecque, car il avait un tapis de prières de ce pays étendu devant lui,

charmait des armes. C'étaient de longs clous de fer fort aigus et qu'on pouvait faire tourner à l'aide d'une palette de bois qu'ils traversaient. Les acteurs détachaient un de ces clous des murs de la salle où ils étaient suspendus, les présentaient au derviche qui marmottait quelques prières, puis se les enfonçaient bravement dans quelques parties du corps; ils leur imprimaient pour cela un mouvement circulaire à l'aide de la palette, et quand ils les retiraient je n'ai jamais remarqué de traces de sang. J'en ai observé qui les introduisaient ainsi au-dessus de l'œil; ils pénétraient sans doute le crâne, mais ne me semblaient pas assez enfoncés pour traverser les sinus frontaux et toucher le cerveau. Comme j'ai vu à Singapour de braves gens courir sur des charbons ardents; comme, de mon temps, on a, dans l'Inde, mis en terre un homme qui y est resté quinze jours et en a été retiré bien portant, et que les autorités les plus respectables ont constaté le fait, je ne me charge pas d'expliquer toutes choses. Ici j'ai touché et démonté les instruments, et aucun artifice ne m'a paru possible; ces clous n'étaient pas des poignards de théâtre qui rentrent dans la gaine, et d'ailleurs qui a vu pratiquer l'acupuncture peut comprendre le phénomène. Ce spectacle, si intéresssant qu'il fût, ne causait pas moins une très-pénible impression.

On a vu des Savoyards jouant du flageolet et faisant

danser à l'aide du genou deux marionnettes attachées à une corde qui est fixée à une planche et que l'acteur fait mouvoir. Au lieu de ce grossier appareil, qu'on se représente une petite salle javanaise en miniature, des poupées bien faites, bien coloriées, retenues par des fils imperceptibles que tire, avec une dextérité tout asiatique et dont des mains montagnardes seraient incapables, un acteur qui dirige les mouvements et les explique. C'était une autre représentation et elle plaisait davantage que les mangeurs de fer.

La veille de ces solennités, le résident et moi nous promenions en voiture ; la pluie avait inondé les routes et elles étaient impraticables pour les piétons. Deux ou trois pauvres filles, précédées d'un homme de mauvaise mine, s'avançaient péniblement vers Chanior et s'enfonçaient dans la boue jusqu'au genou. D'un commun accord nous dîmes que c'étaient les actrices du lendemain et ne nous trompâmes pas. Le régent entretenait une douzaine de ces malheureuses, et quand on ne demandait pas leurs services, elles pratiquaient loin de son palais. Mais si leur présence était réclamée, on les envoyait quérir, quelle que fût la distance, et, comme on voit, on ne s'inquiétait pas de leur rendre la route commode. Les éclaboussures qu'elles avaient reçues et le désordre de leur toilette étaient parfaitement réparés quand elles parurent sur

la scène, ou plutôt quand elles entrèrent dans la salle. Elles portaient un casque d'or d'une forme très-élégante; une riche ceinture aussi en or leur serrait la taille, et elles étaient vêtues de camisoles semblables à celles des femmes de l'Inde et de robes de soie. J'ignore ce qu'elles prétendaient représenter, mais il s'agissait, ce semble, de quelque scène d'amazones, car elles portaient d'abord des arcs et des flèches dorés dont elles se menaçaient avec des airs guerriers, puis qu'elles laissaient tomber comme vaincues. Elles substituèrent à leurs armes des faisceaux de plumes de paon, mais semblaient toujours divisées en deux partis conduits chacun par un chef. Ce spectacle, comme toutes les danses asiatiques, est, pour ceux qui n'en comprennent pas le sens, très-ennuyeux. Cependant il faut qu'il y ait soit dans l'ensemble des mouvements, soit dans les sons de la musique qui accompagne, quelque chose qui pénètre, car si les spectateurs n'y ont pas le même plaisir qu'à un quadrille français, ils regardent avec plus d'intérêt. Ceux qui connaissent la langue, la mythologie et les mœurs, trouvent ces danses bien supérieures aux nôtres. Dans cette circonstance elles furent utiles, car il en résulta, comme souvent, un mariage. La première danseuse profita de l'approbation publique pour obtenir de la régente la permission d'épouser un de ses adorateurs; on ne pouvait refuser sans offenser toute

la société et surtout moi, le noble étranger auquel on donnait la fête. Le régent perdit, je crois, la valeur de sa danseuse qui recouvrait sa liberté et à laquelle on le disait trop attaché.

Enfin on nous donna la comédie, et si obtus qu'on eût l'esprit, il était difficile de ne pas comprendre la pantomime. Une jeune fille très-égrillarde était poursuivie par quatre amoureux de conditions différentes et les repoussait. Ils lui tendaient toutes sortes de piéges auxquels elle échappait avec habileté et non sans leur donner quelques horions. Elle enlevait le bonnet de l'un, faisait tomber l'autre, et il s'ensuivait une mêlée d'où elle sortait toujours victorieuse. Sa victime principale était ce qu'on connaissait autrefois sous le nom de fou de la cour, espèce disparue de l'Europe et que je n'avais vue que dans le Caucase, près d'Arméniens transformés en officiers russes. Le régent en avait un attaché à sa personne; c'était un affreux petit nain habillé en Turc et qui divertissait son maître non-seulement par ses bons mots, mais par ses tours de passe-passe. Il dansait, se tenait sur la tête et acceptait avec reconnaissance tous les camouflets dont on voulait bien l'honorer. L'actrice ne les lui ménageait pas et n'excitait pas moins le rire chez les Européens que chez les indigènes. Elle ne portait en ce moment ni casque ni ceinture d'or, car on les avait renfermés soigneuse-

ment dans le trésor du rajah; elle avait un masque grotesque, la tête couverte d'une espèce de chapeau, et ses vêtements de couleur sombre n'annonçaient aucune prétention à l'élégance. La scène se passait dans la cour devant des milliers de spectateurs, car les habitants de la ville et des environs s'étaient réunis à la régence; là on avait planté des torches, et le dernier acte fut une mêlée générale à la fin de laquelle les amoureux se gourmèrent, l'héroïne s'échappa comme un diablotin et les torches s'éteignirent. La soirée était finie.

Le buffet et les musiques avaient fonctionné sans interruption. Le premier était une masse énorme de pâtisseries du pays accommodées à l'huile de coco et d'un goût abominable. La musique était très-variée : tantôt on frappait sur des planches sonores d'inégale longueur, tantôt sur des cloches de grandeurs diverses, et on obtenait, avec beaucoup de bruit, des sons qui ne manquaient ni de justesse ni d'une certaine harmonie. Le tam-tam et le chant remplissaient les lacunes. Je crois qu'on tira quelques fusées à notre départ, mais je n'en suis pas certain, car la variété des plaisirs et le besoin de repos avaient mis quelque confusion dans mon esprit. J'ignore si, fidèle aux usages des princes de l'Asie, le régent avait montré ainsi sa magnificence sans bourse délier, et même en y trouvant un prétexte pour rançonner ses sujets, ou

s'il en avait fait les frais. De façon ou d'autre, ces acteurs et cette multitude n'avaient pu être réunis sans d'énormes dépenses, et j'aurais dû avoir plus de reconnaissance pour ceux qui les avaient supportées que je n'en éprouvai dans le moment.

La plaine de Chanior est bien cultivée et le paysage est assez varié à cause des montagnes qui la dominent; on ne peut pas dire que ce soit une ville, car les maisons sont éparses et celles des Européens peu nombreuses; il y en a quelques-unes cependant, et la plus remarquable, après la résidence, est celle de la poste. On suit, pour loger les voyageurs à Java, un système analogue à celui de l'Inde : le Gouvernement élève des auberges et les fait occuper par des gens qui, à des conditions fixées d'avance, doivent recevoir les passants et leur fournir certains objets indiqués à des prix réglés. Ces auberges sont bien tenues, mais je ne suppose pas qu'elles rapportent beaucoup à cause de l'hospitalité exercée par les habitants. Ceux-ci ont une partie de leur maison pour ce qu'ils nomment *les logés*, c'est-à-dire chaque personne qui arrive et est un peu connue. On peut d'ailleurs vivre assez bien dans ce pays, grâce à la proximité des montagnes; le résident faisait cultiver des légumes dans le voisinage, et dans son jardin il avait formé des viviers. J'y vis une chose que je ne crois pas inutile de rapporter. L'un des poissons les plus délicats de ces

contrées est, dit on, originaire de Chine et se nomme gourami. Comme on le trouve non-seulement à Java, mais encore à Bourbon, on peut supposer qu'il ne serait pas bien difficile à transporter. A la résidence ils étaient renfermés dans un bassin où l'on entretenait de l'eau courante, et à certaines heures on leur donnait pour nourriture de l'huile desséchée de coco. C'est une espèce de pâte qui a l'apparence du savon. On la suspendait à un fil qui la retenait à fleur d'eau, et rien n'était plus curieux que de voir les poissons se la disputer.

Nous quittâmes Chanior pleins de reconnaissance pour nos hôtes et retournâmes à Buitenzorg, où je restai encore quelques jours employés à visiter la ville et les environs, et surtout le jardin du Gouvernement. Outre qu'il sert à la promenade des habitants du château, c'est aussi une école de botanique et de culture, car on y a réuni en bon ordre et classé d'après Linné toutes les plantes intertropicales. A côté se trouve une ménagerie où on remarquait un singe blanc à face noire que je ne connaissais pas et un énorme tapir. On comprend que le voisinage du gouverneur attire, outre les employés, une certaine quantité de personnes à Buitenzorg, dont le climat est plus frais, plus sain que celui de la ville. Aussi voit-on s'élever beaucoup d'élégantes maisons de campagne, et la société du gouverneur y est-elle aussi nom-

breuse qu'à Batavia. Le village javanais a quelque chose de moins sombre que d'usage, c'est-à-dire que les nattes ou les planches qui remplacent les murs sont plus nouvelles et par conséquent plus blanches, ce qui annonce une plus grande aisance. Les environs, de quelque côté qu'on aille se promener, offrent de charmants paysages. Mais l'époque approchait où le paquebot devait retourner à Singapour, et M. Rochussen permit que je revinsse à la ville pour faire mes préparatifs de départ. Je ne me laissai pas séduire pour rester par le désir d'assister à une chasse au tigre que m'offrait M. Rochussen, et qui devait être bien intéressante si elle avait ressemblé à une autre dont on lui avait donné le spectacle pendant une tournée qu'il faisait. Le plus important des princes de la contrée avait fait rassembler une trentaine de ces animaux ; on les entoura d'un mur épais de gens armés de lances hautes de douze pieds; puis, à un signal donné, on ouvrit leurs cages. Des hommes du pays, sans trop se presser, chantant et marchant en mesure, les animaient en leur jetant des étoupes enflammées. Les tigres parcouraient lentement le cercle de lances qu'on leur présentait ; puis, ne voyant aucune issue, ils faisaient des bonds gigantesques; plusieurs s'élancèrent au-dessus des piques et gagnèrent la campagne. Un d'eux sauta sur l'estrade où le gouverneur se trouvait près du prince et y fut tué ; un

autre, traversé d'une lance, ne s'enfuit pas moins; mais le plus grand nombre resta sur le champ de bataille. M. Rochussen disait ne pas connaître de plus émouvant spectacle.

CHAPITRE XIV.

Batavia, la ville nouvelle. — Société des Sciences et Arts de Batavia. — Organisation administrative judiciaire, et militaire des Indes-Néerlandaises. — Étendue et solidité de la domination hollandaise dans l'Archipel Indien. — Batavia, la ville vieille. — Relations commerciales de la Hollande au Japon. — Observations sur le mode de Gouvernement que suivent dans les pays conquis l'Angleterre, la Hollande, la Russie et la France.

La nouvelle ville de Batavia est fort belle et le quartier habité par les Européens se compose de véritables palais. Sur une grande place on a élevé une colonne entourée de l'hôtel du Gouvernement, d'un arsenal formidable et de casernes. Les maisons sont distantes les unes des autres et pour la plupart entourées de jardins ou de parcs; dans des faubourgs logent les naturels et les Chinois. Ceux-ci sont, comme à Singapour, la providence des Européens, et d'après le résident, M. Van-Rees, on serait fort embarrassé pour vivre sans eux. Du reste, comme l'administration est bien meilleure chez les Hollandais que chez les Anglais, la conduite de ces Chinois est assez ré-

gulière. On ne laisse pas débarquer et s'établir qui veut, mais tout nouveau venu doit trouver un répondant et est placé sous l'autorité d'un chef nommé capitaine. Comme ceux qui émigrent de la Chine partent à la même époque pendant la mousson, s'ils sont repoussés de Batavia, ils vont ailleurs et surtout à Singapour. On y reçoit donc le rebut des autres pays; les Anglais se plaignaient de ce que les Hollandais le leur envoyaient; mais, s'il en est ainsi, ils ne peuvent l'attribuer qu'à eux-mêmes. Telle est la partie de la population avec laquelle on a le plus de rapports. Les services qu'elle rend n'empêchent pas Batavia d'être la ville la plus chère du monde. M. Van-Rees porte à 27,000 fr. les dépenses d'un ménage modeste. Le luxe est très-grand pour les voitures, l'ameublement et la toilette. La société est nombreuse, et à un bal donné par le gouverneur en l'honneur de la princesse d'Orange, il y eut près de deux mille invités, tous Européens.

Les étrangers visitent volontiers à Batavia l'hôtel du Gouvernement à cause de la galerie qui renferme le portrait de tous les gouverneurs-généraux du pays. Un autre établissement attire aussi les curieux : c'est le cercle de l'Harmonie, qui sert de lieu de réunion; tout y est réglé comme dans les établissements de ce genre en Europe, et c'est une grande ressource dans ces contrées. Les salles sont magnifiques, et comme

les Hollandais ont un peu l'habitude anglaise des *meetings*, c'est là qu'on en tient la plupart. C'est là aussi, je crois, que se rassemble la Société des Sciences et des Arts de Batavia, société célèbre qui a rendu de grands services et à laquelle la Hollande doit la plus grande partie de ses riches collections. Je visitai celle de Batavia et j'y vis une belle bibliothèque, beaucoup de manuscrits et tout ce qui tient à l'industrie javanaise. J'aurais désiré surtout obtenir quelques échantillons géologiques de Java ; mais, ainsi qu'il arrive souvent, on possédait en grand nombre ceux des pays éloignés, de Bornéo, de Sumatra, et on n'avait presque rien de la localité.

Le siége du Gouvernement des Indes Néerlandaises est à Buitenzorg. C'est là que se tient le conseil composé du gouverneur-général, président, de quatre membres, d'un secrétaire-général et de deux secrétaires. Le roi nomme les conseillers et le secrétaire-général. La justice est exercée par une haute cour qui juge en cassation, et comprend un président, un vice-président, sept membres et un avocat fiscal. Au-dessous sont d'abord les conseils de justice, puis les tribunaux ambulatoires et les conseils de campagne. Un directeur-général veille aux finances et aux domaines et a sous ses ordres trois directeurs : celui des recettes, celui du produit et des magasins, celui des cultures. Une cour des comptes surveille les dépen-

ses. L'administration proprement dite se divise entre trois gouverneurs, ceux des Moluques, des Célèbes, et de Sumatra, et en quarante-deux résidents. On a formé une garde nationale, et l'armée est commandée par deux lieutenants-généraux et deux généraux-majors, tandis que la marine obéit à un contre-amiral. Comme dans l'Inde Britannique, comme dans toutes les colonies anglaises, le gouverneur-général est, dans des moments critiques et sous sa responsabilité, investi de pouvoirs qui le rendent absolu. Mais les Hollandais ont pris, pour assurer ces pouvoirs, de meilleures précautions que les Anglais. Ils ont investi leur gouverneur-général du commandement des troupes, et il porte en effet l'uniforme de maréchal. Il n'est donc pas exposé à se voir admonesté par un commandant en chef, à peu près son égal, et que soutiennent tous ses officiers s'il veut faire une entreprise. Il ne court pas le risque, s'il donne un ordre à un amiral, qu'on lui réponde n'avoir pas trouvé son nom sur la liste des officiers de mer de Sa Majesté. La bizarre organisation qui permet des relations si singulières et parfois si brutales entre les autorités principales d'un grand empire plaît aux Anglais, qui croient y voir de la liberté ; mais le système hollandais est évidemment plus logique. En tout cas, il ne les a pas mal servis, car sur une population de 16,248,000 âmes à laquelle est évaluée celle de tout

l'Archipel Indien, ils comptent 15,007,000 sujets. Ils ont réussi à faire cultiver un tiers de l'île de Java et de ses dépendances et à réduire le nombre des esclaves à 30,000. Avec une marine qui compte environ cent navires de toute sorte et de toute grandeur, le baron Cornets de Groot a prouvé qu'ils avaient pourchassé les pirates dans toutes les mers orientales, tandis que les Anglais ne l'avaient fait qu'à Bornéo. L'une et l'autre nation s'étaient engagées à la détruire, mais l'Angleterre semblait, au contraire, la favoriser par la vente d'armes et de munitions de guerre. Sous le rapport des sciences, les cartes hydrographiques dressées pour ces mers par les Hollandais, la belle carte de Bornéo, les collections réunies à Batavia sont d'une supériorité incontestable à ce qu'ont obtenu leurs voisins. Enfin, les musées de la Hollande doivent à ses colonies de bien autres richesses que celles que l'Angleterre a tirées des siennes.

On croit généralement en Europe que les Hollandais ne conservent leurs possessions des Indes que par la tolérance des Anglais, ceci me paraît une erreur. Il ne serait pas facile d'enlever Java, car cette île est dans un bien meilleur état de défense que lorsqu'on la prit sous l'Empire. Une route militaire tracée par le maréchal Daendels est achevée et la traverse entièrement. Les arsenaux sont pleins, les grands moyens de défense sont à l'intérieur ; la garnison est, dit-on,

de huit mille soldats européens, et le pays est trop fertile pour qu'on le puisse affamer. En cas de rupture, le commerce anglais serait ruiné par les Hollandais, maîtres des détroits de la Sonde et de Bali, occupant d'ailleurs dans l'Archipel une foule de points fortifiés. Le succès ne serait donc pas si facile qu'on suppose, et l'Angleterre le sait probablement, car si elle n'a pas cherché à déposséder les Hollandais, ce n'est certes pas l'envie qui lui a manqué.

Nous ne négligeâmes pas de visiter la vieille ville, qui est le centre du commerce et où les négociants qui habitent la nouvelle se rendent tous les jours. Le plus important de tous était M. Plate, directeur de la Compagnie générale du commerce, qui, en cette qualité, était en rapports continuels avec le Gouvernement et que j'avais vu souvent chez M. Rochussen. Il y avait une seule maison française, mais très-importante, celle de M. Sanier. La Hollande, par des raisons politiques faciles à comprendre, ne voulait pas admettre de consuls étrangers dans ses colonies. On ne voyait donc pas de pavillons étrangers près de certaines maisons. Mais la grande curiosité de la ville basse est le magasin japonais. On sait que la Hollande a droit d'envoyer un navire par an au Japon, et elle afferme ce privilége qu'un Français avait acheté. Il y avait là une foule d'objets remarquables par le travail et la richesse, mais tous d'un prix exorbitant. D'après

M. de Siebold, il semblerait que les Hollandais sont traités au Japon comme les Russes le sont à Kiatka. Ils sont renfermés hors de la ville de Nangasaki et habitent une petite résidence nommée Dezima. On tient leur commerce si secret que le Gouvernement anglais crut même, après 1815, devoir transformer en prisonnier d'État un directeur-adjoint, nommé M. Blomhoff, qui n'avait pas cru devoir donner des détails sur les affaires dont l'avait chargé le Gouvernement hollandais.

Ce serait m'écarter beaucoup trop de mon sujet, après avoir esquissé le mode de Gouvernement dans les Indes Néerlandaises que de le comparer minutieusement à celui des établissements étrangers qui ont avec elles quelque analogie. Quelques observations à ce sujet ne seront cependant pas, je crois, sans intérêt et montreront en tout cas comment les diverses nations, si différentes qu'elles soient les unes des autres, sont forcées d'user de moyens semblables quand leurs entreprises sont de même nature, et aussi comment les progrès qu'elles font sont proportionnés aux difficultés qu'elles rencontrent. Quatre puissances ont été appelées non à fonder des colonies, mais à établir leur domination sur des contrées plus ou moins éloignées, à dompter des populations plus ou moins unies, plus ou moins guerrières, mais toujours hostiles. Ces puissances sont l'Angleterre, la Hol-

lande, la Russie et la France, car je ne parle pas de l'Espagne dont je n'ai pas visité les possessions, ni du Portugal parce que je n'ai pas suffisamment étudié Goa. Il est assez difficile de dire pour laquelle d'entre elles la conquête a été la plus ardue.

Si les habitants de l'Algérie forment une masse homogène, unie par une langue et une religion communes, vivant dans un pays pauvre et montagneux, qu'aucun rempart naturel ne circonscrit, on peut dire que la tâche de la France a été la plus difficile. La Russie, en effet, trouva dans le Caucase des nations diverses qu'elle a délivrées du joug mahométan, des chrétiens qui lui ressemblent par le rite et lui sont des alliés fidèles. La Hollande domine aussi des musulmans, mais ils n'ont pas l'énergie des Arabes; ils descendent de ceux-ci et des Indous et participent davantage des derniers; ils habitent un pays divisé en îles, ce qui en facilite la surveillance. Les Anglais ont subjugué des Indous de religions diverses, formant des groupes séparés et souvent hostiles, que leur croyance empêche souvent de se servir d'armes et qui, pour cette raison, ont toujours été soumis avec la plus grande facilité. La domination britannique est donc bien plus une œuvre de la politique que de la force. Je ne prends pas en considération le climat, car je ne le crois pas plus meurtrier dans l'un de ces pays que dans les autres, mais sous le rapport hy-

giénique, sous celui du bien-être des occupants, je crois plus grandes les difficultés de la Russie, parce que, bien que ses provinces caucasiennes touchent au reste de l'empire, les communications avec elles sont beaucoup plus longues, beaucoup plus périlleuses qu'avec des colonies situées au delà des mers. Il peut arriver qu'elles soient fermées à la fois et par terre et par le port principal, Redout-Kalé. La France, qui, en trois jours, peut communiquer sur deux cents lieues de côtes avec l'Algérie, est, à ce point de vue, plus favorisée que les autres puissances.

Au point de vue administratif, la Russie suit un système plus libéral que les autres. Sans doute j'ai visité assez souvent ce pays et j'y ai résidé assez longtemps pour ne pas ignorer quelles fraudes et quelles concussions y ont lieu. Mais la Russie n'a pas proclamé un principe que l'on dit oriental et qui ne me paraît ni très-politique ni très-moral. Les Anglais, les Français et les Hollandais, parce qu'ils ont supplanté des princes qui souvent étaient d'abominables brigands, qui prétendaient que les biens de leurs sujets étaient à eux, ont dit qu'ils succédaient à ce droit et que le sol leur appartenait; que telle était la règle en Orient. Certes j'ai vu souvent dans ce pays ceux qui avaient la force s'emparer du bien d'autrui, mais je n'ai jamais vu que ce fût une règle. Je sais même avoir, dans mon Voyage en Anatolie, expliqué quelle

était la nature des propriétés; comment on les acquérait, comment on en disposait, et parmi ces propriétés était celle du sol. Le principe invoqué comme oriental n'existe donc pas chez les Turcs, et je pourrais ajouter chez les Persans. Peut-être la confusion qui en de tels pays suit la conquête, rend-elle la proclamation de cette maxime non-seulement commode, mais inévitable. Peut-être aussi ne l'applique-t-on pas invariablement, car aux Indes, dans le Malabar, les paysans, les *rayots*, possèdent le sol, et il en est ainsi sur plusieurs points de l'Algérie. J'ignore si des dérogations semblables ont lieu dans les possessions hollandaises. En tout cas, la Russie seule n'a pas proclamé le principe, et quand on considérera notre domination comme assurée, je crois qu'il serait à la fois moral et politique de ne pas le maintenir en Algérie.

Il est un autre point sur lequel la Russie se montre plus libérale que les autres puissances, c'est dans le traitement qu'elle fait aux peuples conquis, et elle y trouve de l'avantage, tandis que les autres, excepté l'Angleterre, ne sauraient l'imiter sans danger. Elle a, comme j'ai dit, trouvé des alliés naturels et fidèles, plus civilisés même que les Russes, dans les nations chrétiennes du Caucase, les Géorgiens, les Arméniens, etc., et se les est aussitôt assimilées. On compte un grand nombre d'Asiatiques exerçant avec

honneur pour eux-mêmes et pour leur pays des fonctions publiques. Plusieurs sont parvenus aux grades les plus élevés soit dans l'armée, soit dans le service civil. Or, la Russie, comme la France en Algérie, exerce directement son autorité sur ses conquêtes. Il est résulté de son système qu'elle a eu aussitôt parmi ses fonctionnaires un personnel dévoué, connaissant le pays et en parlant les langues aussi bien que les populations hostiles. Et ces fonctionnaires n'étaient pas des traîtres désertant leurs compatriotes et cherchant à se faire pardonner par eux en trahissant les nouveaux maîtres. Ils représentaient au contraire ces compatriotes et étaient appuyés par eux. Les Français n'avaient pas de pareils instruments d'administration et ne pouvaient imiter cet exemple; ils avaient à subjuguer un peuple animé tout entier de la même haine de l'étranger, du même fanatisme, et que leur expérience seule leur apprendrait à connaître sans qu'ils pussent employer des intermédiaires. Quelques interprètes plus ou moins ignorants, plus ou moins perfides, voilà tout le secours qu'ils pouvaient attendre des indigènes. Aussi, en 1844, et à Alger même, paraissions-nous des étrangers sans rapports avec eux pour mener une vie spéciale, la vie militaire. Je vais en donner la preuve : à cette époque j'étais allé dans un bain maure où se trouvait nombreuse compagnie. Un individu paraissait faire meilleure figure que les

autres, soit parce qu'il était vêtu à la turque, soit que son teint dénotât une origine différente; c'était en effet un cologlou qui me dit être employé comme interprète près d'un de nos généraux. Voulant savoir ce que l'on pensait de notre Gouvernement, je me gardai de dire que j'étais Français et me donnai pour un Grec Smyrniote; le mauvais turc que je parlais avec un mauvais accent autorisait parfaitement cette prétention, et il paraît qu'on me crut, car les quolibets sur les Français, le récit des tours que l'on jouait aussi bien aux particuliers qu'à l'autorité, furent le principal sujet de conversation. Il est très-probable qu'une grande partie de ce qu'on racontait était ou faux ou exagéré, mais nul ne voulait rester en arrière quand il s'agissait de nous dénigrer, et l'interprète surtout cherchait à montrer à ses compatriotes quels services il leur rendait en nous trompant. Pareille conversation n'aurait pu être tenue dans un lieu public à Tiflis ni même à Bombay sans que la police en eût demandé compte.

La Hollande suit un système différent de celui de la Russie et de la France: elle n'administre pas directement ses possessions et, moyennant une rémunération très-libérale, les fait administrer par des chefs du pays nommés régents, que surveillent les résidents hollandais, sous la main desquels sont placées les forces nécessaires pour assurer l'obéissance. C'est le

mode de Gouvernement que le maréchal Bugeaud avait voulu imposer à Abd-el-Kader par le traité de la Tafna, et qui lui réussit assez mal. Si les Hollandais sont plus heureux que lui, c'est probablement parce que leur domination est plus ancienne et qu'on y est plus accoutumé, parce que la population est plus agricole et par conséquent moins guerrière, parce qu'enfin on a eu soin d'instituer quarante-deux régents au lieu de donner toute l'autorité à un seul. Le cabinet de La Haye a eu d'ailleurs tout le temps d'arrêter ses idées sur ces matières, et un de ses ministres, ancien gouverneur-général à Batavia, M. Baud, les formulait d'une manière assez précise pour que je ne l'aie pas oublié. « En toutes choses, il faut savoir ce qu'on veut et surtout en affaires coloniales; ou elles ont un but politique et militaire, ou elles ont un but commercial. Les prend-on pour la conquête ou la défense, la métropole doit administrer directement; les prend-on par spéculation, mieux vaut éviter les embarras du Gouvernement et faire administrer. Le plus mauvais des systèmes est le système mixte. » Ainsi, on le voit, les Hollandais n'ont pas à se préoccuper de principes, d'améliorations ni même d'autre police que de celle des grandes villes, à laquelle les autorités municipales suffisent; mais ils ne restent pas pour cela, comme nous, sans racines, sans adhérents dans le pays; ils ont les ré-

gents armés d'un grand pouvoir et réunissant autour d'eux une nombreuse clientèle. Ils laissent continuer en le régularisant, en l'adoucissant, le système suivi avant la conquête.

Le Gouvernement des Anglais dans l'Inde participe des trois modes que j'ai indiqués : dans certaines provinces l'administration est directe, et les collecteurs surveillent l'exploitation du sol appartenant à la Compagnie; dans d'autres il est abandonné à des fermiers nommés *zemindars;* enfin, dans les pays soi-disant alliés, mais soumis en réalité, on suit le système hollandais. On place près des princes indigènes des résidents qui les surveillent, mais qui ne se mêlent, comme à Java, ni de la justice ni des actes quotidiens des autorités locales. Ce que je reprocherais à ce Gouvernement, c'est d'accorder à ses agents un trop grand pouvoir et de les accabler de tant d'affaires qu'il est physiquement impossible qu'ils les surveillent toutes, quelque zèle et quelque habileté qu'ils y mettent. Je lui reproche encore d'être moins libéral et plus exclusif que celui des Russes en éloignant des fonctions publiques non-seulement les étrangers, mais même certains Anglais placés dans des conditions spéciales, quels que puissent être leurs talents et leur aptitude.

La justice doit être mieux rendue dans les possessions hollandaises qu'ailleurs, à cause du nombre plus considérable de magistrats et de la variété des

juridictions, à cause surtout de l'admission d'indigènes dans les tribunaux inférieurs, de la connaissance de la langue exigée des Hollandais. Les Russes ont pris de cette méthode en instituant des Divans dans certaines provinces; mais ces Divans perdent beaucoup de leur utilité quand, pour les présider, ils ont, comme il arrive souvent, le gouverneur qui n'entend pas un mot de ce qu'on dit autour de lui. En Algérie la justice est exercée par des cadis, que surveillent les bureaux arabes, ce qui est une amélioration dans le mode russe. La justice dans l'Inde Britannique est exercée par des magistrats anglais qui, comme les collecteurs, ont beaucoup trop d'affaires pour les pouvoir examiner avec soin. Là aussi les magistrats sont, à l'imitation de la métropole, revêtus d'un pouvoir si exagéré, qu'ils deviennent parfois un véritable fléau pour le pays.

Dans leurs quatre possessions, chaque puissance s'est réservé certains monopoles; mais, excepté à Java, le commerce est abandonné à l'industrie privée.

Plus la nation soumise est homogène et belliqueuse, plus les conquérants sont obligés d'augmenter la force militaire qui la maintient, et moins elle peut employer les indigènes. Ainsi la France, qui a le moins de moyens accessoires de domination, est-elle forcée d'avoir près de cent mille hommes pour combattre ou surveiller une population de quatre millions

d'Arabes. Elle a progressivement emprunté le secours de ces derniers, et M. le général Daumas, dans un mémoire présenté au Président de la République par le ministre de la guerre sur la campagne de 1851, fait remarquer avec un juste orgueil que ces nouveaux alliés ont combattu parfois sans le secours de nos soldats. Pour la population du Caucase, que l'on prétend à peu près égale à celle de l'Algérie, la Russie n'employait de mon temps, en 1825, que quarante-cinq mille soldats, et ce nombre doit être diminué si la domination s'est affermie. On comptait sur les volontaires, sur les levées en masse des nations chrétiennes, et elles ne faisaient pas défaut. Je ne crois pas que l'armée hollandaise dans l'Inde dépasse vingt mille hommes pour garder une population de quinze millions d'âmes. La garde nationale sert plutôt à la police qu'à la guerre. Enfin les Anglais ont aux Indes vingt-cinq mille hommes au plus, et emploient les indigènes comme soldats au nombre de deux cent mille. La population est là portée à cent vingt millions.

Je repris le chemin par où j'étais venu et sur le même paquebot. Nous y fûmes aussi bien accueillis que la première fois, et nous étions traités moins somptueusement mais beaucoup mieux que sur les vapeurs anglais. En trois jours nous étions arrivés.

CHAPITRE XV.

Droits des Espagnols sur l'île de Soulou. — Expédition de la Hollande contre les pirates de Bali. — Le recorder Rawlinson. — La nouvelle de la Révolution de Février arrive à Singapour et nous frappe de stupeur. — Je crois devoir rentrer en France. — Puérilités de la justice anglaise. — M. Brooke, d'abord au service de la Compagnie des Indes, devient rajah, puis Son Excellence sir Brooke, gouverneur de Labouan.

Je n'ai pas le droit de raconter des faits que ma position officielle m'a permis de connaître, quand ils ne sont pas publics et qu'ils appartiennent au Gouvernement. Je n'ai donc rien à dire des conversations que je pus avoir avec M. Rochussen, mais je les transmis à Paris dès que je fus arrivé, et M. Guizot me fit savoir son approbation.

Cependant les préparatifs du général Claveria étaient faits ; à la tête d'une force considérable et grâce aux bateaux à vapeur que l'Espagne avait récemment envoyés à Manille, il avait débarqué ses troupes à Soulou, défait l'ennemi, délivré les prisonniers et imposé aux vaincus des conditions assez dures. Cet acte ne

manquait pas de gravité et était surtout très-politique, car les Espagnols relevaient par là leur vieille réputation militaire et assuraient leur suprématie sur le seul point de l'Archipel dont la possession par les Européens pouvait sembler douteuse. Elle ne l'était pas cependant, et un résumé de l'histoire de ces pays le montrera. Les habitants de Soulou s'étaient convertis au mahométisme sous un prince nommé Kamul-Eddin, dont l'autorité s'étendait sur plusieurs îles du voisinage, quelques portions de Bornéo et spécialement sur Balembagam, petite île située au nord-est de Bornéo. Les Espagnols qui s'établirent aux Philippines en 1566 les trouvèrent dans cet état et soutinrent contre eux des guerres sans fin et avec des chances diverses. Ils bâtirent pendant cette période le fort de Soulou, mais en 1646 ils firent la paix et l'abandonnèrent en échange d'autres possessions et sous condition d'un tribut de trois navires chargés de riz. La guerre civile s'alluma chez ceux de Soulou, et les Espagnols s'y mêlèrent en soutenant un des partis. En 1759, un employé de la présidence de Madras, Alexandre Dalrymple, se présenta à Soulou avec un navire. Il y resta trois mois, qui lui suffirent pour s'arranger avec le parti opposé aux Espagnols et obtenir le droit d'amener annuellement un navire pour commercer. Ainsi appuyés, les mécontents massacrèrent tous les Espagnols qui résidaient chez eux. Dalrymple

revint après, mais sans amener le navire convenu, car il s'était perdu ; mais il ne réussit pas moins à se faire livrer Balembagam, dont il prit possession en 1763. Peu après, la guerre s'étant élevée entre l'Espagne et les Anglais, ceux-ci s'emparèrent de Manille. Ils se firent concéder par le sultan, leur protégé, une partie du nord de Bornéo. Toutefois, ils ne formèrent un petit établissement à Balembagam que dix ans après la cession. Se fondant sur le traité de Munster, l'Espagne en demandait l'évacuation ; mais la négociation n'eut pas de suite, car cet établissement fut surpris en 1775 par ceux de Soulou, qui, au lieu d'Espagnols, tuèrent cette fois les Anglais. En 1803, le gouverneur Farquhar fit reprendre Balembagam par les troupes d'Amboine ; le commerce n'y étant pas prospère et les dépenses étant considérables, la Compagnie donna, en 1804, l'ordre de l'abandonner. Lord Pigot et son successeur au gouvernement général de l'Inde, le marquis de Wellesley, réclamèrent vivement contre cette mesure. Ainsi, il est évident que l'Espagne a, dans cette partie de l'Archipel, des droits antérieurs appuyés par des traités, et elle sut bien les revendiquer il y a quelques années quand notre marine voulut s'emparer de Bazilan. Il est à regretter que la forme employée pour faire cette conquête ait été si blessante, ou plutôt que le ministère de la marine, sans les ordres duquel on n'agissait

probablement pas, fût si mal informé. Sans doute il est très-problématique que les grandes colonies soient bien utiles à la France, mais il est évident aussi que des possessions restreintes, des points de relâche et de ravitaillement sont utiles à notre marine. C'est la raison qui nous a fait établir dans l'Océanie. Nous n'avons pas moins besoin d'un port dans les mers de Chine, et si l'Angleterre nous le voyait prendre avec déplaisir, il est probable que ni la Hollande ni l'Espagne ne partageraient ce sentiment. Si nous avions annoncé notre intention à cette dernière puissance, son consentement ne nous aurait pas manqué pour prendre Bazilan, car elle nous aurait préférés pour voisins aux pirates qui l'habitent et font des descentes aux Philippines. Elle ne pouvait pas cependant admettre qu'on méconnût sa possession. Il n'est pas moins vrai que laisser dormir ces droits, se dire suzerain à Soulou, tandis qu'on ne saurait empêcher les habitants de léser des tiers, serait le moyen de les perdre. Il en serait advenu ainsi sans l'attaque du capitaine-général. Les Anglais parlaient d'aller mettre à l'ordre ces turbulents et aussi de reprendre Balembagam, dépendance de Soulou. Quand ils avaient connu le projet d'attaque des Espagnols, ils avaient désiré y prendre part, mais cette velléité ne fut pas encouragée. Ils ne peuvent plus intervenir aujourd'hui, car à la guerre dont je parle, une révolte a succédé, et il a fallu en-

core recourir aux armes. Le pavillon espagnol flotte dans ce moment à Soulou, et l'Angleterre ne peut s'immiscer dans les affaires de l'Archipel sans violer ouvertement les droits de puissances alliées.

Les Hollandais ont aussi des prétentions sur Soulou, mais je ne sais sur quoi ils les fondent, et peut-être est-ce seulement sur leur traité de 1824. Cette île figure dans la nomenclature donnée par le baron Melvill des possessions néerlandaises. Toutefois, je n'ai pas appris que M. Rochussen eût réclamé contre le général Claveria. Celui-ci, du reste, avait délivré bon nombre de sujets hollandais que l'on retenait en esclavage à Soulou et se proposait, quand je partis, de les renvoyer dans leur pays. Le gouverneur hollandais était, de son côté, engagé dans une entreprise à peu près semblable à celle de son collègue d'Espagne. En vain on faisait des traités avec les habitants de Bali pour les empêcher de se livrer à la piraterie; ils y revenaient toujours. Ces traités commencés en 1841 étaient sans cesse à refaire et chaque fois ils liaient plus étroitement les chefs indigènes. On soupçonnait bien ces chefs d'être encouragés à la résistance par les Anglais, mais je ne pense pas que ce fût directement; je ne crois pas que des Anglais ou des agents anglais leur dissent de s'insurger et de se défendre; mais ces conseils étaient donnés indirectement par les journaux anglais qui paraissaient se

réjouir si les Hollandais rencontraient des difficultés, qui vantaient les vertus et le courage de leurs ennemis. Il semblait qu'on aimât tout autant laisser les nombreux vaisseaux qui suivent ce passage exposés aux attaques des pirates que de le voir en possession de la Hollande. Enfin M. Rochussen résolut d'en finir avec eux, et il publia une proclamation pour leur déclarer la guerre. Une première expédition ne réussit pas cependant et fut arrêtée à un fort nommé Djagaraga. On en envoya une autre commandée par le général Machiels, qui parut bientôt devant la même place et l'enleva après un combat de treize heures; les Hollandais y perdirent environ cent cinquante hommes, parmi lesquels plusieurs officiers. La Hollande gagnait à cela une population de sept cent mille âmes et un pays très-fertile en riz. Par ces deux faits d'armes, deux chances de complications dans l'Archipel étaient évitées.

Le colonel Butterworth m'avait, à mon départ pour Java, chargé d'exprimer à M. Rochussen le vif désir qu'il avait de faire sa connaissance et de le prier de toucher à Singapour, s'il le pouvait, pendant ses excursions. On comprend que le gouverneur hollandais, préoccupé de son expédition, ne pouvait guère songer à des visites; mais il avait répondu à cette politesse en envoyant par moi une lettre et son portrait que je dus garder quelques jours, le gouver-

neur étant en tournée. Je repris mes fonctions, que j'avais, pendant mon absence, confiées à M. Rey, et je trouvai un nouveau compatriote. C'était M. Fabre, mon collègue de Manille, qui avait obtenu la permission de passer en France. Comme Singapour lui plaisait et que, pour des raisons que j'expliquais au ministère, il ne convenait pas que j'y restasse, il fut arrêté qu'il solliciterait mon poste. Il était venu par un bâtiment à voiles et n'était pas arrivé précisément pour le départ du paquebot, si bien qu'il fut obligé de l'attendre quelques jours, et nous eûmes le temps de parler de notre rencontre à Bombay quand il y était débarqué avec son oncle, M. A. Barrot; mais il ne devait pas partir seul, car le paquebot que nous attendions amenait le commandant Lapierre. Le capitaine Jurien avait enfin touché à Canton, et M. Forth-Rouen me notifiait son arrivée. La corvette avait été retenue dans l'Archipel par des calmes sans fin; on avait été forcé de relâcher à Amboine, où notre ministre avait été si bien reçu par le résident qu'il me priait de le rapporter au gouverneur-général. Celui-ci, dès qu'il connut le fait, s'empressa d'adresser au résident une lettre très-flatteuse d'approbation. Je rendis à M. Rouen un grand service en lui fournissant une occasion de montrer sa gratitude. Nous revenions de Batavia avec un consul que M. Rochussen venait de nommer à Canton, et je pris la liberté

de le recommander à M. Rouen. Quant au capitaine Lapierre, outre qu'il était souffrant, il ne me semblait pas convenable de le laisser loger à l'hôtel; il voulut bien accepter une chambre chez moi. J'annonçai son arrivée au chef maritime, le capitaine Ross, qui me pria gracieusement de dire au commandant français qu'il pouvait disposer de tout ce qu'offrait son établissement. M. Lapierre était un homme charmant, doux, jovial, et on a vu à Tanger et à Mogador s'il était un brave marin. Il n'avait du reste aucun besoin de mes services, car il y avait dans le port des bâtiments de guerre anglais qui l'avaient assisté à son naufrage et qu'il s'empressa de visiter. Du moins y alla-t-il dans un canot européen et sous pavillon français. Les grands navires sont à Singapour ancrés à une grande distance, et s'il faut s'y rendre, on est obligé de prendre de petites barques chinoises nommées *sampans*, car il n'y en a pas d'autres. Quand les orages surviennent, si elles ne chavirent pas, on est du moins inondé. Parfois on est forcé de rester à terre, et cela peut avoir de grands inconvénients, surtout quand arrivent les paquebots. J'avais donc acheté pour le consulat un canot qui n'était pas inutile, mais dont le Gouvernement provisoire refusa de me tenir compte. Le gouverneur ou la marine prêtaient les leurs aux personnages importants qui s'embarquaient, et la population les recon-

naissait à ce signe. J'avais soin d'en faire autant pour nos missionnaires, pour ceux auxquels je désirais qu'on montrât des égards, et je fus très-content que le capitaine Lapierre s'en servît. Je le conduisis pour voir la ville et les environs, et comme j'avais si souvent été passager sur nos navires de guerre, je connaissais nombre de ses camarades, et nous n'étions pas embarrassés pour trouver des sujets de conversation. Quand je l'accompagnai le lendemain lorsqu'il prit place sur le paquebot, le temps m'avait paru bien court.

Pendant que ces voyageurs partaient, d'autres arrivaient; c'était le gouverneur, bientôt suivi du recorder, et la ville fut en émoi. Le gouverneur n'en était pas cause; mais le recorder, qui, quelques années avant, avait dû être quelque obscur avocat, se présentait comme un bien autre personnage! Il venait rendre la justice, de façon que grands et petits jurys, schérifs, barristers, attorneys, clercs, police et constables s'agitaient outre mesure. M. Rawlinson, car il n'était pas encore titré, était très-grand et très-maigre et, s'il n'avait eu une figure avenante, aurait assez bien ressemblé à lord Brougham. Il avait été, si j'ai bonne mémoire, commissaire de police à Londres, puis envoyé à Portsmouth, à telles enseignes qu'il était allé, à la tête de ses collègues, haranguer Louis-Philippe arrivé en Angleterre. Comme il avait, à cette occasion,

mis sa plus belle robe et paré son chef d'une immense perruque, il ne pouvait se tenir debout dans la batterie pourtant assez haute du *Gomer*. « Que voulez-vous, avait dit le roi en riant, quand on a fait ce vaisseau on ne pensait pas à votre perruque. » Puis, en ma qualité de consul belge, je reçus un autre collègue ; c'était M. Lannoy, consul-général à Manille, allant en Europe avec sa famille et dont la présence me fut bien utile. Pendant que j'étais à Java, un navire belge était entré à Singapour et avait fait une déclaration d'avaries que M. Rey avait voulu constater. Comme la marine royale de Belgique permet à ses officiers de commander des navires marchands, ils ne sont pas toujours disposés à se soumettre à des formes qui peuvent être différentes des leurs et prétendent être crus sur parole. Pour nous, quand un navire se présente et accuse des avaries, le consul nomme une commission chargée de vérifier, et on n'a droit ni d'ouvrir les panneaux ni de rien débarquer avant sa visite. Beaucoup de fraudes ayant lieu si on néglige ces précautions, on nous recommandait souvent de les garder. C'est ce qu'avait dû faire M. Rey et ce qui avait déplu aux officiers; M. Lannoy arrangea cette affaire, et un autre vaisseau belge survenant, je pus, grâce à lui, appliquer les règles françaises sans qu'on élevât des réclamations. On comprend combien ces discussions sont désagréables avec des étrangers qui peuvent croire

qu'on cherche à entraver leur commerce, et c'est un nouvel exemple de l'inconvénient que trouvent les agents français à se charger d'autres affaires que des leurs.

Cependant les Anglais rencontraient en Chine des difficultés analogues à celles que les Espagnols trouvaient à Soulou et les Hollandais à Bali. Mais si les Gouvernements de Manille et de Java étaient maîtres d'agir à leur guise, il n'en était pas ainsi de celui de Hong-Kong. Le gouverneur était sir John Davies, qui, de tous ses compatriotes, connaissait certes le mieux le pays. Il y avait résidé longtemps, d'abord comme subrécargue quand le commerce était réservé à la Compagnie des Indes, puis comme surintendant et enfin comme gouverneur. Il était auteur de plusieurs ouvrages sur ce pays, dont il savait très-bien la langue. Mais le gouvernement des Anglais en Chine est si difficile que nul ne peut l'exercer qu'à travers de perpétuelles querelles. Cela tient à la grandeur même des affaires commerciales. Les deux branches principales sont, comme on sait, la vente de l'opium de l'Inde et l'exportation du thé en Angleterre, et j'ai exposé dans mon ouvrage sur l'Inde comment elles se combinent. D'une part, il était d'un intérêt capital pour la métropole que les arrivages du thé ne fussent jamais suspendus, tandis que les tentatives pour vendre l'opium sur les côtes de la Chine faisaient naître

des conflits à chaque instant. J'ignore si les ordres du gouverneur avaient été changés, mais sous son prédécesseur, M. Elliot, on devait favoriser surtout l'exportation du thé. On comprend donc que la modération était le principal devoir, mais les négociants lésés ne l'entendaient pas ainsi, et pour eux la modération était de la faiblesse. Ces négociants étaient puissants, car ils représentaient les plus importantes maisons d'Angleterre; ils faisaient des réunions, des adresses, attaquaient le gouverneur dans la presse, contrariaient et paralysaient tous ses mouvements. Au sujet d'un de ces meurtres si communs en Chine, deux d'entre eux vinrent même chez lui, portant plutôt des menaces que des remontrances. Soit que le Gouvernement ne pût défendre sir John, soit que lui-même fût fatigué de la lutte, on nomma à sa place M. Bonham, ancien gouverneur de Singapour, qui venait de passer quelques jours parmi nous. Sir John Davies vint à son tour se rendant en Angleterre, et j'eus le plaisir de le rencontrer chez notre gouverneur. J'étais désireux de le connaître à cause de sa grande réputation et aussi parce que j'étais lié avec de ses parents. Il fut très-surpris de savoir que sa lettre au roi de Cochinchine était connue à Singapour et ne nia pas l'expression qu'on avait relevée.

Nous perdîmes sir John Davies et M. Lannoy comme nous avions perdu le capitaine Lapierre et M. Fabre,

et attendîmes d'autres voyageurs et d'autres nouvelles. Ce ne fut pas en vain, car deux jours après nous apprîmes la Révolution de février. Le bateau à vapeur avait été signalé fort tard et nous restions sur le balcon jusqu'à ce qu'on apportât les lettres, puis M. Segovia et moi nous rendîmes au débarcadère. Un journaliste qui était allé à la rencontre du paquebot s'élança sur le rivage, nous donna les premiers avis, et on comprend si nous étions impatients d'avoir plus de détails. Enfin une voiture se fit entendre conduisant un négociant de Bordeaux, M. Géraud, qui venait m'avertir. Elle fut triste cette nuit que nous passâmes à l'écouter et à réfléchir sur ce qu'il avait dit, car on pense bien que nous ne dormîmes pas. L'anxiété était générale et, je dois le dire, les Anglais eux-mêmes, quoique satisfaits des embarras de la France, virent avec stupeur cette immense commotion. Quelques jeunes gens trouvèrent bien moyen de me régaler pendant la nuit du chant de la *Marseillaise*, mais le lendemain la consternation était sur tous les visages. L'ordre de suspendre les affaires arrivait de toutes parts, et on comprend quel effet il produisait dans cette ville animée par un si grand commerce. Du reste, le courrier, parti au moment même de la révolution, ne m'apportait aucune dépêche officielle. Ce fut le 10 avril, c'est-à-dire quarante jours après sa chute, qu'on sut à Singapour que la monarchie était tombée en France.

Je ne veux pas, en disant la résolution que je pris, blâmer la conduite que d'autres suivirent, mais seulement expliquer la mienne. Je n'étais point un homme de Juillet, car à l'occasion de cette révolution on s'était empressé de me frapper tout en reconnaissant mes services ; mais je ne tenais pas moins mon emploi du Gouvernement qui succombait ; je n'avais pas moins prêté serment de fidélité ; j'ajouterai que je l'aimais et que j'approuvais sa politique extérieure, la seule dont je m'occupais. Consul en Europe et partout ailleurs où j'aurais été placé sous un ambassadeur dont j'aurais exécuté les ordres, sur lequel serait restée la responsabilité de ma conduite, je me serais dirigé d'après ses instructions. Mais, on le voit, j'étais seul, ma correspondance venait droit au ministre sans être contrôlée par l'ambassade de Londres, car la géographie le voulait ainsi, mes lettres devant traverser la France pour arriver en Angleterre. Je ne pouvais prendre conseil que de moi-même. Garder mon poste quand la veille encore je défendais le Gouvernement déchu, comme c'était mon devoir! quand j'avais fait son éloge sur un quart du globe! Il fallait donc ou me déshonorer en disant précisément le contraire de ce que j'avais affirmé, en reconnaissant qu'on avait bien fait de chasser le roi, ou me déshonorer en blâmant ceux qui l'avaient renversé et en restant sous leurs ordres. Le dilemme dans lequel j'étais placé,

probablement comme beaucoup d'autres, était si clair que, malgré la confusion du moment, le nouveau ministre n'était pas excusable de ne l'avoir pas compris. Il ne l'est pas davantage pour avoir permis qu'on se précipitât comme on fit sur les consulats, qu'on chassât des hommes après tout fidèles à leur devoir et qui avaient servi le pays, pour leur substituer des parents ou des émeutiers. Des permutations suffisaient à la justice et au service. J'espérai pendant un mois, mais en vain, qu'il en serait ainsi, car ma résolution ne pouvait pas être douteuse: l'honneur me défendait de rester. Je reçus enfin les notifications officielles et la circulaire de M. de Lamartine que je communiquai aussitôt au gouverneur en lui annonçant ma détermination; puis je commençai mes préparatifs de départ.

La saison s'approchait cependant où les navires qui ont passé le Cap pendant l'été, c'est-à-dire en décembre, commencent à arriver à Singapour. Ils y apprenaient la nouvelle de la révolution, et on comprendra comment elle arrangeait leurs affaires quand on saura que j'ai vu refuser des traites de M. de Rothschild. Les ordres étaient venus de Londres de n'accepter aucun effet non-seulement sur la France, mais sur le continent. Les révolutions qui se montraient partout obligeaient à ces précautions. Nos marins, dans ces circonstances difficiles, se conduisirent admirablement;

je m'attendais à des actes d'insubordination ou tout au moins à des démonstrations nombreuses, et il n'y en eut que sur un seul navire. Les choses se passaient donc assez tranquillement, sauf la méfiance qui régnait dans les affaires et l'anxiété sur l'avenir. Que ferait la France, que feraient les autres pays? Allait-on recommencer les guerres de la première révolution? Telles étaient les questions que débattaient les particuliers et qui préoccupaient les Gouvernements eux-mêmes si on en juge par leurs actes. Ainsi, on avait prétendu qu'une flotte nombreuse devait, au mois d'avril, se rassembler à Singapour, et les uns la disaient destinée contre la Chine, d'autres contre l'Archipel. Elle se réunissait en effet; mais, à la nouvelle de la révolution, l'ordre fut donné de la disperser, et plusieurs navires retournèrent en Angleterre. M. Rochussen avait envoyé à Singapour un agent chargé d'une mission de surveillance, et enfin notre corvette avait quitté Canton sans faire connaître sa destination, peu curieuse qu'on sût où la trouver. Heureusement je n'étais pas seul pendant cette période; des renforts étaient arrivés et on pouvait à l'aise commenter le présent et l'avenir. Le marquis de Coislin et M. Peyra, tous deux anciens officiers de la garde royale, se rendaient à Manille, mais, apprenant la révolution, s'arrêtèrent à Singapour. Fort au courant des affaires de l'intérieur, que je ne savais pas, connaissant et les

partis et leurs chefs, ils m'éclairaient sur bien des points, et nous avions des conversations interminables.

Si vives que soient les préoccupations, elles ne sont pas constantes, et nous ne pouvions pas oublier le monde dans lequel nous vivions. Nous eûmes à penser d'abord à un bal que donnait le gouverneur à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine, puis à suivre les opérations de la justice. Comme j'avais présenté mes compatriotes au gouverneur, ils avaient reçu une invitation et devaient rencontrer la société réunie. En homme qui connaissait l'Inde et la meilleure manière de s'y loger, le colonel avait laissé aux bureaux l'hôtel du Gouvernement et vivait sur la montagne dans un simple *benglo*. C'était une vaste salle, un peu élevée au-dessus de terre, divisée en deux par des planches mobiles, et dont le toit était couvert en feuilles sèches pour empêcher la chaleur. De toutes parts des persiennes et des fenêtres, si bien qu'on recevait l'air d'où qu'il vînt. Les planches mobiles et de beaux écrans formaient autant de chambres qu'on voulait. On entrait par le salon, très-bien éclairé le soir et élégamment meublé ; en arrière, la salle à manger prenait la dimension désirée, car les chambres factices avaient disparu. Telle était cette maison si souvent hospitalière pour nous et où se donnait le bal. Le gouverneur, qui était très-actif et avait un

grand usage du monde, lui imprimait beaucoup de vivacité; mais il est inutile de le décrire, car il ressemblait à tous les autres, hors un intermède fort curieux et que je vais rapporter. Il se trouvait à Singapour des artificiers chinois et le gouverneur les avait fait venir. Ils avaient dressé un grand mât dans le jardin; puis, après avoir lancé quelques fusées, ils mirent le feu à des boîtes superposées et fixées au haut du mât. On voyait alors des marionnettes chinoises représentant des scènes de leur pays. La première montrait des joueurs et s'éteignit après quelques minutes, puis une autre succéda; celle-ci représentait un combat; une troisième, une exécution, et ainsi de suite; chacun de ces artifices s'allumait de lui-même quand le précédent finissait. Je crois que des feux de ce genre sur une plus grande échelle seraient préférables aux nôtres, et ils ont l'avantage de ne point faire de bruit.

La cour de justice avait à rendre un arrêt sur une affaire qui me concernait. On volait, comme j'ai dit, assez souvent dans ma maison. Une nuit que les chiens aboyaient, M. Rey se leva, puis s'avança vers quelqu'un qu'il croyait voir dans le jardin; il ne se trompait pas, car on lui jeta aux jambes un sac de riz; le voleur prit la fuite et M. Rey le poursuivit en criant. Le premier sauta dans la rue par dessus le mur, mais un garde qui se trouvait là lui donna sur la tête un coup de bâton et l'arrêta. Puis on le retint en prison

pendant que l'affaire était portée devant le grand jury qui devait décider s'il y avait lieu à poursuivre et, dans ce cas, renvoyer devant la cour et le petit jury. Comme le prévenu avait été à mon service, qu'il y avait eu flagrant délit, il semble que la chose était assez évidente. Telles sont pourtant les formes de la justice anglaise, qu'il s'en fallut de peu qu'on n'acquittât. On fit venir le principal témoin, M. Rey, et on voulait qu'il reconnût le riz, qu'il dît que c'était bien le mien; M. Rey ne pouvait sans doute rien affirmer, eût-il été grand connaisseur en riz; mais on invoqua le témoignage d'un Français débarqué comme malade à Singapour, et qui était entré chez moi comme cuisinier. Celui-ci dit qu'il reconnaissait le riz, et le voleur passa aux assises et fut condamné aux travaux forcés pour huit mois. Telles sont les puérilités de cette justice anglaise si vantée.

Mais une autre cause importante et horrible à la fois avait occupé la justice. On sait l'usage des Anglais de déporter les condamnés; quand la sentence est rendue, on les envoie sur divers points où on les retient aux fers et aux travaux forcés. Ceux de Singapour sont d'habitude transportés à Bombay. On en envoyait ainsi un grand nombre sur un bâtiment à bord duquel avaient pris passage un officier nouvellement marié, sa femme et un de ses amis. Les transportés se révoltèrent, massacrèrent une partie de

l'équipage, mais épargnèrent les nouveaux époux et leur servante. Leur compagnon fut jeté à la mer, mais reçu de nouveau à bord, puis les révoltés se dirigèrent vers la Chine. Cela avait eu lieu dans le port même de Singapour ; le navire fut reconnu en mer et on en donna avis, ce qui permit d'envoyer à sa poursuite et de le reprendre. La session étant ouverte, les prisonniers n'eurent pas longtemps à attendre ; les sept principaux chefs furent condamnés à être pendus, et les autres eurent une aggravation de peine. Mais ceux qui devaient mourir ne restèrent pas sans consolation ; du moment où la sentence avait été rendue jusqu'à l'exécution, il fut impossible de rencontrer l'abbé Beurel et le vieux prêtre chinois : ils étaient auprès de ces malheureux. Peut-être est-ce à eux que la foule assemblée sur le lieu du supplice dut de ne pas être injuriée par les condamnés, comme j'avais vu à Bombay.

La justice se rendait dans l'hôtel du Gouvernement; on voyait là un tribunal présidé par le gouverneur, ayant à droite le recorder et à gauche le résident. Le recorder était en robe, tandis que ses collègues n'avaient aucun costume officiel; le recorder décidait seul les points de droit, parlait seul, si bien qu'on ne comprenait pas pourquoi il ne formait pas la cour à lui seul. Il y a mieux, si le Gouvernement était en cause ou s'il était mêlé aux affaires qu'on jugeait,

l'homme de robe ne se gênait nullement pour commenter sa conduite, et on sait avec quelle aménité procèdent les jurisconsultes anglais. Drôle, coquin, telles sont les épithètes dont on se sert souvent envers des accusés et des témoins. On ne les employait pas sans doute vis-à-vis du gouverneur, mais on lui disait net qu'il avait été négligent ou injuste; quant au résident, qui dirigeait un tribunal inférieur, on lui faisait remarquer qu'il rendait des arrêts dans des causes que sa connaissance imparfaite des lois ne lui permettait pas de comprendre. Ainsi, le chef du Gouvernement et le chef de la localité, assis au banc des juges, jouaient le rôle d'accusés. Cela blessait le bon sens, renversait tout sentiment de hiérarchie et choquait d'autant plus que le recorder pouvait très-bien avoir plaidé la veille sur le mur mitoyen. J'ai vu, en effet, à Bombay, M. Ropert exercer comme avocat, aller à Londres et revenir président de la cour. Et qu'on ne suppose pas que je parle d'incidents, de vivacités de langage. Tout cela était bien médité, écrit; les considérations du juge étaient publiées dans les journaux.

Le grand jury jouait aussi un rôle qui nous semblerait singulier. Quand le recorder était arrivé à Singapour, le shériff avait fait une proclamation pour déclarer l'ouverture des assises. Puis il avait choisi le grand jury parmi les habitants notables; ce jury

ne se bornait pas à renvoyer les causes devant la cour; il remplissait aussi des fonctions municipales. Il inspectait les prisons, les routes, la police et donnait son avis à l'audience. On ne peut nier que ce pût être très-utile; mais il y avait trop de pompe déployée et trop de présomption dans les rapports. Ainsi les travaux publics, dans les trois points de l'établissement des Détroits, étaient dirigés par un ingénieur fort distingué, le major Saber, et le jury s'avisait de lui donner des leçons sur sa profession. Il le faisait publiquement, officiellement, et le major était obligé de répondre de la même manière; on comprend que les braves négociants ne se trouvèrent pas les plus forts dans la polémique. Je m'étonnai que dans ce rapport on n'eût pas mentionné l'hôpital, et on me répondit que c'était parce qu'il avait été fondé par souscription. Le Gouvernement, des maisons de commerce, les consulats, avaient fait les fonds pour son érection, et on y envoyait les matelots malades. Comme je me faisais un devoir d'aller y visiter les Français, je sais que l'établissement était bien tenu; mais je regrettais que le jury ne s'en occupât pas, n'eût-ce été que pour lui montrer de l'intérêt. On voit par ces détails combien est blessante l'intervention de la justice anglaise, et si j'avais ce sentiment, les autorités attaquées devaient l'avoir bien plus encore.

Sur ces entrefaites, le grand novateur attendu

dans l'Archipel, M. Brooke était arrivé sur un vaisseau commandé par le capitaine Keppel. M. Brooke avait été au service de la Compagnie des Indes et l'avait résigné. Comme il avait de la fortune et ce que les Anglais nomment l'esprit d'entreprise, il acheta un navire, revint dans l'Inde et de là dans l'Archipel. Il sollicita et obtint la protection des Hollandais pour voyager et commercer; puis, toujours sous cette protection, il se trouva à Sarrawack en 1839, et comme les peuplades de Bornéo sont très-féroces, il joua auprès des chefs un rôle à peu près semblable à celui que le docteur Pritchard remplissait à Taïti. Il prêchait l'humanité, faisait des spéculations, et en fin de compte se trouva un des grands du pays, décoré du titre de rajah et voulut jouer un rôle politique. Il s'était, comme on pense bien, débarrassé de la protection hollandaise et s'était mis en relation avec Singapour, où il avait pour agent un attorney, ou procureur, très-habile, M. Nappier. De cette façon les magnificences de Bornéo et de Labouan, les hauts faits de M. Brooke étaient consignés dans la presse de Singapour. Comme tout cela était accompagné des déclamations ordinaires et si prisées des Anglais sur la piraterie, l'esclavage, le christianisme, on le fit passer dans les feuilles anglaises. Les choses ainsi préparées et l'affaire étant, comme on dit, lancée, M. Brooke vint en Angleterre,

où M. Nappier le suivit, et le titre de rajah, de perpétuelles annonces dans la presse, produisirent leur effet ordinaire. Le succès fut complet dès que le capitaine Keppel, appartenant à la plus haute aristocratie, eut pris la peine de faire un livre en l'honneur de M. Brooke. Le Gouvernement comprit qu'il était du plus grand intérêt pour l'Angleterre qu'on prît l'île de Labouan, malgré le traité de 1824, et qu'on exploitât la partie nord-est de Bornéo. En conséquence, le rajah Brooke fut transformé en Son Excellence sir James Brooke, gouverneur de Labouan; l'attorney Nappier devint sous-gouverneur; un état-major nombreux leur fut attaché, et ils arrivèrent pour fonder leur établissement. Ils furent accueillis par la population avec une grande curiosité, fêtés par leurs amis; mais, il faut l'avouer, plusieurs personnes firent de ce travestissement l'objet de leurs railleries. Quant au colonel Butterworth, j'ignore ce qu'il en pensait; mais je ne crois pas qu'il pût être très-flatté de voir à ses côtés un aventurier revêtu d'un titre supérieur au sien et armé de plus de pouvoir. S'il prenait M. Brooke au sérieux, c'était une grande preuve de modestie, et j'avoue que, pour moi, je ne pus jamais m'y résigner. Je me gardai de le montrer cependant, et j'allai visiter les nouveaux venus, spécialement M. Nappier, pour lequel j'avais une introduction.

On comprend qu'il faut se hâter quand on veut fonder des colonies; aussi le lendemain de leur débarquement les nouveaux venus procédèrent à la célébration d'un mariage conclu pendant la traversée; le jour suivant on enterra un enfant né avant terme; le troisième jour était la fête de la reine. Ces solennités passées, pendant que le nouveau gouverneur jouissait de son triomphe, son second organisait le futur pays. M. Nappier avait loué un comptoir, son ancienne étude probablement, et lançait souvent des avis publics concernant le service et commençant par la formule ordinaire : « Par ordre de Son Excellence le gouverneur de Labouan, etc. » Un jour nous apprîmes par une de ces proclamations que le plaisir de Son Excellence était que Labouan fût un port franc. Cet avis donna l'éveil à deux de nos capitaines alors en rade, et ils m'écrivirent pour avoir de plus amples informations sur cette île et surtout sur Bornéo. Je m'adressai donc à sir James Brooke sans le traiter de collègue cependant. Comme il joignait à son titre de gouverneur de Labouan celui de consul-général près des princes indépendants de Bornéo, j'aurais eu ce droit. Je me contentai de lui demander très-humblement quels étaient les princes considérés comme indépendants, et il ne put le dire. On accrédite les consuls près d'autorités, de Gouvernements connus et que l'on a soin de nommer, je fus donc

très-étonné qu'on eût suivi pour M. Brooke une forme si contraire au droit des gens. Il était évident, en effet, que, muni de sa commission, il reconnaîtrait comme indépendants ceux qu'il lui plairait. Son brevet de consul était un brevet pour intriguer, et l'avoir donné ainsi fait peu d'honneur à l'Angleterre.

Depuis mon départ, on m'a écrit que l'établissement de Labouan n'avait pas réussi, que c'était un *job*, suivant l'expression anglaise. En revanche, les pirates de Bornéo ont donné de l'occupation et rempli les loisirs du gouverneur. Cependant, comme les Hollandais ont les deux tiers de l'île et se soucient peu du troisième; comme il y a dans la partie hollandaise de fort bonne houille très-bien exploitée; qu'en un mot les Hollandais sont en voie de prospérité, il faut bien avoir le moyen de les inquiéter. Les traités avec les rajahs, le consulat indéfini de M. Brooke, la possession même de l'île de Labouan, n'ont probablement été inventés que dans ce but.

CHAPITRE XVI.

Retour en France. — Utilité d'un sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères. — Je reçois à mon départ de nombreuses marques de sympathie. — Nouvelle visite à M. Rochussen, qui ne me traite plus comme à mon précédent voyage. — M. Lamartine et M. Bastide, ministres des Affaires Étrangères.—Bourbon après la Révolution de Février. — Nous débarquons à Bellile.

Nous avions deux navires français dans le port quand je me préparais à partir, et l'un d'eux, la *Norma*, était destiné pour Nantes. Je m'arrangeai avec le capitaine, M. Biroché, pour mon passage et je fis mes préparatifs de départ. Hélas ! je n'éprouvais pas cette joie que je ressentais toutes les fois que je devais revoir mon pays ; mon long séjour dans l'Inde m'avait été onéreux et j'étais en instance pour des indemnités considérables, la première année d'un établissement consulaire, surtout dans un pays où le luxe est si grand, dépasse de beaucoup ce que reçoivent les agents. La crise que traversait le pays devait nécessairement influer sur les finances, faire repousser les réclamations les plus légitimes contre l'État.

Je voyais donc devant moi une ruine complète. Je n'hésitai pas cependant, mais désireux de garder les convenances, ne renonçant pas à servir mon pays là où je pourrais le faire avec honneur, je ne pris pas les airs d'un Brutus. C'est, je crois, une erreur de penser que si on reste longtemps dans les pays intertropicaux on s'y acclimate. J'ai vu et éprouvé par moi-même tout le contraire, et voici comment je l'explique. Le climat a sur l'économie animale une influence incontestable; l'exposition à une chaleur constante détermine dans les organes des modifications qui, si elles se développent, dégénèrent en maladies; ainsi, par exemple, la transpiration incessante altère les fonctions de l'estomac, par conséquent du foie, et irrite les tissus cutanés. Le corps se couvre de boutons ou plutôt de petites pustules connues dans les colonies sous le nom de bourbouilles. Or, il est évident que si un individu a déjà vu s'altérer ainsi ses organes, s'il a souffert d'hépatites ou de gastrites, ou enfin d'inflammations à la peau, ces affections reparaîtront chez lui plus facilement que chez d'autres. Ainsi, je souffre certainement bien plus de la chaleur pendant l'été que je ne souffrais avant d'avoir habité l'Inde, et les premiers hivers que j'ai passés en Europe après mon retour m'ont trouvé très-peu sensible au froid. Quoi qu'il en soit, j'étais très-malade au moment de mon départ, et un docteur fort instruit,

appartenant aux facultés de Paris et de Londres, M. Allen, constata l'état de ma santé et conseillait le départ. J'envoyai son certificat au Gouvernement nouveau; je m'appuyai sur ce que j'avais écrit à M. Guizot de l'inconvénient qu'avait mon séjour à Singapour, inconvénient bien plus grand depuis la révolution, et je remis le service à M. Rey. Je puis, sans entrer indiscrètement dans des détails, dire que mes raisons étaient politiques, et que mon départ devant épargner au Gouvernement des embarras certains, ne pouvait que lui être agréable.

Bien que je n'approuve certes pas la conduite de ceux qui s'étaient emparés du Gouvernement, je n'étais pas moins lié avec plusieurs d'entre eux. Le plus éminent même, M. de Lamartine, mon propre ministre, m'avait depuis bien des années montré publiquement sa bienveillance. Sans doute je ne lui fis pas compliment sur ses exploits récents, mais ses opinions m'étaient connues, il leur restait fidèle, et je savais ne pouvoir servir utilement sous ses ordres. M. de Lamartine pousse l'anglomanie à l'excès, selon moi, à ce point qu'il me reprochait et a reproché depuis au Gouvernement déchu de s'être opposé aux projets des Anglais sur Suez. Il est évident que j'étais peu propre à seconder une telle politique.

Je passe pour un consul peu commode et serais plus fier de ce compliment si je croyais l'avoir mieux

mérité. Malheureusement la réputation des agents à l'étranger se fait souvent à la légère, et on ne s'en étonnera pas si on remarque avec quelle facilité on travestit souvent le caractère des personnes les plus connues qui vivent à l'intérieur. Bien des gens n'ont peut-être pas oublié, par exemple, qu'il plut à un journaliste de transformer en un pauvre esprit un personnage célèbre au contraire par sa verve, ses saillies, la facilité de son élocution, en un mot, M. Viennet l'académicien, et ce journaliste réussit pendant quelque temps. S'il en est ainsi pour ceux qu'on peut voir tous les jours, on comprend ce que peuvent attendre ceux qu'on ne voit jamais. Ceux-ci passent quelquefois de leur vivant à l'état de légende. Voici ce qui m'est arrivé à moi-même il y a plusieurs années, et que je puis apporter en preuve, car je n'offenserai personne. Un jour, sur l'un des registres du ministère j'étais porté comme âgé de trente ans, et j'eus la mortification d'en faire ajouter une vingtaine. Une autre fois, sur une pièce importante, on avait changé mon prénom en celui de Vincent. Ainsi, on le voit, bien que je fusse depuis longtemps au service, on ne savait au département des affaires étrangères ni mon nom ni mon âge.

Bien que les agents puissent souffrir parfois de ces erreurs, il ne faudrait pas les imputer à la malveillance, mais à l'organisation du ministère, qui les rend

inévitables. Il est clair, en effet, pour tout le monde qu'un ministre apporté par le flot parlementaire à un département auquel il est le plus souvent étranger, n'a pas le temps de lire la correspondance, d'étudier la biographie de chacun et doit s'en rapporter aux chefs des divisions de son ministère. Mais les agents correspondant avec le ministre par chacune de ces divisions, leurs lettres étant par conséquent séparées pour la politique, le commerce, etc., personne n'est appelé à suppléer le ministre dans l'appréciation qu'il devrait et ne peut faire de l'ensemble des travaux. Avec cette organisation, il est à peu près impossible à un ministre, eût-il toutes les vertus, toutes les qualités imaginables, de s'éclairer et par conséquent de bien juger les hommes ou les choses. Ces considérations avaient prévalu après la Révolution de février, et M. de Lamartine s'était adjoint un sous-secrétaire d'État; mais comme il eut la singulière idée de le prendre dans un chantier, je doute que son collaborateur lui fût très-utile. M. Bastide, qui devait savoir quels services il avait rendus, en jugeait ainsi lui-même, car lorsqu'il devint ministre et que M. Favre, aussi inexpérimenté que lui, prit ses fonctions, il les déclarait inutiles. Elles l'étaient évidemment lorsque M. Drouyn de Lhuys, qui avait été directeur, succéda à M. Bastide, et le sous-secrétariat fut supprimé. Nul doute cependant qu'avec des ministres

nouveaux l'institution ne soit excellente, si au lieu d'étrangers, ils choisissent dans le département quelqu'un qui le connaisse et qui joigne le talent à la probité. On a été sur le point de le faire récemment, et il est fâcheux qu'on y ait renoncé.

Que je fusse ou non un consul commode, je ne reçus pas moins des marques nombreuses de sympathie quand je dus partir. Personne ne se méprit sur la position délicate que la Révolution avait faite aux agents de la France, et chacun se conduisit avec un tact et une convenance dont je ne saurais être trop reconnaissant. Loin de se tenir à l'écart, de montrer une défiance assez légitime, le gouverneur redoubla ses attentions et ses politesses. Peut-être à la bienveillance qui lui était naturelle se joignait-il l'estime qu'inspire une bonne conduite. Les œuvres de M. de Lamartine sont traduites dans toutes les langues, se trouvent partout, et comme il avait eu la bonté de me citer, grâce à lui je n'étais pas inconnu. Bien des gens pensaient que des antécédents si honorables pour moi m'attacheraient à sa fortune, et si, au lieu de les invoquer, je me retirais quand il s'élevait, il était impossible de ne pas y voir un acte d'abnégation. Aussi reçûmes-nous les adieux de tous ceux que nous avions connus, et le dernier Anglais que nous vîmes fut précisément le gouverneur.

Nous n'avions pas été oisifs cependant et on n'en-

tendait chez moi que le bruit des marteaux, que les cris du commissaire-priseur. Ici on emballait mes effets et les collections que nous avions formées; là on vendait mes meubles, sur lesquels je ne perdis pas tant que je craignais. Ma maison fut un véritable enfer pendant plusieurs jours. Le tumulte finit, les meubles disparurent, et le plus difficile à faire, le transport de huit grandes caisses pleines de végétaux vivants, ayant été heureusement effectué par le capitaine Biroché, la même voiture qui nous avait amenés du débarcadère, celle de M. Segovia, nous y conduisit, et il nous accompagna à bord avec tous les Français. Nous levâmes l'ancre pendant la nuit, et quand le jour parut, nous vîmes, non sans regret, s'éloigner ce beau pavillon de la France que j'avais planté et dont j'avais de mon mieux soutenu l'honneur, puis cette terre où nous avions trouvé tant d'hospitalité.

Un vent assez favorable nous avait poussés le premier jour hors du détroit de Bintang, et nous étions entrés dans la mer de Chine, nous dirigeant vers Bornéo, afin de trouver plus tôt les brises régulières du sud-est. Malheureusement les calmes nous surprirent, et comme le navire marchait d'ailleurs fort mal doublé qu'il était en zinc, nous fûmes près de quarante jours avant d'atteindre le détroit de la Sonde. Nous y étions venus en prenant le détroit de Carimata pour passer de la mer de Chine dans celle de

Java, de sorte que nous avions toujours été en vue des terres ; nous longions la côte de Bornéo et suivions les îles si fraîches et si vertes qui se succèdent, tandis que le pic élevé de Carimata les domine toutes et se voit à une grande distance. Nous ne nous approchâmes pas assez cependant pour que je puisse affirmer que ce pic soit le produit d'une éruption volcanique, bien qu'il en ait l'apparence. Rien de singulier n'interrompit la monotonie de notre traversée, si ce n'est aux îles Tambelan, près desquelles nous étions retenus par le calme. Nous apercevions des navires malais nommés *prohas* qui en sortaient et pouvaient d'autant mieux être montés par des pirates qu'ils sont très-nombreux dans ces parages. Ces navires, d'ailleurs, ne suivaient pas une route certaine, mais paraissaient observer nos mouvements, tantôt se montrant, tantôt se cachant derrière les rochers. Le capitaine Biroché crut même devoir, par prudence, faire préparer les armes et charger deux canons qu'il avait à bord. Puis, une brise passagère s'étant fait sentir, il cingla droit vers les îles, passa un canal qui les séparait et nous revînmes à peu près au point d'où nous étions partis. Cette manœuvre hardie fit probablement prendre notre pauvre navire pour un bâtiment de guerre, car les prohas disparurent, et nous vîmes même tirer à terre d'autres embarcations qu'on venait de préparer contre nous. Ayant appris par les

débats récents devant la cour de justice de Singapour avec quelle humanité procèdent les pirates de l'Archipel, je ne fus pas fâché quand nous fûmes un peu éloignés de ces parages.

A la nouvelle de la Révolution je n'avais pas hésité un instant, je l'ai dit, sur la conduite que je devais tenir ; je ne voulais pas cependant perdre la faculté de rendre jusqu'au dernier moment les services que je pourrais, et j'avais stipulé avec le capitaine Biroché que nous nous arrêterions à Angir dans le détroit de la Sonde et y resterions quatre jours. Cette relâche suffisait pour que je pusse recevoir la correspondance attendue de France, et que j'avais prié M. Rey d'envoyer à M. Rochussen, qui aurait, j'en étais sûr, la bonté de me la transmettre. Je ne me trompais pas; à peine notre navire était-il signalé que le résident vint à notre bord chargé de volumineuses dépêches et de journaux. Mais comme la distance d'Angir à Batavia n'est pas longue, que grâce au temps que nous avions passé en mer un autre paquebot était attendu qui nous donnerait les nouvelles d'un mois de plus, il fut résolu que j'irais les chercher à Batavia, ce qui m'offrirait l'occasion de remercier le gouverneur-général et de prendre congé de lui. M. Rochussen me reçut avec bienveillance, mais il était facile de comprendre que je ne me présentais plus sous les mêmes auspices que la première fois. J'étais venu

comme agent d'un Gouvernement renommé par sa sagesse et sa modération, qui, grâce à ces qualités, avait conquis la confiance de toute l'Europe. La paix, la tranquillité du monde, semblaient reposer sur la tête de Louis-Philippe, et M. Rochussen le connaissait, l'aimait après avoir été, pendant ses négociations, admis dans son intimité. La France républicaine, au contraire, inspirait une répulsion générale, était pour ceux-ci un objet de terreur, et pour les plus indulgents un objet de pitié. Je reconnaissais trop facilement, hélas ! que la politesse qu'on voulait bien me montrer s'adressait à l'ancien consul du roi, peut-être à l'individu, mais non à l'agent de la nouvelle république, et ce m'était une vive douleur, car je prise au-dessus de tout la gloire et la considération de mon pays. Il ne pouvait, toutefois, en être autrement; à Batavia même les têtes s'étaient montées à la nouvelle de la Révolution de février ; on avait formé des réunions pour agiter cette paisible colonie ; on avait chanté la *Marseillaise* comme si Pitt et Cobourg s'étaient présentés à ses portes. La crise que subissait l'Europe avait son contre-coup dans l'autre hémisphère et, à Java comme à Singapour, les affaires étaient suspendues. Dans les maisons où naguère j'avais été reçu si cordialement, j'osais à peine me présenter, car j'étais Français, et bien que victime moi-même des événements, je ne souffrais pas patiemment

qu'on nous les reprochât. M. Rochussen était profondément affecté de ces commotions ; il avait espéré à bon droit s'illustrer par les services rendus à sa patrie pendant son gouvernement. Il m'avait entretenu de ses projets avec la confiance que méritait un agent de la France, et ces confidences honoraient mon pays et moi-même. Nous n'eûmes plus de semblables conversations à mon second voyage. Les espérances détruites, l'obscurité de l'avenir, les dangers du présent, le regret du passé, étaient le sujet de nos entretiens. Le gouverneur-général fut fidèle à lui-même en ce qui concerne les égards et la politesse, mais une intimité naguère affichée presque officiellement avait disparu. En particulier je le voyais tous les jours, je dirais même à chaque instant; il regrettait que j'eusse quitté Singapour et convenait pourtant que je n'aurais pu honorablement y rester. Comme j'avais laissé ma famille à Angir, il lui avait fait envoyer une immense quantité de légumes et de fruits d'Europe, et cela à une distance d'environ trente lieues. Il me comblait de bontés, mais cette fois je ne demeurais pas dans son hôtel, je n'occupais plus à sa table une place d'honneur et aucun signe patent de faveur ne m'était accordé. Voilà ce que la Révolution avait ajouté de considération aux agents à l'étranger ! On comprend que j'eusse un grand désir de voir arriver le paquebot pour sortir d'une position qui ne laissait pas d'être

pénible, et en l'attendant, je me réfugiais dans la société de deux compatriotes, M. Sanier et M. Diard. J'ai parlé de M. Sanier, qui représentait dignement notre commerce. M. Diard était pour moi comme un collègue; il ne se trouvait pas à Batavia à mon premier voyage, mais y était arrivé depuis de la Hollande. Nous avions suivi à peu près la même carrière; étudiants tous deux nous avions reçu une mission scientifique du Gouvernement; en compagnie de M. Duvaucel, beau-fils de M. Cuvier, il s'était rendu dans l'Inde, puis de là dans l'Archipel, et s'était fixé à Batavia. Profondément instruit dans les sciences chimiques, il était entré au service du Gouvernement néerlandais et dans des spéculations privées qui l'avaient conduit tantôt en Europe tantôt en Asie. Il jouissait d'une grande considération et était du plus aimable caractère.

Enfin le paquebot arriva, et je m'empressai de retourner à Angir, où le capitaine Biroché m'attendait avec impatience. Il avait cependant mis le temps à profit : à l'aide de mon fils, qui parlait couramment le malai grâce à la fréquentation des habitants de Singapour, il était parvenu à ravitailler convenablement son navire. Les plaisirs ne lui avaient pas manqué pendant mon absence. Grâce au résident et au commandant du fort, les fêtes se succédaient dans la jolie petite ville d'Angir. Le résident était un capi-

taine de frégate, fils d'un amiral très-distingué, et avait perdu sa femme depuis quelque temps; il en était inconsolable, et il faut avoir vécu dans ces solitudes pour comprendre quelle pouvait être sa douleur. Trompés par la similitude de costume, ses jeunes enfants avaient aussitôt donné le nom de mère à Mme Fontanier, ce qui avait profondément touché leur père. Cet excellent homme était donc aux petits soins et faisait tous ses efforts pour retenir à terre les habitants de la *Norma*. On descendait le matin, on faisait des excursions dans les environs, et le soir on se séparait. Quand je revins, j'appris que les choux et les carottes envoyés par le gouverneur avaient produit une grande sensation. Divisés équitablement entre les habitants de la colonie, ils leur avaient rappelé les doux souvenirs de la patrie, tandis que les plus ambitieux prétendaient les perpétuer dans le pays. Un coup de canon mit fin à tous ces rêves; comme le capitaine Biroché était très-désireux de partir au plus tôt, il avait été convenu qu'on l'avertirait ainsi de mon arrivée, et il l'apprit au milieu de la nuit. La route entre Angir et Batavia n'est certes pas aussi pittoresque que celle de Buitenzorg à Chanior; les terres cependant sont bien cultivées et, dans son ensemble, le pays est bien supérieur à ce qu'on voit dans l'Inde. Angir est une dépendance de la résidence de Bantam établie auprès d'un régent

que je n'ai pas vu. Le chef-lieu a une apparence riante et est assez populeux, mais parfaitement semblable à ce qu'on trouve dans l'Inde, si ce n'est que la population européenne y est comparativement plus considérable. J'avais pendant la route été accompagné des lanciers indigènes que j'ai décrits, et ne m'étais arrêté que quelques instants chez le second du résident auquel on m'avait recommandé. Nous parcourûmes les environs pendant qu'on faisait à ma voiture, ou plutôt à celle que le résident d'Angir m'avait prêtée, quelques réparations, et, si courte que fût cette promenade, il était facile de reconnaître combien les Hollandais sont supérieurs aux Anglais, si vantés en matière de colonisation. Ni les uns ni les autres ne réussissent pourtant, à ce qu'il paraît, à exterminer les tigres; on voulait me retenir à Bantam parce que des montagnes qui s'élèvent quand on s'approche de la mer leur servent d'asile et que le soir ils se répandent dans la campagne. Nous n'en rencontrâmes fort heureusement aucun ; mais le postillon n'avait pas moins l'air très-préoccupé de la probabilité de leur visite.

Les nouvelles que nous venions de recevoir coup sur coup n'étaient pas d'une nature très-rassurante ; la révolution s'étendait sur le continent, mais on était parvenu en France à réunir l'Assemblée constituante, et M. Bastide m'annonçait avoir succédé à

M. Lamartine; enfin nous apprenions les journées de juin. Quand j'avais quitté Batavia on y était dans la consternation. Ce n'est pas à ceux qui se trouvaient à l'étranger pendant les événements à juger sévèrement ceux qui y prirent part. Sans doute que M. de Lamartine quand il se fit ministre et m'écrivit comme tel n'avait pas plus le droit de me donner des ordres que je n'avais celui de lui en dicter; cependant on reconnaissait volontiers son autorité à cause de l'éminence de son esprit, et on lui sut gré plus tard des services réels qu'il rendit. Des conservateurs très-sincères m'écrivaient qu'avec MM. Marrast et Garnier-Pagès, il avait empêché Paris de tomber dans le chaos. On n'était pas humilié de lui obéir, et on ne saurait en dire autant de M. Bastide, si régulière que fût sa nomination. Il était absurde de travestir en ministre des affaires étrangères un obscur rédacteur de journaux, et le général Cavaignac avait tort de s'étonner qu'on le traitât en parvenu. Il ne nous adressa pas moins pour circulaire une espèce d'épître comminatoire qui semblait ordonner aux agents de devenir aussitôt des républicains ardents; puis, pour éviter les frais d'imagination, il renouvelait la célèbre note, du 4 mars, de son prédécesseur. On conçoit que dans le premier moment M. de Lamartine, obligé de s'expliquer, ait été forcé de publier cette pièce, chef-d'œuvre d'éloquence et d'inanité;

mais quand l'Assemblée était réunie, quand des tentatives avaient été faites pour soulever les pays voisins, c'était montrer peu d'intelligence que de ne trouver à dire rien de plus clair. Si j'avais été à Singapour, j'aurais dû répondre à l'inconvenante circulaire adressée aux consuls, mais je laissai ce soin à M. Rey, auquel je renvoyai la correspondance.

Parmi les nouvelles reçues se trouvait celle des massacres et des incendies qui, à la Martinique, avaient suivi l'émancipation des noirs. Les journaux qui la rapportaient semblaient craindre que cet exemple fût imité dans d'autres colonies. Je crus que ce serait un service éminent à rendre à celle de Bourbon que de l'avertir de ce qui s'était passé, et je fis pour cela appel au patriotisme du capitaine Biroché. Nos nouvelles de France allaient par la poste jusqu'au 23 juin de Paris, et par le télégraphe jusqu'au 26 de Marseille; nous étions au 15 août. Comme nous nous trouvions dans la région des vents réguliers, nous pouvions calculer à peu près notre arrivée à Bourbon et l'évaluions à vingt jours. Ainsi nos nouvelles n'auraient pas trois mois de date et devanceraient celles qui seraient parties de nos ports. Le capitaine Biroché devait aller droit à Sainte-Hélène; mais connaissant les colonies, sachant quel service il pouvait rendre, il se décida aussitôt. Je m'engageai à soutenir une demande d'indemnité pour les frais qu'occasion-

nerait ce détour et je rendis compte au ministre de ce qui était convenu. Cela fait, et sans aller vérifier si une immense colonne de fumée qui s'éleva tout à coup à la pointe de Sumatra, était l'éruption d'un volcan, nous mîmes à la voile et arrivâmes dans le temps voulu. Le vent était régulier, mais la mer, très-houleuse, nous fit des avaries, et n'en eût-il pas eu le dessein, le capitaine aurait été forcé de toucher à Bourbon.

Nous n'avions communiqué avec aucun navire en mer et on comprend l'anxiété avec laquelle nous approchions. Sans doute la nature n'avait pas changé : c'étaient bien là les pitons de l'Ile de France, puis le Morne; nous découvrions après cette masse noirâtre et couverte d'arbres qui est le volcan de Bourbon; il ne jetait dans ce moment que de la fumée; puis, comme nous faisions le tour de l'île, je reconnaissais les petites villes, les habitations même que j'avais visitées quelques années auparavant; mais des révolutions, des massacres même avaient pu se succéder, et l'île aurait conservé la même apparence. Enfin, et j'en remercie M. Protais, dont je reconnus la maison, un pavillon nous salua et nous rassura; en nous approchant, nous découvrîmes des voitures et tous les signes de la civilisation. Quand ce magnifique panorama se fut déroulé devant nous, nous arrivâmes à Saint-Denis, et après les cérémonies ordinaires, nous fûmes autorisés à descendre. J'avais préparé pour le gou-

verneur une lettre et lui envoyais les journaux qui donnaient les détails sur les derniers événements; nous débarquâmes ensuite, et pendant que nous nous rendions à l'hôtel, le capitaine se présentait au Gouvernement, son rapport à la main. Mon premier devoir fut d'aller saluer M. Graëb et de lui recommander le capitaine. Voici quelle fut sa réponse; elle donnera la mesure de ce qu'avait ajouté la Révolution à la prospérité de la colonie : « Monsieur, le capitaine Biroché a agi on ne peut mieux, mais je chercherai des motifs pour ne le point indemniser; eût-il sauvé mon père, je ne lui donnerais pas un sou. La raison est que je n'ai pas d'argent pour le service; personne n'en a; toutes les affaires sont suspendues, et dans quelques jours je ne sais si je pourrai acheter mon dîner. » Le gouverneur ne mentait pas d'un mot, et ce qu'il m'avait dit me fut répété partout. Notre capitaine, ayant besoin de provisions, ne put en trouver à crédit, et n'en obtint pour la valeur de huit cents francs environ qu'en donnant caution sur son navire et sur sa cargaison. Le temps n'était pas, comme on voit, aux plaisirs et à l'ancienne hospitalité. Je n'étais pas plus joyeux que les habitants et ne vis que quelques anciens amis, et spécialement M. A. Bedier et M. Toché.

Nous reprîmes notre traversée après trois jours; j'étais parti du même point, en 1842, sur un ma-

gnifique navire, en compagnie d'aimables passagers ; nous avions toutes voiles dehors quand nous doublions le cap des Tempêtes et étions arrivés en moins de trois mois. Les traversées ne se ressemblent pas mieux que les jours. Notre navire était solide, il est vrai, mais c'était à peu près sa seule qualité. Bien que le capitaine fût un excellent homme, nous n'étions pas moins fatigués de cette navigation sans fin ; puis notre équipage s'affaiblissait, tombait malade et nous perdîmes un matelot. Nous étions, d'ailleurs, dans la mauvaise saison et trouvâmes une mer épouvantable dès que nous atteignîmes le canal de Mozambique. Au milieu de la nuit une vague déferla avec tant de violence qu'elle brisa notre gouvernail, si bien que nous fûmes sur le point de nous réfugier à Maurice. On répara le désastre, mais il est impossible de décrire les tempêtes qui nous assaillirent pendant les huit jours que nous mîmes à tourner le cap de ce nom. Les éclairs et la foudre partaient de tous les points du ciel, des vagues s'élançaient sur toute la longueur du navire et brisaient tout sur le pont. Je crois pourtant avoir vu la mer plus terrible dans la Méditerranée, mais avec moins de persistance. Du reste, on s'habitue à tout, et dans les éclaircies nous pêchions des albatros, ce qui est assez divertissant ; nous en avions une vingtaine sur le pont. On sait que dès qu'on est arrivé par le travers de la ville du

Cap on retrouve les vents réguliers qui conduisent doucement jusque près de l'équateur. Quand cet heureux jour fut venu, nous examinâmes l'état du navire; une voie d'eau s'était déclarée, mais nous eûmes le bonheur de la découvrir et de la fermer. Mes pauvres caisses de plantes étaient à moitié brisées. De huit nous en fîmes quatre, et en les préparant, nous trouvâmes dans la terre des mulots qui auraient tout dévoré avant l'arrivée. Nous devions ces hôtes à un abominable nègre que le directeur du jardin botanique de Bourbon m'avait envoyé pour mettre cette collection en état. J'avais voulu le récompenser, si bien qu'il s'enivra, et ne fit autre chose qu'apporter de la terre dans laquelle étaient ces rongeurs.

Le reste du voyage n'eut rien que de très-ordinaire jusqu'au moment où nous approchâmes de la France. Nous jouâmes cependant un mauvais tour aux fournisseurs de Sainte-Hélène; dès qu'un navire entre dans le port, ces braves gens dépêchent des embarcations pour offrir leurs services. Nous désirions sans doute descendre à terre, car j'étais le seul à bord qui y eût fait le pèlerinage ordinaire à Longwood; mais les finances du capitaine, les difficultés qu'il avait rencontrées à Bourbon ne le permettaient pas. Pour nous dédommager cependant, il avait rasé l'île de très-près, et j'avais pu désigner les localités à nos compagnons. Nous tirâmes au large quand les

embarcations étaient prêtes à nous atteindre. Le mauvais temps recommença lorsque nous fûmes en vue des Açores et ne nous abandonna plus. Près des côtes de France, nous fûmes errants plusieurs jours parce que le soleil était voilé et que les observations étaient impossibles. Cependant nos provisions étaient épuisées, nous étions réduits à de mauvais biscuit, des haricots et du lard. Aussi, des symptômes de scorbut commençaient-ils à se manifester. Une éclaircie survint précisément à midi, et, comme nous avions un excellent chronomètre, nous nous trouvâmes à trente milles de Bellîle, où nous arrivâmes bientôt. Il était temps, car nous venions de manger notre dernier biscuit, de boire notre dernier verre d'eau, et le capitaine parlait déjà de s'échouer sur la côte.

Grâce à Jean Frau, ce Français que j'avais pris chez moi, à Singapour, et qui se rapatriait, nous souffrîmes moins qu'il n'était à craindre pendant une navigation de six mois et deux jours. J'avais quelques provisions particulières, et comme il cuisinait assez bien, il variait un peu notre nourriture. Je trouvai à Saint-Nazaire les lettres et les journaux que m'avait envoyés l'excellent amiral Le Ray, et j'étais, avant de débarquer à Nantes, au courant de ce qui était survenu pendant les six mois que j'avais été privé de nouvelles. L'élection du Président de la

République venait d'avoir lieu, et, à la place de M. Bastide, M. Drouyn de Lhuys était notre ministre. On pouvait donc espérer un gouvernement raisonnable. Je partis pour Paris, où j'arrivai très-malade, et j'appris que M. Bastide, — au lieu de m'accorder, suivant l'usage, un congé, — avait disposé de mon poste, ce qui ne m'étonna guère. Je fus donc forcé, pour vivre, de vendre la plus grande partie de mes collections, et n'en tirai par conséquent ni honneur ni profit. Telle était l'administration républicaine. Le capitaine Biroché ne fut pas mieux récompensé de son dévouement, car M. Bastide n'avait pas même pris la peine de communiquer à son collègue de la marine ce qui s'était passé; on l'ignorait quand il réclama, et il n'a pas, que je sache, reçu même un remercîment.

FIN.

APPENDICE

I

TRAITÉ ENTRE L'ANGLETERRE ET LA HOLLANDE.

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

Sa Majesté le roi des Pays-Bas et Sa Majesté le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, voulant placer sur un pied réciproquement avantageux leurs possessions respectives et le commerce de leurs sujets aux Grandes-Indes, de manière que le bien-être et la prospérité des deux nations y puissent être favorisés dorénavant en toute occasion, sans exciter ces dissentiments et cette jalousie qui, à des époques antérieures, ont troublé la bonne intelligence qu'il importe de toujours maintenir entre elles, et voulant écarter, autant que possible, tout motif de différend entre leurs agents respectifs; comme aussi à l'effet de décider quelques questions qui se sont présentées dans l'exécution de la convention faite à Londres le 13 août 1814, en tant qu'elle concerne les possessions orientales de Sa Majesté le roi des

Pays-Bas, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté le roi des Pays-Bas,

Le baron Henri Fagel, membre du corps équestre de la province de Hollande, conseiller d'État, grand'croix des ordres royaux du Lion Belgique et des Guelfes, et son ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Londres;

Et M. Antoine-René Falck, commandeur de l'ordre royal du Lion Belgique, et ministre de l'instruction publique, l'industrie nationale et les colonies;

Et Sa Majesté le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande,

M. George Canning, membre du conseil privé de Sa Majesté et du parlement, et son principal secrétaire d'État pour le département des affaires étrangères;

Et M. Charles Watkin William Wynn, membre du conseil privé de Sa Majesté, ainsi que du parlement, lieutenant-colonel commandant le régiment des volontaires à cheval du comté de Montgoméry, et président du bureau des commissaires pour les affaires des Indes.

Lesquels, après s'être mutuellement communiqué leurs pleins pouvoirs, qui ont été trouvés en bonne et due forme, ont arrêté les articles suivants :

ART. 1er. Les hautes parties contractantes s'engagent à admettre réciproquement leurs sujets au commerce avec leurs possessions respectives dans l'Archipel oriental et sur le continent de l'Inde, et dans l'île de Ceylan, et ce, sur le pied de la nation la plus favorisée; bien entendu que les sujets respectifs se conformeront aux ordonnances locales.

ART. 2. Les sujets et bâtiments de l'une des deux nations ne paieront pas à l'entrée ou à la sortie des ports de l'autre dans les mers orientales plus du double des droits imposés aux sujets et aux bâtiments de la nation à laquelle les ports appartiennent.

Dans les ports britanniques sur le continent de l'Inde, dans l'île de Ceylan, les droits d'entrée et de sortie dus par les navires des Pays-Bas, seront modifiés de manière qu'en aucun cas il ne soit exigé de ce chef plus du double des droits à acquitter par des sujets et pour des navires britanniques.

A l'égard des articles qui ne sont soumis à aucun droit lorsqu'ils sont importés ou exportés par les sujets ou à bord des navires de la nation à laquelle le port appartient, il est convenu que les droits à imposer aux sujets ou aux bâtiments de l'autre n'excèderont jamais six pour cent.

ART. 3. Les hautes parties contractantes promettent qu'à l'avenir aucun traité à conclure par l'une d'elles avec des États situés dans les mers orientales ne contiendra d'article tendant, soit directement, soit par l'imposition de droits différents, à exclure le commerce de l'autre des ports de ces États, et que dans le cas où quelque article aurait été admis, à ces effets, dans une des conventions aujourd'hui existantes de part et d'autre, un tel article cessera d'être valable par la conclusion du présent traité.

Il est entendu que par chacune des parties contractantes communication a été faite à l'autre de tous traités ou engagements existants entre chacune d'elles respectivement et tout État indigène dans les mers orientales, que pareille communication sera faite de tous traités à conclure dorénavant par elles.

ART. 4. Leurs Majestés le roi des Pays-Bas et le roi de la Grande-Bretagne s'engagent à donner des ordres positifs, tant à leurs autorités civiles et militaires qu'à leurs vaisseaux de guerre, de respecter la liberté de commerce établie par les articles 1, 2 et 3, et de ne gêner en aucun cas la libre communication ni des indigènes de l'Archipel oriental avec les ports des deux Gouvernements respectivement, ni des

sujets des deux Gouvernements avec les ports appartenant à des puissances indigènes.

ART. 5. De même leurs dites Majestés s'engagent à concourir efficacement à la répression des pirateries dans ces mers; ils n'accorderont ni asile ni protection aux bâtiments employés à la piraterie, et ils ne permettront en aucune circonstance que les marchandises ou navires capturés par de tels bâtiments soient conduits, déposés ou vendus dans aucune de leurs possessions.

ART. 6. Il est convenu que des ordres seront donnés par les deux Gouvernements à leurs officiers et agents aux Indes de ne pas former de nouvel établissement dans aucune des mers orientales sans autorisation préalable de leurs Gouvernements respectifs en Europe.

ART. 7. Les îles Moluques et spécialement Amboina, Banka et Ternate avec leurs dépendances immédiates, sont exceptées de l'application des articles 1, 2, 3 et 4 jusqu'à ce que le Gouvernement des Pays-Bas jugera à propos d'abandonner le monopole des épiceries; mais dans le cas où ce Gouvernement permettrait à quelque époque antérieure à l'abolition de ce monopole que des sujets d'une puissance autre qu'un Etat indigène asiatique eussent des rapports de commerce avec lesdites îles, les sujets de Sa Majesté Britannique seront admis à de tels rapports sur un pied absolument semblable.

ART. 8. Sa Majesté le roi des Pays-Bas cède à Sa Majesté Britannique tous ses établissements sur le continent de l'Inde, et renonce à toutes les prérogatives ou exemptions qui ont été possédées ou réclamées en vertu de ces établissements.

ART. 9. La factorerie du fort Marlborough et toutes les possessions anglaises dans l'île de Sumatra sont cédées par le présent traité à Sa Majesté le roi des Pays-Bas; et Sa Majesté Britannique promet en outre qu'il ne sera pas formé

d'établissement britannique dans cette île, et qu'aucun traité ne sera conclu sous l'autorité britannique avec aucun des princes, chefs ou États indigènes qu'on y trouve.

ART. 10. La ville et le fort de Malacca et ses dépendances sont cédés par le présent traité à Sa Majesté Britannique, et Sa Majesté le roi des Pays-Bas s'engage, pour lui-même et pour ses sujets, à ne jamais former d'établissement dans aucune partie de la presqu'île de Malacca, et à ne conclure aucun traité avec aucun des princes, chefs ou Etats indigènes qu'on y trouve.

ART. 11. Sa Majesté Britannique se désiste des objections qui ont été faites contre l'occupation de l'île de Billiton et de ses dépendances par les agents du Gouvernement des Pays-Bas.

ART. 12. Sa Majesté le roi des Pays-Bas se désiste des objections qui ont été faites contre l'occupation de l'île de Singapour par les sujets de Sa Majesté Britannique.

Cependant Sa Majesté Britannique promet qu'il ne sera pas formé d'établissement britannique dans les îles de Carimon, ou dans les îles de Battam, Bintang, Linga, ou dans aucune des autres îles situées au sud du détroit de Singapour, et qu'aucun traité ne sera conclu sous l'autorité britannique avec les chefs de ces îles.

ART. 13. Toutes les colonies, possessions et factoreries cédées par les précédents articles, seront remises aux officiers des souverains respectifs le 1er mars 1825. Les fortifications resteront dans l'état où elles se trouveront à l'époque où le traité sera connu aux Indes; mais il n'y aura de part ni d'autre aucune réclamation, soit au sujet d'artillerie ou d'approvisionnements d'aucune espèce, qui auront été laissés, ou qui auront été enlevés par la puissance cédante, soit par rapport à des revenus arriérés, ou d'aucune dépense d'administration quelconque.

ART. 14. Tous les habitants des territoires cédés jouiront

pendant six ans, à compter de la ratification du présent traité, de la liberté de disposer comme il leur plaît de leurs propriétés, et de se transporter, sans aucun trouble ou empêchement, dans tel pays où ils désireront de se rendre.

ART. 15. Les hautes parties contractantes conviennent qu'aucun des territoires ou établissements dont il est fait mention aux articles 8, 9, 10, 11 et 12, ne pourra jamais être transféré à aucune autre puissance. Dans le cas où l'une ou l'autre desdites possessions serait abandonnée par l'une des parties aujourd'hui contractantes, le droit de l'occuper passera immédiatement à l'autre.

ART. 16. Il est convenu que tous comptes et réclamations provenant de la remise de Java et autres possessions aux officiers de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, tant ceux qui ont fait l'objet d'une convention conclue à Java entre les commissaires des deux nations le 24 juin 1817, que tous autres quelconques, seront définitivement et complétement clos et éteints moyennant le paiement d'une somme de 100,000 livres sterling, à effectuer de la part du Gouvernement des Pays-Bas à Londres avant l'expiration de l'année 1825.

ART. 17. Le présent traité sera ratifié et les actes de ratification échangés à Londres trois mois après la date ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité et l'ont muni du sceau de leurs armes.

Ainsi fait à Londres le 17 mars de l'an de grâce 1824.

Signé, H. FAGEL.
George CANNING.
A. R. FALCK.
C. W. W. WYNN.

Le ministre des affaires étrangères déclare que le présent traité a été ratifié par le Gouvernement des Pays-Bas le 2 juin

1824, et par celui de la Grande-Bretagne le 30 avril 1824, et que les ratifications ont été échangées à Londres le 8 juin 1824.

W. F. VAN REEDE.

NOTES

A. Note des Plénipotentiaires britanniques.

Londres, 17 mars 1824.

En procédant à la signature du traité qui a été conclu, les plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique ont une grande satisfaction à rappeler l'esprit amical et libéral manifesté par Leurs Excellences les plénipotentiaires de Sa Majesté Néerlandaise, et à faire connaître leur conviction que, des deux côtés, on est également disposé à exécuter avec sincérité et bonne foi les stipulations du traité dans le sens qui a présidé aux négociations.

Les différends qui donnaient lieu à la présente discussion sont de nature à être difficilement arrangés par des stipulations formelles; résultant, en grande partie, de jalousies, de suspicions et d'actes d'agents subalternes, ils ne peuvent être aplanis que par une déclaration franche des intentions, et par un commun accord concernant les principes qui guident les gouvernements eux-mêmes.

La désapprobation des actes qui ont retardé l'exécution de la convention d'août 1814 a dû convaincre Leurs Excellences les plénipotentiaires néerlandais de l'exactitude scrupuleuse que met toujours l'Angleterre à remplir ses engagements.

Les plénipotentiaires britanniques consignent ici avec un plaisir sincère le désaveu solennel de la part du Gouvernement des Pays-Bas de tout désir de prétendre soit à une suprématie politique, soit à un monopole commercial dans l'archipel des Indes-Orientales. Ils reconnaissent la bonne volonté avec laquelle les plénipotentiaires néerlandais ont adopté les stipulations propres à favoriser la liberté la plus parfaite du commerce entre les sujets des deux couronnes et leurs dépendances respectives dans cette partie du monde.

Les soussignés sont autorisés à exprimer le plein concours de Sa Majesté Britannique dans les vues libérales de Sa Majesté le roi des Pays-Bas.

Reconnaissant la difficulté d'adapter tout d'un coup à un système de monopole établi depuis longtemps les principes d'une politique commerciale établis maintenant, les soussignés ont été autorisés à consentir à admettre, pour les Moluques, une exception à la stipulation générale du traité qui consacre la liberté du commerce. Toutefois, ils aiment à croire que, comme la nécessité d'admettre cette exception n'est occasionnée que par la difficulté d'abroger, dans le moment actuel, le monopole des épices, elle ne sera en vigueur que strictement autant que cette nécessité subsistera.

Par le terme de « Moluques » les plénipotentiaires britanniques entendent le groupe d'îles ayant à l'ouest Cé-

lèbes, la Nouvelle-Guinée à l'ouest, et Timor au sud; mais les trois îles désignées ne sont pas comprises dans cette exception; on n'y aurait pas non plus compris l'île de Céram, si la situation de cette île, par rapport aux deux principales îles produisant les épices, Amboine et Banda, n'avait point requis la prohibition de l'intercourse aussi longtemps que le monopole des épices sera maintenu.

Les échanges territoriaux que l'on a crus nécessaires afin d'éviter tout conflit d'intérêts, obligent les plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique à donner quelques explications et à en demander relativement aux sujets et aux alliés de l'Angleterre dans l'île d'où elle est au point de se retirer.

Un traité conclu en l'année 1819 par des agents britanniques, avec le roi d'Atsjin, est incompatible avec le troisième article du présent traité.

Les plénipotentiaires britanniques s'engagent donc à ce que le traité avec Atsjin soit, aussitôt que possible, modifié dans un simple arrangement pour la réception hospitalière des navires et des sujets britanniques dans le port d'Atsjin. Mais, comme plusieurs dispositions de ce traité (qui a été communiqué aux plénipotentiaires néerlandais) sont favorables aux intérêts généraux des Européens résidant dans les mers des Indes, ils aiment à croire que le Gouvernement néerlandais prendra des mesures afin d'assurer la jouissance de ces dispositions; et ils expriment leur confiance que le nouvel acquéreur du fort Marlborough n'adoptera point de mesures hostiles au roi d'Atsjin.

C'est un devoir non moins pressant pour les plénipotentiaires britanniques de recommander à la protection

bienveillante et paternelle du Gouvernement néerlandais les intérêts des indigènes et des colons sujets de l'ancienne factorerie anglaise à Benkoelen.

Il est d'autant plus nécessaire de faire cet appel que récemment, en 1818, des traités ont été conclus avec les chefs indigènes, par lesquels leur situation fut beaucoup améliorée. Le système de la culture et de la redevance forcée du poivre fut aboli; la culture du riz fut encouragée; les relations entre les classes ouvrières et les chefs de districts furent réglées; ces chefs furent reconnus comme propriétaires du sol, et toute intercession dans l'administration intérieure fut révoquée par l'élimination des postes extérieurs des résidents européens, auxquels on a substitué des fonctionnaires indigènes. Toutes ces mesures étaient calculées à l'effet de favoriser grandement les intérêts des régnicoles.

En recommandant ces intérêts à la sollicitude du Gouvernement des Pays-Bas, les soussignés prient les plénipotentiaires de Sa Majesté néerlandaise d'assurer à leur Gouvernement que, de l'autre part, les autorités britanniques veilleront pareillement aux intérêts des habitants de Malacca et des autres établissements néerlandais transférés à la Grande-Bretagne.

Finalement, les plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique adressent leurs congratulations à Leurs Excellences les plénipotentiaires néerlandais sur l'heureuse issue de leurs conférences. Ils ont l'assurance que, sous le régime de l'arrangement conclu présentement, le commerce des deux nations fleurira, et que les deux alliés maintiendront inviolablement en Asie, non moins qu'en Europe, cette amitié qui, depuis si longtemps, a existé entre les deux

nations. Comme on a mis un terme aux différends qui, pendant deux siècles, ont produit parfois quelque irritation, il n'existera désormais d'autre rivalité entre les nations anglaise et néerlandaise aux Indes-Orientales que pour établir encore plus efficacement ces principes d'une politique libérale dont toutes les deux ont fait foi aujourd'hui à la face du monde.

Les soussignés prient Leurs Excellences les plénipotentiaires néerlandais d'accepter l'assurance de leur parfaite considération.

Signé, George CANNING.
C.-W. W. WYNN.

B. Note des Plénipotentiaires néerlandais.

Les soussignés, plénipotentiaires de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, ont trouvé dans la note qui vient de leur être remise par Leurs Excellences les plénipotentiaires britanniques un résumé fidèle des communications qui avaient eu lieu à l'époque où des circonstances indépendantes de la volonté des négociateurs amenèrent la suspension de leurs conférences.

Appelés à reprendre un travail dont l'achèvement a toujours été désiré de part et d'autre avec une égale sincérité, les soussignés n'ont pas tardé à reconnaître dans leurs collaborateurs cet esprit d'équité et de conciliation

qui facilite l'arrangement des questions les plus compliquées, et auquel ils ne peuvent rendre hommage dans un moment plus opportun que celui qui va sanctionner, par la signature d'un traité formel, les dispositions adoptées, après le plus mûr examen, comme éminemment utiles pour le maintien de la bonne intelligence, même entre les agents inférieurs des puissances contractantes.

Ce but essentiel, cette tendance principale du traité, sont palpables pour tous ceux qui en lisent avec attention les différents articles. Ce qui s'y trouve expressément stipulé semble devoir suffire pour lever, d'un commun accord, toute incertitude qui pourrait se présenter par la suite. Cependant comme MM. les plénipotentiaires britanniques ont cru devoir entrer dans quelques détails ultérieurs, les soussignés qui, de leur côté, sentent l'importance de ne rien donner au hasard, dans une matière d'un si haut intérêt, ne font aucune difficulté de les suivre dans ces détails et de compléter, par le développement succinct de leur manière de voir, la réponse due par eux à la susdite note de Leurs Excellences.

L'article 7 renferme une exception au principe général de la liberté du commerce. La nécessité de cette exception, déjà admise par l'Angleterre dans les conférences de 1820, repose sur l'existence du système relatif au commerce exclusif des épiceries. Si les délibérations du Gouvernement des Pays-Bas conduisent à l'abandon de ce système, aussitôt le commerce dans l'archipel compris entre Célèbes, Timor et la Nouvelle-Guinée, est ouvert à toutes les spéculations légitimes, sur le pied à établir par les ordonnances locales et, pour ce qui concerne en particulier les sujets de Sa Majesté Britannique, confor-

nément aux bases consacrées par le traité pour toutes les possessions asiatiques des deux parties contractantes.

Par contre, aussi longtemps que l'exception dont il s'agit reste en vigueur, les navires qui traversent les Moluques doivent s'abstenir de relâcher dans d'autres ports que ceux dont la désignation a été officiellement communiquée aux puissances maritimes il y a quelques années; sauf les cas de détresse, pour lesquels il est superflu d'ajouter qu'ils trouveront, dans les endroits où flotte le pavillon des Pays-Bas, les services et les secours dus à l'humanité souffrante.

Si le Gouvernement de la Grande-Bretagne pense qu'il y a un avantage réel pour lui à ce qu'en se dégageant, d'après les principes consacrés par le traité qui va être signé, des liaisons que ses agents formèrent, il y a quatre ou cinq ans, dans le royaume d'Atsjin, il assure par quelque stipulation nouvelle, l'accueil hospitalier des sujets et vaisseaux britanniques dans les ports de ce royaume, les soussignés n'hésitent pas à déclarer que, de leur côté, ils n'y voient aucun inconvénient; et ils croient pouvoir assurer, en même temps, que leur Gouvernement s'appliquera, sans délai, à régulariser ses rapports avec Atsjin, de manière que cet État, sans rien perdre de son indépendance, offre au navigateur et au commerçant cette constante sécurité qui semble ne pouvoir y être établie que par l'exercice modéré d'une influence européenne.

A l'appui des informations contenues dans la dernière note de MM. les plénipotentiaires britanniques, au sujet de Benkoelen, Leurs Excellences ont communiqué aux soussignés les deux conventions respectivement signées

le 23 mai et le 4 juillet 1818, d'un côté, par le lieutenant-gouverneur de cet établissement, et de l'autre par les chefs de quelques tribus voisines. On leur a aussi fait part d'une dépêche du gouverneur-général en conseil, datée de Fort William, le 9 mai 1823, et d'après laquelle l'administration britannique a aboli au Fort Marlborough le monopole du poivre, encouragé la culture du riz, et placé sur un pied stable et uniforme les rapports des différentes classes de natifs, tant entre elles qu'avec leurs chefs. Or, pour autant que les soussignés ne se trompent point, en supposant que le but de ces arrangements a été d'assurer la prospérité agricole de la colonie, et d'écarter les vexations qui résultent souvent du contact immédiat de la population indigène avec les autorités subalternes d'une administration étrangère, ils éprouvent une grande satisfaction à dire que loin d'avoir à redouter des mesures rétroactives, les individus intéressés à l'ordre actuel des choses peuvent, au contraire, nourrir l'espoir que le nouveau Gouvernement aura égard à leurs droits acquis et à leur bien-être; et, ce que les soussignés aiment surtout à garantir, il fera observer les articles des conventions déjà mentionnées, sur la foi desquels les habitants de Pasummah, Oela Mana et d'autres peuplades de l'intérieur ont reconnu l'autorité ou accepté la protection de la Compagnie des Indes britanniques, sauf toutefois la faculté d'y substituer, du plein gré des parties intéressées, d'autres conditions analogues, si les circonstances venaient à rendre un changement nécessaire.

Quant aux dispositions équitables et bienveillantes du Gouvernement britannique envers les habitants de Malacca et des autres établissements hollandais cédés par le traité,

les plénipotentiaires de Sa Majesté le roi des Pays-Bas en acceptent l'assurance avec une confiance illimitée ; et ce même sentiment les portent à ne pas insister pour que les instructions et ordres qui seront adressés aux autorités anglaises dans l'Inde relativement à la remise du Fort Marlborough et de ses dépendances soient conçus en des termes tellement clairs, précis et positifs, qu'on n'y puisse trouver aucun motif d'incertitude, ni aucun prétexte de délai; car ils sont persuadés que MM. les plénipotentiaires britanniques, après avoir apporté tant de modération et de loyauté à l'accomplissement de leur tâche sauront veiller à ce que le résultat des travaux communs ne soit pas compromis par égard pour des intérêts subordonnés et des considérations secondaires. Ce résultat, MM. les plénipotentiaires britanniques l'ont décrit eux-mêmes dans leur dernière note, et il ne reste aux soussignés qu'à se féliciter d'y avoir concouru, et à joindre leurs vœux à ceux de Leurs Excellences pour que les agents respectifs dans les possessions asiatiques se montrent toujours pénétrés du sentiment des devoirs que deux nations amies et animées de vues vraiment libérales ont à remplir, tant l'une à l'égard de l'autre, que vis-à-vis des indigènes que le cours des événements ou les traités ont placés sous leur influence.

Les soussignés saisissent avec empressement cette occasion de renouveler à Leurs Excellences MM. les plénipotentiaires britanniques l'assurance de leur considération la plus distinguée.

Signé, H. FAGEL.

A. R. FALCK.

II

NOMENCLATURE

DES

PRINCIPAUX ARTICLES IMPORTÉS A SINGAPOUR,

OU EXPORTÉS DE CETTE PLACE.

Alun.
Antimoine.
Benjoin.
Betel.

BIÈRE, VINS ET ESPRITS.

Bière.
Vin de Xérès.
Vin de Bordeaux.
Vin de Porto.
Vin de Champagne.
Vin de Madère.
Genièvre.
Eau-de-vie.
Arack
Rhum.

BOIS.

Poutres.
Bois de construction.
Bois de Sandal.

Brésillet des Indes.
Cachou.
Café.
Campèche de Chine.
» de Malacca.
Casse.

CÉRÉALES.

Riz.
Blé.
Blé d'Irlande.
Pois.

Cire à cacheter.
Cornes.

COTON.

Coton filé.
» retors.
» pour parasols.
Coton en pièces d'Angletere et d'Amérique.
Coton en pièces du pays.
» » de Malacca.
Coton et soie de la Chine.

Cubèbe.
Cuirs.
Dattes.
Ebène.
Ecaille.
Ecorce de manglier.
Encre et papier.

ÉPICES.
- Muscade sauvage.
- Muscade.
- Fleur de muscade.
- Gérofle.
- Poivre ordinaire.
- Piment.
- Poivre blanc.

Gambier.
Gomme-gutte.
Gutta-percha.

HUILE.
- De coco.
- De baleine.

Indigo
Ivoire.

LAINE.
- Camelot.
- Laine d'Espagne.
- Couvertures, frocs.
- Bonnets.
- Flanelle.
- Alépine.
- Echarpes, châles.
- Vêtements de femme.
- Vêtements communs.

Laque.

MARINE ET AGRÈS.
- Ancres.
- Chaînes.
- Chanvre.
- Cordages.
- Doublage de cuivre.
- Goudron et poix.
- Huile pour peinture.
- Peinture.

MÉTAUX.
- Or filé d'Europe.
- Or filé de Chine.
- Cuivre du Japon.
- Cuivre (marchandise de).
- Argent (marchandises d').
- Etain.
- Zinc.
- Plomb.
- Fer.
- Acier.
- Laiton.

MONNAIES.
- Billon.
- Jetons de cuivre.
- Roupies de Java.
- Monnaies d'or.
- Dollars d'Espagne.
- Cauris.
- Roupies de la Compagnie.

MUNITIONS DE GUERRE.
- Poudre à canon.
- Canons de fer.
- Mousquets.
- Fusils de chasse.
- Pistolets.
- Fusils ordinaires.
- Carabines simples.
- Carabines à canon rayé.
- Pierriers.
- Fusils à vent.
- Sabre.
- Caronades.

Nacre.
Nageoires de requin.
Nankin.
Nattes et cabas de paille.
Nids de salanane.

Opium du Bengale.
» de Turquie.
Paillassons.
Papiers à parasols.
Pierres précieuses.
Porcelaine.
Poterie d'Europe.
Poterie du pays.
PROVISIONS.
Bœuf.
Porc.
Jambons.
Farine en biscuits
Quincaillerie.
Rotins.
Roseaux.
Safran des Indes.
Sagou perlé.
Sagou crû.
Sagou (farine de).
Salpêtre.
Sang de dragon.
Sel.
Soie crûe.
Soie en pièces.
Sucre.
Sucre candi.
Tabac de Java.
» de Chine.
» de Bali.
» en feuilles.
Cigares.
Thé.
Tuiles plates.
Tuiles pour couverture.
Vermicelle.
Verrerie.

DU PORT

PENDANT L'

ENTRÉE.

PAYS DE PROVENANCE.	NOMBRE DES NAVIRES	TONNA
Grande-Bretagne	44	14,2
Europe continentale	17	6,3
Amérique	4	1,1
Maurice	3	67
Bourbon	4	1,3
Chine	142	66,25
Manille	24	7,03
Calcutta	90	32,72
Madras	35	15,29
Bombay	67	40,57
Arabie	6	1,71
Moulmein	17	3,651
Ceylan	1	615
Malacca	9	712
Pinang	88	12.463
Java	85	18,068
Sumatra	25	4,463
Rhio	5	797
Siam	13	4,802
Cochinchine	3	1,300
Point de Galle	15	2,282
Bornéo	31	5.880
Bali	16	3,429
TOTAL	744	245,775

ATION

INGAPOUR,

FFICIELLE 1844-45.

SORTIE.

PAYS DE DESTINATION.	NOMBRE DES NAVIRES	TONNAGE
Grande-Bretagne	47	17,710
Europe continentale	18	5,785
Amérique	2	801
Maurice	3	943
Bourbon	3	869
Chine	193	92,127
Manille	14	3,360
Calcutta	71	26,423
Madras	25	7,050
Bombay	50	31,078
Arabie	11	2,968
Moulmein	19	4,990
Rangoun	3	883
Ceylan	1	220
Malacca	2	152
Pinang	100	13,118
Java	81	18,038
Sumatra	32	4,823
Rhio	3	869
Siam	9	2,319
Cochinchine	4	1,780
Point de Galle	8	1,223
Cap de Bonne-Espérance	1	136
Bornéo	27	4,866
Tringanu	3	232
Bali	16	2,435
TOTAL	746	245,198

316 NATIONALITÉ DES 744 NAVIRES

ENTRÉS A SINGAPOUR

PENDANT L'ANNÉE OFFICIELLE DE 1844-45.

SOUS PAVILLON	NOMBRE DES NAVIRES	TONNAGE
Anglais	553	197,353
Français	14	4,491
Belge	2	1,151
Brémois	4	1,340
Hambourgeois	10	2,673
Américain	24	8,236
Hollandais	99	20,325
Espagnol	8	1.689
Portugais	6	1,208
Danois	5	1,639
Suédois	2	690
Cochinchinois	4	1,800
Siamois	4	970
Arabe	3	1,332
Natif	6	878
	744	245,775

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE..... 1

CHAPITRE Ier.

Voyage en Hollande. — Relations avec la Hollande..... 1

CHAPITRE II.

Voyage en Angleterre. — Relations avec l'Angleterre. — Les journalistes anglais..... 15

CHAPITRE III.

Comparaison des deux routes pour Alexandrie, l'une par Trieste, l'autre par Marseille — État politique de l'Allemagne. — Les Musées en Allemagne et en Angleterre..... 31

CHAPITRE IV.

La Police à Vienne. — Bals publics et Concerts. — M. le prince de Metternich. — La vérité sur les Massacres de la Gallicie. — Comment l'opinion publique en France a été faussée à ce sujet par les journaux. — Mission providentielle de l'Empereur de Russie. — Proclamation de la Constitution prussienne..... 47

CHAPITRE V.

Séjour à Venise. — M. le duc de Raguse. — Supériorité de l'Administration autrichienne. — Attitude des Italiens vis-à-vis des Allemands..... 69

CHAPITRE VI.

Griefs et Jalousie de Venise contre Trieste. — Le lloyd de Londres et le lloyd de Trieste. — M. de Bruck — Tentatives des Anglais pour établir en Italie le transit des malles de l'Inde. — Aspect politique des États du Saint-Siége. — Difficulté de la position de M. Rossi à Rome.... 81

CHAPITRE VII.

Ancône. — Corfou. — Patras. — Les nobles de la Grèce. — Le chef de bandes Grivas. — Athènes et le Pirée à vingt ans d'intervalle..... 93

CHAPITRE VIII.

Séjour à Athènes. — Affaire Mussurus. — Coletti. — Les ambassadeurs turcs. — Syra. — Causes du mauvais vouloir du Gouvernement ionien et de l'Angleterre contre la Grèce..... 107

CHAPITRE IX.

A qui l'on doit la Vénus de Milo. — Alexandrie. — Méhémet-Ali et la grande-croix de la Légion-d'Honneur. — Funérailles d'un fils du pacha. — Le Caire. — Une caravane dans le désert. — Du Caire à Suez..... 119

CHAPITRE X.

La vie à bord des paquebots de la Compagnie orientale. — Luxe excessif pour les passagers de première classe; insuffisance pour les passagers de deuxième classe. — Aden; une de mes prophéties réalisée. — Incendie; avarie à la machine du *Précurseur*. — Les Maldives. — Ceylan. — Poulo-Pinang..... 139

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02776 5059

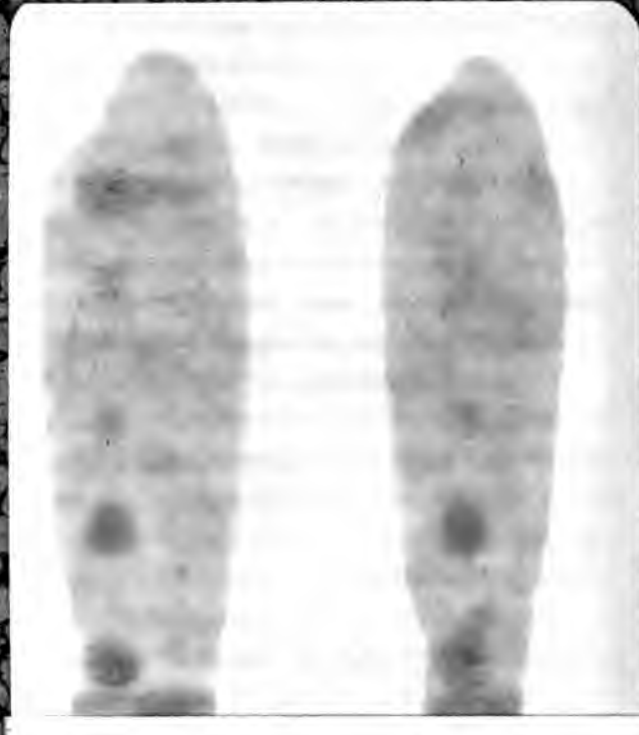

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD